TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 200 | DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 1er - LUNDI 2 FÉVRIER 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 8

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Crise profonde en Norvège

La crise qui couvait depuis longtemps à l'intérieur du parti travailliste norvégien vient d'éclater au grand jour à la suite de la démission pour raisons de santé du premier ministre, M. Odvar Nordli, qui dirigeait depuis cinq ans le gouvernement homogène minoritaire, a annoncé vendredi 30 janvier que ses médecins lui avaient ordonné un repos complet de deux mois, et qu'il préférait s'effacer en raison de la proximité des élections législatives du 14 septembre. Le comité directeur du parti se réunira mardi 3 février pour désigner son successeur.

Au-delà des raisons personnelles invoquées par M. Nordli, cette démission traduit la lente et régulière érosion de l'audience de la social-démocratie en Norvège depuis le commencement des années 60. Selon les sondages les plus récents, les travaillistes ne bénéficient plus actuellement que de 36 à 38 % des intentions de vote, alors que leurs adversaires « bourgeois » — surtout les conservateurs et les chrétiens populaires — voient leur influence augmenter constamment. En 1977, ce n'est qu'après de longues journées de vérifications électorales que les formations socialistes (travaillistes et socialistes de gauche) s'étaient retrouvées avec un siège de majorité au Parlement.

En 1975 déjà, pour tenter d'améliorer la position du parti, le congrès travailliste avait décidé de confier à deux personnes distinctes les fonctions de secrétaire général du parti et celles de chef de gouvernement. Pour succéder à M. Trygve Bratteli, actuel leader du groupe parlementaire, le congrès choisit pour diriger le parti le jeune Reulf Steen, à charge pour lui de regagner la confiance de ceux qui s'étaient réfugiés dans des formations d'extrême gauche. A la tête du gouvernement, le congrès plaça un homme modéré, plus âgé, M. Nordli, espérant qu'il saurait grignoter des voix sur les formations centristes. Il est peu probable que le congrès du parti travailliste ait de nouveau recours à une telle formule : en raison de rivalités et de divergences personnelles — visibles mais jamais avouées, — elle n'a eu que des résultats négatifs.

Trois données politiques ont contribué à la chute de M. Nordli : il n'a pas su corriger l'évolution économique du pays qui, malgré le pétrole, souffre d'une inflation de près de 13 % par an ; il n'a pas su éviter les clivages à l'intérieur du parti sur des points importants de politique étrangère, tels que la modernisation des armements nucléaires occidentaux en Europe ou le stockage de matériel américain en Norvège (même si l'accord a été en fin de compte ratifié) ; enfin, il n'a pas su arrêter le vaste mouvement de protestation écologique contre la construction d'un barrage sur le fleuve Alta, dans le nord du pays.

Trois candidats aspirent de toute évidence à la succession de M. Nordli. Le mieux placé est une femme, l'actuelle vice-secrétaire générale du parti, Mme Gro Harlem Brundtland. Dynamique et passionnée, elle est fort populaire, et l'opposition voit en elle un adversaire redoutable. Mais elle appartient à l'aile centre gauche, et il n'est pas certain qu'elle emporte l'adhésion des vieux caciques travaillistes. Un candidat de transition jusqu'aux élections pourrait être M. Rolf Hansen, actuel ministre de l'environnement, qui jouit d'un respect général et est moins marqué politiquement. Le dernier « candidat », enfin, est M. Bjartmar Gjerde, plus à droite et plus controversé au sein du parti.

Il ne suffira pas au parti travailliste de se doter d'un nouveau leader lors de son prochain congrès s'il veut remonter un handicap qui affecte tous les partis sociaux-démocrates scandinaves. Il lui faudra aussi tenter de définir cet « impossible » programme qui allégerait enfin la société du « bien-être » du fardeau croissant de la bureaucratie et du dirigisme.

Les tensions du marché monétaire

La flambée du dollar atteint principalement le mark

La hausse accélérée du dollar, qui s'est poursuivie en fin de semaine, a créé des perturbations au sein du système monétaire européen (S.M.E.), au point que des rumeurs ont couru sur l'éventualité d'un réalignement des parités. Les autorités françaises, ouest-allemandes et belges ont aussitôt démenti ces rumeurs. Le chancelier Schmidt a même affirmé que les réserves monétaires de la R.F.A. étaient les premières du monde et lui permettraient de financer, au besoin pendant de nombreuses années, le déficit de sa balance des paiements courants. Celui-ci a cependant triplé en 1980.

Les tensions provoquées par la hausse du dollar s'exercent principalement sur le deutschemark, monnaie la plus attaquée et qui, avec le franc belge, est tombé à son cours-plancher par rapport au franc français.

L'ascension irrésistible du dollar s'est poursuivie vendredi 30 janvier sur le marché des changes de New-York, en dépit de la confirmation d'une légère détente des taux d'intérêt, la Citibank, *deuxième établissement des Etats-Unis*, ayant ramené son taux de base de 20 % à 19,5 %. Il y a quelques semaines, l'annonce de cette mesure aurait entraîné une baisse du dollar. Cette fois-ci, elle n'a pu empêcher la monnaie américaine d'accentuer encore sa poussée, s'élevant à 4,90 F contre 4,875 à Paris en fin de semaine (et 4,81 F jeudi), et à 2,13 DM contre 2,1150 DM (2,09 DM la veille). Cette poussée apparaît tellement forte que, en l'absence de toute initiative des banques centrales, les milieux financiers internationaux *prévoient des cours encore plus élevés* la semaine prochaine : 5 F et 2,15 ou 2,16 DM.

A l'origine de cette situation, on trouve le fameux « effet Reagan », à savoir la confiance que ces mêmes milieux financiers placent dans la politique du nouveau président, dont chaque déclaration fait monter le dollar : c'était tout le contraire avec M. Carter... Le résultat est, dans *l'immédiat, une formidable remontée* du dollar et un non moins formidable retour du balancier. Après tout, les cours pratiqués en fin de semaine en ce qui concerne le franc et le mark sont tout bonnement ceux du début de 1978, avant les crises du dollar à l'automne de 1978 puis de 1979, qui furent suivies, il est vrai, de remontées passagères.

L'énorme différence est que, cette fois, la reprise du dollar s'effectue dans un contexte fondamentalement modifié, et cela en raison du deuxième « choc » pétrolier. La livre sterling, nouvelle pétro-monnaie, suit le dollar dans son ascension, de même que le yen, fort de la prospérité nippone.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 21.)

Les « samedis libres » en Pologne

Un compromis est intervenu après une longue négociation

Au terme de quatorze heures de négociations, le gouvernement polonais et Solidarité sont parvenus, ce samedi 31 janvier à l'aube, à trouver un compromis dans l'affaire de la semaine de cinq jours : ce ne sont pas deux samedis, comme le voulait l'un, ni quatre, comme le voulait l'autre, qui seront « libres », mais trois. Les deux délégations (conduites par le premier ministre, M. Pinkowski, et par M. Walesa) se sont également mises d'accord sur les conditions d'accès aux mass media du syndicat indépendant. Elles n'ont pas pu, en revanche, se mettre d'accord sur le problème de la reconnaissance du syndicat paysan indépendant.

Vendredi soir, d'autre part, le département d'Etat américain a révélé que M. Haig avait mis en garde l'U.R.S.S. contre une intervention en Pologne. Cet avertissement est contenu dans une lettre envoyée ces jours derniers à M. Gromyko par le secrétaire d'Etat.

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Pour la première fois depuis le début de la crise en cours, la troisième et la plus profonde depuis les grèves d'août, la détente a marqué des points tangibles. Bon signe, il a même été décidé de mettre en place une « *commission pour les contacts de travail* » entre les deux parties. Mais un rebondissement de la *tension reste possible dans* la mesure où aucune solution n'a été trouvée au dernier des problèmes de l'heure — la reconnaissance du droit des paysans à s'organiser en syndicat. L'attitude des autorités reste là intransigeante, et la seule concession faite est l'envoi, dimanche, d'une commission gouvernementale à Rzeszow où quelque trois cents agriculteurs privés continuent d'occuper le siège des anciens syndicats (*le Monde* du 31 janvier). Mais cette commission n'aura pas de pouvoirs de décision et pourra seulement examiner les revendications paysannes.

Dans ces conditions, il n'était pas absolument exclu, samedi matin, que Solidarité attende les résultats de la journée de dimanche pour trancher entre la levée ou le maintien de l'ordre de grève générale d'avertissement d'une heure lancé pour mardi. La décision en revenait aux négociateurs ouvriers qui, jeudi, avaient reçu à cet effet pleins pouvoirs de la direction du syndicat.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

LIRE PAGE 14.

DEUX POINTS DE VUE SUR L'ATTITUDE DU R.P.R. :

- Le choix des gaullistes, par FRANÇOIS GOGUEL.
- Chirac président, par GÉRARD KUSTER.

POINT

Une cotisation... et un équilibre provisoires

Il arrive que le provisoire ne dure pas, contrairement à ce que pensent souvent les Français, échaudés par des promesses non respectées. Baptisée « exceptionnelle » et « transitoire », la cotisation supplémentaire d'assurance-maladie de 1 % instituée le 1er août 1979 sur la totalité des rémunérations, et à la charge des seuls salariés, a bien été supprimée, comme promis, le 31 janvier 1981, après dix-huit mois d'existence. Cela signifie que les salariés, après dix-huit mois d'effort — puisqu'ils ont versé de leur poche 13,8 milliards de francs pour éponger le déficit de l'assurance-maladie, — vont, à partir de février, constater que leur traitement net sera « majoré » de 1 %. Juste retour des choses et bonne nouvelle pour chacun, mais aussi pour l'économie, puisque 12 milliards de francs vont, dans l'année, être réinjectés dans le circuit de la distribution.

Mais comme la cotisation « exceptionnelle », et « transitoire », le retour à la normale risque aussi d'être « exceptionnel » et « provisoire ». Les finances de la Sécurité sociale sont à nouveau saines ; l'équilibre est restauré, mais là encore provisoirement. Les prévisions sont inquiétantes et dans les bureaux ministériels on pense à l'avenir. Prochainement, un décret, prévu par une loi de 1979, doit élargir l'assiette des cotisations patronales aux cotisations que les employeurs consentent à certains cadres pour des avantages supplémentaires. Cette mesure devrait apporter 40 millions d'argent frais et non pas 4 milliards comme l'a indiqué le patronat de la métallurgie, qui parle de « projet dangereux ». En revanche, le déséquilibre financier de la Sécurité sociale est bien, selon les prévisions, d'environ 4 milliards de francs, et il faudra, sauf redressement de l'emploi ou revalorisation des salaires, trouver des recettes... ou réduire les dépenses.

L'administration prépare déjà les lendemains de l'élection présidentielle : s'il n'est pas question, semble-t-il, de relever les cotisations, du moins en 1981, il est envisagé de freiner plus sérieusement encore les dépenses hospitalières et de créer un forfait hôtelier que le malade hospitalisé aurait à verser. Aucune décision définitive n'est prise.

AU JOUR LE JOUR

La règle du jeu

M. François Mitterrand, élu, prendrait-il des ministres communistes dans le gouvernement ? S'il répondait non, M. Georges Marchais, d'une certaine manière, triompherait. Mais s'il disait oui, le leader communiste exigerait probablement qu'il y ait auparavant des discussions et même un accord sur une sorte de... programme commun !

Bref, en posant sa question, M. Marchais s'est arrangé pour imposer aussi à M. François Mitterrand une règle qui s'apparente tout à fait à cette blague que se font les enfants entre eux quand ils proposent comme condition d'un pari : « Si c'est pile c'est moi qui gagne et, si c'est face, c'est toi qui perds. »

MICHEL CASTE.

LE JOURNAL DES SYNDICATS CHINOIS DÉNONCE LES ÉLÉMENTS PERTURBATEURS DE L'ORDRE SOCIAL

(Lire page 6 l'article d'ALAIN JACOB.)

Les nouveaux Espagnols

Quarante-huit heures après la démission de M. Suarez, chef du gouvernement depuis 1976, les Espagnols continuent de s'interroger sur les vraies raisons de son départ, cependant que les dissensions persistent au sein du parti gouvernemental malgré la nomination de M. Calvo Sotelo comme candidat de l'U.C.D. à la succession de M. Suarez.

Charles Vanhecke, qui a été correspondant du « Monde » à Madrid de 1977 à 1980, analyse ci-dessous les changements dans l'Espagne démocratique.

I. — VACCINÉS CONTRE L'ÉPOPÉE

par CHARLES VANHECKE

Pourquoi ne pas le reconnaître ? *Le Français s'est souvent fait de* fausses idées sur l'Espagne. Héritier de la mauvaise conscience laissée par la guerre civile, quand le gouvernement de Front populaire abandonna la République espagnole à son sort, il compensé sa honte en exaltant, voire en mythifiant ce qui se passait au midi de son Midi.

Une dictature bedonnante se perpétuait et énonçait de temps à autre, sur la place d'Orient, des principes qui faisaient rire. Des prêtres se mouvaient dans le temporel sans aucune précaution conciliaire. Des généraux poursuivaient d'exotiques croisades. Ils dénonçaient l'athéisme et le libéralisme, ce qui, ailleurs en Europe, ne se faisaient plus depuis longtemps. En face, la moindre grève annonçait que le pays craquait dans ses profondeurs et allait exploser.

Citoyen d'une nation que la puissance a désertée depuis des siècles, l'Espagnol semblait retiré des apparences du monde. Il passait son temps à interroger le ciel, ou à scruter la substance des choses. Après lui, on disait qu'il était le gardien de « tout ce qui était humain », une « réserve de spiritualité ».

De temps en temps, un héros — un de ces multiples héros engendrés par une histoire à la gorge sèche — tombait sous la botte en cuir mou d'un regime déclinant, mais qui torturait et tuait encore par saccades, vingt ans, trente ans après les représailles massives exercées contre les vaincus. Sanchez Montero le boulanger était arrêté à Madrid, et il répondait à ses tortionnaires d'une façon qui était citée en exemple à ses compagnons de parti. Une grève éclatait aux Asturies. Des Catalans chantaient un hymne interdit dans une église. Un « bonze » basque s'immolait dans un stade en présence de celui qui avait dit dès le premier jour que sa main ne tremblerait pas, et comme d'habitude, ce jour-là, il n'avait pas tremblé — il n'avait aucune passion, pas même celle de savourer la souffrance de ses adversaires. Tout ce qui était espagnol nous semblait nôtre.

Les Français se sont-ils trompés ? Ou bien les Espagnols ont-ils changé ? A *Madrid*, Federico nous a donné un jour sa réponse. Federico est un vieux militant communiste, qui a passé les deux tiers de sa vie à organiser la résistance contre le dictateur. En exil, il voyait dans les clandestins de son parti, dans les intellectuels protestataires, dans les leaders ouvriers surgis du *nada* une sorte d'avant-garde, la pointe de l'iceberg. Derrière eux se profilait — il en était sûr — un pays qui, le jour venu, le surprendrait. Quatre ans ont passé depuis son retour en Espagne. Il n'y avait rien, dit-il, sous la pointe de l'iceberg. Federico a peur de mourir désespéré.

(Lire la suite page 2.)

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE A BEAUBOURG

L'air du temps

L'exposition « La photographie polonaise », présentée à Beaubourg après avoir connu un grand succès populaire à Varsovie l'hiver dernier, développe une énigme : nous voyons des photos que nous n'avions jamais vues, et elles nous sont déjà connues, intimes, familières. Nous croyons voir des photos de Steichen, Stieglitz, des photos montages de John Heartfield ou de Raoul Hausmann et même, pour la période récente, des photos d'Eva Klasson, d'Arthur Tress, de Duane Michals ou de David Seidner, mot pour mot, trait pour trait, grain pour grain, des sortes de copies de ce que nous connaissons déjà, ou plutôt des faux. Le rouleau de la photographie, du pictorialisme au réalisme, puis du surréalisme au reportage puis l'arrivée du flou, de la séquence, du texte, de toutes ces choses qui sont venues perturber l'image brute, ce rouleau se redéroule sous nos yeux, infailliblement, sans écart de conduite.

Pourtant moins de rapports ont pu s'installer, des années 1900 à maintenant, entre les artistes polonais et les artistes français, allemands ou américains, peu de fuites, peu d'échanges, quelques rares incursions, quelques rares pièces rapportées de ce pays à l'autre. C'est que l'image devait être transportée par les magazines, les livres, puis par le cinéma, la télévision, mais surtout l'image était nécessaire, forcée, poussée par l'histoire. On aurait bandé les yeux à ces artistes polonais du début du siècle, on aurait encerclé leur territoire d'un grand mur opaque infranchissable, sans satellites extérieurs, ils n'auraient jamais vu une photo de Steichen ou de Stieglitz, qu'ils auraient pourtant fait des photos comme Steichen ou Stieglitz, parce que la sensibilité était là, l'objet était là, l'air du temps était malgré tout le même, les techniques étaient au même point.

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 17.)

EUROPE

Le Pays basque français, Madrid et l'ETA

II. — Une région « plus quelque chose »

De notre envoyé spécial JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Aux yeux des Espagnols, le « sanctuaire » de l'ETA se situe dans le Pays basque français. Aussi cette région reste-t-elle à la merci des attentats (« le Monde » du 31 janvier).

Bayonne. — Quelles qu'en soient les raisons espagnoles, les attentats de novembre et décembre 1980 commis au Pays basque français contre des membres de l'ETA n'ont pas entraîné de réactions, autres que verbales, dans les milieux les plus engagés. *Enbata*, l'hebdomadaire politique basque publié à Bayonne, s'est bien gardé de jeter de l'huile sur le feu. Ses plus récents éditoriaux ont tous mis l'accent sur un seul point : le terrorisme est d'un seul côté, c'est celui de Madrid et c'est contre lui qu'il faut mobiliser. Si l'attitude du gouvernement français n'y est point critiquée et paraît sans ambiguïté, en revanche, celle des élus locaux et particulièrement de M. Bernard Marie, député (R.P.R.) et maire de Biarritz, est particulièrement visée. C'est que M. Marie, comme beaucoup de ses collègues, aussi bien après la fusillade de Hendaye qu'après l'explosion de la voiture de M. José Martin Zagardia Zaldua ont, aux yeux des tenants de la cause basque, *« renvoyé dos à dos »* terroristes et contre-terroristes, alors que *« le terrorisme de l'ETA n'existe pas en France »*.

A vrai dire, les militants basques français apparaissent un peu désemparés. Les attentats ne les servent pas obligatoirement, qu'ils soient le fait de commandos d'origine espagnole ou qu'ils viennent des mouvements autonomistes français. Dernier en date de ceux-là, celui du 26 mars 1980, qui coûta la vie à ses auteurs occupés à piéger, dans la cour de l'hôpital de Bayonne, la voiture de Mme Simone Blacabe, épouse du sous-préfet en poste à cette époque, a eu un double effet. Il a épouvanté la population la plus tranquille, en même temps qu'il montrait l'inexpérience de ceux qui le commettaient et, du même coup, la fragilité du mouvement Iparretarrak (« Ceux de l'ETA du Nord ») auquel l'un et l'autre appartenaient. S'il y eut foule aux obsèques de ces apprentis sorciers, ce fut plus par sympathie à leur jeunesse et à leur identité basque que par approbation de leur geste. Au reste, le printemps, l'été et l'automne ne furent marqués par aucune autre entreprise extrême de « Ceux du Nord ».

M. Claude Gérard, qui a succédé à la sous-préfecture de Bayonne à M. Jean Blacabe, a bénéficié, à coup sûr, de cette accalmie. Elle lui permet, comme il le dit volontiers, de *« se dégager d'une optique trop politique et trop policière »* pour faire porter son effort sur *« les adaptations nécessaires d'une région qui a, comme ailleurs, ses préoccupations économiques et sociales plus quelque chose »*. Ce « quelque chose » est bien sûr « l'authenticité basque ». M. Gérard est le premier à la reconnaître après l'avoir, depuis cinq mois, découverte. Il a mesuré que le Pays basque français économiquement est un peu au Pays basque espagnol ce que la Bretagne est à la France : un parent pauvre. Et que le recours à la langue, à la danse, à la culture, au geste, constitue un peu pour ses habitants le remède purificateur.

Une nouvelle politique ?

Fort de ces réalités, fort aussi d'une expérience d'homme de région, il a choisi de se montrer plutôt que de montrer sa police. Appliqué à détendre un climat qui fut trop tendu, il lui faut aussi agir, obtenir de Paris une semblable politique d'ouverture, réussir, par exemple, à « débloquer » ce dossier de la charte culturelle qui a cristallisé tant de désillusions au point d'en faire des amertumes et des raisons de révolte. Il lui reste à faire entendre que les retards mis par l'État à répondre à certaines demandes ont toujours fait le jeu de la minorité politique, lui ont permis de gagner du terrain et le lui permettraient encore s'ils se prolongent.

Les plus engagés dans la revendication basque sont très conscients de ce changement local de politique et disent volontiers du nouveau sous-préfet qu'il est un habile homme. Mais, de leur côté, ils jouent sur les circonstances. Les attentats les plus récents leur permettent de répéter que la violence n'est pas de leur côté, qu'il n'y a pas de « tueurs basques » et qu'il y aura toujours des réfugiés. C'est ici que commence l'ambiguïté. Car personne ne soutient sérieusement que ces réfugiés n'ont pas fait « quelque coup » en Espagne. Tout au plus, s'emploie-t-on à faire admettre, qu'une fois en France, ils ne sont plus des actifs de l'ETA, mais des anciens, des sortes de demi-soldes, dont le mouvement lui-même n'aurait plus l'emploi, contraint que l'on est, dans une longue lutte clandestine, de procéder à des relèves. C'est là une vue des choses qui se discute. Il existe quand même des dossiers qui ont fait apparaître l'existence de « caches », en France, la location de studios à double issue, la présence en ces lieux de documents sur le maniement des explosifs, des comptes rendus de réunions de l'ETA, parfois aussi, de munitions et de sommes non négligeables en pesetas.

S'il est non moins vrai que bon nombre de réfugiés ont un emploi, travaillent régulièrement, il est tout aussi évident que les entreprises qui les embauchent savent qui ils sont et du même coup expriment, sinon une adhésion à leur cause, du moins une sympathie à leur endroit. Qui pourrait sérieusement le contester dans les milieux où l'on estime, précisément, que *« tout ce qui se passe de l'autre côté de la frontière »* est pour les « Aberzale » du Nord ; *« un modèle fabuleux »*, *« le pain quotidien »*.

Des aspirations multiples

La lucidité commande, cependant, des réserves. Même s'il est toujours possible de discuter l'importance politique d'un nationalisme basque — 2 % à 3 % de l'électorat aux élections, — même si ses tenants consentent, volontiers, que dans ces conditions et dans l'immédiat *« il n'y a rien à craindre »* (pour l'État s'entend), ils fondent leur espérance sur le long terme, sur un ralliement de jeunes de plus en plus nombreux dans les dix ou quinze années à venir. *« Alors*, disent-ils, *on sera solidaire, même si ce n'est pas ce qu'on aurait vraiment voulu. »*

Solidaire de quoi ? D'une action révolutionnaire dans laquelle les préoccupations authentiquement basques n'auraient plus la première place et deviendraient même très secondaires ? C'est, en effet, ce qu'il faut entendre. Le militantisme basque français est aujourd'hui loin de ses origines, c'est-à-dire de cette opposition au jacobinisme et à la République laïque, d'une droite cléricale classique. Déjà la guerre de 1914-1918 en avait modifié l'esprit. Entre les deux conflits mondiaux, les porte-drapeaux étaient encore des hommes comme Jean Ibarnegaray pour qui « la petite patrie » pouvait trouver sa place dans la grande.

Beaucoup des leaders d'aujourd'hui ont été nourris et formés dans cette idéologie de pères ou de proches parents adhérents au mouvement « Croix de feu » de l'époque. La guerre d'Espagne d'abord, en ramenant son flux de réfugiés, les suites de celle de 1940-1945 devaient considérablement influer sur un mouvement qui mêla de plus en plus l'engagement culturel, linguistique scientifique de ses origines à celui d'une contestation diffuse qui se cherchait et qui aujourd'hui y trouve son exutoire au sens le plus large. « On est en train de faire virer au rouge ce pays modéré et conservateur », a pu dire, à ce propos, M. Michel Labeguerie, sénateur des Pyrénées-Atlantiques (U.D.F.) et maire de Cambo.

On entend parler ainsi de « manipulations », d'influences extérieures plus ou moins clairement désignées, de liaisons avec des causes plus lointaines, d'Irlande ou d'ailleurs. Ce sont là des propos chuchotés plus que des preuves. Ils font tout de même partie du débat tout comme ceux, toujours soutenus, et récemment encore par M. Jean-Pierre Destrade, conseiller général socialiste, selon lesquels un racket existe en Pays basque français. « *Prouvez-le !* », réplique avec colère Maurice Abeberry, avocat des Basques de l'ETA. « *Prouvez-le !* », dit-il de la même façon, si l'on hasarde que l'attentat contre Juan Jose Echave pourrait relever plus du règlement de comptes de droit commun que de l'action politique.

Dans l'affaire, la population joue d'abord la prudence, une prudence qui dissimule mal, surtout parmi les gens de la côte, commerçants ou résidents, une lassitude de plus en plus grande en même temps que, çà et là, des réactions profondes, contre l'ETA tout comme contre les Espagnols incapables de réagir chez eux, comme ont pu le faire les Allemands face aux « bandes à Baader ». A l'opposé, où commence l'engagement ? Et quel engagement ? Il y a celui pour la maintenance de la langue, pour son enseignement, pour la tradition, la culture. Mais il peut être de types bien divers. Il y a de grandes différences entre la façon dont s'exprime M. Grenet, maire de Bayonne, et tel ou tel prêtre des « ikastola » en quête d'action autant que de subventions, de culture autant que de luttes. Chez ceux-là l'aspiration est d'un autre ton, la détermination d'une autre facture. Ils sont à la frontière, à la charnière, là où la revendication politique chevauche, absorbe la revendication culturelle, mais toujours en plaçant en avant la promotion de la langue.

Dans cette nébuleuse qu'est le « basquisme » la minorité politique peut-elle récupérer le phénomène qu'ils constitue incontestablement ? Elle y travaille, et chacun sent que le vrai danger est là, dans une région restée jusqu'à présent loin de ce Paris qui n'en mesure pas toujours les aspirations. Le Pays basque français n'est pas le ghetto qu'est devenu, de l'autre côté de la frontière, le Pays basque espagnol. Toute la question est de savoir si Madrid, par ses plus récents attentats, cherche moins à éliminer des individus qu'à susciter des réactions en chaîne lui permettant de donner à son affaire basque une dimension qui ne serait plus seulement espagnole.

FIN

Les nouveaux Espagnols

(Suite de la première page.)

Il y a bien longtemps que Jorge Semprun s'est dégagé de tout volontarisme révolutionnaire. Exclu du P.C.E. pour avoir opposé au « subjectivisme » de M. Carrillo les réalités sans grandeur qu'il rapportait de ses voyages clandestins, il ne participe pas au désenchantement d'aujourd'hui, lui qui estime n'avoir cédé à aucun mirage. Il s'attendait à ce post-franquisme mal ficelé, à cette semi-démocratie sans nerfs. Mais tout de même, ses compatriotes l'ont surpris. Il espérait sans doute une effervescence populaire, mille petites secousses qui prouveraient que l'Espagne s'est retrouvée. Le voici transi à son tour.

Quarante ans de décervelage

Que le franquisme se soit traduit par un génocide culturel, une vaste entreprise de décervelage, qui le nierait ? Mais l'explication ne satisfait plus.

Voici une première impression fugitive. L'image qu'on a de l'Espagne est celle d'une terre aride, soumise à la double cuisson du soleil et du gel. On oublie sa large bordure atlantique, humide et verte. C'est son plateau central qui la définit, avec sa tristesse d'écorché vif, ses fleuves asséchés entre les ravines et les ronces, ses profils aigus, ses caractères essorés, où l'acte de boire a son rituel et même son esthétique : la calebasse levée haut, et le filet d'eau ou de vin tombant dans la gorge avec un bruit de pièces. Or, aujourd'hui, il y a de l'eau partout. Lacs de retenue, réservoirs, grandes flaques artificielles qui luisent en amont de barrages moins impressionnants par leur masse que par leur solitude.

On voit l'irrigation humaniser la pierraille, et on imagine son influence sur l'alimentation. Tout un art de manger maigre remplacé par de nouvelles protéines — une nourriture gonflée de sève qui affine les palais et arrondit les angles. Qui attendrit peut-être les âmes.

Comment ne pas croire en effet que, en passant du sec à l'humide, les idiosyncrasies — si chères aux peuples ibériques — se modifient, que les âpretés s'émoussent, les tensions diminuent, qu'il y a peut-être place pour la tranquillité et même la réserve ? En fait, si l'eau a rajeuni la vieille peau craquelée de la péninsule, elle n'a pas modifié son climat ni apporté la révolution verte...

Autre constatation : l'Espagne s'est industrialisée et urbanisée. L'hospitalité, le désintéressement, le sens de l'honneur et l'héroïsme s'épanouissent chez les peuples qui vivent au ralenti. Les sociétés agraires sont riches de courtoisies qui naissent de la proximité entre les êtres, et de conventions sociales assez strictes pour enfermer chacun dans le culte des apparences et lui donner le sens du geste. Les femmes espagnoles d'hier avaient le regard alerte et la conduite « irréprochable », les hommes étaient tendus dans une attitude que beaucoup qualifiaient de seigneuriale, et qui n'était souvent que du raidissement.

Beaucoup d'Espagnols d'aujourd'hui, au contraire, ont épousé leur siècle. « *Nous sommes Européens, Occidentaux, et nous ne voulions pas le savoir !* » Occidentaux, c'est-à-dire entrés de plain-pied dans la société de consommation. Ils peuvent bien, désormais, confesser leur goût pour les biens de ce monde, eux qu'on avait condamnés à la contemplation éternelle. L'électroménager, la voiture, la résidence secondaire, ils n'ont pas eu le temps de s'en fatiguer. Ils laissent les remises en cause écologiques et philosophiques aux peuples qui se sont enrichis et ankylosés avant eux. Mais, dans leur course vers le bien-être, ils butent sur leur ancien « moi ». Et sur les austérités nouvelles promises par la croissance zéro.

Prisonniers d'une société sclérosée, ils avaient fait du « non-agir » une valeur. Comment y renoncer en quelques années ? Certains d'entre eux affirment encore que la fameuse paresse espagnole, ou prétendue telle (version péjorative de l'esprit de contemplation), est un héritage des Arabes. Mais le Maroc tout proche est un exemple de fébrilité en comparaison.

Le pays a surtout été victime de son idéologie cléricale, qui l'a éloigné du progrès, et des facilités apportées par l'or des Amériques, qui l'ont détourné du travail productif. Son histoire mouvementée et souvent tragique l'a porté à croire que tout effort était voué à l'échec — surtout lorsqu'il tendait à faire sauter les rigidités traditionnelles.

Aujourd'hui encore, après quinze ans de croissance à la japonaise, une partie de l'Espagne donne l'impression qu'elle ne travaille guère. Surtout l'Espagne officielle, celle des administrations publiques et des banques, qui appliquent toute l'année un horaire d'été, c'est-à-dire qu'elles cessent toute activité après midi. Même chose pour nombre d'entreprises, qui se mettent en demi-sommeil dès qu'arrivent les premières chaleurs.

Le franquisme avait encouragé cette tendance à l'engourdissement. C'était sa façon d'être « social ». En échange de la passivité politique, il assurait la permanence dans l'emploi, et même dans le logement. Aujourd'hui encore, il est plus commode d'être locataire que propriétaire. Et bien des emplois semblent occupés à vie. Les tranquillisants sociaux hérités du passé ne gênent que les partisans inconditionnels de l'économie de marché, qui rêvent d'une société fluide, agressive, pleine de nerfs...

Deux sociétés se superposent

Un certain prosaïsme des mœurs s'explique par l'enrichissement. Et aussi par les souvenirs de la guerre civile, qui reste le meilleur vaccin contre l'épopée. On se promène dans la rue et on note que deux sociétés se superposent et se contredisent. Les jeunes ne sont pas embarrassés de leur corps. Ils ne le surveillent pas en permanence.

Les collègues journalistes — très jeunes pour la plupart — sont moins formels qu'en France. Jamais de cravate, parfois des barbes de deux jours, et le tutoiement facile avec les hommes politiques. Des journaux très sérieux publient, sous couvert de massages et de saunas, des petites annonces de prostitution. Le « Pariscope » local (la *Guia del Ocio*) tient une rubrique « amitié » ouverte à tous les fantasmes sexuels. La pilule est en vente libre, le porno florissant. Pourtant, là encore, il faut se méfier des apparences. Passer du masculin au féminin reste assez difficile. On le devine à la réserve des femmes, à la façon dont elles protègent leur quant-à-soi. Comme si elles avaient peur d'être agressées.

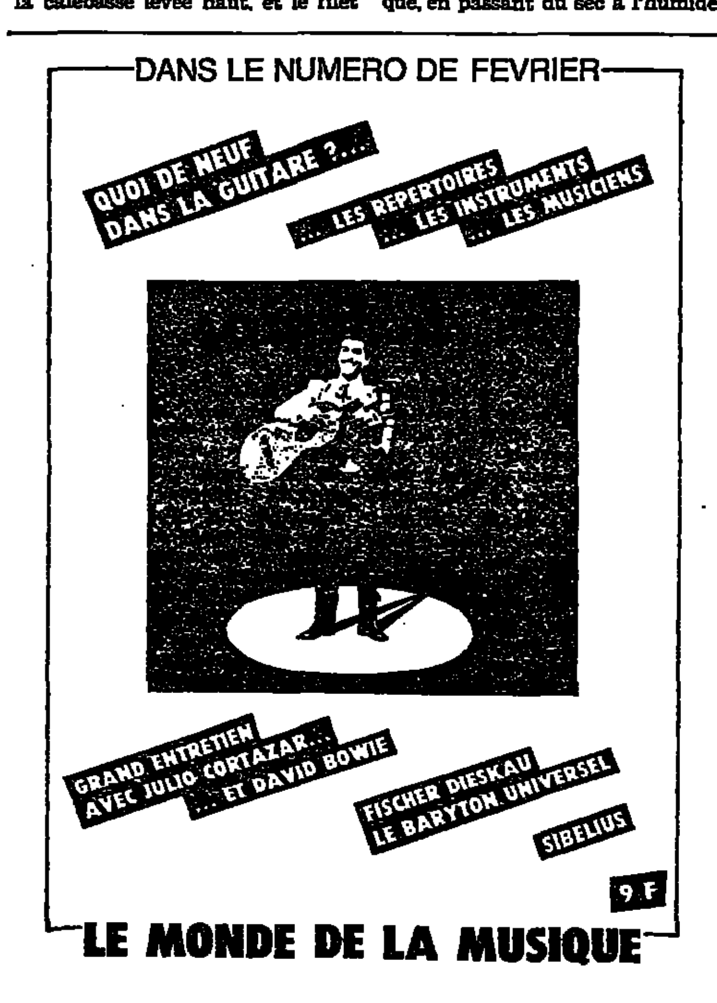
Un vieux médecin madrilène nous confie sa mélancolie : les vieilles vertus disparaissent. Le civisme, la conscience professionnelle, l'amabilité, la serviabilité... Mais, phalangiste au cœur pur, il confond peut-être dans une même réprobation les nouvelles mœurs et la nouvelle politique. Ici comme partout, les rapports entre honnêteté et malhonnêteté, courage et couardise, générosité et mesquinerie, échappent aux simplifications. Ils varient selon celui qui les observe, et à l'intérieur des mêmes personnes.

Des intellectuels démentent la réputation de violence faite à leurs compatriotes en affirmant qu'ils se caractérisent aujourd'hui par leur patience, voire leur passivité. Quarante ans de dictature, disent-ils, ne sont pas précisément une école de fougue. Ils ont favorisé, au contraire, le conformisme. Soumis à un autoritarisme inculte et archaïque, et à un régime de corruption généralisée, c'est sans beaucoup d'anticorps que le pays s'est précipité dans les délices de la modernisation.

CHARLES VANHECKE.

Prochain article :

L'INTOLÉRANCE CE DÉMON FAMILIER



APRÈS LA DÉMISSION DE M. SUAREZ

Le parti gouvernemental demeure très divisé

Madrid (*A.F.P.*). — Les dissensions au sein du parti gouvernemental, l'Union du centre démocratique (U.C.D.), qui ont provoqué la chute de M. Suarez, demeuraient vives vendredi 30 janvier, malgré la désignation par ce parti de son candidat à la présidence, M. Leopoldo Calvo Sotelo.

Quarante-huit heures après le vide de pouvoir laissé par M. Suarez, le nom du vice-président du gouvernement ne semble pas faire l'unanimité au sein du comité exécutif du parti majoritaire, toujours divisé en sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens.

Vendredi, à deux reprises, les deux principaux secteurs du parti se sont réunis séparément, et une nouvelle réunion du comité exécutif de l'U.C.D. devait avoir lieu. Officiellement, la candidature de M. Calvo Sotelo ne serait pas remise en cause, mais on note qu'il a fallu plus de six heures, jeudi, aux dirigeants de l'U.C.D. pour désigner enfin leur candidat. Six heures émaillées de vives tensions, voire d'affrontements violents entre les conservateurs et les sociaux-démocrates, amis politiques de M. Suarez.

M. Calvo Sotelo, considéré comme un élément « rassembleur », l'a provisoirement emporté sur le ministre de la défense, M. Agustin Rodriguez Sahagun, défendu par les éléments les plus conservateurs, en raison notamment de ses bonnes relations avec les hauts dignitaires de l'armée.

De son côté, la principale formation de l'opposition de gauche, le parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), se veut rassurante, après les rumeurs de coup d'État militaire. M. Felipe Gonzalez, premier secrétaire du PSOE, a affirmé que le départ de M. Suarez devait être considéré comme une « conséquence du jeu normal des institutions démocratiques ».

Pour sa part, le secrétaire général du P.C., M. Carrillo, a de nouveau prôné la formation d'un gouvernement de coalition entre l'U.C.D. et le parti socialiste. Le dirigeant communiste, dans une interview à *El Pais*, a déclaré que si M. Leopoldo Calvo Sotelo était désigné premier ministre, il lui « ferait la vie impossible ». Le roi a commencé ses consultations avec les principaux chefs des partis. Il proposera ensuite, comme le veut la Constitution, un candidat à la présidence, qui devra obtenir la confiance du Congrès des députés.

Enfin, la branche militaire de l'ETA a lancé, vendredi, un ultimatum au pouvoir. Il exige, dans un délai d'une semaine, la démolition de la centrale nucléaire de Lemoniz (Biscaye), actuellement en construction, condition de la libération de l'ingénieur José Maria Ryan, enlevé jeudi à Lemoniz.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **IDÉES** : La psychiatrie.
- **ESPAGNE** : L'intolérance, ce démon familier, le deuxième article de Charles Vanhecke.
- **ÉCONOMIE** : Supplément Europa, avec une interview de lord Carrington, chef de la diplomatie britannique.
- **RÉGIONS** : La lutte contre les inondations en Ile-de-France.

EUROPE

Belgique

EN DÉPIT DES TENSIONS SOCIALES

Les syndicats hésitent à se lancer dans un conflit ouvert avec le gouvernement

Liège. — *« Tout peut arriver. »* Telle est la seule estimation à laquelle *on se hasarde en Wallonie à pro*pos de l'évolution de la situation sociale. Des *manifestations*, des grèves sectorielles ont eu lieu et d'autres *sont prévues pour* la semaine prochaine, mais le coup d'envol *d'une offensive* syndicale générale n'a pas encore été donné. Le *conflit le plus dur (avec la grève* perdue de l'usine British Leyland à *Seneffe, qui fermera en mars), celui* de l'ensemble sidérurgique Cocke*rill à Liège, est significatif de l'état* de la Wallonie : les ouvriers y font *grève depuis le 26 janvier pour obte*nir la mise en œuvre d'un plan de *restructuration qui prévoit — entre* autres — la suppression d'un nombre élevé *d'emplois. Alors qu'autour d'eux* des pans entiers de l'économie régionale *s'effondrent ou se lézardent* dangereusement (l'automobile et le *textile notamment), les métallurgistes* wallons n'avaient le choix qu'entre le remède *douloureux* et la *mort* à brève échéance.

De notre envoyée spéciale

L'action des métallos

Si *ici* et là on prédit la grève générale, les syndicats, incertains de leur capacité de mobilisation sur des thèmes non plus sectoriels mais généraux comme la politique d'austérité du gouvernement, n'avancent qu'avec une grande prudence. La sidérurgie liégeoise, point chaud de tous les conflits sociaux pendant de longues années, était en passe de devenir depuis deux ans un exemple de paix sociale. Pas éton*nant dès lors que le mouvement* de Cockerill, suivi à peu près à 100 % *(quelques cadres faisant exception)*, ait réveillé le souvenir de l'épopée *ouvrière de l'hiver 1960-1961 où les* métallurgistes avaient été les acteurs *les plus résolus d'une grève générale* de plus de six semaines.

Mais dix ans plus tard la grève n'est plus ce qu'elle était et le mouvement, qui s'étendra le 3 février au bassin de Charleroi, reste localisé à la sidérurgie. Il s'agit pour les métallurgistes wallons d'arracher un plan de restructuration dont les grandes lignes *ont été arrêtées* voici maintenant *quatre* ans et qui devait rendre les entreprises wallonnes concurrentielles de la sidérurgie *luxembourgeoise et de la toute jeune* sidérurgie *flamande*. Depuis quatre ans, les organes de planification industrielle, le gouvernement le les *instances communautaires euro*péennes se renvoient la balle, les *groupes financiers qui devaient assu*mer 50 % des investissements font le *mort, tandis que la situation des* bassins de Liège et de Charleroi va *se dégradant*.

Les propositions faites au conseil des ministres du 29 janvier ne sont pas de nature à *arrêter* le mouvement ; elles *provoquent*, au contraire, son extension à Charleroi qui était resté calme jusqu'à présent. Une sorte de marchandage semble avoir été *fait au sein du gouvernement*, les *ministres* flamands donnant partiellement satisfaction à Cockerill, mais au détriment du bassin de Charleroi et en échange d'une décision d'investissement dans la sidérurgie flamande dont il n'avait pas été question jusqu'à présent, le groupe SIDMAR, de Gand, se portant beaucoup mieux que ses homologues wallons. Ce conflit de la sidérurgie entre *ainsi, comme tant d'autres*, dans les querelles inter-communau*taires auxquelles il avait jusqu'à pré*sent échappé.

D'une tout autre nature est l'agitation qui se développe contre le plan de redressement du gouvernement, prévoyant notamment la « modération » des salaires pendant deux ans. Ce plan, fruit d'un compromis entre les deux familles politiques au pouvoir, les chrétiens-sociaux (majoritaires en Flandre) et les socialistes (majoritaires en Wallonie), se heurte à l'hostilité des syndicats qui ont organisé contre lui une manifestation unitaire à Bruxelles le 24 janvier et préparent d'autres actions pour la semaine qui vient. *« Cette agitation*, dit M. Jean-*Maurice Dehousse, ministre de la* région wallone, *n'a pas surpris le gouvernement, contrairement à la grève de Cockerill. Il était prévisible que les mesures de redressement économique feraient quelques vagues. »* Les syndicats ont de bonnes raisons cependant de ne pas *déclencher maintenant la tempête*.

D'une part, les effets du plan de redressement ne se feront sentir qu'en avril et ils pourront compter alors sur une plus grande capacité de mobilisation. Il est probable en outre que, la situation financière du pays continuant de s'aggraver, le gouvernement devra avoir recours à ce moment-là à des mesures plus draconiennes encore.

D'autre part, la manifestation de Bruxelles pour importante qu'elle fût (elle a *rassemblé* 80 000 *personnes*), n'en a pas pour autant scellé le *front syndical uni*, et, si l'unité d'action se réalise au niveau de cer*taines entreprises, la F.G.T.B., proche* du parti socialiste, et *la Confédération des syndicats chrétiens, plus* modérée, n'y sont pas parvenues au *niveau national. Une action unitaire* d'envergure, ne serait-ce que dans *la région où les tensions sociales* sont les plus vives, supposerait que les syndicats chrétiens wallons prennent quelque distance à l'égard de *leur direction* nationale.

Des liens étroits

Enfin et surtout, le fait que les *socialistes soient* membres de la coalition au pouvoir retient sans doute *la F.G.T.B. d'engager avec le gou*vernement une épreuve de force du *type de celle de 1960. Quand bien* même le gouvernement serait mis en échec et les électeurs une *fois* de plus appelés aux urnes, il ne peut y avoir en Belgique — et les syndicalistes le savent — de gouvernement plus à gauche que le gouvernement « Martens IV ».

Même si les syndicalistes liégeois *protestent* de leur indépendance absolue par rapport au parti socia*liste, la F.G.T.B.* et le P.S. *ont* été historiquement étroitement liés. *Ces relations se sont considérable*ment détériorées ces derniers temps, et *les « quelques vagues »* dont parle M. Dehousse, si elles n'ont *pas encore menacé le gouverne*ment, ont provoqué, en revanche, de violents *remous* au sein *du parti* socialiste. Des grèves fratricides ont opposé, *notamment* dans la région de Liège, les syndicats aux directions socialistes de certaines entreprises publiques. Sur un plan plus général, les relations entre les deux organisations souffrent des éternels problèmes que pose la participation d'un parti ouvrier au gouvernement en période de crise. Rares sont parmi les syndicalistes les partisans de la politique du pire qui pensent, comme un ouvrier de Cockerill, que *« les socialistes doivent prendre leurs responsabilités et mettre s'il le faut leur mandat en jeu »*. En revanche, la démission de son président, M. Cools, le 26 janvier, qui coïncide avec la montée des tensions sociales, a aiguisé les divergences au sein du parti socialiste, dont l'aile gauche n'admet pas qu'un parti à vocation ouvrière défende avec une telle ardeur des mesures gouvernementales comme le plan de redressement.

Cette tendance est représentée par *M. Ernest Glinne, chef du groupe* socialiste à l'Assemblée européenne, *qui sera, au congrès du 22 février*, candidat à la présidence contre *M. Guy Spitaels, représentant* la tendance majoritaire du parti et qui *a toutes les chances de l'emporter*. On n'en est pas à la scission. Ce*pendant, le départ de M. Cools* affaiblit considérablement M. Martens. *C'est en effet l'entente pro*fonde entre les deux hommes qui a permis à l'actuel premier ministre de former quatre gouvernements successifs, empêchant le retour du son concurrent, M. Tindemans, qui représente l'aile droite du mouvement social-chrétien. Nul doute que ce dernier sente son heure se rapprocher.

CLAIRE TREAN.

La bataille pour le poste de onzième juge à la Cour européenne de justice

Qui sera le onzième juge à la Cour européenne de Luxembourg ? L'adhésion de la Grèce à la Communauté pose aux Dix et tout particulièrement à la France un problème juridique, qui serait facile à résoudre si la politique ne s'en mêlait pas.

Les statuts de la Cour de justice de la Communauté stipulent qu'elle ne peut « valablement délibérer qu'en nombre impair », *ce qui ne soulevait pas de difficultés pour l'Europe à Neuf. Bien que les textes ne se prononcent pas sur la nationalité des juges nommés non par chaque gouvernement mais par tous,* « d'un commun accord », *pour six ans, les Etats membres sont convenus que toutes les nationalités doivent être présentes au sein de la Cour. Avec dix juges, la Cour est obligée, pour délibérer, d'en éliminer un par tirage au sort (ce qu'elle faisait d'ailleurs déjà à Neuf quand une absence l'y obligeait), mais cette pratique ne peut être qu'exceptionnelle.*

Les Dix ont donc décidé de pourvoir la Cour d'un onzième juge, ainsi que d'un cinquième avocat général, magistrat chargé de donner lors des audiences un avis juridiquement motivé. Les Dix sont également convenus que le poste de onzième juge sera pourvu par rotation par un ressortissant des quatre plus grands Etats membres (Allemagne fédérale, France, Grande-Bretagne, Italie), tandis que le cinquième avocat général (dont les quatre collègues en exercice sont choisis chez les « grands ») sera choisi parmi les six plus petits.

La France a demandé à présenter une candidature pour ce poste de onzième juge et ses partenaires sont disposés à lui donner satisfaction. Une première question se pose pourtant : la France fait-elle un bon calcul ?

Sûrement pas. Les juges sont nommés pour un mandat de six ans renouvelable, mais, comme le prochain renouvellement de la Cour aura lieu le 6 octobre 1982, et que le mandat rotatif du juge supplémentaire ne saurait être prorogé, le second juge français n'occupera son poste qu'une vingtaine de mois.

Mme Rozès à Luxembourg ?

Seconde question : pourquoi le gouvernement français est-il si pressé de faire une si mauvaise affaire ?

Réponse : il recherche deux postes (très convoités) de la Cour européenne — un second poste, celui de l'avocat général français, M. Mayras, démissionnaire pour raison de santé, est vacant depuis plus de trois mois — pour des raisons politiques. Le gouvernement voudrait, en effet, que soit nommé à Luxembourg un membre du Conseil d'Etat, institution dont la jurisprudence est généralement conforme à la ligne gouvernementale en ce qui concerne les rapports entre la juridiction européenne et la juridiction française. Mais il souhaite simultanément envoyer à Luxembourg Mme Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, dont l'indépendance de jugement n'est pas toujours appréciée. La solution idéale pour le gouvernement serait de faire nommer à la Cour européenne Mme Rozès comme avocat général (ce qui confirmerait la politique « féministe » du gouvernement français pour les magistratures européennes) et un conseiller d'Etat comme juge. Celui-ci, à l'expiration de son bref mandat, pourrait être nommé à la place de l'unique juge français actuel, M. Touffait, qui prendra sa retraite le 6 octobre 1982.

MAURICE DELARUE.

● ERRATUM. — Une coquille a *déformé le sens du commentaire* qui accompagnait la lettre de M. Jean Fabre parue le 30 janvier. Il était fait allusion aux *dissensions* — et non aux *discussions* — entre M. Antoine Negri et les Brigades rouges.

Yougoslavie

SEPT PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE PROTESTENT CONTRE L'ÉTOUFFEMENT DES CRITIQUES

(De notre correspondant)

Belgrade. — Les sept professeurs licenciés de la faculté de philosophie de l'université de Belgrade (*le Monde* du 21 janvier) viennent d'adresser une « lettre ouverte » aux rédactions des journaux, à certains établissements scientifiques et au gouvernement de la République fédérée de Serbie, protestant contre la mesure *« arbitraire et anticonstitutionnelle »* dont ils ont été l'objet (1). Ils affirment que, depuis leur mise en « disponibilité » en 1975 et alors qu'ils ne touchaient que 60 % de la rémunération à laquelle ils avaient droit, ils n'ont cessé de travailler à la rédaction d'ouvrages de philosophie dont aucun cependant n'a été édité.

Ils rejettent les accusations proférées à leur égard au cours de réunions des organisations du parti et de l'alliance socialiste et selon lesquelles ils seraient des « ultra-gauchistes », des « anarcho-libéraux » ou des « collaborateurs des ennemis extérieurs » de la Yougoslavie. Ils rappellent que leur pétition adressée à ce propos aux *instances dirigeantes du* pays et leurs plaintes portées devant les tribunaux sont demeurées sans écho. Mais, bien qu'ils soient aujourd'hui « jetés à la rue », ils continueront à défendre leurs idées, *« les intellectuels n'étant pas de ceux qui, par leurs critiques, menacent les véritables intérêts de la société ; mais ce sont les fonctionnaires qui veulent étouffer ces critiques par l'usage de la force »*. — P. Y.

(1) *Leur licenciement* est en fait l'épilogue de l'interdiction, en 1975, de la revue *Praxis*, qui avait critiqué l'évolution sociale et politique du pays.

● *Droit d'asile en France pour une architecte tchécoslovaque.* — M. Frantisek Antl, arrivé jeudi 29 janvier à l'aéroport d'Orly, en provenance de Belgrade, sans être muni d'un visa français, a demandé à bénéficier du statut de réfugié politique. Le ministère de l'intérieur a fait droit à sa requête.

Pologne

LES « SAMEDIS LIBRES »

(Suite de la première page.)

Si ce mot d'ordre était maintenu, le pouvoir — fort des accords sur les samedis et sur les moyens d'information et de l'en*voi de ses représentants* à Rzeszow — serait en situation de taxer Solidarité de jusqu'auboutisme, avec cette fois-ci des chances d'être entendu dans l'opinion. Les possibilités seraient grandes aussi que les partisans de *la fermeté* reprennent au sein de la direction du parti une prépondérance que leur avait fait perdre — si l'on en juge par les négociations de la nuit dernière — la démonstration de force de Solidarité il y a huit jours.

A l'inverse, la *levée* de ce mot d'ordre, sans progrès sensible à *Rzeszow, risquerait de précipiter* la mobilisation paysanne qui inquiète les dirigeants de Solidarité et de susciter de vives critiques des secteurs les plus radicaux de la base syndicale.

Malgré les appels de mercredi *et de jeudi à la suspension* des actions revendicatrices, de puissantes *grèves se poursuivent*, principalement à Bielsko-Biala et Jelenia-Gora. Les ouvriers de l'usine Fiat de Bielsko-Biala, qui avaient décidé, vendredi, en réponse à ces appels, de reprendre le travail sont maintenant *considérés dans leur ville* comme des *« briseurs de grève »* ; ils se sont rendus *samedi* à Varsovie pour demander à M. Walesa de prendre leur défense morale.

Ce radicalisme ambiant dans les usines pourrait enfin faire mal admettre les deux compromis négociés entre le gouvernement et la direction syndicale. Honorable pour les deux parties, il ne *constitue en effet pas, contraire*ment à ce qui avait été trouvé lors des deux grèves précédentes, une victoire de Solidarité.

Un hebdomadaire national et huit périodiques régionaux

Pour ce qui est de la semaine de cinq jours, le syndicat a obtenu qu'elle soit inscrite dans la loi et qu'il n'y ait, en attendant des *jours meilleurs pour l'économie*, qu'un samedi « travaillé » par mois *« et non deux comme l'avait initialement décrété le pouvoir »*. Mais il n'a pas été fixé de date à l'application effective des quarante heures et le syndicat s'est engagé à appeler lui-même à ce que le samedi « travaillé » soit de huit heures et non de six comme l'étaient jusqu'à maintenant tous les samedis.

Sur le deuxième point, le gouvernement a donné le feu vert *définitif à la parution à 500 000* exemplaires d'un hebdomadaire national de Solidarité qui pourra aussi publier huit périodiques régionaux. La radio et la télévision devront donner une information « exhaustive » sur les décisions et communiqués de la direction nationale du syndicat. Les chaînes régionales feront de même pour les résolutions des directions régionales. Des débats contradictoires avec la participation de Solidarité seront organisés à la télévision sur les grands problèmes socio-économiques. Une *émission télévisée* sera enfin consacrée chaque semaine à la vie syndicale. C'est beaucoup, révolutionnaire dans un pays socialiste mais peu par rapport aux revendications de Solidarité, qui demandait jusqu'à maintenant à pouvoir disposer librement de temps d'antenne réguliers.

Avant que ne se terminent ces négociations, l'Association des journalistes avait dénoncé vendredi, dans une déclaration particulièrement vigoureuse, l'« apparition » au sein de l'appareil d'*« une tendance qui conduit la direction politique au conflit »* avec la société, dont la traduction serait la *« régression »* enregistrée dans les libertés accordées à la presse.

Quelle que soit maintenant son évolution, l'épreuve de force engagée au début du mois par le pouvoir a d'ores et déjà rendu plus fragile encore l'équilibre polonais.

BERNARD GUETTA.

● *Baisse du revenu national.* — Le revenu national de la Pologne a été en 1980 en baisse de 4 % *sur 1979 et de 6 % sur 1978*, selon des statistiques officielles préliminaires publiées le 30 janvier par la presse polonaise. La production industrielle a baissé de 3 % de 1979 à 1980, la production agricole de 9,6 % et la construction de 10 %.

Les salaires ont, quant à eux, augmenté de 13 % *dans le secteur* public, ce qui, compte tenu d'une hausse du coût de la vie de 10 %, représente une augmentation du pouvoir d'achat de 3 %. Enfin, en prix constants, les exportations polonaises ont baissé de 4,3 % en 1980 et les importations de 2,8 %.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● APRES L'ENLEVEMENT D'UN CITOYEN AMERICAIN EN COLOMBIE par le mouvement révolutionnaire M 19, l'ambassadeur des Etats-Unis à Bogota a fait savoir que, *« par principe, Washington ne répond pas aux demandes d'extrémistes »*. M. Viterman, assistant d'économie à l'Institut linguistique d'été (I.L.V.) de Colombie, a été enlevé le 19 janvier. Ses ravisseurs demandent la publication d'un manifeste dans le *New York Times* et le *Washington Post*. Le gouvernement colombien a, jusqu'à présent, refusé de céder. — *(A.F.P.)*

Italie

● LES DEUX JOURNALISTES DE L'HEBDOMADAIRE *ESPRESSO*, MM. Mario Scialoja et Gianpaolo Bultrini, arrêtés le 1er et le 3 janvier *pour avoir pris une interview* des Brigades rouges et les textes des « interrogatoires » du juge d'Urso, ont été mis, vendredi 30 janvier, en liberté provisoire. Ils restent inculpés de *« complicité et faux témoignage »* pour ne pas avoir averti la magistrature aussitôt après avoir été *contactés* par un émissaire du groupe terroriste. D'autre part, la Cour constitutionnelle a décidé que les journalistes ne peuvent bénéficier du secret professionnel et doivent commun*iquer à la magistrature*, si cela leur est demandé, les sources de leurs *informations*. La Cour a estimé que la liberté de la presse, garantie par la Constitution, ne doit pas s'exercer au détriment de la justice. — *(A.F.P., A.P.)*

Tchad

● M. GOUKOUNI OUEDDEI, président du gouvernement d'union nationale de transition *(GUNT)* du Tchad, est arrivé jeudi 29 janvier à Tripoli *pour une visite officielle* en Libye, où il a été accueilli par le « numéro deux » libyen, le commandant Abdessalam Jalloud. M. Goukouni Oueddei a participé au sommet islamique de Taef, auquel la Libye n'a pas assisté. — *(A.F.P.)*

Turquie

● CINQ CENTS PROFESSEURS INTERPELLÉS. — Cinq cents enseignants du secondaire ont été interpellés en deux jours à Istanbul pour avoir encouragé à lire ou commenter en *classe des livres de contes pour* enfants du poète iranien Samed Bahreingi, a-t-on appris, vendredi 30 janvier. Bien qu'ayant écrit tous ses ouvrages en Iran sous le régime du chah, M. Bahreingi y laisse clairement transparaître ses convictions de gauche. Selon les *avocats qui ont fourni* ces informations, la police a également perquisitionné dans neuf librairies ou maisons d'édition d'Istanbul. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● CONDAMNATION D'UN SOCIOLOGUE. — M. Alexis Lestnikov a été condamné, vendredi 30 janvier, à Moscou, à trois ans de camp pour *« diffusion de calomnies antisoviétiques »* et *« pornographie »*. Il a plaidé non coupable. On lui reprochait deux articles, l'un sur les problèmes sexuels, l'autre sur la Constitution soviétique. En fait, M. Lestnikov a publié de nombreux articles dans les *Izvestia* (l'un d'eux a paru quand il était déjà en prison), dans *Troud* et dans *la Gazette littéraire*. C'est un spécialiste de la sociologie du travail. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe

● L'ARMEE DU ZIMBABWE est *incapable de justifier* de l'emploi de plusieurs dizaines de millions de dollars en raison de *falsifications* des écritures dans les registres d'Etat concernant les soldes d'anciens maquisards, a révélé, vendredi 30 janvier, un rapport soumis au Parlement de *Salisbury. Ce rapport*, établi par une commission multipartite chargée d'enquêter sur l'utilisation des fonds publics, indique que le scandale porte sur les sommes destinées au paiement de quelque 34 000 an*ciens maquisards nationalistes* rassemblés dans divers camps depuis l'indépendance.

AMÉRIQUES

LE CONFLIT ENTRE LE PÉROU ET L'ÉQUATEUR

Les États-Unis réclament « l'arrêt immédiat » des hostilités

Le conflit armé entre le Pérou et l'Equateur se poursuivait le samedi 31 janvier, et les Equatoriens ont dénoncé le bombardement aérien, vendredi soir, du poste de Piquisha par des appareils péruviens. De leur côté, les dirigeants de Lima affirment que leurs troupes ont repris deux des trois postes militaires occupés cette semaine par les Equatoriens.

Cependant, plusieurs pays sont intervenus vendredi 30 janvier en faveur d'une solution diplomatique. Les Etats-Unis ont instamment demandé l'« arrêt immédiat » des opérations militaires. Les pays signataires du traité de Rio de 1942 se sont réunis à Brasilia, et l'O.E.A. (Organisation des Etats américains) a été saisie. Les Péruviens semblent plus réticents que les Equatoriens pour répondre à ces appels.

Ferveur nationaliste à Quito

De notre envoyé spécial

Quito. — Alors que la situation sur le terrain demeure confuse, le Pérou et l'Equateur se sont engagés dans une bataille diplomatique. A Quito, le gouvernement équatorien a accueilli, vendredi 30 janvier, avec une satisfaction non dissimulée, la *décision de l'O.E.A. de convoquer* pour lundi une réunion de consultation des ministres des affaires étrangères des pays membres. Le Pérou, qui avait vainement tenté de s'opposer à toute intervention de l'O.E.A., s'est trouvé isolé et n'a pu que s'incliner. Mais Lima reste sur ses positions. Le chef de la diplomatie *péruvienne*, M. Arias, se rendra à Washington pour *« répéter que la seule autorité compétente dans cette affaire étaient les quatre pays garants du protocole de Rio de 1942 »*, à savoir les Etats-Unis, le Brésil, le Chili et l'Argentine.

Alors que le Pérou se montrait réservé, le président de l'Equateur, M. Roldos, s'est empressé de répondre favorablement à la proposition de bons offices adressée aux deux adversaires par les présidents de Colombie et du Venezuela. Le gouvernement équatorien a invité le Pérou *« à s'asseoir à une table de négociations pour discuter franchement et trouver une solution au problème avec le concours de nations amies »*. D'ailleurs, des Etats-Unis au Brésil en passant par Panama, des appels à l'apaisement et à un cessez-le-feu ne cessent d'être adressés aux deux parties.

A Quito, le président Roldos, qui ne pouvait guère compter sur une majorité stable au Parlement et se trouvait confronté à un mécontentement larvé mis en évidence par la montée d'une nouvelle opposition populiste lors des dernières élections municipales, a réussi à refaire un semblant d'unité autour de lui. Tous les partis, les syndicats ouvriers et patronaux, les organisations paysannes et étudiantes ont protesté contre *« l'agression péruvienne »*. Un grand défilé patriotique a traversé vendredi les rues de la capitale et s'est achevé par une manifestation populaire place de la République. Dans les milieux politiques équatoriens, on affirme que *« l'injustice ne pouvait durer éternellement et que la crise devait éclater un jour ou l'autre »*. Si le calme règne dans l'ensemble du pays, les liaisons aériennes ont été suspendues et la frontière avec le Pérou reste fermée.

En raison de l'éloignement de la cordillère du Condor, où se sont produits les incidents, à quelque six cent-quarante kilomètres au sud de Quito, il est difficile de se faire une idée de ce qui se passe sur le terrain. A deux reprises, le président Roldos est allé inspecter les forces stationnées à la frontière. La télévision l'a montré en visite auprès de blessés. Vendredi soir, le haut commandement des forces armées a réaffirmé que la situation demeurait stable.

Les informations diffusées à Quito sont cependant en contradiction avec les nouvelles en provenance de Lima. On y annonçait vendredi que les combats se poursuivaient pour le troisième jour consécutif et qu'il y aurait de nombreuses victimes de part et d'autre.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

El Salvador

● *LE PILOTE COSTARICIEN JULIO ROMERO*, capturé, lundi, par l'armée salvadorienne, a affirmé, vendredi, qu'il avait décollé du Nicaragua *« avec la complicité des autorités de ce pays »*. Interviewé par la télévision salvadorienne, M. Romero, qui portait des traces visibles de coups, a expliqué qu'il avait pour mission de s'introduire clandestinement au Salvador pour ramener deux pilotes blessés. L'enregistrement diffusé par la télévision a été coupé à plusieurs reprises. M. Romero n'a pas expliqué comment il avait été capturé ni ce qu'étaient devenus les autres pilotes. — (A.F.P.)

États-Unis

PARADE POUR LES ANCIENS OTAGES

« Aujourd'hui, New-York est à vous »

De notre correspondant

Washington. — Le maire de New-York, M. Koch, voulait absolument organiser un *ticker-tape parade* en l'honneur des anciens otages. Vingt-deux « anciens » de Téhéran (sur cinquante-deux) ont répondu à son appel insistant. Ils ne l'oublieront pas de sitôt. Logés au Waldorf-Astoria avec leurs familles, traités pendant trois jours *comme des émirs découvrant* l'Amérique, avec repas au champagne et sorties *nocturnes* à Broadway, ces inconnus célèbres ont été, le vendredi 30 janvier, les héros d'une des parades les plus colossales de l'histoire new-yorkaise.

Le thermomètre était au-dessous de zéro à New-York, et le vent soufflait fort. Cela n'a pas empêché quelque deux millions de personnes d'assister à la fête. Les plus agiles avaient grimpé sur les cabines téléphoniques, les feux de signalisation ou les arbres malgrelets, ceints de ces rubans jaunes qui s'arrachent depuis dix jours, d'un océan à l'autre, dans les supermarchés. On scandait « U.S.A. ! U.S.A. ! »

Radieux, M. Koch ouvrait le défilé dans une Chrysler décapotable modèle 1952. Il avait à ses côtés M. Moorehead Kennedy, ancien conseiller économique de l'ambassade de Téhéran, et sa femme, dont le visage est très connu désormais des téléspectateurs. Dix-sept autres véhicules rétro, dont une Packard jaune 1931, se frayaient un passage parmi les kilomètres de bandes perforées d'ordinateurs ou de machines électriques, découpées en morceaux, suspendues entre ciel et terre... Arrivés à City Hall, siège du conseil municipal, les anciens otages ont reçu les clés de la ville. *« Aujourd'hui*, leur a dit M. Koch, *vous appartenez tous à New-York et New-York vous appartient — aujourd'hui et à jamais. »*

« Rassurez-vous, dit un ancien fonctionnaire de la Maison Blanche. *L'Amérique aime les héros, mais elle les oublie vite. Qui s'intéresse encore à John Glenn, devenu sénateur de l'Ohio ? Ces « héros-là », contrairement aux autres, cherchent à être oubliés, sans doute pour mieux oublier. »*

ROBERT SOLÉ.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur qu'il a été indiqué, dans *le Monde* du 20 janvier, que M. Carter avait *« fait l'éloge »* de M. Giscard d'Estaing dans un entretien publié par le *Time*, et que l'ancien président classait son collègue français *« parmi les dirigeants mondiaux les plus dignes d'admiration »*. En réalité, M. Carter s'est borné à dire, selon le *Time*, qui reproduit ses propos au style indirect, que *« Valéry Giscard d'Estaing est le plus puissant de tous les dirigeants occidentaux auxquels il a eu affaire, en raison de la vaste autorité accordée au président par la loi française »*.

ASIE

Vietnam

PLUSIEURS ORGANISATIONS D'EXILÉS DÉNIENT A M. TRUONG NHU TANG LE DROIT DE SE POSER EN RASSEMBLEUR DES OPPOSANTS AU RÉGIME

A la suite de la publication (*le Monde* du 14 janvier) d'un entretien qu'a accordé à notre collaborateur Patrice de Beer, M. Truong Nhu Tang, ancien ministre du gouvernement révolutionnaire provisoire (G.R.P.) du Vietnam du Sud, indiquant qu'il voulait unir tous les opposants au régime de Hanoï, l'organisation unie des Vietnamiens libres en Europe (1), qui assure parler au nom de seize associations et groupements vietnamiens et de vingt-trois personnalités vietnamiennes — nous a adressé la déclaration suivante :

« La résistance contre le régime communiste n'a pas attendu que M. Tang ait tourné casaque pour se rassembler. La preuve en est qu'elle atteint déjà à l'heure actuelle, le stade continental de son unification. La résistance nationale vietnamienne n'a jamais reconnu et ne reconnaîtra d'aucune façon M. Tang comme son leader ni comme un nationaliste [...].

« Il découle de la logique même qu'un homme de main des staliniens attardés de Hanoï, traîtres à la patrie, destructeurs des libertés, n'a ni la légitimité ni la qualité pour assurer le leadership de l'anticommunisme vietnamien. »

L'Association des catholiques vietnamiens en France, nous écrit d'autre part, que M. Truong Nhu Tang, qui avait acquis en 1968, au Front national de libération du Sud-Vietnam, *« une sorte de strapontin pour permettre à Ho chi Minh de réaliser la domination communiste sur toute la péninsule indochinoise »*, *« n'est toujours considéré par les Vietnamiens que comme un repenti plus ou moins utile, mais nullement comme un leader talentueux et « charismatique ».*

(1) 3, allée du Cèdre, 94400 Vitry.

LA MALAISIE ET LA THAILANDE ONT REJETÉ LA PROPOSITION INDOCHINOISE DE CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LA « PAIX ET LA SÉCURITÉ »

Deux pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est — la Malaisie et la Thaïlande — ont rejeté la proposition faite par les trois Etats indochinois (Vietnam, Cambodge, Laos) d'une conférence sur les questions *« d'intérêt commun »* en vue d'assurer la *« paix et la sécurité »* dans la région (*le Monde* des 29 et 30 janvier). Le porte-parole du ministère malaisien des affaires étrangères a déclaré, vendredi 30 janvier, que cette proposition *« passait sous silence »* l'occupation du Cambodge par les troupes vietnamiennes *« à l'origine de la tension dans la région »*. D'autre part, la Thaïlande a rejeté le même jour la proposition vietnamienne, endossée par les autres pays indochinois, notamment parce qu'elle comportait une condition considérée par Bangkok comme *« une accusation non fondée »* (que *« la Thaïlande cesse de permettre aux débris pol-potistes et autres forces khmères d'utiliser son territoire comme base d'activités contre le peuple cambodgien »*, afin de favoriser le retrait *« d'une partie des troupes vietnamiennes du Cambodge »*).

Chine nouvelle a déclaré vendredi que la proposition indochinoise s'inscrivait *« apparemment dans l'offensive diplomatique soviéto-vietnamienne »* dans le Sud-Est asiatique et faisait en réalité partie du *« plan de sécurité collective »* préconisé par Moscou pour cette région.

A Bangkok, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang a eu, jeudi, des entretiens avec son homologue thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, qui ont porté notamment sur la proposition indochinoise et sur d'éventuels changements à la tête du gouvernement du Kampuchéa démocratique (khmer rouge). — (A.F.P.)

ASIE

Chine

« Le Quotidien des syndicats » lance un avertissement aux éléments perturbateurs de l'ordre social

De notre correspondant

Pékin. — L'ombre d'une situation de type polonais — menaces extérieures mises à part — plane sur la Chine. Comme le laissaient prévoir plusieurs indications (*le Monde* du 27 janvier), des signes d'agitation sociale apparaissent dans divers secteurs. Le *Quotidien des syndicats* en a pris acte samedi 31 janvier dans un éditorial accusant « *un petit groupe de personnes* » de « *chercher à provoquer des désordres et des incidents à grande échelle, afin d'obtenir du parti et du gouvernement des avantages individuels supplémentaires et de satisfaire ainsi leurs appétits grandissants* ». Le journal accuse des perturbateurs de « *ne pas tenir compte de la situation dans son ensemble et des difficultés économiques* » et de « *créer le chaos de façon préméditée* ».

Cette agitation, poursuit l'organe des syndicats, se développe sous l'enseigne de « *la libération des esprits* » (slogan autrefois lancé par M. Deng Xiaoping), mais relève d'une « *idéologie bourgeoise qui n'a rien de commun avec le socialisme* ». « *Le niveau de vie des individus*, écrit l'éditorialiste, *ne peut s'améliorer que sur la base d'une production accrue. (...) Si les décisions du parti ne sont pas suivies, si le désordre s'installe, alors la stabilité et l'unité seront compromises, la production ne pourra s'accroître et les intérêts des masses, y compris ceux de ces ultra-individualistes, ne pourront être satisfaits.* »

Mécontentement de la jeunesse

Si cet avertissement est d'un ton particulièrement alarmiste, il n'est pas isolé. Quelques jours plus tôt, le quotidien de Shanghaï *En Hui Bao* avait révélé l'existence de « *mauvais chefs* » qui, sous l'enseigne de la démocratie, dirigent des organisations illégales, publient des périodiques illégaux et des textes ouvertement « *anti-parti et anti-socialistes* ». « *Certains d'entre eux*, ajoutait-il, *crient que nous avons besoin d'une seconde révolution culturelle.* »

Dans la grande ville industrielle de Wuhan, un journal a dénoncé le 24 janvier ceux qui « *tentent de rejeter la direction du parti* » et de créer des « *syndicats libres* » ou des « *unions étudiantes libres* ». « *Aucun autre parti ni aucune autre organisation*, ajoute le journal, *ne peut remplacer le parti communiste dans la direction des syndicats et des organisations de masse.* » Ces mises en garde révèlent une situation qui se développe plus rapidement que prévu. Les erreurs commises par le régime dans la gestion de l'économie ont contraint en décembre le pouvoir à prendre des mesures drastiques d'austérité d'autant plus difficilement supportées par la population qu'elles coïncident avec une forte augmentation des prix.

La contestation se développe aussi dans la jeunesse. Elle a été latente dans le monde étudiant depuis plus de deux ans, mais l'approche du nouvel an lunaire (le 5 février) — principale fête de l'année où les familles se réunissent à travers tout le pays — provoque un regain de mécontentement chez ceux qui se sentent, à l'intérieur même de la Chine, des « personnes déplacées » et n'obtiennent pas l'autorisation de rentrer chez eux. Des bruits courent notamment que de sérieux incidents auraient eu lieu au Xinjiang à la suite d'un mouvement de protestation déclenché par plusieurs milliers de jeunes gens originaires de Shanghaï et à qui on refuse toujours de rejoindre leurs familles en raison de la situation sociale déjà tendue qui règne dans cette ville.

Le virage politique que vient de prendre le régime (tout en s'en défendant énergiquement) provoque des réactions très vives dans une population à qui l'on avait fait miroiter un peu trop tôt les avantages d'une rapide modernisation. Cette déception conduit à une mise en cause directe du système politique et particulièrement de la direction du parti. C'est sur ce dernier point que le parallèle avec la Pologne est frappant et la manière dont Chine nouvelle rend compte du développement de la crise polonaise montre à l'évidence que cet exemple est observé avec une certaine anxiété à Pékin.

Pour le moment, l'agitation paraît limitée au monde citadin et ouvrier. C'est la saison morte dans les campagnes et l'on entend peu parler du monde paysan. Mais les échéances dans ce secteur aussi sont proches, et il va falloir dans les prochaines semaines organiser les cultures de l'année. Or beaucoup de questions concernant l'équilibre entre l'intérêt personnel des paysans et celui de la collectivité nationale sont encore en suspens. La presse a révélé que la liberté du choix des cultures avait entraîné l'an passé une réduction de plus de 5 millions d'hectares des cultures de céréales — moins profitables que d'autres pour les paysans. Cela représente près de 5 % de la totalité des surfaces cultivées. On revient aujourd'hui au vieux principe selon lequel priorité doit être donnée aux céréales, mais il sera peut-être difficile de renverser la tendance encouragée au cours de la période précédente.

ALAIN JACOB.





DIPLOMATIE

APRÈS LES ATTAQUES DE M. REAGAN CONTRE L'U.R.S.S.

Les attaques lancées le 29 janvier par M. Reagan contre les dirigeants soviétiques ont été dénoncées en termes relativement mesurés par l'agence Tass. A Bonn, M. Schmidt a fait état, de son côté, des « doutes sérieux » que susciterait chez lui une tentative américaine de s'assurer la supériorité militaire sur Moscou. Le chancelier a évoqué ces sujets au cours d'un entretien téléphonique qu'il a eu vendredi avec M. Giscard d'Estaing.

On précise à l'Élysée que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont échangé à cette occasion des précisions sur leurs récentes déclarations de politique étrangère, notamment sur la proposition française de conférence sur l'Afghanistan. Ils ont jeté les bases de l'ordre du jour de leurs conversations des 5 et 6 février, à l'occasion du sommet franco-allemand de Paris : celles-ci porteront sur la situation en Pologne et en Afghanistan, sur les relations Est-Ouest et euro-américaines à la lumière des prises de position du gouvernement Reagan, enfin sur l'Afrique et le dialogue Nord-Sud.

Les pays de la C.E.E. ont d'ores et déjà manifesté leur opposition à une initiative préparée par le gouvernement américain et qui aurait pour effet de réduire de moitié la contribution de 3,2 milliards de dollars promise par les États-Unis d'ici à 1983 pour le refinancement du capital de l'Agence internationale pour le développement, une filiale de la Banque mondiale. Dans une lettre au général Haig émanant de l'ambassadeur des Pays-Bas à Washington, les Dix font part de leur « vive inquiétude », ajoutant qu'une réduction de la contribution américaine « aurait des conséquences très graves pour les pays les plus pauvres » (80 % des prêts de l'A.I.D. sont accordés à des pays dont le revenu par habitant ne dépasse pas 360 dollars par an).

MOSCOU : le président américain « ne comprend pas le sens des changements dans le monde »

De notre correspondant

Moscou. — Est-ce déjà la fin des espoirs que les dirigeants soviétiques avaient pu placer dans le changement de gouvernement à Washington ? Sans doute n'ont-ils jamais vraiment entretenu d'illusions, mais ils ont au moins feint de croire que les déclarations du candidat Reagan ne préjugeaient pas de ses prises de position en tant que président. La première conférence de presse du chef de la Maison Blanche a suffi à mettre les choses au point.

Après quelques heures de réflexion, les Soviétiques ont répliqué sur le même ton. Un commentaire de Tass diffusé le vendredi 30 janvier explique que M. Reagan « *s'est permis de fausser délibérément* » les objectifs internationaux de l'U.R.S.S., qu'il « *dénature l'état réel des choses* » et qu'il n'est pas en mesure de « *comprendre le sens des changements se produisant dans le monde* ».

Sans relever l'expression la plus virulente employée par le nouveau président américain à l'égard des dirigeants de Moscou — « *des gens qui se réservent le droit de commettre n'importe quel crime, de mentir et de tricher* » pour arriver à leurs fins, — l'agence distingue quatre points :

— La détente serait une voie à sens unique ? La question, répond Tass, est de savoir à qui profite la paix, à l'Union soviétique ou aux États-Unis ? « *Or on sait que la paix est nécessaire dans une mesure égale à tous les hommes, à tous les pays de la planète, notamment aux peuples soviétique et américain.* »

— Derrière les changements sociaux qui se produisent dans le monde, M. Reagan a dénoncé la « fourberie » de l'U.R.S.S., mais selon Tass, il s'agit là d'un processus objectif qui n'est « *ni du ressort des États-Unis ni de celui de l'U.R.S.S.* ». Moscou n'avait pas relevé que, dans son intervention télévisée, M. Giscard d'Estaing avait, lui aussi, indiqué que, à l'abri de la détente, les Soviétiques avaient élargi leur zone d'influence dans le monde. Mais c'est un thème sur lequel les dirigeants du Kremlin et les commentateurs soviétiques mettent de plus en plus l'accent : la détente, la coopération Est-Ouest, l'équilibre stratégique entre les deux blocs n'impliquent pas le maintien du *statu quo* social dans *le monde* et n'obligent pas l'U.R.S.S. à renoncer au soutien des mouvements de libération. Dans un article de la revue du comité central *Kommunist*, M. Gromyko reprend une formule tombée quelque peu en désuétude dans la période d'euphorie de la détente : « *La coexistence pacifique*, dit-il, *est une forme spécifique de la lutte des classes.* » Or cet article va servir de base au document de politique étrangère qui sera adopté par le vingt-sixième congrès à partir du 23 février.

La politique du « linkage »

— *A propos de SALT 2, Tass réfute l'argument selon lequel le* traité, dans sa forme actuelle, ne conduit pas à limiter les armements stratégiques, mais à les accroître. Toujours dans son article de *Kommunist*, M. Gromyko affirme que « *l'U.R.S.S. ne peut pas participer et ne participera pas à des négociations dont le but serait de tirer un trait sur l'accord SALT 2 de détruire les principes de base sur lesquels il est fondé* ». Cependant, la direction soviétique n'a jamais explicitement fermé la porte à une révision partielle du texte.

— Tass accuse enfin M. Reagan de vouloir pratiquer la politique du « linkage » (établissement de liens avec la politique soviétique dans le monde) en demandant la renégociation de SALT 2. Pour le président américain, écrit l'agence, « *le plus important dans ces pourparlers ne doit pas être les conditions de la limitation de la course aux armements, mais les liens entre ces problèmes et d'autres questions qui n'ont rien à voir avec eux* ».

Un accord sur la limitation des armements entre les deux grandes puissances ne saurait, pour Moscou, être payé par une quelconque « retenue » dans d'autres parties *du monde. On notera que le commentaire de Tass ne se conclut pas sur la phrase traditionnelle manifestant la bonne volonté des Soviétiques à l'égard de Washington*, pour peu que celle-ci soit payée de retour. Le Kremlin reproche à M. Reagan de n'avoir rien compris aux nouvelles réalités du monde : *reste à savoir si, pour sa part, il* tiendra compte de cette nouvelle réalité que représente l'arrivée au pouvoir à Washington de l'équipe républicaine.

DANIEL VERNET.

BONN : les États-Unis ne doivent pas rechercher la supériorité militaire

De notre correspondant

Bonn. — M. Schmidt a salué, vendredi 30 janvier devant le Buntestag, le nouveau gouvernement américain avec lequel les chances d'une coopération en vue de « *répondre aux défis des années 80* » lui paraissent meilleures que depuis bien des années. En même temps toutefois, il a fixé les limites de cette coopération en s'élevant par avance contre une politique qui, au-delà du maintien de l'équilibre des forces, viserait à établir une supériorité militaire des États-Unis sur toute autre puissance dans le monde.

L'issue du débat budgétaire au Bundestag fournit traditionnellement au chancelier l'occasion d'un vaste tour d'horizon. Comme on pouvait s'y attendre, il a tout d'abord rendu hommage à l'équipe Reagan. Il s'est déclaré d'accord sur bien des points avec le général Haig, qualifié de « *vieil ami* » de la R.F.A. et des autres alliés européens. Aux yeux de M. Schmidt, il est important que le secrétaire d'État se soit prononcé contre une expansion géographique du domaine de responsabilité de l'alliance atlantique. Le chanceller s'est réjoui tout autant du fait que le général a mis l'accent sur la nécessité pour les États-Unis de mieux consulter leurs partenaires. « *Washington*, a proclamé M. Schmidt, *s'ouvre ainsi à l'influence des Européens* ».

Le chancelier s'est félicité de ce que le « processus SALT » doive se poursuivre et qu'une prochaine reprise des négociations soit possible. Tout aussi satisfaisant serait le fait que les Américains acceptent la seconde partie des résolutions de l'OTAN de 1979 prévoyant des pourparlers avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armements eurostratégiques. A ce propos, le chef de la diplomatie américaine reconnaîtrait que les conversations engagées avec les Soviétiques en octobre 1980 sur les fusées à moyenne portée n'auraient pas fait l'objet de consultations adéquates au sein de l'alliance.

« L'offensive pacifiste » au sein du S.P.D.

Si donc il n'y a aucune raison d'accueillir la nouvelle administration américaine avec la méfiance dont le chancelier croit découvrir des traces dans la presse européenne, M. Schmidt n'en estime pas moins qu' « *il y aura certainement beaucoup de choses à discuter* ». « *Nous mettrons l'accent*, a dit le chancelier, *sur le maintien de l'équilibre.* » Certes, si les Américains entendent s'assurer une puissance qui ne soit inférieure à aucune autre, M. Schmidt n'élève aucune objection. Mais si les États-Unis visaient à établir leur supériorité sur tout autre pays, le chancelier éprouverait « *des doutes sérieux* » Un peu plus tôt dans son exposé, il avait déjà considéré que la « *question critique* » serait de définir l'ampleur du réarmement envisagé à Washington. Sur ce point donc, les limites à l'harmonie et à la coopération entre la R.F.A. et les États-Unis paraissent assez clairement établies.

Répondant à l' « *offensive pacifiste* » au sein de son propre parti, M. Schmidt a soutenu que, face à l'Union soviétique qui poursuit l'installation de ses fusées SS-20, l'attitude des « rebelles » du S.P.D. — qu'il n'a pas nommés — reviendrait à « *mettre en cause l'alliance atlantique* ». Cette réponse un peu trop mesurée n'a pas satisfait M. Kohl, le dirigeant chrétien-démocrate, pour qui le chancelier n'ose plus s'élever contre les extrémistes de son propre parti. Au sein même du S.P.D., les modérés ne cachent d'ailleurs pas leur mécontentement. Alors que leur groupe parlementaire vient de condamner les vingt-quatre députés qui avaient proposé une réduction du budget de la défense de 1 milliard de marks, l'un des signataires de cet appel, M. Eckart Kuhlwein, a été « récompensé » vingt-quatre heures plus tard par M. Schmidt en devenant secrétaire d'État au ministère de l'éducation.

Les attaques de l'opposition ont aussi contraint le chancelier à désavouer M. Günter Gaus, jusqu'à ces derniers jours le représentant permanent de la R.F.A. à Berlin-Est. M. Gaus vient en effet de soutenir que, face à la division de l'Allemagne, il serait temps de renoncer au concept de « *nation* ». M. Schmidt a réaffirmé la fidélité du gouvernement à la thèse d' « *une seule nation allemande* », mais l'opposition a très vivement critiqué le fait que M. Gaus soit maintenant ministre de l'éducation de l'ancienne capitale du Reich.

A propos d'une éventuelle livraison d'armes à l'Arabie Saoudite, chancelier n'a pas fourni de réponse immédiate. Il a même adopté un ton rassurant en laissant entendre que le débat sur ce point doit être mené sans hâte. Toutes ses considérations n'en paraissent pas moins indiquer qu'à ses yeux il importe de réviser l'attitude restrictive adoptée jusqu'à présent par la R.F.A. vis-à-vis des exportations de matériel militaire. Si, dans son esprit, la zone d'action des forces ouest-allemandes ne doit en aucun cas s'étendre au-delà du cadre fixé par l'alliance atlantique, les « *intérêts de sécurité* » du pays ne seraient pas géographiquement limités.

JEAN WETZ.

La visite en France du général Figueiredo

Le montant global des accords de coopération prévus entre Paris et Brasilia approcherait 4 milliards de francs

Le général Figueiredo, qui termine son voyage en France par une visite, dimanche 1er février, des installations nucléaires proches d'Orange, s'est montré très satisfait, vendredi 30 janvier, des résultats concrets et de l'esprit de son séjour. M. Netto, ministre du plan, qui devait se rendre, samedi 31 janvier, en R.F.A., n'était pas moins optimiste. Il est vrai que la signature de dix accords d'un montant global d'environ 4 milliards de francs (certains étant couverts par le protocole financier de 1,8 milliard de francs signé jeudi) illustre l'ampleur de la relance de la coopération franco-brésilienne, quelque peu en sommeil au cours des dix dernières années.

Le communiqué publié vendredi précise que les accords portent essentiellement sur le domaine énergétique, les transports, l'électronique. En ce qui concerne les perspectives, le communiqué signale la recherche pétrolière, le charbon et sa gazéification, les carburants de substitution. La presse brésilienne fait état d'une véritable « euphorie » dans les rangs de la délégation brésilienne, attendue lundi à Lisbonne.

Des industriels français et des représentants de sociétés brésiliennes ont signé, le vendredi 30 janvier, au ministère de l'industrie, à Paris, une série de contrats et de lettres d'intention, principalement dans le secteur énergétique.

La Compagnie française d'entreprise métallurgique (C.F.E.M.) et l'Union industrielle d'entreprise (U.I.E.) ont obtenu la commande de deux plates-formes semi-submersibles pour la compagnie pétrolière Petrobas. Le contrat est de 500 millions de francs. L'achat de deux plates-formes supplémentaires, a fait l'objet d'une lettre d'intention. La société France-Dunkerque, du groupe Empain-Schneider, a reçu commande de deux bateaux transporteurs de produits chimiques pour Petrobas. Le montant du contrat s'élève à 400 millions de francs. Six mois de travail sont ainsi assurés au chantier de Dunkerque.

Les commandes fermes représentent donc 900 millions de francs. Mais, plusieurs lettres d'intention ont aussi été signées :

● par la compagnie d'électricité de Porto-Alegre, avec Alsthom-Atlantique, pour un groupe thermique de 535 mégawatts (150 millions de dollars) ;

● avec la société Gaz intégral (du groupe Creusot-Loire) pour la construction d'une unité de gazéification du charbon (la part française s'élevant à 12 millions de dollars) ;

● avec les Charbonnages de France, pour les études préliminaires au développement de la mine de charbon d'Uri.

Enfin, des lettres d'intention devraient être signées prochainement — une fois réglées les questions de financement — par la C.G.E. et Alsthom-Atlantique pour la fourniture et l'installation des équipements des centrales hydro-électriques de Nilo-Pecanha et de Santa-Branca (un projet de 160 millions de dollars dont 40 millions pour la part française), et la C.G.E. et Alsthom-Atlantique devraient entreprendre des négociations de gré à gré pour une centrale hydroélectrique, à Corumba.

Si toutes ces lettres d'intention étaient suivies d'effet, le monan global de ces contrats approcherait 4 milliards de francs. La France et le Brésil ont aussi signé un protocole intergouvernementale sur la coopération technologique et industrielle dans le secteur du charbon et une lettre d'intention sur l'échange d'informations sur les carburants de substitution. Enfin, les négociations seraient bien avancées dans le secteur nucléaire.

● LE CRUZEIRO a été dévalué de 1.601 %, a annoncé, vendredi 30 janvier, à Rio, la Banque centrale du Brésil. C'est la troisième dévaluation du cruzeiro en 1981, qui aura déjà été dévalué de 6,168 % cette année. — *(A.F.P.)*

Après la visite de M. Barre au Maroc

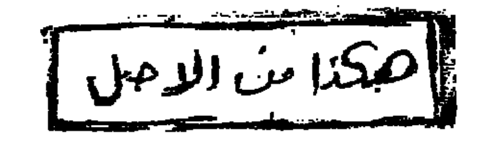
UNE DÉLÉGATION DE DÉPUTÉS RENONCE A UNE VISITE AU SAHARA OCCIDENTAL

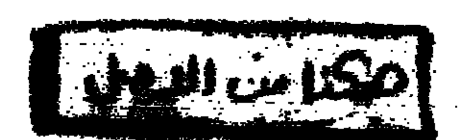
Trois députés U.D.F. — MM. René Barnérias (Puy-de-Dôme), Antoine Lepeltier (Calvados) et Jean Morellon (Puy-de-Dôme), vice-président du groupe France-Maroc de l'Assemblée nationale — qui devaient se rendre en visite au Sahara occidental, du 2 au 5 février, à l'invitation du Polisario, en compagnie de M. Daniel Goulet, député R.P.R. de l'Orne, président du groupe France-pays arabes, ont renoncé, le jeudi 29 janvier, à ce projet.

Au terme de son voyage officiel au Maroc, le premier ministre leur avait fait savoir qu'un tel déplacement serait inopportun au moment où il vient de réaffirmer la neutralité de la France et où le roi Hassan II souhaite que Paris approuve les appels à la conciliation qu'il lance à Alger.

Conçu en décembre 1979, ce projet était jugé d'autant plus inopportun, à l'Hôtel Matignon, que les autorités marocaines avaient vivement réagi après la récente visite dans la région du conflit, à l'invitation du Polisario, du groupe d'études sur les problèmes du Sahara occidental présidé par M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne (*le Monde* du 28 janvier).

M. Goulet nous a indiqué, que pour sa part, il estime ce voyage « *reporté* » et non annulé.





Le Gabon

au seuil de la troisième décennie d'indépendance (II)

Nous terminons aujourd'hui la publication du supplément Gabon (voir « le Monde » du 31 janvier).



Superficie : 267 000 kilomètres carrés, soit la moitié de celle de la France.
Population : environ 1 million (estim.), dont 25 000 Français et plusieurs dizaines de milliers de travailleurs africains (Camerounais, Centrafricains, Tchadiens, Equato-Guinéens, Sénégalais, Béninois, Togolais, etc.).
Capitale : Libreville (200 000 habitants).
Villes principales : Port-Gentil (75 000), Franceville (35 000).
Principales productions (1979) : pétrole (9 millions 900 000 tonnes), manganèse (2 100 000 tonnes), uranium (1 511 tonnes), bois (1 100 000 mètres cubes).
Produit intérieur brut (1979) : 532 milliards 290 000 000 de francs CFA.
Balance commerciale (1979) : 377 milliards de francs CFA d'exportations et 131 milliards de francs CFA d'importations.

Une économie encore largement dominée par le pétrole

par PHILIPPE DECRAENE

POUR les dirigeants de la République gabonaise, les préoccupations économiques ne sont pas dues à l'absence des ressources, mais à la manière dont les revenus tirés de l'exploitation de ces dernières sont utilisés. En effet, contrairement à la majorité des Etats voisins, le Gabon est largement pourvu en richesses pétrolières et minières, et, situé au voisinage de pays pauvres tels que la Centrafrique ou le Tchad, il fait figure d'oasis de prospérité en Afrique centrale.

Actuellement au troisième rang des Etats africains pour le produit intérieur brut par habitant (3 300 dollars), seulement devancé dans ce domaine par la République Sud-Africaine et la Libye, le Gabon est un véritable « émirat équatorial » dont l'économie est caractérisée par une écrasante prédominance du secteur pétrolier. Cependant, si la manne tirée du pétrole a permis au pays de s'équiper d'une façon spectaculaire, tout en améliorant le niveau de vie des Gabonais et en assurant l'enrichissement de nombreuses sociétés étrangères, elle a suscité des déséquilibres graves qui ont suffisamment alarmé les autorités locales pour qu'elles s'attachent, avec succès, à venir à bout d'une situation financière malsaine.

L'obsession du redressement hante l'esprit du chef de l'Etat gabonais qui, dans chacun de ses discours officiels, met continuellement l'accent sur la nécessité de l'effort individuel et collectif. Ce thème est repris au sein des diverses instances du parti unique, le Parti démocratique gabonais, et les militants sont invités, de façon répétitive, à se mobiliser en ce sens.

Un plan de stabilisation a été mis en place en 1977. La mise en application de ce plan a eu pour conséquence immédiate un sérieux ralentissement de l'activité économique, particulièrement dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, et une baisse des importations. Cependant, ni le secteur pétrolier ni le secteur minier n'ont été sérieusement affectés par cette nouvelle situation.

D'autre part, en 1979, la poursuite de la hausse des prix du pétrole a accéléré le redressement financier que le gouvernement de Libreville était parvenu à amorcer. Dès 1980, une relance de l'économie était constatée du fait d'une nouvelle augmentation des investissements publics, notamment dans le cadre du plan triennal intérimaire de développement (1980 - 1982).

Quelques erreurs coûteuses

L'abondance des ressources financières de l'Etat gabonais est à l'origine de quelques erreurs coûteuses, qui sont en majorité le fait de « faiseurs de pluie » et de « vendeurs de vent » de tout acabit, attirés par la perspective de profits aisés et rapides.

Parmi ces erreurs, on peut citer certains investissements immobiliers hâtifs, qui ont abouti à la construction d'ensembles de médiocre qualité : cité du personnel hôtelier, construite par une firme américaine ; cité de quatre-vingt-dix logements édifiées sur financement belge. D'autres erreurs, relevant d'une mauvaise vision de certains impératifs : construction, dès 1978, par une société italienne, de la gare ferroviaire du Transgabonais, à Franceville, alors que, si le programme de construction de la voie ferrée est mené dans les délais prévus, le rail n'atteindra cette ville qu'en 1986..., date à laquelle la gare devra, selon toute vraisemblance, être entièrement remise en état ; construction confiée, en 1976, à une firme grecque du tronçon routier Libreville - Kango, aujourd'hui pratiquement inutilisable ; achat, en Autriche, d'une usine de fabrication d'ammoniaque restée en caisses à Port-Gentil, etc.

Conçue par des architectes français, la cité de l'information, dominée par une tour de vingt-huit étages avec restaurant gastronomique au sommet, est un autre type de gadget aussi dispendieux qu'inutile. Les Gabonais ont renoncé à cette réalisation, qui devait compter de nombreux studios de radio et de télévision, dont le matériel a été fourni par deux firmes françaises. Celui-ci est, depuis 1977, stocké soit en France soit à Libreville et risque d'être hors d'usage avant d'avoir été utilisé. Inadapté aux besoins du Gabon, prévoyant un matériel sophistiqué qui n'est pas approprié aux services réclamés par les radios africaines, ce projet était l'œuvre de commis-voyageurs décidés à s'assurer des super-bénéfices à bon compte.

Parmi les autres aberrations du même type, on peut également citer le centre de thalassothérapie de la Sablière — projet aujourd'hui abandonné, mais qui a fait, lui aussi, couler beaucoup d'encre à Libreville.

Tandis que l'exploitation de la forêt, commencée de façon systématique après la première guerre mondiale, a constitué la seule véritable richesse nationale jusqu'aux années 70, l'économie gabonaise est aujourd'hui très étroitement dépendante de l'activité pétrolière.

La hausse des revenus pétroliers

En 1979, le pétrole a contribué à raison de 42,5 % à la formation du produit intérieur brut. Estimées à 273 milliards de francs C.F.A., les exportations de pétrole et de produits dérivés ont représenté 74,8 % du total des exportations, fournissant ainsi 56,4 % des ressources ordinaires de l'Etat.

Longtemps concentrées à terre, les recherches pétrolières se développent désormais beaucoup en mer *(off shore)*. Il est en effet plus aisé et moins coûteux de prospecter dans l'océan Atlantique qu'à l'intérieur de la forêt équatoriale, dont la densité est telle que toute pénétration s'y heurte à d'innombrables obstacles. De toute façon, les dépenses effectuées annuellement par les sociétés pétrolières sont de l'ordre de 20 milliards de francs C.F.A. et, pour la seule année 1980, elles devaient atteindre 35 milliards de francs C.F.A.

La faible dimension des gisements explique la multiplicité des forages pour une production relativement limitée. Gamba, considéré comme le plus important gisement du pays, ne dispose que de 36 millions et demi de tonnes de réserves connues. De 1973 à 1979, cent vingt et un puits ont été forés sur les quatre cent deux réalisés depuis le début de l'exploration, en 1934.

Huile relativement lourde, ayant une faible teneur en soufre, le pétrole gabonais est actuellement exclusivement produit par deux sociétés, Elf-Gabon et Shell-Gabon. Il comporte trois qualités différentes : le Mandji extrait à Port-Gentil, le Gamba de la région de Setté-Cama et le Lucina en provenance de la frontière du Congo.

(Lire la suite page 8.)

L'État a énergiquement redressé la barre dans le domaine financier

nous déclare M. Jean-Pierre Leboumba-Lepandou *ministre de l'économie et des finances*

● *On parle beaucoup, monsieur le ministre, du redressement financier du Gabon, est-ce à dire que le pays a connu un véritable effondrement ?...*

— Certes non, mais, jusqu'en 1977, la trésorerie de l'Etat a été soumise à des pressions considérables. A la fin de l'année 1977, le Gabon avait une dette publique de 540 milliards de francs CFA, ce qui représentait 80 % du produit intérieur brut de l'époque. Le déficit budgétaire atteignait 29,5 milliards de francs CFA alors qu'un an plus tôt le budget était largement équilibré. Le déficit de la balance des paiements accusait 27 milliards de francs CFA. C'est cette situation explosive qui a conduit le gouvernement à redresser énergiquement la barre pour rembourser les banques et les entreprises à l'égard desquelles des dettes importantes avaient été contractées, et pour réduire sérieusement les dépenses de l'Etat.

● *Quelles étaient les causes réelles de cet endettement brutal ?*

— Les investissements dont l'Etat avait décidé la réalisation dans le cadre de la préparation du « sommet » de l'Organisation de l'unité africaine, la construction du chemin de fer transgabonais, voilà certains des éléments qui sont à l'origine d'une masse importante d'investissements insuffisamment contrôlés parce que non programmés.

● *Par quelles voies est-on parvenu à assainir la situation financière ?*

— Dès le début de 1978, un plan de stabilisation a été mis en place avec l'assistance du Fonds monétaire international et avec le concours d'Etats amis, dont la France. Actuellement, la situation est la suivante : l'Etat a passé des accords de consolidation de sa dette commerciale avec tous ses créanciers ; depuis 1978, l'encours de la dette publique a été très substantiellement réduit, puisque cette dernière a été ramenée à 381 milliards de francs C.F.A. en 1980, et sera ramenée à 290 milliards en 1981 ; les dépenses de l'Etat ont été maîtrisées et les dépenses extrabudgétaires de 1977 ont disparu ; le taux d'inflation a été ramené de 18 à 11 % et s'il est prévu qu'il remonte à 13 % en 1981 cela est dû aux contrecoups locaux de la flambée générale des prix en Europe ; l'équilibre de la balance des paiements est rétabli et le Gabon dispose aujourd'hui d'un excédent de 13 milliards de francs C.F.A., les avoirs extérieurs, qui étaient tombés à un niveau très bas, sont désormais reconstitués.

● *Le chemin à parcourir pour parvenir à un assainissement financier durable vous semble devoir être plus difficile et plus long que le chemin déjà parcouru ?*

— Ce qui me semble important à l'heure actuelle, c'est de pouvoir durablement consolider l'équilibre que nous sommes parvenus à rétablir rapidement. Le danger de retomber dans la situation que nous avons connue en 1977 paraît écarté. Mais à la lumière des données actuelles et compte tenu de l'évolution probable de la production pétrolière qui constitue la plus importante source de recettes de l'Etat gabonais, nous pensons que les jours à venir seront meilleurs que ceux que nous avons récemment vécus.

Les richesses minières et forestières

● *Ne lie-t-on pas trop étroitement pétrole, économie et finances ?*

— Effectivement, il ne faut pas confondre ces trois éléments. C'est un fait que l'Etat tire l'essentiel de ses ressources du pétrole et que cette situation est susceptible de se prolonger encore durant quelques années. Mais le pétrole ne constitue pas la seule base de l'économie gabonaise. Jusqu'au réajustement des prix du pétrole, le Gabon était propspère grâce à ses mines et à sa forêt. Nous sommes conscients que le pétrole n'est pas une ressource pérenne, mais au contraire vouée à disparaître. C'est pour cette raison que nous avons décidé de transformer les profits tirés du pétrole en investissements productifs destinés à préparer sa relève. L'exploitation minière et forestière, la mise en valeur agricole, constituent donc pour nous autant de priorités.

(Lire la suite page 8.)

Une économie encore largement dominée par le pétrole

(Suite de la page 7.)

De 1971 à 1976, la production a pratiquement doublé, passant de 5,8 millions de tonnes à 11,3 millions de tonnes. Stabilisée en 1976 et 1977, elle a diminué de 5,9 % en 1978, puis de 7,6 % en 1979, pour atteindre 9,8 millions de tonnes. Déclin des puits en activité, absence de découvertes nouvelles réellement importantes, expliquent cette situation.

En 1979, les trois principaux clients du Gabon dans ce domaine ont été les Etats-Unis, la France et le Chili. Le 16 janvier 1981, le Gabon a augmenté le prix de son brut, avec effet rétroactif au 1er janvier, selon les barèmes suivants : Mandji, *39,548 dollars* ; *Gamba, 40,77 dollars* ; Lucina, 41,90 dollars.

Les revenus que l'Etat tire du pétrole proviennent de cinq sources différentes : redevance sur la production, impôt sur les bénéfices des sociétés, taxe calculée d'après la superficie couverte par les permis d'exploration, dividendes versés par les compagnies et, à partir de cette année, bénéfices dégagés par la société Petrogab, qui commercialise 25 % de la production nationale.

Le quart des réserves mondiales de manganèse

La liste des minerais recensés dans le sous-sol gabonais est fort longue et les quantités inventoriées sont souvent importantes. Pourtant, outre le pétrole, ne sont pour l'instant exploités que le manganèse et l'uranium. Considéré à juste titre comme un petit eldorado, le Gabon dispose de ressources minières considérables encore largement inexploitées. En 1979, le secteur minier (non pétrolier) a contribué pour 7,1 % du produit intérieur brut — avec 44 milliards de francs C.F.A. de recettes.

A Moanda existe l'un des plus importants gisements de manganèse du monde, dont les réserves sont estimées à 200 millions de tonnes, soit le quart des réserves mondiales connues de minerai à haute teneur. Exploité depuis 1962, ce gisement a exporté en 1979 2 273 600 tonnes, ce qui place le Gabon au troisième rang mondial des producteurs de manganèse, après l'Union soviétique et la République Sud-africaine. Actuellement transporté par le plus long téléphérique du monde (76 kilomètres), qui relie la mine à la voie ferrée congolaise dite du Congo-Océan, lorsque le Transgabonais atteindra Franceville, le manganèse sera évacué par le port d'Owendo.

Afin de valoriser le minerai de manganèse au Gabon même, un cinquième de la production, qui se présente sous forme de granulés trop fins pour la fabrication de l'acier, est stocké sur le carreau de la mine en vue d'une production future de ferro-manganèse. D'autre part, le Gabon est le premier exportateur mondial de bioxyde de manganèse, produit utilisé pour la fabrication des piles électriques.

A partir de Mounana, où des premiers indices ont été découverts dès 1956, la Compagnie des mines de Franceville (Comuf) exploite, ainsi qu'à Mikouloungou, Boyindzi, Oklo et Okelobondo, un peu plus d'un millier de tonnes d'uranium-métal, expédié à Pointe-Noire, au Congo, d'où il est exporté en France, qui assure ici environ 21 % de ses approvisionnements. En 1979, 1 060 tonnes d'uranium-métal ont été exportées, plaçant le Gabon au sixième rang des producteurs mondiaux d'uranium.

Dans le nord-est du pays sont situées d'immenses réserves de minerai de fer, dont la mise en exploitation est, elle aussi, liée à la réalisation de la totalité du réseau ferré du Transgabonais, actuellement terminé jusqu'à Ndjole.

Dans le sud du pays, on a découvert des gisements de barytine, minerai dont la demande devrait croître avec l'extension de la recherche pétrolière dans l'ensemble du golfe de Guinée, du talc, du plomb, du zinc et du cuivre.

D'autre part, la hausse continue des cours de l'or incite certains experts à envisager une relance systématique de la production aurifère, aujourd'hui très artisanale et limitée à la région d'Eteke. En effet, l'or était une des ressources du *Gabon avant la deuxième guerre* mondiale, à une époque où il était également exploité dans l'actuel Congo et l'actuelle *Centrafrique.*

Relance de l'exploitation forestière

A cette époque également, le territoire du Gabon était, au sein de la fédération de l'A.E.F., connu comme « le pays de l'okoumé », la patrie de l'« or vert ». Jusqu'en 1969, le bois représentait d'ailleurs en valeur 75 % des exportations gabonaises, alors qu'en 1979 il n'en représentait déjà plus que 8,7 %. C'est avant la première guerre mondiale que le gouverneur de Chavannes céda à un dénommé Schutz, représentant de la société allemande Woermann, la première bille d'okoumé expédiée en Europe — à Hambourg. Cette expédition allait être à l'origine d'un demi-siècle de prospérité gabonaise.

Le pays est couvert sur 76 % de sa superficie par la forêt équatoriale, ce qui place le Gabon au deuxième rang des pays africains, après le Zaïre, pour l'importance du capital forestier. On connait plus de trois cents espèces différentes de bois, dont une centaine considérées comme exploitables. L'ensemble du pays est couvert par trois zones, délimitées en fonction de leur éloignement de la mer. La première zone, la plus proche de l'océan Atlantique, exploitée depuis plus de cinquante ans, recèle encore des ressources non négligeables.

Actuellement, moins de 20 % de la production nationale fait l'objet d'une véritable transformation. Cependant, au cours des six dernières années, scieries et usines de placage ou de déroulage se sont multipliées, tandis que naissait le projet Sogacee, qui vise à transformer les bois feuillus tout-venant en pâte au sulfate blanchi. Travaillant à partir d'une concession forestière de 200 000 hectares accordée pour quatre-vingt-dix-neuf ans, une usine employant deux mille personnes produirait quotidiennement 700 tonnes de pâte à papier. Cependant, les investissements prévus dépassant 80 milliards de francs CFA, tout incite à croire que ce projet est momentanément appelé à demeurer dans des dossiers.

« L'agriculture, priorité des priorités »

Résolu à préparer la période que l'on appelle au Gabon « l'après-pétrole », le président Omar Bongo insiste pour que le secteur agricole soit désormais activement développé. Tributaire de l'étranger pour sa nourriture, la population gabonaise devrait, à partir de cultures vivrières dont la généralisation est encouragée, subvenir de plus en plus largement à ses besoins. D'autre part, la société Agrogabon, société d'économie mixte, a commencé à s'intéresser à divers projets agro-industriels et à la création de tranches d'élevage. *Il s'agit notamment*, grâce aux ressources financières que procure le pétrole, de préparer l'avenir — relativement proche — qui risque d'être marqué par la régression continue de la production pétrolière.

Chaque année, le Gabon importe 15 000 tonnes de viande. Ce chiffre, considérable pour une population de moins d'un million d'habitants, résulte de la présence de plus de 25 000 expatriés dans le pays et du niveau de vie relativement élevé des Gabonais eux-mêmes. Depuis que le Zimbabwe a cessé d'exporter de la viande au Gabon, c'est surtout au Botswana, en Argentine et en France que s'approvisionnent les boucheries gabonaises. Aussi l'installation de 42 000 têtes de bétail est-elle prévue sur 170 000 hectares ; 10 milliards de francs C.F.A. seront consacrés à cette opération qui concerne notamment la région de Tchibanga. C'est dans un ranch zaïrois, tenu par un éleveur belge, qu'ont été achetées les premières bêtes qu'un pont aérien organisé par l'armée gabonaise, à partir d'Hercules C 130, doit transporter du Bas-Zaïre dans les savanes du Gabon.

Un autre projet en cours de réalisation concerne la création de vastes plantations industrielles de palmiers à huile dont la production, pour 90 %, sera destinée à l'exportation. Tout a débuté en 1977, à proximité de Lambaréné. L'installation d'une palmeraie de 15 000 hectares d'un seul tenant est prévue entre Lambaréné et Bifoun. Elle permettra l'exportation annuelle de 50 000 tonnes d'huile de palme. Grâce à un investissement de 14 milliards de francs C.F.A., une première tranche de 6 000 hectares a déjà été réalisée conformément au planning.

A ces projets s'ajoutent ceux qui concernent le cocotier, la canne à sucre, le riz, le maraîchage, l'hévéa auquel s'intéresse la société les Terres rouges qui opéra longtemps dans l'ancienne Indochine.

Après le développement de l'agriculture et de complexes agro-alimentaires, le gouvernement préconise le développement de l'industrie pour assurer l'après-pétrole.

Pas de miracle à attendre

Deux voies distinctes sont ainsi préconisées :

1) L'industrie lourde à partir de matières premières locales, dont la production sera exportée en *quasi-totalité* : dérivés du pétrole, pâte à papier, placages et *contre-plaqués, ferro-alliage* à partir du manganèse, aciérie. Cette politique de développement industriel se heurte à plusieurs handicaps : montant des investissements, qui sont plus coûteux au Gabon que dans les autres pays africains du fait des difficultés naturelles, locales ; importance de ces investissements, dont certains avoisinent 100 milliards de francs C.F.A. et plus ; difficultés d'obtenir des prêts à des taux d'intérêts préférentiels, le Gabon ne *bénéficiant* pas des primes consenties aux Etats en voie de développement ; difficultés à intéresser les promoteurs étrangers, qui regrettent l'absence de marché intérieur et qui condamnent les industries lourdes à exporter en totalité, donc à être tributaire d'un marché international aujourd'hui dépressif ; main-d'œuvre non qualifiée, rare et chère, encadrement expatrié important et coûteux ; énergie électrique encore insuffisante, malgré les efforts louables de la S.E.E.G., dont la puissance installée sur l'ensemble du territoire gabonais dépasse actuelement 250 000 kVA. Lorsque le barrage du Grand-Poubara, dans le Haut-Ogooué, sera construit, certains projets, tel l'usine de ferro-alliage de Moanfa, verront alors le jour.

2) Les petites et moyennes industries — dont on a beaucoup parlé à l'occasion des récentes journées économiques franco-gabonaises, organisées en liaison avec le patronat français, — qui concernent plus particulièrement les industries de la pêche, de valorisation du bois, de substitution aux importations.

La création de nouvelles unités industrielles à dimension humaine rencontre de nombreuses difficultés et il serait illusoire d'attendre des miracles de l'action entreprise. A l'étroitesse du marché local, aux difficultés d'exporter dans les pays voisins qui bien que membres de l'UDEAC favorisent leurs propres industries, au manque — temporaire — d'infrastructures routières et ferroviaires, s'ajoutent des facteurs humains que l'on ne peut ignorer : il n'existe pratiquement pas de chefs d'entreprise gabonais et les quelques industriels nationaux se comptent sur les doigts d'une main ; il existe bien un patronat gabonais, mais il regroupe surtout d'anciens ministres et des hauts fonctionnaires (présidents des conseils d'administration ou directeurs de sociétés d'Etat), la main-d'œuvre manque encore de qualification malgré les efforts entrepris par le gouvernement en matière d'enseignement technique et de formation professionnelle, les charges sociales sont élevées bien qu'elles soient inférieures à celles des pays développés...

En revanche, il faut porter au crédit du Gabon les facilités accordées par le gouvernement aux entreprises nouvelles dans le cadre du code des investissements et de l'aide aux PME, la fiabilité de l'administration, notamment des départements économiques des ministères des finances et de la planification, l'efficacité des services notamment *les banques, les assurances*, l'informatique, etc. La facilité des liaisons aériennes internationales et des télécommunications (Paris, Genève, New-York, etc. à l'automatique) et enfin, ce qui est loin d'être négligeable, d'exceptionnelles conditions de vie pour les expatriés français dans un pays agréable, où l'on parle français, avec de bons établissements scolaires et une remarquable stabilité politique.

PHILIPPE DECRAENE.

Un entretien avec M. Jean-Pierre Leboumba-Lepandou

(Suite de la page 7.)

● *Pour l'instant, la part du pétrole dans l'économie gabonaise est-elle destinée à croître ou à décroître ?*

— La part du pétrole, qui n'est que de 38 % dans le produit intérieur brut, mais qui est prédominante dans les recettes de l'Etat, devrait aller en diminuant, dans la mesure où nous entendons stimuler le développement de l'exploitation d'autres ressources.

● *La cherté de la vie au Gabon ne vous inquiète-t-elle pas ? Ne vous semble-t-elle pas de nature à donner une mauvaise image de votre pays ?*

— On classe souvent le Gabon parmi les pays les plus chers d'Afrique. Cela est tout à fait injuste parce que inexact. Je connais telle ou telle capitale voisine où le sucre, l'essence, le poisson, sont plus coûteux qu'ici. Pour que les comparaisons soient valables, elles doivent être objectives. Le gouvernement s'emploie en tout cas à juguler l'inflation et cette lutte constitue un de ses objectifs essentiels. Peut-être le niveau des salaires explique-t-il partiellement la situation, car ici certains traitements sont une fois et demie plus élevés que ceux des pays avec lesquels nous voulons rendre nos productions concurrentielles. Le fait que nous importons beaucoup et que nous devions donc subir les contrecoups du renchérissement général des transports aériens ne doit pas être négligé.

● *Quelle est la part des responsabilités des Gabonais et celle des étrangers dans les erreurs du passé ?*

— Tout changement de situation économique entraîne une absence de contrôle des décisions. En 1975-1976, nous avons connu ce fameux boom pétrolier avec la manne d'un supplément imprévu de recettes. Mais nous avions omis de nous entourer de toutes les garanties nécessaires à l'égard de sociétés ou d'organismes qui voulaient à tout prix « faire du C.F.A. », fût-ce en ne respectant pas la législation gabonaise. Notre administration elle-même ne s'était pas dotée de tous les moyens de contrôle nécessaires, et cela a sans doute permis les abus dont nous parlions. Le plan intérimaire prévoit, heureusement, des garde-fous pour éviter le retour d'une telle situation.

● *Mais les risques de retour aux errements du passé vous semblent-ils réels ou non ?*

— Non, il suffit pour s'en convaincre de se référer aux déclarations faites à maintes reprises par le chef de l'Etat. Il ne tolérera plus le retour de ceux qui sont responsables de l' « affaire d'affairisme » que nous avons connue il y a encore quatre ans. Je veux vous assurer que le ministre de l'économie et des finances a, pour sa part, reçu des instructions précises pour barrer inexorablement la route à cette catégorie particulière de « fauteurs de troubles », si vous me permettez cette expression...

« Pas d'investissements massifs dans des secteurs générateurs d'inflation »

● *Certains salaires ne restent-ils pas trop élevés ? Certaines dépenses ne demeurent-elles pas excessives ?*

— Non, je ne pense pas que ce soit le cas, ni pour les salaires du secteur privé ni pour ceux du secteur public. Actuellement, l'Etat s'efforce d'atténuer les inégalités qui persistent entre certains agents de la fonction publique. Une grille nouvelle a été établie et une harmonisation générale des traitements est en cours. Mais les salaires ne constituent pas, à proprement parler, un facteur de distorsion économique...

● *L'histoire économique du Gabon a connu deux grandes phases, celle des coupeurs de bois, puis celle des pétroliers. Quelle sera la suivante ?*

— Aux exploitants forestiers et aux pétroliers, il convient d'ajouter les exploitants miniers. Au cours des prochaines années, le Gabon traversera une phase de sa vie économique au cours de laquelle les coupeurs de bois seront également des agents de la transformation des produits forestiers, les mineurs des agents de la transformation des minerais. Les uns et les autres travailleront en coopération avec les agro-industriels, qui assureront la transformation des productions agricoles.

● *En cas d'augmentation brutale des prix du pétrole ou d'accroissement important de la production grâce à la découverte de nouveaux gisements, quelle serait votre politique financière ?*

— Nous avons de sérieux espoirs de développement de la production pétrolière. Celle-ci devrait croître dès l'année prochaine. De nouvelles hausses des prix du brut sont prévisibles. L'accroissement de recettes que cela entraînera nous conduira à investir de nouveau et nous ne nous orienterons que vers des secteurs productifs. Comme les possibilités d'absorption de l'économie nationale demeurent limitées et que nous n'avons préparé qu'un nombre restreint de projets concernant des investissements productifs, nous commencerons par nous désendetter, puis nous constituerons des réserves jusqu'à identification d'autres projets productifs. Il n'est en tout cas pas question de procéder à des investissements massifs vers des secteurs tels que le bâtiment, par exemple, générateurs d'inflation...

● *Comment est financé le plan intérimaire ?*

— Conçu et préparé avec le concours du Fonds monétaire international, soumis à l'Assemblée nationale qui l'a adopté, le plan intérimaire est surtout financé sur nos propres ressources. Nous avons néanmoins recours à quelques financements extérieurs, mais consentis à des conditions favorables. D'autre part, le Fonds européen de développement, la Caisse centrale de coopération économique, la Banque mondiale et divers autres organismes de ce type nous ont accordé d'importants crédits fournisseurs...

● *Vous aviez parlé de garde-fous destinés à éviter de nouveaux « dérapages »...*

— Dans le cadre de l'accord conclu avec le Fonds monétaire international, nous avons décidé d'encadrer étroitement le crédit, de généraliser les appels d'offres et le contrôle préalable des marchés. Il n'est plus possible désormais de passer des marchés de gré à gré, sauf lorsque ceux-ci portent sur des sommes peu importantes. Les importations sont contingentées. Des quotas ont été établis pour l'entrée de la main-d'œuvre étrangère...

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

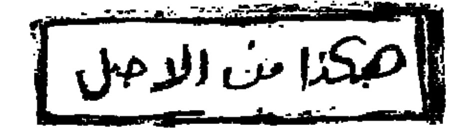
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



« De nouvelles découvertes devraient permettre de contrebalancer l'épuisement des gisements pétroliers »

Nous déclare

M. Edouard-Alexis MBOUY-BOUTZIT

ministre des mines, de l'énergie et des ressources hydrauliques

● *Quelle place, monsieur le ministre, le Gabon occupe-t-il au sein de l'OPEP ?*

— D'abord membre associé de l'OPEP, le Gabon en est devenu membre à part entière en 1975, avec tous les droits et devoirs qu'implique cette appartenance. Treizième Etat admis au sein de cet organisme, il y bénéficie du même poids que les douze autres partenaires, participe aux mêmes instances qu'eux, admet d'y être assujetti aux mêmes contraintes et d'y jouer un rôle identique à celui des autres. En juin prochain, le Gabon désignera son candidat au poste de secrétaire général, qui devrait en principe revenir à un Gabonais.

● *Néanmoins, le Gabon n'occupe-t-il pas une place particulière du fait de la situation qu'il réserve à l'industrie pétrolière ?*

— Certes, le Gabon n'a pas nationalisé son industrie pétrolière. Mais le Venezuela lui-même, qui fut l'un des fondateurs de l'organisation, n'a pris le contrôle total de l'industrie pétrolière qu'en 1978. Chaque pays membre est d'ailleurs libre d'adapter le contrôle en fonction des objectifs qu'il poursuit. Nous estimons, pour notre part, quelle que soit notre volonté de nous assurer un contrôle juridique total sur l'ensemble de nos ressources, qu'une étroite coopération avec les sociétés étrangères reste indispensable dans la mesure où nous ne maîtrisons pas encore complètement la technologie pétrolière.

● *Comment les dirigeants gabonais ont-ils adapté ce contrôle ?*

— Nous sommes partis de la situation dont nous avons hérité à l'époque de l'indépendance, lorsque les sociétés pouvaient intervenir de façon très classique, après attribution d'une portion du territoire pour y effectuer des recherches pendant une période de vingt à vingt-cinq ans. Cette situation liée à notre option en faveur du libéralisme économique laisse évidemment une large place à l'initiative privée, bien que l'évolution soit allée dans le sens d'une maîtrise accrue de l'Etat dans le contrôle des ressources naturelles.

Beaucoup d'Etats ont choisi la nationalisation pure et simple. En ce qui nous concerne, nous préférons le contrat d'exploration et de partage de production. Selon ce système, l'Etat reste propriétaire de tous les permis, mais s'associe à un partenaire technique qui devient prestataire de services et est rémunéré à ce titre. Ce partenaire est exempt de tout souci puisqu'il sait par avance qu'en cas de découverte commerciale il sera payé, soit en argent, soit en nature, soit de façon mixte selon un processus arrêté par contrat. Le gouvernement gabonais a adopté cette position depuis 1978 et la moitié des permis *on shore et off shore* ont été accordés dans ces conditions.

Les concessions de type traditionnel sont en voie d'extension, parce qu'elles font l'objet de révisions successives et, parce que les puits productifs s'épuisent progressivement. Enfin, l'Etat se réserve le droit d'accroître sa participation aux sociétés pétrolières, qui est généralement de l'ordre de 25 %.

La première et la seule société d'Etat du pays

● *Ce pourcentage est inférieur à celui qu'ont retenu la plupart des Etats de l'OPEP ?*

— Certains Etats ont imposé des participations de l'ordre de 50 %. D'autres se sont assurés un contrôle total. Mais, en général, un peu partout à travers le monde, le phénomène présente un caractère évolutif.

En 1979, le Gabon a créé la société Pétrogab qui fera l'exploration, l'exploitation, la transformation éventuelle, la commercialisation et gérera les intérêts de l'Etat dans les sociétés pétrolières existantes. Pétrogab est la première et la seule société d'Etat du pays ; elle contrôle actuellement 25 % de la production gabonaise.

● *La fiscalité que vous avez mise au point à l'intention des sociétés pétrolières n'est-elle pas spécifique ?*

— A notre connaissance, il n'existe pas de régime fiscal standardisé dans ce domaine. Là où le contrôle est total, il s'agit d'une simple affaire d'Etat, mais partout où existent des sociétés de type classique, celles-ci bénéficient d'un régime fiscal de longue durée, progressivement révisé et adapté. A l'origine, les impôts sur les bénéfices étaient de l'ordre de 22 %. Après de nombreuses modifications, ils sont passés à 73 %. Nous serions sans doute déjà passés à 85 %, nous aussi, comme d'autres Etats membres de l'OPEP si le président Omar Bongo n'avait pas décidé l'institution, depuis 1974, d'une provision pour investissements diversifiés (PID)...

● *En quoi consiste donc ce système ?*

— Selon les modalités de ce système, les sociétés pétrolières et l'Etat acceptent, d'un commun accord, d'investir dans un projet commun rentable une fraction du chiffre d'affaires des sociétés pétrolières. Cette fraction peut, selon le barème de la fiscalité, atteindre de 1 à 10 % du chiffre d'affaires avant impôt. C'est grâce à la PID qu'ont pu être menées à bien des réalisations aussi diverses que la cimenterie de Ntoum ou le Centre international de recherches médicales de Franceville, la Société sucrière du Haut-Ogooué ou le centre de production agricole de Port-Gentil. Ce mécanisme a permis la programmation de près de 30 milliards de francs C.F.A. d'investissements, dont la moitié au seul titre du projet de la société gabonaise de cellulose (Sogacel).

● *Le Gabon connaît-il des problèmes de de commercialis[ation] ?*

— Absolument auc[un].

Notre clientèle est [...] plus américaine et acqu[iert] de 65 % de nos expor[tations]. L'Europe achète environ 25 [%] [de] notre pétrole brut, le reste [est] vendu en Afrique même ou consommé sur place.

La France acquiert 17 % de la production

● *Et la France ?*

— Elf-Gabon contrôle actuellement 86 % de la production gabonaise, mais revend l'équivalent de 65 % de cette production, notamment pour acquérir des dollars.

La France acquiert environ 17 % du pétrole gabonais et est donc notre deuxième client, après les Etats-Unis.

● *Envisagez-vous avec un certain pessimisme l'avenir pétrolier du Gabon ?*

— L'épuisement des ressources pétrolières est une loi inexorable à laquelle nous sommes soumis, le Gabon comme les autres. Néanmoins, nul n'est en mesure de dire quand il n'y aura plus de pétrole au Gabon. A l'heure actuelle, nous estimons que plus de 50 % des zones susceptibles de contenir des ressources pétrolières restent inexplorées. Il existe des possibilités pétrolières sur une zone de 200 kilomètres à l'intérieur des terres, à partir de la côte, et tout le long du littoral gabonais. Actuellement vingt-cinq sociétés de recherches sont au travail et investissent annuellement 150 millions de dollars.

De nouvelles découvertes devraient permettre de contrebalancer l'épuisement des gisements. Le Gabon a encore quelques projets d'exploitation pétrolière en perspective, à condition, bien sûr, que les recherches se poursuivent avec des moyens de plus en plus sophistiqués, nonobstant la structure géologique du Gabon considérée comme l'une des plus complexes du globe.

LES EXPORTATIONS EN 1980

Les exportations de pétrole brut ont été de l'ordre de 9 millions de tonnes en 1980, ainsi réparties :

— 7 600 000 tonnes représentant la production du complexe de l'île Mandji et de l'ensemble des gisements marins qui y sont raccordés. Ce tonnage, qui concerne la compagnie Elf-Gabon, est chargé par le terminal terrestre de Cap Lopez.

— 1 000 000 de tonnes en provenance des gisements de Gamba et chargées par le terminal terrestre du même nom.

— 400 000 tonnes, chargées par le terminal maritime de Lucina, au sud de la ville de Mayumba, concernant les gisements les plus méridionaux dont certains sont situés à proximité de la frontière congolaise.

En 1980, 85 % de la production était en mer (off shore) et environ 15 % à terre (on shore).

Une

(Suite de la page

De 1971 à 197e a pratiquement de 5,8 million 11,3 millions de en 1976 et 19 de 5,9 % en 19 1979, pour de tonnes. activité, nouvelle explic

Aux sources de

Lettre de Port-Gentil

COMME autrefois au Sénégal entre Saint-Louis et Dakar, comme aujourd'hui encore au Cameroun entre Yaoundé et Douala, il existe un climat de concurrence entre Libreville et Port-Gentil. La capitale administrative et politique du Gabon n'est pas parvenue à ravir à sa rivale son titre de capitale économique. Tandis que le gouvernement et les différents services administratifs restent concentrés sur les bords de l'estuaire du fleuve qui a donné son nom au pays, les principales sociétés commerciales ont établi leur siège à l'embouchure de l'Ogooué, dans l'île Mandji, sur laquelle a été construite la ville de Port-Gentil.

La cité a toujours découragé l'administration, qui, à travers les décennies, conserva une préférence marquée pour Libreville. « *Les hommes et les dieux, et surtout les hommes de l'espèce administrative, se sont défiés de Port-Gentil, mais l'Ogooué lui a fait confiance et cela lui suffit* », note à son sujet un administrateur colonial qui connaît particulièrement l'ancienne Fédération d'Afrique - Equatoriale française pour lui avoir consacré un ouvrage (1). A plusieurs reprises elle a changé de nom et connu des fortunes diverses, commercialisant des marchandises dont la spécificité changea à plusieurs reprises au cours de l'histoire.

Des barracons de la traite des Noirs...

Simple village, Mandji fut découvert au quinzième siècle par le navigateur Lopo Gonçalvès, mercenaire au service d'un riche négociant de Lisbonne. Chargé par celui-ci de découvrir chaque année 100 lieues de côtes nouvelles, Lopo Gonçalvès, qui implanta de nombreux comptoirs littoraux dans cette zone, devait donner son premier nom européen au premier établissement fondé par des Blancs à cet emplacement. Au cap Lopez étaient installés les barracons des traitants portugais, hollandais, anglais ou français, venus négocier chez les Orungous les prisonniers de guerre raflés dans l'intérieur. Vendus comme esclaves, ces derniers étaient déportés aux Amériques, où prospérait la canne à sucre, originaire des Indes, pour la culture de laquelle était nécessaire une abondante main-d'œuvre.

Nonagénaire, un ancien employé des douanes qui vivait récemment encore à Port-Gentil affirmait : « *Les Poutous* (Portugais) *fréquentaient encore le cap Lopez avec des bateaux à voile venus de Sao-Tomé ; ils allaient aussi à l'embouchure de l'Ogooué et à Sagatanga, où l'on vendait encore des esclaves ; on en a vendu en cachette jusqu'en 1900.* » Les Orungous allaient jusqu'à Lambaréné, les Galoas jusqu'à Ndjolé. Le cap Lopez n'était à cette époque qu'un campement de pêche et de chasse qu'on appelait Akoundroun'Kené (nids d'oiseaux - gendarmes) (2).

Dès 1862, un roitelet local du nom de Rogombe avait autorisé le commandant Diderot à faire flotter le pavillon français sur le cap Lopez. Mais ce n'est qu'au cours de la dernière décennie du dix-neuvième siècle que la ville servit de base de départ aux expéditions que l'officier de marine Pierre Savorgnan de Brazza, qui a donné son nom à l'une des principales avenues, lança à l'intérieur du continent noir. Emile Gentil, qui occupa diverses fonctions d'autorité en A.-E.F. par la suite, fut l'un des compagnons de Savorgnan de Brazza et devint ainsi en avril 1915 le parrain de ce port qui ne fut créé que beaucoup plus tard.

Quatre ans après le passage de l'escadre russe de la Baltique qui, partie au-devant des navires japonais qui devaient la défaire à Port-Arthur, fit escale au large le 28 novembre 1904, Port-Gentil ne comptait qu'une vingtaine de résidents européens permanents. En 1920, la ville n'avait que deux mille cinq cents habitants, lorsque fut créée la subdivision qui l'englobait. Auparavant, la localité était administrativement liée à la circonscription des Orungous.

A la veille de la deuxième guerre mondiale, il n'y avait ici ni rues ni boulevards et les sentiers sablonneux devenaient impraticables à la saison des pluies. Le quartier Rimbintchozo — ce qui en dialecte orungou signifie « *déchausse-toi* » — portait alors fort bien son nom. La tradition affirme que c'est un menuisier, Pedelo Martin, revenu de Brazzaville, dont il comparait l'esthétique à celle de Port-Gentil, qui obtint du chef de subdivision Robert Gamon le tracé de routes et la création de véritables quartiers.

... à l'« or vert » des forestiers des « années folles »...

C'est ainsi qu'en 1932 naquirent les quartiers de la Mosquée, du nom du lieu du culte musulman qui y fut établi, du Grand-Village parce qu'il fut le centre de regroupement des ethnies venues de tout le pays, attirées sur place par l'essor économique, et de la Balise. Ce dernier doit son nom au fait que les services maritimes aient implanté là une balise pour guider les navires qui appareillaient nuitamment du cap Lopez. Ce n'est qu'en 1936 que Port-Gentil fut érigé en commune mixte, puis en novembre 1955, cinq ans avant l'indépendance du Gabon, commune de plein exercice.

Simple chapelet de villages entourant un poste administratif une mission catholique fondée en 1884 par le Père Neu, qui en avait obtenu l'autorisation du chef Nyangenione, Port-Gentil prit un premier essor à la veille de la guerre 1914-1918. Reliée par eau à Ndjolé, puisque cette partie du cours de l'Ogooué est navigable, elle servait de point de concentration aux radeaux de bois d'okoumé qui constituèrent longtemps l'unique ressource du pays. Protégée de la houle et de l'ensablement par la longue avancée du cap Lopez, la rade foraine abritait alors des milliers de billes que des cargos emportaient régulièrement vers l'Europe, à destination de Hambourg (3) où fut manufacturée la première bille d'okoumé, et du Havre.

Vers les « *années folles* », la forêt gabonaise connut un rush comparable à ceux qui, au dix-neuvième siècle, jetèrent les chercheurs d'or sur les pistes des montagnes Rocheuses américaines et sur les sentiers du veldt sud-africain du Witwatersrand. Ici, l'okoumé remplaçait l'or et l'on parlait d'ailleurs à son sujet d'« or vert ». Parcs à bois, entrepôts, scieries occupaient une place croissante.

Aujourd'hui reste la C.F.G., qui a conservé son sigle, adroitement transformé, tout en substituant à son ancien épithète de Compagnie franco-gabonaise celui de Compagnie forestière du Gabon. Ses bâtiments extérieurement archaïques abritent, en fait, la plus vaste usine de contreplaqués du continent africain et, dit-on à la C.F.G., une des plus grandes du globe. « *Au Nigéria*, nous dit un Breton qui assure la direction de l'entreprise, *il faut trois usines pour produire chaque année l'équivalent de la moitié de notre propre production.* »

Mais, actuellement, alors que le pétrole procure à l'Etat gabonais 70 % de ses recettes et assure au pays le deuxième revenu par tête du continent — après la Libye, Port-Gentil est la capitale de l'« or noir ». La majorité des gisements de pétrole actuellement productifs sont regroupés autour de la ville qui sert de base de ravitaillement à la cinquantaine de plates-formes dispersées en mer de la frontière de la Guinée-Equatoriale à celle du Congo. Certaines d'entre elles sont situées à plusieurs dizaines de kilomètres dans l'océan et celles d'entre elles qui sont habitées sont reliées au littoral par hélicoptères.

A Port-Gentil sont installés les sièges des deux principales — Elf-Gabon et Shell-Gabon, — sociétés productrices de pétrole, les deux raffineries du pays et le terminal par lequel sont exportés le pétrole de l'île Mandji et celui des gisements marins qui lui sont raccordés. En 1980, sept millions six cent mille tonnes de pétrole — brut et raffiné sur place — ont emprunté le terminal terrestre qui évacue le pétrole d'Elf-Gabon.

... et à la manne du pétrole

Au siège la compagnie Elf-Gabon, dont les bâtiments de verre contribuent à donner à la ville une nouvelle allure futuriste, le principal responsable dresse avec optimisme un rapide bilan de trente années d'exploration et de recherches, « *dont vingt années sans production* ». Le chiffre d'affaires de la compagnie a, en 1980, atteint 280 milliards de francs C.F.A. et 85 % des exportations gabonaises de pétrole proviennent des champs d'Elf-Gabon. Mille trois cent cinquante personnes, dont moins de trois cents expatriés vivent ici ou en brousse, à proximité immédiate des puits.

Deuxième producteur du pays, Shell-Gabon n'extrait que 15 % du pétrole gabonais. Son P.-D.G. n'en est pas moins confiant dans l'avenir, car, dit-il, « *le sous-sol gabonais est loin d'avoir livré tous ses secrets* ». Il est vrai qu'il ajoute : « *Le pétrole qui reste à trouver exigera des efforts importants et sera coûteux, il faut donc nous placer dans les conditions qu'imposera son exploitation...* » D'ores et déjà l'« or noir » gabonais nécessite des investissements très onéreux, parce que les conditions de prospection sismique sont particulièrement difficiles. Un expert nous affirme à ce sujet : « *Paradoxalement, la*

(1) Henri Zieglé, A.E.F., éditions Berger-Levrault, Paris, 1958.

(2) La région de l'Ogooué-Maritime, revue *Electrons*, n° 5, Libreville, août 1971.

(3) En 1913, sur 133 000 tonnes de bois exportés par le Gabon, 100 000 tonnes étaient destinées à l'Allemagne.

l'or noir

recherche en mer est ici moins chère que la recherche à terre. Mensuellement, nous pouvons faire 2 000 kilomètres de sismique marine, alors que nous ne pouvons réaliser que 90 à 100 kilomètres de sismique terrestre... »

Ensemble, les deux raffineries de la COGER et de la SOGARA traitent annuellement 2 millions de tonnes de pétrole. Le directeur de la SOGARA nous explique que les 350 tonnes de kérosène quotidiennement produites dans son usine sont totalement consommées par les long-courriers de Libreville et de Port-Gentil. En effet, l'accroissement du trafic aérien est considérable dans l'ensemble du pays, parfaitement relié au monde extérieur, ne fût-ce que par les trois passages hebdomadaires du DC-10 d'UTA et les trois passages du Boeing-747 d'Air Gabon.

A basse teneur en soufre, dit « *B.T.S.* » par les experts, le pétrole du Gabon est très recherché dans les pays développés. Les transformations dont n'a cessé de bénéficier Port-Gentil depuis une dizaine d'années prouvent que, se substituant aux forestiers, les pétroliers jouent désormais un rôle décisif dans l'évolution en cours. On retrouve cette *compétitivité* entre les deux secteurs d'activité *synthétisée dans le tracé des paroisses* : Saint-Pierre-des-Bois, dont l'église a été édifiée en 1961 et que fréquentent les forestiers ; Sainte-Barbe, construite en 1965, réputée avoir la préférence des pétroliers. Mais il s'agit en réalité d'une concurrence très théorique. Ce qui apparaît radicalement différent, c'est la mentalité des membres de ces deux communautés socio-économiques : plus conservatrice chez les forestiers ; plus résolument tournée vers l'avenir chez les pétroliers, qui sont de nouveaux venus.

Enfin, un port en eau profonde

Avant l'indépendance, Port-Gentil fut néanmoins le théâtre de vives controverses syndicales entre représentants des intérêts ouvriers et défenseurs du capital privé. De même, la mairie fut longtemps le fief d'éléments considérés comme étant plus attachés au maintien de l'ancienne dépendance coloniale. Et ce n'est qu'en 1963, après création d'une délégation spéciale, que fut élu maire le premier Gabonais à exercer une telle responsabilité auprès de quatre-vingt mille administrés, dont quatre mille expatriés.

Le gouverneur de la ville insiste de son côté sur le caractère cosmopolite de « sa » cité. Le nom du quartier Sara, où étaient installés les originaires du Tchad venus à l'époque de la fédération d'A.-E.F. pour servir comme manœuvres à la C.F.G., témoigne de l'ancienneté de ce caractère. Il se félicite de voir commémorer ici, l'an prochain, les fêtes de l'indépendance. En effet, cela vaut à la ville un nouveau lycée technique et de nombreux autres bâtiments administratifs : hôtel des postes, central téléphonique, résidences diverses. Mais comme le feraient ses collègues formés à l'école française, il s'inquiète de l'insuffisance des moyens financiers mis à la disposition de la municipalité.

Déjà, Port-Gentil possède un hôtel de grand luxe de cent chambres, le Mandji. Un port en eau *profonde* y a été inauguré en novembre 1979. Non loin du mouillage des anciens voiliers négriers et de la base où venaient chaque année s'installer durant quelques mois les baleiniers norvégiens qui fréquentèrent cette portion de l'Atlantique jusqu'en 1955, s'amarrent grumiers et pétroliers français ou allemands, navires-usines coréens équipés pour la pêche hauturière et porte-conteneurs de toutes nationalités. Aux sources de l' « or noir » gabonais, Port-Gentil, chef-lieu de l'Ogooué-Maritime, mérite enfin son qualificatif de port. Alors que jusqu'à une date récente la capitainerie ne gérait guère que deux pontons flottants transportés d'Arromanches sous l'équateur, au lendemain du deuxième conflit mondial...

Ph. D.

Budget et assainissement financier

LES recettes ordinaires de l'Etat en 1980 se sont élevées à 293,4 milliards de francs C.F.A., représentant un dépassement de 21,9 milliards de francs C.F.A. par rapport aux prévisions budgétaires en raison essentiellement des recettes pétrolières supplémentaires enregistrées à la suite de la hausse des prix. Les dépenses de fonctionnement ont *dépassé* de 7,9 milliards de francs C.F.A. la prévision budgétaire de 109,6 milliards de francs C.F.A. à la suite de l'introduction au mois d'avril d'*une nouvelle grille des salaires* dans le secteur public.

Le service de la dette publique s'est élevé en 1980 à 127 milliards de francs C.F.A., dégageant ainsi une épargne budgétaire de 56,8 milliards de francs C.F.A., soit 8 milliards de F. C.F.A. de plus que prévu. Les dépenses d'investissements pour le chemin de fer transgabonais ont été égales à l'allocation budgétaire de 31,8 milliards de francs C.F.A., alors que les dépenses d'investissements pour d'autres projets de développement, qui se sont élevées à 55,6 milliards de francs C.F.A., y compris les montants reportés de l'exercice précédent, ont été inférieures de 4,6 milliards de francs C.F.A. aux *prévisions* budgétaires. *Le* recours par l'Etat à des ressources d'emprunt pour financer le budget d'investissement a donc *diminué sensiblement* : les tirages sur nouveaux crédits ont seulement atteint 13,9 milliards de francs C.F.A. contre 29,9 milliards de francs C.F.A. prévus initialement.

L'exécution du budget en 1980 a dégagé un excédent de 6,1 milliards de francs C.F.A.

Des prévisions encourageantes

Les recettes ordinaires de l'Etat en 1981 devraient atteindre 389,5 milliards de francs C.F.A., soit une progression de 32,8 % par rapport à 1980. Les recettes provenant du secteur pétrolier devraient s'élever à 258 milliards de francs C.F.A., soit une progression de 38,5 % par rapport à 1980 ; cette prévision est fondée sur une production de pétrole de 8,5 millions de tonnes à un prix de *40 U.S. dollars* le baril et à un taux de change de 1 U.S. *dollar = 210 francs* C.F.A. Il est prévu que les autres recettes de l'Etat augmenteront de 22,8 %, pour s'établir à 131,7 milliards de francs C.F.A.

La prévision budgétaire pour les dépenses de fonctionnement de l'Etat en 1981 est de 134,8 milliards de francs C.F.A., soit une augmentation de 23 % par rapport à 1980. Le service de la dette devrait atteindre 134,7 milliards de francs C.F.A., comprenant 14,5 *milliards de francs* C.F.A. pour le Trésor en vue de reconstituer son fonds de roulement, dégageant ainsi une épargne budgétaire de 120 milliards de francs C.F.A.

Cette épargne budgétaire devrait suffire pour financer, sans recours à de nouveaux crédits, la plus grande partie du budget d'investissement, dont le montant de 135 milliards de francs C.F.A. est en forte augmentation.

Au-delà des dépenses d'investissement accrues dans le sec*teur agricole et pour* le chemin de fer transgabonais, il est prévu une augmentation substantielle des dépenses d'investissement pour des projets d'infrastructure, qui devraient croître de 22,3 milliards de francs C.F.A. en 1980 à 39 milliards de francs C.F.A. en 1981, plus particulièrement pour le projet de barrage à Poubara et pour la construction et l'entretien de ponts et de routes *dans* le pays. Il est prévu une augmentation de 25,9 % des *dépenses* d'équipement qui devrait s'établir à 19,1 *milliards de francs C.F.A.*, et une augmentation de 60,2 % des dépenses d'investissement dans le secteur de la formation et de l'éducation nationale, qui devrait atteindre 9,8 milliards de francs C.F.A. ; de plus, une allocation de 4,8 milliards de francs C.F.A. a été prévue pour le développement de l'habitat social.

Ce supplément a été réalisé par **Philippe DECRAENE.**



(Photo Europimages)

(PUBLICITÉ)



Le chemin de fer au Gabon, on en parlait depuis cent ans au moins et rien n'a jamais abouti, enseveli dans la moiteur sylvestre ou dans les dédales de la politique coloniale. En fondant Franceville sur les hauts plateaux batékés en 1880, l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza a entrevu la possibilité d'une ligne ferroviaire joignant Libreville à Brazzaville, via Franceville, le Congo abritant à l'époque le siège administratif de l'Afrique équatoriale française.

Peu après, en 1896, le Français Bourdarie a étudié un tracé reliant Libreville à Booué en passant par Ndjolé et La Lopé. Il a été fortement contrarié par l'ingénieur militaire, français également, Fourneau qui préférait pour d'autres raisons l'itinéraire Libreville (Gabon), Ouesso (Congo), Bangui (Centrafrique).

En 1905, la mission du capitaine Cambrier, qui rapporte avancer de 900 mètres par jour dans cette végétation luxuriante, a conclu à des difficultés insurmontables, compte tenu des conditions technologiques de l'époque. Il a fallu attendre le dévouement remarquable du capitaine de génie Perriquet pour voir un tracé Libreville-Ouesso, long de 750 km, se dessiner, après un an et demi d'observations sur le terrain.

Mais la première guerre mondiale allait jeter tous ces projets, réalistes ou utopiques, aux oubliettes. L'Assemblée nationale française, d'accord sur le principe de cette construction ferroviaire, n'a pas eu le temps de mettre en place l'emprunt public nécessaire aux travaux, empêtrée dans la défense de son territoire, colonies comprises.

Cinquante ans plus tard, seulement, on entend à nouveau parler en 1963 d'un projet gabonais qui joindrait la capitale aux mines de fer de Bélinga, dans la lointaine province de l'Ogooué-Ivindo. Mais le montage financier de cette opération exceptionnelle n'a pas enthousiasmé outre mesure les chancelleries, les organismes bancaires et les institutions financières.

Une précision suisse

La ténacité du président Omar Bongo, seule, même après l'échec des négociations avec la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), a permis à son pays de gagner une victoire pacifique, dans la bataille du développement national.

Aujourd'hui, dans la banlieue librevilloise, tous les jours à 7 heures du matin, avec une précision suisse, le chef de gare d'Owendo-Virié lève son drapeau sur le quai où viennent d'embarquer les derniers passagers. La locomotrice s'ébranle après un bref coup de sifflet, tractant ses quatre voitures vers le chef-lieu du Moyen-Ogooué, Ndjolé, à 185 km de là. Les rails de 144 mètres de long, reliés par des soudures alumino-thermiques, gomment totalement la trépidation lancinante des roues métalliques.

Dans les voitures de seconde classe, les femmes caquètent au milieu de leurs baluchons et de leurs gosses ensommeillés, tandis que les hommes commentent le dernier match du championnat de la ligue, en fumant leur première cigarette de la journée. Le prix est modique, à tel point que de nombreux citadins ont déjà pris le train plusieurs fois, d'abord par curiosité, puis pour le plaisir de voyager.

Ntoum, Andem, Mbel, Abanga. Les agglomérations ont essaimé autour des nouvelles gares, racolant jeunes et vieux vers ce point de rencontre, sans propagande, sans publicité. Alors que dans d'autres provinces les villages se vident lentement dans une hémorragie que les efforts du gouvernement et du parti démocratique gabonais ont bien du mal à enrayer.

Le gibier chassé la veille, les produits maraîchers et agricoles, les objets d'artisanat trouvent soudain un débouché quotidien avec ce train qui draine l'ensemble vers le centre de consommation que constitue Libreville avec ses 200 000 habitants. Alors, chaque fois que l'occasion se présente, les villageois traversent clairières et marigots pour apporter à la **machine de fer** leurs marchandises, en échange de quelques billets et pièces de monnaie. La circulation monétaire a remplacé rapidement le troc traditionnel pour les paysans et les chasseurs.

En 1980, selon les chiffres de l'*Octra*, quelque 67 000 voyageurs sont montés sur le Transgabonais, entre Libreville et Ndjolé : 185 kilomètres sur les 950 kilomètres que se propose de mener à bon port l'Office du chemin de fer transgabonais (Octra), créé le 7 avril 1972.

Le 13 février 1973, lorsque le président Omar Bongo jetait : **« Avec ou sans la banque mondiale, le Transgabonais se fera... »**, son peuple était loin de se douter du formidable bouleversement qu'allait créer cette décision politique.

27 ouvrages d'art

Le 1er août 1978, quand le premier tronçon Owendo-Ndjolé est mis en exploitation, une première bataille du rail venait d'être emportée par les 4 000 hommes d'une vingtaine de nationalités qui se sont lancés à l'assaut de la forêt équatoriale.

Ce parcours, inauguré officiellement par le chef de l'Etat, entouré des principales personnalités du pays et du corps diplomatique étranger, le 27 décembre 1978, représente en effet trois ans de labeur incroyable, 1 500 hectares déforestés, 16 millions de mètres cubes de terrassement, 15 000 mètres linéaires de buses, 1 690 mètres de pont, 460 kilomètres de rails, 1 500 machines de tous types et un coût en travaux de génie civil de 45 milliards de francs C.F.A. (900 millions de francs français).

Un total de 27 ouvrages d'art jalonnent ce tronçon, soit une moyenne d'un ouvrage tous les 7 kilomètres, incluant 3 200 mètres de tablier qu'il a fallu apporter sur place, pièce par pièce, des palplanches aux rivets, des câbles métalliques aux travées. Le carrousel de ces engins manœuvrant dans un nuage de poussière est un spectacle inoubliable pour le visiteur.

Emmanchés d'une pelle gargantuesque, les **straps** déversent leur cargaison de sable et de latérite dans les marécages pour repousser les eaux fangeuses. Les *crawlers* percent des trous béants dans les roches de grès siliceux où l'on introduit des explosifs jusqu'à ras bord : la détonation assourdissante se répercute au-delà de la cime des arbres, portée par l'écho.

Chaque mois, les ingénieurs, ouvriers, chefs de chantier, conducteurs d'engins ont charrié 300 000 m3 de terre meuble et déblayé 120 000 m3 de rocher, ce qui donne une idée de l'ampleur de ces travaux titanesques. Auparavant, il a fallu procéder au déforestage, au dessouchage ; ensuite tasser, niveler et terrasser en effaçant les bosses et les creux.

Le terrain accidenté sème à souhait des embûches naturelles, marécages et rivières, qu'il faut franchir coûte que coûte, en drainant l'eau ou en repoussant plus loin les marécages, en enjambant ou en survolant l'obstacle grâce à de longues travées métalliques, comme le pont d'Abanga-II, construit par une firme américaine.

Les conditions de travail sont pénibles : les moustiques véhiculent le paludisme, les serpents au venin fatal guettent les débroussailleurs, les caïmans aux gueules menaçantes hantent les eaux limoneuses. L'éloignement des centres urbains, les logements en préfabriqué (sauf dans la cité de Ndjolé où un certain confort ranime les ardeurs flétries), tout contribue à multiplier les dangers et les difficultés.

L'approvisionnement en traverses pour la pose de la voie ne s'est pas résolu tout seul. Paradoxalement, la France importait du Gabon ce matériau en 1962 encore : le consortium forestier de la S.N.C.F. exploitait les bois à Foulenzem, à une dizaine de kilomètres de Libreville. Or, pour éviter une rupture des premiers stocks et un arrêt préjudiciable aux travaux, l'Octra a dû commander tout un lot de traverses en chêne, d'origine européenne ; le créosotage ayant fait défaut, ce bois a éclaté au soleil et a pourri sous la pluie. Quelque temps plus tard, 600 traverses au moins ont été retirées des voies et changées. Le Transgabonais ne s'est pas fait sans bavures...

Il semblerait que la Nouvelle Société du bois, qui est apparue initialement sous le nom de Cotrabag, commence à produire des traverses à un rythme convenable dans son usine installée à Essassa, à 22 kilomètres d'Owendo.

Le chemin parcouru est laborieux depuis que la première traverse a été posée par le président Bongo, le 30 décembre 1973.

Regroupées sous la bannière d'Eurotrag, 18 sociétés européennes ont contribué à lancer ce train de la forêt.

Le matériel livré jusqu'ici au Transgabonais témoigne de la pluralité de cette participation confiante, dont le marché attire immanquablement les sociétés étrangères, que ce soit pour le matériel roulant, l'équipement des voies ou les engins de construction.

Soudeuses et bourreuses suisses, wagons roumains, ballastières sud-coréennes, locomotives américaines : la multinationalité ne gêne en rien ce train dont l'écartement des rails a été fixé dès le début à 1,437 mètre. Au contraire, pensent les négociateurs gabonais, la concurrence n'en est que plus intéressante pour la détermination des prix et des offres.

Le gouvernement gabonais, à force de sacrifices, a financé le tiers des opérations concernant le premier tronçon Owendo-Ndjolé. Cet effort budgétaire d'investissement doit être poursuivi malgré les hausses vertigineuses des coûts, les modifications de parcours, les avatars de cette construction.

Le deuxième tronçon

Le deuxième tronçon, qui relie Ndjolé à Booué, et qui devrait être achevé fin 1982, compte 140 kilomètres et la gare d'Ayem à mi-parcours, doit recevoir son premier train à la fin de cette année. Le trajet Owendo-Booué atteint 325 kilomètres et reviendra approximativement à 283,6 milliards de francs C.F.A. tandis que le dernier tronçon Booué-Franceville, qui égale aussi 325 kilomètres, coûtera — estime-t-on officiellement — 296,5 milliards de francs C.F.A.

Par conséquent, le coût total estimatif du Transgabonais, dans les conditions de 1980, devrait s'élever à 480,1 milliards, selon le rapport du Plan intérimaire gabonais (1980-1982) de développement économique et social. Ces calculs incluent les études et le contrôle, l'infrastructure, les bâtiments, la spécialisation, les télécommunications. Dans son intégralité, le Transgabonais sera jalonné de 27 gares dont la dernière (Franceville) est déjà prête, en guise de défi, ainsi que de 36 ponts d'importances diverses.

A l'heure actuelle, les études pour le tronçon Ndjolé-Booué sont disponibles et exploitables. Celles concernant le tronçon Booué-Lastoursville sont en cours alors que des études ont déjà été faites au départ de Franceville.

Pour ce qui concerne le tracé de Booué-Bélinga, il se matérialise pour l'instant par un avant-projet topographique au 1/2 000 et dont les études géotechniques ne devraient commencer qu'en 1982. A son apogée, le Transgabonais formera un vaste « Y » sur la carte du pays.

Au Gabon, **rentabilité économique** signifie convoyer à travers une végétation légendairement infranchissable les matières premières et les produits finis vitaux au pays. En effet, le réseau routier, laminé par les grumiers et lessivé par les trombes d'eau de la saison des pluies, exige un entretien digne du labeur de Sisyphe.

Un rôle dynamique

D'autre part, le désenclavement des régions est la pièce maîtresse d'un développement intégré, diversifié et équilibré pour le Gabon. Le rôle du chemin de fer, incontestable, couvrira cette mission fondamentale ; sa prédilection pour les matières pondéreuses lui permettra d'évacuer une grande partie des grumes estimée annuellement à 1,3 million de tonnes. Comme le souligne le plan triennal, les routes affluentes ouvriront à l'exploitation la troisième zone forestière, autrement inaccessible.

En améliorant les communications, le train met en valeur de façon plus extensive les ressources naturelles du Gabon. Il devra transporter le clinker de Ntoum, le ciment de Franceville, le sucre raffiné du Haut-Ogooué, le manganèse de Moanda, l'uranium de Mounana et le ferro-manganèse plus tard. Le manganèse transite aujourd'hui par le Congo, convoyé par le plus long téléphérique du monde.

En direction des provinces, le train assurera la distribution des hydro-carbures qui passent actuellement par Pointe-Noire (Congo), vers le Haut-Ogooué, avec ce que cela comporte d'inconvénients et de cherté des tarifs de transports. Enfin, la compagnie exploitante table sur un trafic annuel de 300 000 passagers ; en 1980, le nombre des voyageurs sur le seul tronçon d'Owendo-Ndjolé (185 km) atteint déjà 67 000.

Les transports entrent pour 4,2 % seulement du produit intérieur brut ; sa croissance est de l'ordre de 4,8 % par an, mais ces taux sont appelés à augmenter rapidement avec l'avènement du train. Selon les estimations des experts, le relèvement récent des prix pétroliers au Gabon pourrait accélérer le rythme des travaux de construction.

Incidence socio-professionnelle enfin, les métiers du rail éclosent : 850 cheminots ont été formés sur le tas à Owendo ou au Cameroun, en France, en Côte-d'Ivoire, en Belgique. Dans sa phase finale, le chemin de fer emploiera 1 878 agents d'exécution, 369 agents de maîtrise et 74 cadres : une nouvelle tranche de la population active qui viendra se superposer aux travailleurs de l'or noir, complétant la gamme dynamique d'un pays qui veut décoller économiquement en se dotant, grâce aux ressources tirées du pétrole, de tous les atouts possibles et imaginables.

AFRIQUE

LES CONFLITS D'AFRIQUE AUSTRALE

Pretoria lance une importante opération contre des « bases de l'ANC » au Mozambique...

Deux jours seulement après l'annonce d'élection anticipées (« le Monde » du 30 janvier), les forces sud-africaines ont lancé un raid important au Mozambique. D'autre part, la consultation va reporter la reprise de la négociation sur le conflit namibien, interrompue depuis l'échec, le 14 janvier, de la conférence de Genève. Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a écrit à M. Waldheim, dans une lettre publiée au Cap le 29 janvier, que son gouvernement n'accepterait pas de « règlement pacifique » tant que les Nations unies n'auraient pas reconnu les autorités de Windhoek.

M. Botha a, à nouveau, accusé le secrétaire général des Nations unies de « parti pris malvenu » en faveur de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) de M. Nujoma, lequel a annoncé une intensification d'une guérilla à laquelle le comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine a promis une aide accrue. Aux Nations unies, le Conseil de sécurité s'est réuni vendredi pour entendre le rapport de M. Waldheim sur la conférence de Genève et examiner la requête de sanctions contre l'Afrique du Sud émise par le groupe africain de l'ONU. — (A.F.P., Reuter.)

De notre correspondant

Johannesburg. — Un commando d'élite de l'armée sud-africaine a pénétré, vendredi 30 janvier, au Mozambique, attaquant et détruisant trois bases supposées abriter les quartiers généraux de l'African National Congress (A.N.C.), formation interdite en Afrique du Sud. Cette information a été révélée le même jour par le général Viljoen, commandant en chef des forces armées. C'est la première fois que l'Afrique du Sud reconnaît une incursion en territoire mozambicain.

Un communiqué du commandement de l'armée de M. Machel, a, peu après, confirmé l'attaque. Selon l'agence de presse de Maputo, les commandos sud-africains ont frappé les résidences privées de plusieurs membres de l'A.N.C., situées à Matola — dans la banlieue de la capitale. Treize personnes auraient trouvé la mort, dont un assaillant et un employé portugais de l'électricité nationale qui se trouvait là. Des blessés seraient également à déplorer, mais on ignore si M. Joe Slovo, seul membre de race blanche de la direction de l'A.N.C., et, à ce titre cible privilégiée, fait partie des victimes.

« Nous avons évité tout contact avec l'armée mozambicaine et les civils », a déclaré le général Viljoen ajoutant qu'*« il espérait que le raid servirait d'avertissement aux anarchistes et aux pays qui les abritent »*. Selon lui, *« de grandes quantités d'armes, du matériel de sabotage et des documents ont été saisis »*. Aucune précision n'a été fournie sur les moyens employés par les militaires pour pénétrer jusqu'à plus de 60 kilomètres à l'intérieur du *Mozambique et atteindre les* faubourgs de la capitale. Le général n'a pas non plus donné de précisions sur la nature du matériel récupéré, mais les documents fourniraient des *« preuves irréfutables de la culpabilité de l'ANC »* dans les attaques menées contre le complexe pétrochimique de Sasol, en juin dernier, la prise d'otages dans une banque de Silverton qui avait fait six morts dont trois guérilleros de l'ANC, et les divers raids contre des postes de police sud-africains (1). Les mêmes documents prouveraient également que l'organisation reçoit l'aide de l'O.L.P., des Cubains et les « conseils » d'Allemands de la R.D.A.

Fondé en 1912, l'African National Congress qui se propose de *« libérer l'Afrique du Sud du pouvoir raciste de l'apartheid »* a été interdit pratiquement à la même époque que le P.A.C. et le Pan African Congress, en 1960. L'un des fondateurs, M. Mandela est emprisonné à vie depuis 1964. *Déclaré « terroriste », l'ANC* a fondé depuis une branche militaire « la lance de la nation » qui mène des opérations de guérilla urbaine notamment à partir de l'Angola, de la Zambie et surtout du Mozambique, les autres pays limitrophes (Zimbabwe, Botswana, Swaziland, Lesotho ayant déclaré à plusieurs reprises qu'ils ne pouvaient accepter — en raison d'éventuelles représailles — que leur territoire serve de base d'attaque contre l'Afrique du Sud. En revanche, en novembre 1980, M. Joquim Chissano, ministre des affaires étrangères de l'ancienne colonie portugaise, avait clairement laissé comprendre que *« dans certaines circonstances »* son gouvernement accepterait que le territoire puisse servir de relais aux opérations montées par l'ANC.

Cette opération intervient après l'annonce mercredi 28 janvier, de l'arrestation, en 1980, d'un officier soviétique membre du K.G.B., porteur de documents et de secrets compromettants pour « la lance de la nation ». Pour le *gouvernement* de M.P. W. Botha, l'opération effectuée et annoncée à grand renfort de radios et télévision, est d'ores et déjà d'un grand profit électoral. Le seul parti d'opposition au Parlement, le parti *fédéral progressiste* (P.F.P.) a immédiatement approuvé l'initiative *gouvernementale.*

PATRICE CLAUDE.

(1) Toutes ces attaques avaient été chaque fois, revendiquées par l'A.N.C. elle-même.

...et prend son parti d'une prolongation de la guérilla en Namibie

Si le premier ministre sud-africain, M. Pieter Botha, parvient à profiter d'une conjoncture économique très favorable pour démontrer que les Blancs approuvent sa politique de « réformes », asseoir définitivement *son autorité sur* le Parti nationaliste et contrôler, ainsi, le Parlement issu des prochaines élections, il pourra plus aisément reprendre, entre autres, le dossier namibien et, le cas échéant, préparer l'opinion publique blanche à des changement que, pour leur part, les dirigeants sud-africains jugent inéluctables.

Le premier ministre sud-africain a pris, en faisant avorter la conférence de Genève, le risque d'une campagne des Africains, aux Nations unies, en faveur de l'application de sanctions économiques contre son pays.

Pretoria juge, toutefois, ce risque limité. D'une part, l'administration républicaine américaine n'a pas donné, jusqu'ici, l'impression de vouloir croiser le fer avec les Sud-Africains. En outre, l'état-major sud-africain, qui dispose de quelque cinquante mille hommes sur la frontière entre l'Angola et la Namibie, semble persuadé de tenir la situation bien en main. Depuis un an, les *troupes sud-africaines* ont multiplié leurs incursions dans le Sud angolais, dont ils paraissent avoir fait leur « ligne de *front* » militaire.

La vaste opération combinée sud-africaine de juin 1980 dans la partie méridionale de l'Angola avait eu pour objectif, en encerclant Lubango (ex-Sa Da Bandeira), allant même jusqu'à couper les relations routières et ferroviaires entre cette ville et le port de Moçamédès, de paralyser la région, d'entamer le moral des unités locales des FAPLA (Forces armées populaires angolaises), de réduire la capacité de combat de la guérilla namibienne (en attaquant ses principales « bases arrière » de la région), de renforcer le réseau d'indicateurs et d'assurer les liaisons avec la guérilla de l'UNITA de M. Savimbi, laquelle opère dans le centre angolais.

L'option militaire sud-africaine, qui consiste à porter les combats *« chez l'adversaire »*, a contribué à affaiblir, au moins *provisoirement*, la SWAPO et à offrir ainsi un répit supplémentaire à M. Mudge, à *Windhoek*. Mais, dans un contexte international défavorable, une telle tactique ne peut s'éterniser. La contradiction s'aggrave entre la croissance du commerce sud-africain avec le reste du continent (en augmentation de plus de 50 % en 1980), et la poursuite d'une politique contre laquelle le reste de l'Afrique affiche une hostilité de plus en plus ferme.

Pour ces raisons, tout en prévoyant des mois difficiles, les Angolais ont accueilli avec un certain flegme la nouvelle suspension de la négociation namibienne. Le 13 janvier, soit à la veille de l'échec de la conférence de Genève, M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, nous avait déjà dit : *« La société internationale se lasse des tergiversations des Sud-Africains et, même s'ils comptent sur le président Reagan, le processus de paix nous paraît irréversible. »* Au même moment les Sud-Africains *étaient en train de mener une* nouvelle série d'opérations dans le sud de l'Angola.

Les élections législatives, le 29 avril, devraient renvoyer de quelques mois la reprise d'un dialogue officiel, à moins que M. Botha n'en profite pour faire sanctionner, par son électorat un accord qui aurait pu se faire entretemps. Mais cette dernière hypothèse semble bien peu probable quand les attaques contre le gouvernement, en Afrique du Sud, viennent d'une extrême-droite dont le cheval de bataille électoral est le refus de toute concession *et de tout changement.*

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Sénégal

Le premier ministre annonce que la Constitution ne limitera plus le nombre des partis politiques

De notre correspondant en Afrique occidentale

Dakar. — Le nouveau premier ministre, M. Thiam, présentant aux députés les grandes lignes de son programme de gouvernement, a annoncé, vendredi 30 janvier, *que, dès la prochaine session* de l'Assemblée, à la mi-avril, une très importante réforme de la Constitution sera proposée, *« afin de permettre et de garantir l'expression démocratique de tous les courants politiques représentatifs »*.

Généralement attendue depuis plusieurs semaines, l'annonce de cette réforme signifie la fin du « quadripartisme » institutionnel. Introduit, en 1976, par M. Senghor mais de plus en plus critiqué, celui-ci n'aura été qu'une assez brève étape dans l'évolution progressive d'un régime de parti unique de fait à un système réellement pluraliste. Le Rassemblement national démocratique de M. Cheikh Anta Diop, qui pourrait devenir la plus forte organisation de l'opposition, va être le principal bénéficiaire de cette mesure de libéralisation. Celle-ci devrait profiter, d'autre part, à la Coordination de l'opposition sénégalaise unie (COSU), dont le principal chef de file est l'ancien président du conseil M. Mamadou Dia, à condition toutefois que les divers petits partis qui la composent parviennent à renforcer leur unité.

Les trois partis d'opposition déjà « reconnus ». Le Parti africain de l'indépendance (PAI) de M. Mahjmout Diop, le Mouvement républicain *sénégalais* (M.R.S.) de Mᵉ Boubacar Guèye, et, surtout, le Parti démocratique sénégalais (P.D.S.) de Mᵉ Abdoulaye Wade, seul à être représenté à l'Assemblée, mais qui n'a pas réussi, en six ans d'existence, à apparaître autrement que comme un rassemblement de mécontents, *risquent, en revanche, d'en faire* les frais, beaucoup plus que le Parti socialiste (P.S.) au pouvoir.

Bénéficiant de la bonne « image » de son nouveau secrétaire général, le président Diouf, très *largement soutenu*, par les chefs religieux musulmans les plus influents du pays, le P.S. paraît être bien décidé, en effet, à se donner assez vite un atout supplémentaire, en procédant à un renouvellement de son encadrement et, si possible, de sa base, de façon à être mieux à même *de faire face à la concurrence qui* va s'exercer plus vigoureusement sur sa gauche.

M. Thiam a toutefois assuré que les mesures annoncées de libéralisation seraient *« néfastes pour le pays si elles devaient favoriser l'éclosion de querelles stériles, accentuer les divisions au sein du Parlement, et, en définitive, paralyser l'action du gouvernement »*. Aussi bien, a-t-il fait savoir qu'une réforme du code électoral était en préparation, afin de *« permettre que se dégagent des majorités parlementaires stables, condition nécessaire d'un État fort et respecté »*.

PIERRE BIARNÈS.

PROCHE-ORIENT

Egypte

M. Osman est nommé vice-président du Conseil

Un ami très proche du président Sadate

De notre correspondant

Le président Sadate a nommé, le jeudi 29 janvier, M. Osman Ahmed Osman, homme d'affaires très connu *en Egypte et dans* le monde arabe, vice-président du *conseil*, chargé du développement populaire.

Le Caire. — Fondateur en 1942 d'une *société* qui allait bientôt *devenir, et est restée, sous le nom des Entrepreneurs arabes*, la plus grande compagnie de travaux publics du Proche-Orient, M. Osman, avait été nommé ministre de la reconstruction alors que la guerre d'octobre 1973 s'achevait. *Trois ans plus tard*, après avoir en un temps record rendu vie à la zone du canal de Suez (où il est né en 1917 et dont il est l'un des députés depuis 1976), il démissionnait, fatigué, disait-il, de *« perdre son temps en obligations protocolaires »*.

Il n'en était pas moins resté *très proche du raïs* qui le *considère* comme son meilleur ami et admire son dynamisme, il est vrai unique en Egypte, où la bureaucratie est le tombeau des plus belles énergies. Bien que le mariage de l'un des fils de M. Osman avec la plus jeune fille du raïs n'ait pas été un succès, les relations entre les deux hommes n'ont pas souffert de cet épisode. S'il n'est plus membre du cabinet, M. Osman devient à la fin de la décennie écoulée chef de l'ordre des cent mille *ingénieurs* égyptiens, *conseiller* présidentiel pour les *villes nouvelles* et *président* de la commission du développement du parti au pouvoir.

M. Osman est de longue date considéré comme l'une des personnalités les plus influentes de son pays — la plus influente auprès de *M. Sadate*, vont jusqu'à penser nombre d'observateurs. *Cependant des voix s'élèvent en* même temps, dans les ministères ou dans la rue, pour critiquer ses méthodes expéditives, sa fortune, son paternalisme.

Il répond en menant à bien et dans les *délais* les *tâches* qu'on lui confie (dernièrement l'élargissement du canal de Suez et le creusement du tunnel Afrique-Asie), alors que les jeunes technocrates se montrent incapables d'utiliser la manne du pétrole et de l'aide étrangère. En confiant directement à M. Osman, dans un *cabinet* qu'il préside lui-même, les grands projets visant à rendre l'Égypte autosuffisante en matière alimentaire (elle importe actuellement 60 % de ce qu'elle consomme), le raïs a sans doute voulu sauver une entreprise nécessaire, à peine lancée et déjà menacée par l'incurie et la routine. Le couronnement de l'ascension de M. Osman, probablement non recherché par l'intéressé, est aussi sans doute une réponse du raïs à certains autres de ses proches, qui affectent parfois de dédaigner le tonitruant fils du *marchand* de grains d'Ismaïlia.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

● *Incident à la Foire du livre du Caire.* — Après l'inauguration de la treizième Foire internationale du livre du Caire, le jeudi 29 janvier, et alors que l'ambassadeur d'Israël, M. Ben Elissar, visitait le stand israélien, des jeunes gens, en *majorité* palestiniens (environ dix mille d'entre eux *sont étudiants* au Caire), *ont* voulu coller des petits drapeaux de la Palestine sur les ouvrages israéliens exposés.

Les organisateurs égyptiens ne sont parvenus à calmer les manifestants qu'en obtenant des éditeurs israéliens le retrait du fanion de l'État hébreu ornant leur pavillon. — *(Corresp.)*

Le Monde

politique

L'ÉLECTION

DEUX POINTS DE VUE SUR L'ATTITUDE DU R.P.R.

M. Jacques Chirac devrait annoncer sa candidature à l'élection présidentielle dans les premiers jours de la semaine. L'information doit être donnée dans un communiqué diffusé par son secrétariat. Simultanément, le député de la Corrèze se placera en « congé » de présidence du R.P.R. La direction du mouvement sera confiée à un triumvirat composé de M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., et des présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, MM. Claude Labbé et Marc Jacquet (« le Monde » du 30 janvier).

Le député de la Corrèze n'assistera pas au congrès de son parti, qui choisira, le 7 février, le candidat auquel le R.P.R. apportera son soutien. Ces prises de distances successives ne paraissent pas convaincantes à M. François Goguel, ancien membre du Conseil constitutionnel, qui juge paradoxal qu'un candidat « se réclamant du gaullisme » soit le candidat d'un parti. En revanche, M. Gérard Kuster, délégué national du R.P.R., estime que M. Chirac sera non seulement le candidat du gaullisme et du R.P.R., mais aussi celui « de tous les Français ».

Le choix des gaullistes

par FRANÇOIS GOGUEL (*)

QUE Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, puis François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, aient été désignés par les formations politiques qu'ils dirigent comme candidats à l'élection du président de la République, voilà qui n'a rien pour surprendre : ni le P.C. ni le P.S. n'ont jamais prétendu partager l'idée que se faisait le général de Gaulle de ce que doivent être les institutions de la République et, en particulier, l'institution présidentielle.

Il me paraît au contraire profondément anormal, pour ne pas dire choquant, que le R.P.R., mouvement politique qui se réclame du gaullisme, puisse considérer que, pour affirmer son existence et préserver son avenir, il faut que son président, Jacques Chirac, soit présent en personne dans la compétition électorale qui va avoir pour objet de désigner le chef de l'Etat. Quelle que soit la capacité de Jacques Chirac à assumer une telle charge, le seul fait que, depuis plus de quatre ans, il soit à la tête d'une formation politique déterminée, fût-ce celle qui compte le plus d'élus à l'Assemblée nationale, devrait le détourner d'être candidat le 26 avril.

Qu'on se souvienne de ce que le général de Gaulle a dit à Michel Droit au cours de leur entretien télévisé du 15 décembre 1965 : *« La Constitution de 1958 marche grâce à un chef d'Etat qui n'appartient pas aux partis, qui n'est pas délégué par plusieurs d'entre eux ni même, à plus forte raison, par tous, qui est là pour le pays. Si, à la place de chef d'Etat, qui est fait pour que la République ne retombe pas à la discrétion des partis, on met un chef d'Etat qui n'est qu'une émanation des partis..., alors on reviendra au gouvernement — si tant est qu'on puisse l'appeler comme cela — des partis, et ce serait, j'en suis sûr comme j'en ai toujours été sûr, une catastrophe nationale. »*

L'élection à la présidence du délégué d'un parti ne s'est pas produite en 1969. Georges Pompidou ayant alors dû son succès, non pas à une investiture accordée par l'U.D.R., mais à l'autorité que lui valait le fait d'avoir été pendant plus de six ans le premier ministre du général de Gaulle. Elle ne s'est pas non plus produite en 1974, car, de toute évidence, la victoire de Valéry Giscard d'Estaing a été celle d'un homme, et non pas celle de la petite formation politique dépourvue de militants que cet homme avait constituée autour de lui, alors que son concurrent, François Mitterrand, apparaissait au contraire comme le candidat « délégué par plusieurs partis ».

Sans doute le R.P.R. veut-il tenter de sauver les apparences. Jacques Chirac, nous dit-on, annoncera sa candidature en la présentant comme ne résultant que d'une décision personnelle. Puis le congrès extraordinaire qu'il a convoqué pour le 7 février feindra de se rallier à une candidature décidée hors de son sein. Mais cela ne pourra tromper personne. Paradoxe étonnant, un candidat se réclamant du gaullisme sera celui d'un parti, et seulement d'un parti !

Mais les gaullistes peuvent encore se ressaisir : quel changement complet se produirait dans les perspectives de la consultation présidentielle si, le 7 février, le congrès du R.P.R. décidait de soutenir la seule candidature gaulliste véritablement apparue en dehors de t o u t appareil partisan, celle de Michel Debré ! Dès lors, l'ardeur des militants du R.P.R. comme l'efficacité de l'organisation de celui-ci pourraient être pleinement mises au service de cette candidature, née en dehors du R.P.R., mais qui n'en pourrait pas moins légitimement être appuyée par lui : les partis, aux termes de la Constitution, ne doivent-ils pas « concourir à l'expression du suffrage » ?

Qu'on y réfléchisse bien : Il n'existe aucun autre moyen pour qu'un candidat gaulliste obtienne le 26 avril un résultat qui lui permette d'être présent au scrutin décisif du 10 mai. Car Michel Debré ne serait pas fidèle au gaullisme s'il retirait sa candidature devant celle du candidat désigné par quelque parti que ce soit, et ceux qui croient pouvoir escompter un tel retrait se trompent complètement. Tout donne à penser, au demeurant, que sa candidature provoque d'ores et déjà nombre d'adhésions qui ne se reporteraient pas sur celle de Jacques Chirac, alors qu'il dépend du R.P.R. que l'inverse ne soit pas vrai.

Telles sont les véritables données du problème qui se pose aux gaullistes : est-il chimérique d'espérer qu'on s'en rendra compte rue de Lille avant qu'il ne soit trop tard ?

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

M. PLANTIER (R.P.R.) VOTERA POUR M. GISCARD D'ESTAING

M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat (R.P.R.) aux anciens combattants, a déclaré vendredi 30 janvier : *« Pour le premier tour* [de l'élection présidentielle], *le membre du gouvernement que je suis votera pour le président de la République, s'il est candidat. »*

M. Plantier ajoute que les trois députés R.P.R. des Pyrénées-Atlantiques, département dans lequel il a été élu député en 1968, puis réélu en 1973 et en 1978, *« peuvent avoir leur point de vue à eux et des intentions différentes. Mais, pour le second tour, nous sommes tous d'accord et nous créerons un comité de soutien en faveur du candidat de la majorité arrivé en tête au premier tour ».*

Les trois députés R.P.R. des Pyrénées-Atlantiques sont MM. Auguste Cazalet, suppléant de M. Plantier, Michel Inchauspé et Bernard Marie.

Chirac président

par GÉRARD KUSTER (*)

SI Jacques Chirac est candidat, certains diront qu'il est celui des gaullistes. D'autres celui du R.P.R. Il est à la fois cela et beaucoup plus : il est le candidat de tous les Français. Comme un coup de pied dans la fourmilière, cette annonce de candidature va provoquer son inévitable petit lot de commentaires dans le microcosme parisien. Jacques Chirac va être successivement accusé de briser la majorité, d'affaiblir le président sortant, et même de faire passer la gauche. Rien que cela ! Alors expliquons-nous. Et commençons par nous rappeler le chemin parcouru.

Depuis 1976, la famille gaulliste était confrontée à un dilemme : pour gagner, il lui fallait se battre ; mais ç'eût été — nous a-t-on dit — donner un coup d'épée dans le dos du gouvernement. Pour se battre, il lui fallait pouvoir se démarquer ; mais le faire eût été, paraît-il, affaiblir l'autorité du président. Jacques Chirac a donc choisi la voie difficile, et certains n'auront sans doute pas toujours compris que le Rassemblement critique le gouvernement sans pour autant le renverser. Le R.P.R. aurait pu, c'est vrai, se mettre solennellement en congé de « majorité présidentielle », et censurer le gouvernement. Il ne l'a pas fait. Il a laissé le gouvernement gouverner. Celui-ci le lui demandait avec insistance. Beaucoup semblent aujourd'hui l'avoir oublié. Le Rassemblement a été sportif, loyal et « beau joueur ». Les gaullistes demandaient simplement aux Français d'observer et d'écouter. L'opinion publique était prise à témoin, Jacques Chirac n'a fait que dire : *« Rendez-vous aux prochaines élections, et venez avec votre bilan. »*

Certains vont prétendre que la candidature de Jacques Chirac ne serait pas « convenable ». Qu'il ne serait pas convenable, en France, de se présenter contre le président sortant. Mais au nom de quoi, Grand Dieu ! Il n'y a guère qu'à l'U.D.F. ou au parti communiste qu'on puisse laisser forger une telle notion d'infaillibilité présidentielle. Le pouvoir actuel se voudrait inamovible. Tout simplement. C'est comme si le président Carter avait trouvé « inconvenante » la candidature Reagan. On croit rêver. En fait, Jacques Chirac se présente aujourd'hui, aussi naturellement que le fera sans doute, dans quelques semaines, celui qui ne sera plus guère alors que le candidat dont le mandat est venu à échéance. (Certains iront : enfin !) Il va présenter son programme pour la France aussi naturellement que le président sortant — candidat parmi d'autres — défendra son bilan personnel de sept années.

D'autres vont prétendre que la candidature Chirac va faire passer la gauche. Alors, soyons sérieux : celle-ci n'est pas seulement incapable de s'entendre, elle est surtout incapable de redresser l'économie, et c'est beaucoup plus grave pour l'avenir de la France et des Français. Son arrivée au pouvoir est donc encore plus inactuelle que jamais.

A moins que... c'est vrai, les Français n'aient pas d'autre alternative entre la gauche et le président sortant. Alors oui, dans ce cas, la gauche pourrait passer. Car sa véritable séduction réside dans sa dimension sociale. Celle qui, précisément, fait totalement, désespérément et obstinément défaut au pouvoir actuel, pouvoir qui est le triste symbole non seulement de l'inégalité, de l'absence de dialogue et de l'abaissement de la démocratie, mais encore, c'est un comble, de l'inefficacité économique. On nous a dit longtemps : « La droite, ce n'est pas très social, mais au moins ça sait gérer les affaires ». Or que découvre-t-on ? Le cumul de l'inégalité sociale et de l'inefficacité économique. On comprend alors que, à tout prendre, certains soient tentés par ce que propose la gauche (et qui constitue sa recette pour arriver au pouvoir) : l'illusion de l'égalité sociale. Mais à quel prix !

En exprimant sa profonde vocation sociale (on n'est pas gaulliste pour rien), Jacques Chirac est bien le seul qui puisse battre la gauche sur son propre terrain de séduction. Il n'y a pas d'autres convergences entre les gaullistes et les socialistes que celles qui s'expriment sur ce terrain. C'est ce qui, sans doute, rapproche les deux familles. Ne le nions pas. Mais, et la différence est essentielle, c'est Jacques Chirac non le pouvoir en place et encore moins la gauche qui exprime l'efficacité économique.

Avec la candidature de Jacques Chirac, quelque chose recommence à bouger. Comme en 1976 avec la création du R.P.R. Comme en 1978 avec la victoire aux législatives. « La France qui gagne », « celle qui travaille », « celle qui invente » et « celle qui ose », c'est cela la candidature Chirac. C'est ce qui importe aux Français. La roue est en train de tourner. Il y a là quelque chose d'inévitable. Le gouvernement n'a plus guère que le temps d'expédier les affaires courantes pour faire place nette. Il s'est d'ailleurs réuni récemment à Rambouillet pour cela. Alors oui, même si cela dérange certains, il faut maintenant compter avec la candidature Chirac. Il y a comme cela des choses, et parmi elles l'alternance, qui sont inexorables.

(*) Délégué national du R.P.R. chargé des jeunes.

Les écologistes définissent leur politique agricole

Mme Marie-Paule Labéy, Vice-présidente du Mouvement d'écologie politique (MEP), a exposé, au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, les propositions de ce mouvement en matière de politique agricole. Elle a précisé que ces propositions, adoptées par le conseil inter-régional écologiste qui s'était réuni les 24 et 25 janvier, seront défendues, dans la campagne pour l'élection présidentielle, par le candidat des écologistes, M. Brice Lalonde.

Critiquant la politique suivie depuis vingt ans, Mme Labéy a souligné que l'agriculture française est dans une situation de dépendance par rapport aux importations de pétrole et d'aliments destinés au bétail. Les agriculteurs, a-t-elle ajouté, sont également soumis aux firmes agro-alimentaires, au système bancaire et financier (ils doivent au total 110 milliards de francs au Crédit agricole et 20 milliards de francs aux banques) et à la politique agricole commune européenne. Elle a dénoncé, enfin, les méfaits écologiques de cette agriculture.

Le MEP préconise notamment d'étendre la préférence communautaire à tous les produits de substitution (en particulier le soja), de relever les prix agricoles dans le cadre de la politique européenne, d'encourager l'agriculture biologique et l'utilisation de l'énergie solaire et de raccourcir les circuits de transformation des produits. Les écologistes proposent enfin la création d'établissements publics communaux ou cantonaux, qui auraient le droit de préemption sur les terres, non pour les revendre, comme les SAFER, mais pour créer des terrains communaux ou bien louer ces terres, préférentiellement, aux jeunes et aux petits agriculteurs. Ces établissements seraient financés par le produit de la taxe sur les plus-values foncières.

● *M. Jacques-Yves Cousteau* a invité MM. Brice Lalonde, Jean-Claude Delarue et Roger Garaudy, candidats à l'élection présidentielle, à examiner avec lui, le 8 février, la possibilité de désigner un candidat unique des écologistes.

● *La campagne publicitaire de M. François Mitterrand* commence, samedi 31 janvier, avec la publication dans plusieurs hebdomadaires d'un portrait en gros plan, sur une double page, du candidat socialiste à l'élection présidentielle.

L'Express et *le Point* publient cette photo en noir et blanc. *« Il y a, chez François Mitterrand, un grand respect de l'individu. Quand il s'adresse aux Français, il leur parle comme à des gens intelligents. C'est une qualité rare et pour moi essentielle »,* écrit en exergue de ce document Mme Françoise Sagan.

Dans le *Nouvel Observateur* et dans *le Matin Magazine*, supplément au quotidien *le Matin*, publié le 31 janvier, cette même photo est accompagnée d'un texte de M. Haroun Tazieff, dans lequel on lit : *« Quand j'ai rencontré François Mitterrand, on n'a pas parlé de volcanologie. Mais pendant des heures on a parlé des arbres et de la manière de les planter. Un type passionnant. »*

Les provinciales du P.R.

M. SOISSON : Les hommes de la liberté doivent se retrouver au deuxième tour.

Le parti républicain a organisé entre vendredi 30 et dimanche 1er février une série de réunions publiques dans les principales grandes villes de province : *« les provinciales ».*

Vendredi soir, à Lyon, devant une assemblée de 3 000 à 4 000 personnes, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a déclaré : *« Que chacun au cours de la campagne développe ses thèmes et présente son programme, mais sans compromettre pour l'avenir l'existence d'une majorité. Ce qui doit être clair dès à présent, c'est la volonté de tous les hommes de la liberté de se retrouver ensemble au deuxième tour derrière celui que le suffrage universel aura placé à sa tête. »*

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a qualifié M. Mitterrand de *« prince de l'équivoque au royaume des nuées, qui sait avec un art consommé manier le flou, le vague et le faux-semblant ».* Il a ajouté : *« Non, monsieur Mitterrand, vous n'avez pas le monopole de la République, la République appartient à tous les Français. »*

A Nancy, M. Poniatowski a fait savoir qu'il avait adressé aux dirigeants du P.S. le texte de la Constitution en les mettant au défi de préciser quel article le chef de l'Etat pouvait avoir ignoré ou violé.

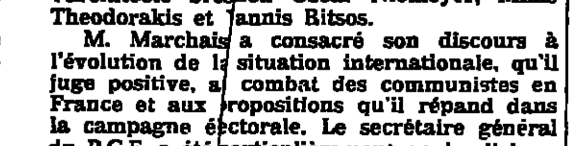
DEVANT LES INTELLECTUELS COMMUNISTES À LA MUTUALITÉ

Nous ferons tout pour imposer le changement

déclare M. Georges Marchais

M. Georges Marchais s'est adressé, vendredi 30 janvier, aux participants à la rencontre organisée par le P.C.F., salle de la Mutualité à Paris, entre le candidat à l'élection présidentielle et des intellectuels. M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, a indiqué que plus de cinq mille personnes avaient répondu à cette invitation. Il a lu plusieurs messages de soutien adressés au P.C.F., à cette occasion, par des intellectuels de divers pays, notamment Angela Davis, le cinéaste hongrois Andras Kovacs, le cosmonaute soviétique Leonov, les poètes d'Allemagne de l'Est Anna Seghers et Volker Braun, l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, Mikis Theodorakis et Yannis Bitsos.

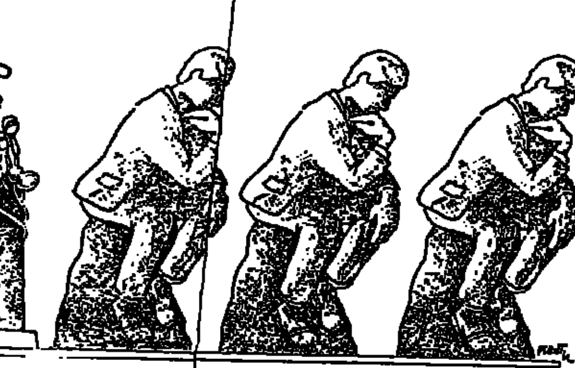
M. Marchais a consacré son discours à l'évolution de la situation internationale, qu'il juge positive, au combat des communistes en France et aux propositions qu'il répand dans la campagne électorale. Le secrétaire général du P.C.F. a été particulièrement applaudi lorsqu'il a stigmatisé les « chers parents de Bokassa, qui osent évoquer les droits de l'homme ». Il a affirmé : « Rien n'est réglé. Le mécontentement est grand, la volonté de changement puissante. Je ferai tout, nous ferons tout, nous communistes, pour vous défendre et pour imposer le changement. »



M. Marchais a évoqué la situation en Pologne : *« Sans conteste,* a-t-il dit, *la Pologne a besoin, comme tout pays socialiste, de syndicats qui défendent efficacement les revendications des travailleurs et ne soient pas de simples courroies de transmission. (...) Mais le besoin de tels syndicats est-il le seul besoin de la Pologne actuelle ? Nous ne le pensons pas. Les problèmes de développement du socialisme en Pologne sont à la fois ceux de l'efficacité économique, du progrès social et de l'exercice de la démocratie. C'est seulement en résolvant dans un même mouvement ces trois catégories de problèmes étroitement liés que, selon nous, la Pologne socialiste surmontera la crise actuelle et connaîtra un nouvel essor. »*

Le candidat communiste à l'élection présidentielle a traité ensuite de la situation française. Il a déclaré : *« Aucun parti ne peut laisser croire qu'il gouvernera en France en dehors d'une coalition. (...) Nous sommes prêts à prendre toutes nos responsabilités, avec des ministres communistes, dans un gouvernement constitué pour faire une politique vraiment nouvelle, au sujet de laquelle nous formulons des propositions précises.*

» En revanche, François Mitterrand et ses amis refusent catégoriquement de répondre à la question du gouvernement. Au contraire, ils n'excluent a priori aucune hypothèse et se livrent même, dans des interviews, à des supputations sur les conditions dans lesquelles un président de la République socialiste pourrait gouverner avec la droite. Ce qui, à vrai dire, n'est pas nouveau, puisque cela se produisit pendant des années sous la IVe République, avec les résultats que chacun connaît. »



(Dessin de PLANTU.)

M. Marchais a ajouté : *« Il faut des ministres communistes pour que les forces vives que nous représentons apportent à la gestion des affaires du pays la contribution dynamique, efficace, sans laquelle les obstacles au changement ne seront pas surmontés (...). Le changement est réalisable au prix d'une grande bataille — qui est déjà engagée et à laquelle il faut donner toute son ampleur — pour en réunir les conditions.*

» La première de ces conditions, c'est une politique comportant les grandes réformes démocratiques et anticapitalistes indispensables au changement.

» Deuxièmement : autour de cette politique il faut réaliser un rassemblement populaire majoritaire qui soit le fondement d'une union de la gauche nouvelle. Cette union s'exprimera dans le pays et au gouvernement chargé de diriger la transformation nécessaire, ce qui implique que les communistes y aient leur place.

» Mais l'expérience l'a montré : on ne parvient pas à cela en donnant la priorité aux tractations d'états-majors, aux accords sur le papier, voire à des combinaisons électoralistes sans principe. Voilà pourquoi la condition primordiale du changement, c'est la lutte des travailleuses et des travailleurs eux-mêmes. »

Le secrétaire général du P.C.F. a précisé : *« Le vote du 26 avril, c'est un grand moment de la lutte. »*

P. J.

Exclus de fait du P.C.F.

DEUX ÉLUS DU NORD ENTENDENT POURSUIVRE LE DÉBAT SUR LA POLITIQUE COMMUNISTE.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Christian Maes, adjoint communiste au maire de Tourcoing, et M. Didier Thibaut, conseiller municipal communiste à Lille, tous deux exclus de fait du parti communiste pour avoir critiqué sa stratégie et l'intervention soviétique en Afghanistan (*le Monde* des 27 et 31 janvier), ont tenu en commun, vendredi 30 janvier, à Tourcoing, une conférence de presse.

M. Maes, qui continuera à occuper ses fonctions d'adjoint à la culture, a déclaré : *« Aujourd'hui, j'ai pour but de transformer mon départ forcé d'un parti, où j'ai milité pendant vingt ans, en un combat, non pas contre le parti, mais contre la ligne qu'il développe, imposée par une direction qui a tourné le dos aux décisions du vingt-deuxième congrès. Le refus du débat interne marque une grande faiblesse politique et une peur d'affronter le véritable débat. »*

M. Thibaut, qui siégera comme non-inscrit au conseil municipal de Lille et entend rester fidèle aux conceptions qui l'avaient amené en 1970 à adhérer au P.C., a affirmé : *« Toutes ces questions doivent être débattues en public, car elles dépassent de loin une discussion interne au parti communiste, qui n'est pas la propriété exclusive de Georges Marchais. Elles concernent tous les travailleurs. »*

Pour M. Maes, il existe une troisième voie entre la *« dérive droitière »* du P.S. et le centralisme bureaucratique du P.C. Il a fondé avec un conseiller socialiste, M. Jean-Pierre Balduyck, un comité Union dans les luttes pour la création d'une *« nouvelle gauche ».*

● *Kommounist*, organe théorique de la Ligue des communistes de Yougoslavie (L.C.Y.), estime que le P.C.F. *« n'abandonne pas la stratégie eurocommuniste ».* Dans un commentaire consacré aux entretiens que M. Alexandre Grlickov, membre de la présidence de la L.C.Y., a eus récemment, à Paris, avec M. Georges Marchais, *Kommounist* écrit que le *« processus de radicalisation »* du P.C.F. à l'égard des autres forces politiques françaises *« n'est pas incompatible avec la stratégie eurocommuniste, ou, plus exactement, avec un socialisme aux couleurs de la France ».*

PRÉSIDENTIELLE

LES « CONSTITUTIONNALISTES » ET M. GISCARD D'ESTAING

Appréciations variées et contradictoires sur le septennat

Peut-on déjà dresser le bilan constitutionnel du septennat de M. Giscard d'Estaing ? Pour répondre à cette question, la *Revue politique et parlementaire et la faculté de droit de Paris-Sud* ont récemment organisé un colloque à Sceaux (Hauts-de-Seine). La méthode ? Il suffit de réunir autour d'une table quatorze professeurs de droit constitutionnel, de leur demander de confronter leur analyses et, si possible, de répondre à la question posée. L'entreprise pouvait apparaître comme une gageure, car l'on risquait fort, à l'issue de la *journée, de compter quatorze* bilans de la pratique constitutionnelle de l'actuel président de la République.

Malgré de nombreuses convergences sur certains points, le résultat justifia assez largement les craintes que l'on pouvait éprouver. Mais la réunion même de *ce colloque, après d'autres* (voir *le Monde* du 23 janvier), pouvait accréditer la thèse selon laquelle le débat institutionnel sera au centre de la campagne pour l'élection du président de la République. Tel fut, en tout cas, l'avis de plusieurs participants.

L'élection de M. Giscard d'Estaing a-t-elle modifié la pratique des institutions de la Ve République ? Quelles preuves peut-on apporter quant à la présidentialisation du régime durant le septennat qui s'achève, et *l'abaissement* du rôle du Parlement *est-il* réel ? Il n'y a pas eu de tournant en 1974, et ce n'est pas en 1962 (élection du président de la République au suffrage universel) que tout aurait changé, assure M. Gaborit (Paris-XIII). *« Si nous connaissons aujourd'hui un régime présidentialiste, ce régime,* ajoute-t-il, *était tout entier contenu dans la Constitution de 1958. »* Pas du tout, répond M. Robert (Paris-II), ce qui a changé, c'est 1962. Si le président de la République avait été élu par *« une poignée de notables »*, explique-t-il, on n'aurait *pas assisté à cette sorte de « perversion présidentialiste »*. De toute façon, souligne-t-il, il y a au moins une chose qui est irréversible, c'est l'élection au suffrage universel, parce que les Français *« y tiennent »*. Même si, note M. Colliard (Nantes), quelques voix isolées remettent actuellement ce principe en cause.

M. Robert explique pourquoi on a assisté à un abaissement du rôle du Parlement : celui-ci était *souverain jusqu'en 1958, et c'est* pour mettre un terme aux excès parlementaristes de la IVe République que l'on a rédigé les textes constitutionnels de 1958. *« La Ve République,* assure-t-il, *a voulu un abaissement du Parlement. »* Des preuves ? La Constitution énumère les domaines respectifs du législatif et de l'exécutif ; on introduit la pratique du référendum ; on crée un Conseil constitutionnel, et on prévoit un article 16 (pouvoirs exceptionnels). Bref, dans les faits, *« on passe par-dessus la tête du Parlement »*.

Comment apprécier le septennat de M. Giscard d'Estaing ? M. Gicquel (Paris-Sud, Malakoff) pense que la présidence du général de Gaulle ne peut pas servir de référence, puisque celui-ci jouissait d'un *« pouvoir historique »*. On peut parfaitement comparer, rétorque M. Dabezies (Paris-I) : *l'exercice* du pouvoir par M. Giscard d'Estaing est *« encore plus affirmé »*, alors qu'il n'a pas eu la justification qu'avait le général de Gaulle, notamment pendant la période algérienne.

Une « jubilation du pouvoir »

Le pouvoir présidentiel n'est *rien*, rappelle M. Avril (Paris-X, Nanterre), s'il n'existe pas de soutien parlementaire. Sur le fond, M. Avril est d'accord pour dire qu'il y a un *« mouvement ascendant de renforcement de la présidence »* et que *« l'Elysée pèse en soi d'un poids plus lourd dans l'appareil administratif »*. M. Colliard note pour sa part une étonnante *« jubilation du pouvoir »* de la part de M. Giscard d'Estaing, notamment quant à la responsabilité du président de la République d'appuyer sur le « bouton » de la force atomique. M. Colliard ne discerne pas un réel changement dans la *« pratique giscardienne »*, tout au plus une *« tendance du président à se mettre en avant »*. M. Dabezies relève lui aussi cette curieuse propension à l' *« enfantillage »* et indique que tout ce qui n'est pas de la compétence du Parlement est *« à la dévotion du pouvoir, plus que cela n'a jamais été »*. Et puis, peut-on ignorer cette *« personnalisation du pouvoir »*, le fait que les médias n'ont jamais été à ce point *« dans les mains de l'Elysée »*, le fait aussi que le Parlement *« ne contrôle plus »*, toutes choses qui concourent à *« maximiser le pouvoir présidentiel »* ?

Le général de Gaulle, rappelle M. Leclercq (Paris-XII), *« prenait le soin de ressourcer sa légitimité par les référendums »*, alors que M. Giscard d'Estaing s'y refuse. Mais *« les référendums gaulliens,* rappelle M. Chantebout (Paris-Sud, Malakoff), *étaient des plébiscites »*. M. Léo Hamon (Paris-I) ne pense pas qu'il y ait de notables différences de *« délimitation de la compétence »* du président de la République par rapport à ses prédécesseurs. *« Ce qui est nouveau,* déclare-t-il, *c'est l'ostentation de la compétence ; les apparences ne sont pas sans importance. »* Pour l'ancien secrétaire d'Etat de Georges Pompidou, cette *« ostentation du pouvoir a coïncidé avec l'évanescence de la responsabilité »* (non-recours au référendum). En fait, avance M. Cadart (Paris-II), *« nous sommes en plein dans la monarchie parlementaire républicaine »*. A l'inverse de MM. Robert et Hamon, pour qui le premier ministre ne peut être qu'un *« chef d'état-major »*, M. Cadart conteste que *celui-ci soit la « chose du président »*, et assure qu'avec M. Giscard d'Estaing *« la puissance du Parlement s'est considérablement renforcée »*. Il en veut pour preuves le nombre accru de lois votées, le dépôt croissant *d'amendements et le fait que l'article 44* de la Constitution (vote bloqué) *« ne peut être utilisé qu'avec l'accord des parlementaires ; presque toujours »*.

M. Gicquel indique qu'en dépit des apparences la présidence de *M. Giscard d'Estaing « a été moins impériale que celle de ses prédécesseurs »*. Il souligne qu'en déclarant, à Verdun-sur-le-Doubs, le 27 janvier 1978, que le résultat des élections législatives ne peut remettre en cause la *légitimité de l'élection* présidentielle, M. Giscard d'Estaing a été le *premier* à reconnaître le principe de l'alternance en France. M. Robert est plus circonspect : si un président de gauche dissout l'Assemblée nationale et que les élections législatives, *loin d'apporter une nouvelle majorité* présidentielle, reconduisent la majorité sortante, que se passe-t-il ? Le président de la République ne peut plus dissoudre avant un an... *« La Constitution est souple,* résume-t-il, *parce qu'elle n'a jamais été mise au pied du mur. »* Quant au bilan proprement dit de M. Giscard d'Estaing, M. Robert estime qu'il se traduit par un triple *abaissement :* celui du Parlement, celui du gouvernement, celui du judiciaire. M. Avril préfère parler de rééquilibrage en ce qui concerne les rapports entre l'exécutif et le législatif, parce que, note-t-il, *« à quel mythe de Parlement »* se réfère-t-on ?

En dehors de la perte d'influence des contre-pouvoirs, que peuvent être la presse et les pouvoirs régionaux, les intervenants ont insisté sur le rôle du *Conseil constitutionnel. M. Colliard*, notamment, a défendu la thèse selon laquelle le Conseil constitutionnel est aujourd'hui le « gardien de l'exécutif », puisque c'est en réalité le président de la République qui est censuré par *la Haute Juridiction* lorsque celle-ci déclare que des projets *de loi, approuvés en conseil des* ministres, ne sont pas conformes à la Constitution. Une assez large identité de vues s'est ensuite dégagée sur la nécessité de prévoir une réforme constitutionnelle permettant de saisir le *Conseil constitutionnel* de lois déjà promulguées (pour M. Colliard, la loi créant la Cour de sûreté de l'Etat aurait ainsi toutes chances d'être déclarée inconstitutionnelle), et autorisant une « procédure d'exception » qui élargirait les possibilité de saisine.

Présidentialisation accrue du régime ou pas ? Si, sur ce point, les avis ont divergé, tous les participants ont, en revanche, souligné que celle-ci ne pouvait être qu'une suite logique, une conséquence des textes constitutionnels de 1958 et 1962.

LAURENT ZECCHINI.

DÉFENSE

L'état-major de l'armée de terre codifie le rôle du président des sous-officiers dans les régiments

Désigné par le commandement de l'unité à laquelle il appartient, le président des sous-officiers est l'« interprète » de ses camarades sans être, pour autant, leur délégué syndical. C'est le rôle qu'assigne, désormais, au président des sous-officiers, au sein d'un régiment, l'état-major de l'armée de terre dans un texte qui codifie les attributions, la place et les moyens alloués à cette fonction.

« Pour le chef de corps, est-il explicité dans l'annexe qui accompagne la décision de l'état-major de l'armée de terre, *le président des sous-officiers est un conseiller technique pour tous les problèmes concernant les sous-officiers, tant dans le domaine professionnel que social ou moral. C'est à ce titre un rouage essentiel dans l'exercice du commandement. Son avis est sollicité pour les décisions d'affectation, d'orientation, de déroulement de carrière, de notation, d'engagement, de récompense et de punition. »*

L'état-major de l'armée de terre précise encore : *« Le président des sous-officiers est donc l'un des interlocuteurs privilégiés du chef de corps. Constamment à l'écoute des préoccupations de ses camarades, il en informe le chef de corps et se fait éventuellement leur interprète. »*

« Ce rôle, est-il ajouté, *ne doit en aucun cas prendre un caractère revendicatif, ni être confondu avec celui d'un délégué, ce qui serait contraire au fondement même de la discipline militaire et détruirait la cohésion au renforcement de laquelle il doit justement travailler. Il doit s'exercer dans le cadre de la même discipline qui lie toutes les catégories de personnels à la primauté de l'intérêt général. »*

En 1981, l'armée de terre française compte environ soixante et un mille sous-officiers d'active, auxquels il faut ajouter de l'ordre de sept mille sept cent trente sous-officiers du contingent.

Le rôle des sous-officiers est d'assurer, en temps de paix, l'instruction pratique et élémentaire des appelés et, en temps de guerre, de former l'encadrement de base ou de fournir les spécialistes nécessaires au combat. A une période de départs massifs et précoces de l'armée d'active a succédé, en 1975, une période de stabilité des effectifs de sous-officiers et, du même coup, un certain vieillissement du corps et un ralentissement de carrière pour les plus nombreux.

Qualifié de « guide » et d' « animateur » pour l'ensemble des sous-officiers du corps, le président des sous-officiers est *« le plus ancien dans le grade le plus élevé »* au terme de la décision de l'état-major de l'armée de l'armée de terre qui en fixe le mode de désignation dans les régiments.

« La faculté est laissée au chef de corps, si celui-là ne souhaite pas exercer cette fonction ou pour toute autre raison qu'il est seul en mesure d'apprécier, de désigner un autre sous-officier choisi parmi les plus anciens. En aucun cas, il ne doit être élu », précisent les responsables de l'état-major, qui voient dans le président des sous-officiers *« un exemple »* de compétence, d'autorité et de sens des responsabilités et un *« rassembleur »*, par son goût des contacts humains, sa discrétion et sa totale disponibilité.

Pots de fleurs ou colonels-bis ?

Sans constituer *« une hiérarchie parallèle »*, le président des sous-officiers *« est intégré dans la hiérarchie du corps au même titre que les autres cadres. Dans l'exercice de ses fonctions de président, il relève directement au chef de corps et il ne doit rendre compte de ses démarches et de ses initiatives qu'à celui-ci »*.

Réunissant, il y a quelque temps, un premier colloque national des présidents de sous-officiers, à Saint-Maixent (Deux-Sèvres), le général Jean Delaunay, chef d'état-major de l'armée de terre, a marqué en ces termes les limites de l'opération : *« Vous n'êtes ni des pots de fleurs ni des colonels bis »* placés auprès du commandement local.

Certains déploreront, sans doute, que cette fonction ne soit pas élective, ce qui aurait institué dans les régiments une originalité mais aurait aussi contribué à y instaurer une dangereuse compétition électorale permanente.

On peut estimer, au contraire, que, n'ayant plus rien à craindre au faîte de sa carrière, le sous-officier le plus ancien dans le grade le plus élevé se révèle, à l'expérience, un président libre de ses jugements et, donc, écouté.

MME BOUCHARDEAU (P.S.U.) ESTIME QUE LA POLITIQUE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE « SE CONFORME A LA LOGIQUE DES BLOCS ».

Mme Huguette Bouchardeau, candidate du P.S.U. à l'élection présidentielle, qui a séjourné en Yougoslavie du 25 au 28 janvier avec une délégation de son parti, nous a déclaré, à son retour : *« Revenir de Yougoslavie après des entretiens avec les dirigeants de la Ligue des communistes et entendre les propos de M. Giscard d'Estaing permet de mieux mesurer toute la distance entre une politique résolument indépendante à l'égard des grandes puissances et une politique qui se conforme à la logique des blocs.*

» Faisant des avances tour à tour à l'U.R.S.S. et aux Etats-Unis, Giscard confirme que, pour lui comme pour Brejnev et pour Reagan, le monde des années 80 doit être géré en termes de « politique de puissance », au moment où celle-ci est de plus en plus refusée par les peuples et où elle est la cause principale de la tension internationale.

» Les dirigeants yougoslaves, au contraire, nous ont réaffirmé leur volonté d'ouverture à tous — en particulier à l'égard des pays du tiers-monde — et leur fidélité à la politique de non-alignement en dépit des obstacles suscités par la pression des grandes puissances.

» Selon les Yougoslaves, les peuples du tiers-monde ont plus que jamais besoin d'interlocuteurs européens indépendants des blocs pour établir avec eux des rapports de coopération librement négociés et construire sur la base des intérêts mutuels un nouvel ordre économique international. Ce n'est manifestement pas dans cette voie que s'engage la politique interventionniste de Giscard en Afrique. »

● *M. Jean-Gilles Malliarakis*, leader du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R., solidariste) appelle à voter blanc à l'élection présidentielle. *« En votant blanc, nous aurons conscience d'être l'avant-garde de l'opposition au système,* écrit-il dans *Jeune nation solidariste*, organe du mouvement. *Nous proclamerons la supériorité profonde des anonymes de la foule nationale sur les fausses gloires fabriquées par l'industrie du spectacle républicain (...). Nous saurons que nous votons propre. Nous n'entrons dans aucune combine, aucun calcul, aucun cirque. »*

UNE ÉTUDE SEREINE MAIS SÉVÈRE DE JEAN-LOUIS QUERMONNE

« Le Gouvernement de la France sous la Ve République »

A l'heure où la critique des institutions actuelles de la France, ou du moins de l'utilisation qui en a été faite depuis sept ans, semble devoir être l'un des thèmes essentiels de la campagne électorale, il est bon de pouvoir s'appuyer sur une étude sereine, exempte d'esprit partisan et d'une qualité remarquable, qui puisse à la fois dresser un bilan de vingt-deux ans de pratique institutionnelle et en déceler les faiblesses et les évolutions possibles.

Le Gouvernement de la France sous la Ve République, de Jean-Louis Quermonne, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, paraît donc opportunément. Sa lecture s'impose à tous ceux pour qui le mode d'exercice du politique importe autant que les programmes ou slogans du moment.

Il est vrai que l'ouvrage se fonde sur *une double démarche. Refusant* le cloisonnement des disciplines, *le Gouvernement de la France* s'appuie sur l'apport conjoint du droit constitutionnel, *de la science politique et* de l'histoire. *D'autre part, l'auteur a su tirer parti au maximum du recul* que permettent vingt-deux ans de *continuité constitutionnelle* : jurisprudence, coutume, doctrine constitutionnelles, mais aussi remodelage des partis et de l'appareil d'Etat sont mis *en perspective* par Jean-Louis Quermonne à partir du fil conducteur qui fait la force de sa démonstration.

Ce fil conducteur, emprunté à Georges Burdeau, c'est la primauté du pouvoir d'Etat et de celui qui en est le titulaire, le président de la République.

Constatant d'entrée que la « persistance de la société conflictuelle rend nécessaire le maintien en France d'un pouvoir régalien », Jean-Louis Quermonne souligne que ce constat est aussi à la base de l'esprit du régime. Le pouvoir d'Etat est placé, depuis 1958, au centre du système politique, non seulement du fait des attributions *exceptionnelles du « chef de l'Etat »*, titulaire unique de ce pouvoir, mais *surtout parce que le fondateur de* la Ve République a entendu doter ce *chef de l'Etat de deux soutiens* également indispensables.

D'un côté l'allégeance de *l'appareil* d'Etat régalien traditionnel — armée, justice, administration. N'est-il pas chef des armées (et la conquête du loyalisme de l'armée a été le premier souci du général de Gaulle), le « garant » de l'indépendance de la magistrature », dont il *contrôle le moindre mouvement*, et surtout celui qui « dispose » de l'administration ? *L'association de la* haute administration à la sphère politique est *d'ailleurs,* souligne Jean-Louis Quermonne, l'un des traits essentiels du régime, qui tire là parti de la venue à maturité de *l'ENA, de la montée en puissance* des grands corps et de la mainmise de ces *fonctionnaires sur les sommets* de l'Etat et des partis. Cette *allégeance de l'appareil d'Etat* n'a-t-elle pas permis au président de *surmonter plusieurs crises et même* la fronde parlementaire de 1962 ?

Le second soutien nécessaire au président de la République est encore *plus décisif : c'est le soutien* populaire, tel que le permettent à *terme* les élections politiques et, surtout, chaque fois que nécessaire, le référendum. Faute de ce second soutien, il n'y a pas de légitimité.

A partir de cette lecture, l'analyse de Jean-Louis Quermonne aborde tour à tour les fondements démocratiques de la Ve République, les attributions des différents organes constitutionnels, avant de dégager la nature d'un régime sans modèle mais fidèle en tout cas à la vraie tradition politique française, celle du pouvoir d'Etat.

Les deux « pôles » en crise

Cette filiation établie et ses traits actuels délimités, restent à déceler les *inévitables* carences. Sur ce point, et surtout à propos de la période récente, le jugement de Jean-Louis Quermonne, formulé dès l'introduction, est sévère : les deux pôles sur lesquels repose l'équilibre du *régime* sont à présent en crise. D'un côté, la coïncidence entre majorité parlementaire et majorité présidentielle n'est plus automatique *puisque, depuis 1974, le président* doit compter avec la dissidence de la *plus importante* fraction de sa majorité parlementaire. De l'autre, *le pouvoir d'Etat, dont* la légitimité populaire n'est plus régulièrement *confirmée par le référendum,* est entre les mains d'un « chef » d'Etat qui a *certes multiplié ses attributions* par une lecture présidentialiste de ses compétences, *mais sans pour* autant en avoir renforcé l'autorité.

Cette hypertrophie et cet affaiblissement parallèle de l'exécutif grèvent *donc l'avenir du régime.* Et ce d'autant que Jean-Louis Quermonne *relève que la Ve République n'a pas* encore connu l'épreuve de l'alternance *qui permettrait à la fois de* « tester la résistance des institutions » *et de donner au régime la « plénitude* de la légitimité ».

Cette nécessité de l'alternance, qui offrirait peut-être l'occasion de s'attaquer *aux carences les plus évidentes* des institutions — « *centralisation excessive de l'administration,* circulation des élites en vase clos, *absence de pouvoir judiciaire* », — serait-elle le moyen de réaliser enfin *le consensus souhaité par l'auteur* sur le mode de gouvernement de *la France ? Pourquoi pas ?*

Il est vrai que, depuis la *rupture de l'union de la gauche et le maintien* apparent du parti socialiste *comme solution de rechange potentielle*, le passage à une présidence *socialiste entraînerait davantage une* évolution qu'un bouleversement du *régime. Le ralliement socialiste à la* Ve République, décelable jusque dans la *présidentialisation du parti, l'osmose* avec la haute administration, *montrent que la gauche non communiste* n'aurait aucun mal à assurer la continuité du pouvoir d'Etat. Sans doute tenterait-elle davantage que les dirigeants actuels de s'attaquer aux racines du « mal français ».

Mais, *pour qu'une telle alternance* soit durable et conforme à l'esprit de la Ve République, encore faudrait-il que le nouveau venu éventuel s'assure non seulement d'une coïncidence de majorités (présidentielle et parlementaire), ce qui est toujours possible, mais surtout d'une légitimité populaire renouvelée, grâce à l'usage du référendum. Ce n'est pas la moindre qualité de l'étude de Jean-Louis Quermonne que d'avoir rappelé l'importance du contrôle populaire « direct » dans un pays où *le système des partis — y compris* de gauche — s'est toujours abrité *derrière une conception étroitement* représentative de la politique. Et où *la faiblesse de ces mêmes partis* rend impossible tout contrepoids à l'appareil régalien qui ne se fonderait pas, comme le général de Gaulle l'avait compris en 1958 et démontré en 1969, sur la primauté « permanente » du suffrage universel.

HUGUES PORTELLI,
professeur de sciences politiques, à l'université de Paris-X.

★ *Jean-Louis Quermonne : le Gouvernement de la France sous la Ve République*. Dalloz, 1980, 682 pages, environ 140 francs.

AU COLLOQUE DU CERCLE « LIBERTÉ ET HUMANISME »

Dissuasion nucléaire et protection civile sont complémentaires

Deux thèmes principaux (bombe à neutrons et défense du territoire et de la population), le second ayant nettement prévalu, ont été traités au colloque organisé par le cercle d'études et de rencontres Liberté et Humanisme, mercredi 28 janvier à l'Assemblée nationale, en présence d'hommes politiques, d'officiers généraux, de diplomates et de fonctionnaires. La défense civile, notamment, a été au centre des discussions et, sur ce sujet, l'accord des participants, tant politiques que militaires, a été évident.

En rappelant que *« les armes sont un tas de ferraille s'il n'y a pas de volonté nationale »*, M. Charles Hernu, député du Rhône et secrétaire général du parti socialiste chargé des questions de défense, lançait l'idée qui allait être reprise et développée par M. Michel Aurillac, député de l'Indre et délégué R.P.R. pour la défense. M. Aurillac a rappelé que le nombre des victimes civiles par rapport à celui des victimes militaires n'a cessé d'augmenter depuis la première guerre mondiale ; il a souligné que *« nous ne pouvons pas avoir de dissuasion si nous n'avons pas de protection »*. Cette idée, dont on sait qu'elle était contraire à la doctrine de dissuasion stratégique définie en 1959, a été reprise par M. Pierre Sudreau, *député app. U.D.F.* du Loir-et-Cher. Il a attiré l'attention sur le fait qu'avec l'accumulation des armes nucléaires *« l'Europe devenait la poudrière du monde et qu'elle était programmée pour être un champ de bataille »*. Pour M. Sudreau, la protection de la population, bien loin de nuire à la dissuasion, en est le complément indispensable, car un peuple ne peut se satisfaire de *« se survivre dans la personne de ses chefs »*.

M. Raymond Marcellin, sénateur républicain indépendant du Morbihan et ancien ministre de l'intérieur, a souligné, dans son exposé sur la défense civile, que l'opposition des Français à l'emploi de l'arme nucléaire stratégique, qui s'est manifestée dans de récents sondages, était due en *grande partie à l'absence d'une* défense civile correctement organisée. L'ensemble des orateurs a appelé de ses vœux une réforme du service national visant à entraîner le contingent pour la protection du territoire, et à créer une adhésion populaire sans laquelle il n'y a pas de défense nationale.

S'agissant de la bombe à neutrons, une brève polémique a opposé, à la *suite* de l'exposé du général Arnaud Gambiez sur ce sujet, M. Hernu au *général Guy* Méry, ancien chef d'état-major des armées. M. Hernu s'est demandé, en effet, si la possession par la France de l'arme à rayonnement renforcé n'altérait pas l'efficacité de la dissuasion *fondée sur les armes nucléaires* stratégiques et si, d'autre part, elle ne provoquerait pas *« un engagement automatique de la France auprès de ses alliés dans un conflit qui ne serait pas le sien »*. Le général Méry a répondu que *« la nature d'une arme ne modifie pas un concept de défense »*. Il a souligné que la doctrine de la France, à la différence de celle des Etats-Unis, reposait sur *« le couplage des armes nucléaires tactiques et des représailles massives »* et que, en conséquence, la bombe à neutrons ne pouvait modifier la doctrine française de dissuasion. Le général Méry a cependant ajouté que l'usage des armes tactiques *« ne constituait pas un passage obligé, mais que la France devait pouvoir faire face à un très large éventail possible de situations »* et, donc, avoir à sa disposition un arsenal approprié.

(★) Cercle d'études et de rencontres Liberté et Humanisme, *21 bis, avenue de Ségur, 75007 Paris.*

Le Monde

société

Les policiers ne sont pas équipés pour assurer la sécurité des citoyens

affirme le Syndicat général de la police

Au cours d'une conférence de presse, vendredi 30 janvier, le Syndicat général de la police, évoquant la mort récente de plusieurs policiers, a déploré les insuffisances en matière d'équipement et a dénoncé le manque d'effectifs chargés d'assurer la sécurité en région parisienne. Le ministère de l'intérieur, dans un communiqué publié le même jour, a répliqué en faisant valoir les progrès accomplis en matière d'équipement et a souligné que, depuis sept ans, « huit mille policiers auront été ajoutés à la sécurité des Français ».

Après la journée d'action du mardi 27 janvier, au cours de laquelle les gardiens de la paix parisiens, adhérents du Syndicat général de la police (S.G.P.) (1), ont établi, commissariat par commissariat et unité par unité, la liste des matériels et équipements (armes individuelles, gilets pare-balles, talkies-walkies, véhicules, menottes, etc.) actuellement disponibles (*le Monde* du 28 janvier), ce syndicat a commenté, le 30 janvier, l'état des besoins réels pour garantir la sécurité des citoyens. M. Bernard Deleplace, secrétaire général, estime que la sécurité des citoyens *« passe obligatoirement par celle des policiers »*.

Selon le S.G.P., le budget d'équipement de la police en tenue, qui est, pour 1981, de 14 millions de francs, devrait être porté à environ 284 millions. *« Au rythme actuel des dotations en armes de service*, a précisé M. Deleplace, *il faudra pas moins de... vingt ans pour que l'ensemble des personnels en tenue (2) soit convenablement équipé, face à des malfaiteurs redoutablement armés ! »*

M. Deleplace a cité les chiffres suivants : les dix-huit mille policiers parisiens en activité permanente ne disposent que de six cent gilets pare-balles au total, alors qu'il en faudrait seize mille, et 6 % seulement des personnels disposent du revolver Manurhin de calibre 9 millimètres, seule arme efficace face aux « gros calibres » des malfaiteurs. D'autre part, on a évoqué la rareté des exercices de tir qui permettent aux policiers de ne tirer chacun qu'environ quinze cartouches d'exercice par an. *« Les policiers devraient, pour être vraiment familiarisés avec leur arme individuelle, disposer d'environ cinq cents balles à répartir sur douze séances mensuelles »*, a indiqué M. Deleplace, avant d'affirmer qu'il manque mille cinq cents policiers en tenue en région parisienne.

Il a précisé que, en 1947, il y avait 20 000 policiers en tenue alors qu'aujourd'hui, en dépit de l'augmentation de la population, il y en a seulement 22 000. *« Si le gouvernement ne répond pas à nos demandes*, a-t-il estimé, *et si les gardiens ont l'impression que, chargés d'assurer la sécurité des populations, ils ne sont pas eux-mêmes en sécurité, on les pousse à demander des lois d'exception et à réclamer pratiquement le droit de tirer à vue. »*

La réponse du ministère de l'intérieur

Cette conférence de presse a provoqué une réponse du ministère de l'intérieur. *« Depuis 1974*, souligne-t-il dans un communiqué, *le budget de la police a augmenté en francs constants de 70 %. Le nombre des véhicules légers sera en 1981 supérieur de 55 % à ce qu'il était en 1974, celui des motos et des cyclomoteurs sera supérieur à 60 %, le nombre des postes radios aura plus que doublé, et vingt-cinq mille armes modernes auront été achetées. »*

A propos du plan quadriennal d'équipement, le ministère indique : *« La tranche de 1981 comporte un effort tout particulier en faveur de la sécurité des fonctionnaires de police. Sept mille revolvers seront achetés contre 3 500 en 1980, ainsi que 500 mousquetons. 900 gilets pare-balles seront livrés. Le nombre des cartouches d'entraînement passera d'une moyenne de 50 par homme et par an à une moyenne de 80. 20 millions de francs seront consacrés à la construction de stands de tir. »*

D'autre part, pour accroître la sécurité des gardiens de la paix chargés de la circulation, *« 1 800 imperméables réflectorisés seront commandés. »* Dans le domaine des transports, *« 2 500 véhicules seront livrés, 2 000 remplaceront des véhicules plus anciens et 500 représenteront une augmentation du parc. Sur le plan immobilier, 40 commissariats ou cantonnements sont en construction »*.

Pour les effectifs enfin, *« ce sont*, affirme le ministère de l'intérieur, *8 000 policiers qui, depuis sept ans, par création d'emplois ou par réorganisation des services auront été ajoutés à la sécurité des Français »*.

(1) Le S.G.P. compte à l'heure actuelle dans ses rangs dix mille adhérents parmi les personnels affectés exclusivement à Paris et dans la région parisienne.

(2) L'effectif total des policiers en tenue est d'environ soixante et onze mille personnes.

LE RAPPORT DE LA GENDARMERIE

Moins de meurtres en 1980 mais davantage de cambriolages

Au cours de l'année 1980, la gendarmerie nationale — qui compte actuellement, tous services confondus, environ quatre-vingt mille hommes — aura consacré pas moins de seize millions d'heures à sa mission de sécurité publique générale. Dans le même temps, vingt-cinq gendarmes ont été tués en service, dont sept par agressions, et six cent soixante-quatre autres blessés. En 1980, les gendarmes ont enregistré moins de meurtres mais plus de cambriolages.

M. Charles Barbeau, directeur de la gendarmerie nationale et de la justice militaire, a présenté à la presse, le jeudi 29 janvier, le bilan de l'activité de la gendarmerie. En 1980, la gendarmerie a traité 678 208 affaires se répartissant de la façon suivante : 317 471 vols et cambriolages ; 64 000 escroqueries ; 1 909 vols avec violences ; 9 758 affaires de coups et blessures ; 2 399 infractions contre des mineurs, dont 846 pour mauvais traitements ; 5 572 affaires de drogue, dont 5 021 pour consommation et 371 pour trafic de stupéfiants. En outre, un peu plus de 275 000 affaires d'émissions de chèques sans provision ont été traitées. Par rapport à 1979, ces chiffres font apparaître une augmentation globale des crimes et délits d'environ 11,76 %, alors qu'en 1979 elle avait été, par rapport à l'année précédente, de 12,5 %.

Pour les crimes, on a enregistré, en 1980, une diminution des *« coups et blessures volontaires suivis de mort »* qui sont passés de 112 à 79. Les vols avec violence ont, en revanche, augmenté passant de 1 745 à 1 909.

L'ensemble des vols et cambriolages a connu une progression, passant de 285 187 en 1979 à 317 471 en 1980. Le nombre des résidences secondaires cambriolées est en légère augmentation et a atteint 11 247 cas.

Pour la surveillance routière, les gendarmes ont eu à constater, en 1980, 81 627 accidents corporels, soit 1 520 de moins qu'en 1979 ; si le nombre des personnes tuées n'excède que de 14 unités celui de l'année précédente, en revanche, le total des blessés marque une diminution de 3 061.

Après avoir rappelé que le budget alloué cette année à la gendarmerie était de 14,6 % plus élevé qu'en 1980, M. Barbeau a indiqué que les effectifs totaux (militaires d'active, appelés du contingent, engagés féminins, volontaires féminines du contingent, personnels civils) atteindraient à la fin de cette année 82 938 personnes.

Deux déclarations du garde des sceaux

LA FÉMINISATION HUMANISE LA JUSTICE

Le garde des sceaux a « installé », vendredi 30 janvier, à Riom (Puy-de-Dôme) Mme Nicole Pradain, première femme à occuper un poste de procureur général près d'une cour d'appel. M. Alain Peyrefitte a notamment déclaré : *« Jamais, avant vous, aucune femme en France n'avait accédé à ces redoutables et passionnantes fonctions. (...) Cette installation rend totalement effective l'égalité des sexes dans la magistrature, égalité instaurée par la loi du 11 avril 1946. »*

Le ministre a exalté les avantages de *« la féminisation des plus hauts postes de la magistrature »*. *« Elle constituera*, a-t-il dit, *il faut du moins l'espérer, à corriger radicalement quelques images radicalement inexactes. A commencer par cette idée, aussi répandue que fausse, selon laquelle le procureur général serait quelque chose comme un père Fouettard ou un surveillant général pour adultes, un être préoccupé d'abord de culpabiliser autrui. Cette image est absurde. (...) Vous êtes la première femme P.G. de l'histoire de France. Mais vous n'êtes assurément pas la dernière. (...) L'image de la justice française n'aura sans doute qu'à gagner à se féminiser, c'est-à-dire à s'humaniser. »*

Les « clameurs »

Le garde des sceaux a, d'autre part, évoqué le débat sur la loi « sécurité et liberté » en ces termes :

« Si j'avais le temps, j'aurais un beau sujet de thèse à écrire ; j'y établirais une loi sociologique selon laquelle le silence qui entoure la réussite des projets de réforme en matière judiciaire est d'autant plus profond qu'ont été violentes les clameurs qui ont accueilli le même projet lorsqu'il était dans les limbes. (...) Ces clameurs qui ont accueilli toutes les réformes menées depuis quatre ans nous ont laissé parfaitement indifférents. (...) Dieu merci, le bon sens finit toujours par l'emporter (...).

» La loi « sécurité et liberté » vient d'être examinée par le Conseil constitutionnel, dont les décisions s'imposent à tous sans discussion. Il a rejeté pratiquement tous les griefs qui avaient été soulevés contre cette loi au moment de son dépôt et de sa discussion. Le garde des sceaux n'a d'ailleurs pas d'autres commentaires à faire, si ce n'est pour déplorer qu'on occupe si longuement l'attention du public avec des polémiques partisanes en laissant de côté les vrais problèmes. »

PEINE DE MORT : L'ABOLITION EST EXCLUE

Le garde des sceaux a commenté, samedi 31 janvier à Europe 1, la double condamnation à mort prononcée mercredi par la cour d'assises de Saône-et-Loire. Ce verdict estime-t-il, témoigne du « sentiment d'insécurité des Français ».

« Il est tout à fait exclu, *a-t-il dit*, tant que ce sentiment d'insécurité ne s'est pas apaisé c'est-à-dire tant que la violence n'aura pas reculé, que le problème de la peine de mort soit réglé dans le sens de l'abolition. Cette position est celle que le gouvernement n'avait jamais cessé de tenir. »

Au sujet de la réforme, il y a deux ans, du mode de désignation des jurés — tirés au sort et non plus choisis par les maires. — il a affirmé : « Plus les jurés sont populaires, plus ils sont fermes, plus ils demandent la sévérité. »

CARNET

Décès

— Mme André Chagnollaud,
ses enfants et petits-enfants,
M. Jean Marie Chagnollaud,
Les familles Donato et Roturier,
font part du décès de
M. André CHAGNOLLAUD,
leur époux, père, grand-père, frère et et oncle,
survenu le 26 janvier 1981.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, dans la plus stricte intimité.
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Vaugirard, dans le caveau de famille.
40, rue Desaix,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Maurice LENORMAND,
ancien élève
de l'école Neidermeyer,
organiste
de la cathédrale Saint-Vincent
de Mâcon
pendant soixante-trois ans, rappelé à Dieu, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, le 19 janvier 1981.
71000 Mâcon.

Anniversaires

— Le 2 février 1977, disparaissait
Pierre BLONDE.
Avec une infinie tristesse, nous gardons vivant son merveilleux souvenir.
« L'amour ne périt jamais. »
(I. Cor., 13/8.)
Mme Pierre Blonde,
Anne et Laurent, ses enfants.
24, rue L.-P. - Fargue,
95200 Sarcelles.

Avis de messe

— Mme Hoa Pierre Malrieu
prie ses amis de réserver une pensée fidèle à la mémoire de son époux,
Pierre Henri MALRIEU,
à l'occasion du deuxième anniversaire de son décès.
Une messe du souvenir sera célébrée en l'église Sainte-Marguerite à Cannes - La Bocca, le 3 février 1981, à 11 heures.

Soutenances de thèses

— Université de Paris - V, vendredi 6 février, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. *André Rauch* : « Le souci du corps, histoire d'un territoire pédagogique 1740-1920 ».

AU PROCÈS DES MILITANTS CORSES

Le dialogue de l'évêque et des autonomistes

*On le sait désormais : Bastelica, du 6 au 8 janvier 1980, ne fut pas un village de montagne en proie à une fièvre insurrectionnelle. Cité comme témoin par le ministère public, le commandant de gendarmerie Alain Trévisiol l'a longuement expliqué devant la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde *du 31 janvier). Et à l'hôtel Fesch alors, peut-on légitimement se demander, le climat fut-il insurrectionnel ? Dans une déposition précise, Mgr Jean-Charles Thomas, évêque d'Ajaccio a, vendredi 30 janvier, lui aussi, ébranlé quelques certitudes de l'accusation.*

Les faits d'abord. Mgr Thomas, en quelques mots, a expliqué dans quelles conditions il s'était rendu à la tête d'une petite délégation, le 9 janvier au soir, durant près de deux heures, à l'hôtel Fesch d'Ajaccio occupé par les autonomistes. Sa démarche n'avait rien d'officiel. Homme de dialogue, il venait simplement dialoguer. Ainsi a-t-il bavardé avec les fameux clients-otages et les trouva, ma foi, pas trop abattus. « L'un d'eux faisait des mots croisés, l'autre était étendu ». *Mais tous demandèrent cependant le rétablissement immédiat du téléphone (coupé par les autorités) pour communiquer avec leurs familles, tous demandèrent de la nourriture, une négociation officielle, une visite du préfet de région, et que l'on laisse les autonomistes tenir leur conférence de presse pour dénoncer les* « polices parallèles », *voilà tout.*

Et les autonomistes ? Mgr Thomas les a aussi écoutés, longuement, se rappelle-t-il. M Marcel Lorenzoni, surtout, s'est expliqué. Autour de lui, « tout le monde était calme : chacun semblait tout à fait maître de soi ». *Bref, point d'insurrection à défaut d'un climat bon enfant. En fait, c'était l'attente avec ses pointes de tension et d'accalmie. De l'autre côté, en revanche, Mgr Thomas se souvient d'une effervescence certaine. A la préfecture, de hauts fonctionnaires, très agités, s'exclamaient :* « Nous sommes en plein merdier. » *Cette mini-crise prenait les proportions d'un Fort-Chabrol politiquement explosif. On prévint l'évêque, dans le bureau du préfet de région :* « Vous allez avoir affaire à des forcenés. Vous verrez, ils vont vous braquer. » *Mais Mgr Thomas ne fut pas braqué, et, après sa calme visite à l'hôtel Fesch, il s'en alla prier.*

Ce fut alors la nuit du 9 au 10 janvier et ses trois morts dans les rues d'Ajaccio. Cette fois, oui, c'était bien la situation de crise, mais à l'extérieur de l'hôtel. A 4 h. 10, l'évêque et M. Charles Ornano, bonapartiste, maire de la ville, furent appelés en consultation à la préfecture. Que faire ? Les responsables n'osaient réveiller le préfet, M. Claude Vieillescazes... On tournait en rond, déchirés et inquiets. On ne savait pas que l'épisode de l'hôtel Fesch, le lendemain, s'achèverait heureusement, lui, grâce à l'action du groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (G.I.G.N.). On ne savait pas ce que semble savoir Mgr Thomas de toute éternité : que rien ne vaut le dialogue « d'homme à homme », *que rien ne vaut l'usage* « de la parole ». *Même et surtout en Corse.*

LAURENT GREILSAMER.

La confrontation entre M. Leyris et l'inspecteur Roux

L'« antigang » aurait été au courant du projet d'assassinat de Jean de Broglie

Une importante confrontation a eu lieu, jeudi 29 janvier, dans le cabinet de M. André Chevalier, chargé du supplément d'informations dans l'affaire de Broglie, entre MM. Michel Roux, inspecteur à la 10e B.T. et Albert Leyris, son informateur. De cette confrontation, qui a duré près de six heures, il ressort que la brigade de recherche et d'intervention — dite « antigang », — dirigée à l'époque par le commissaire Marcel Leclerc, connaissait, contrairement à ce qu'affirme M. Leclerc, le projet d'assassinat visant Jean de Broglie.

M. Albert Leyris, l'homme qui est à l'origine des deux rapports de la 10e B.T. rédigés par l'inspecteur Roux, a *en effet déclaré* au magistrat qu'il avait déjeuné le 7 décembre 1976 à Vanves dans le restaurant Le Pic du Midi en compagnie du commissaire Dufour, à l'époque chef de la 10e B.T., et de plusieurs policiers de cette unité.

Au cours de ce déjeuner, M. Leyris avait informé le commissaire Dufour du rendez-vous qui a eu lieu, le lendemain 8 décembre, deux semaines avant le meurtre de l'ancien ministre, dans un restaurant de Marly-le-Roi où devaient se retrouver les principaux protagonistes de ce qui allait devenir l'affaire de Broglie. M. Leyris affirme avoir déclaré au responsable de la 10e B.T. : *« Si vous ne vous occupez pas du prince, vous serez complice d'un meurtre. »* Le commissaire Dufour lui aurait répondu : *« De Broglie a été prévenu, mais il refuse toute protection... »* Ces propos ont été confirmés par l'inspecteur Roux.

Le 8 décembre 1976, les policiers de la B.R.I., vraisemblablement prévenus par le commissaire Dufour, se trouvaient à Marly-le-Roy devant l'auberge Henri-IV. C'est alors que l'inspecteur Guy Simoné les repéra et qu'à la suite de cette opération manquée la B.R.I. décida d'interrompre les filatures. Ce nouvel élément tend à confirmer que la B.R.I. était bien au courant du projet d'assassinat visant Jean de Broglie et que les filatures opérées par ce service étaient en rapport avec ce projet.

Des points de désaccord sont cependant apparus, devant M. Chevalier, entre MM. Michel Roux et Leyris à propos des trois tentatives de meurtre de Jean de Broglie des 26 novembre, 8 et 10 décembre 1976. M. Leyris affirme en effet avoir averti à chaque fois M. Roux, mais ce dernier ne reconnaît avoir été alerté que pour celle du 26 novembre. Autre divergence à propos d'une Chevrolet garée à proximité du domicile du député de l'Eure et qui devait servir à « arracher » l'auteur du meurtre. L'inspecteur Roux, affirme que M. Leyris lui a montré ce véhicule après le meurtre, ce que l'intéressé conteste.

Une confrontation doit avoir lieu prochainement dans le cabinet de M. Chevalier entre l'inspecteur Roux et le commissaire Dufour.

D'autre part, la chambre d'accusation du tribunal de Paris a rejeté, vendredi 30 janvier, la dernière en date des demandes de mise en liberté de Pierre de Varga détenu depuis le 30 décembre 1976 pour complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie. Ses défenseurs ayant invoqué son mauvais état de santé (il souffre de diabète et de troubles cardio-vasculaire), la cour a ordonné que le rapport rédigé à l'issue de l'expertise médicale, à laquelle il a été soumis, soit portée à la connaissance de l'administration pénitentiaire et des médecins de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu où il a été transféré au début du mois de janvier.

UNE PLAINTE EST DÉPOSÉE A ABBEVILLE PAR DES PROTECTEURS DE LA NATURE.

(De notre correspondant)

Amiens. — Le groupe Environnement, protection et ornithologie en Picardie (GEPOP) vient de déposer une plainte, par l'intermédiaire de son avocat à Amiens, Me Francis Lecul, entre les mains du procureur de la République du tribunal de grande instance d'Abbeville pour destruction d'animaux et de milieux naturels. Depuis le 7 janvier, les membres de cet organisme ont trouvé, sur les 40 kilomètres de la côte picarde, de Quend-Plage au Tréport, plus de mille oiseaux mazoutés. Le GEPOP fait remarquer que, en règle générale, on ne retrouve qu'une victime sur six. Il rapproche cette hécatombe de celle causée par la pollution due au naufrage de l'*Amoco-Cadiz* en 1978.

A cette époque, en un mois, on avait récupéré quatre mille oiseaux sur 200 kilomètres de plage. Les effets de la pollution actuelle seraient donc du même ordre. Selon le GEPOP, elle n'est pas accidentelle. Le mazout qui souille actuellement la Manche et la mer du Nord provient du dégazage effectué par des pétroliers dont les capitaines savent que la surveillance française par thermophotographie aérienne est abandonnée faute de crédits. L'association écologique, qui continue son travail sur le littoral de la Somme, fait appel aux volontaires et donne des conseils pour soigner les oiseaux encore vivants. Elle a d'ailleurs installé un centre de soins à Cayeux-sur-Mer. Le siège social du GEPOP est au musée de Picardie, rue de la République, 8 000 Amiens. — M. C.

FAITS ET JUGEMENTS

Trois ouvriers de Belfort condamnés après les incidents de 1979 à l'usine Alsthom

Belfort. — Trois ouvriers de l'usine Alsthom-Atlantique de Belfort, militants de la C.F.D.T., poursuivis pour délits commis lors de la grève qui eut lieu du 27 septembre au 26 novembre 1979, au moment où l'usine fêtait son centenaire (*le Monde* daté 21-22 décembre 1980), ont été condamnés, vendredi 30 janvier, par le tribunal correctionnel de Belfort. M. Alain Virot, vingt et un ans, ouvrier tourneur, à qui on reprochait d'avoir recelé du courrier appartenant à la direction de l'usine, devra verser 1 franc symbolique de dommages et intérêts à la société Alsthom. M. Jean-Yves Cardon, trente-six ans, également ouvrier tourneur, a été condamné à 600 francs d'amende pour avoir occasionné des dégâts dans les bureaux de la recette des finances de Belfort. Enfin, M. Jean-Luc Rizzato, vingt-neuf ans, agent technique, qui avait fait partie d'un groupe de personnes qui s'étaient introduites le 13 novembre 1979 dans la chambre de commerce de Belfort — au cours de cette action le concierge avait été blessé, — a été condamné à huit jours de prison avec sursis et à 2 000 francs d'amende pour *« violences et voies de faits »*. — *(Corresp.)*

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.)* exprime son *« total désaccord »* à la suite de l'agression dont M. Michel Caignet, le trésorier de l'ex-Fédération d'action nationale et européenne, groupuscule néo-nazi dissous, a été victime, jeudi 29 janvier (*le Monde* du 31 janvier). Le M.R.A.P., qui fait appel à *« la justice pour que les auteurs d'attentats et ceux qui les inspirent soient frappés de condamnations exemplaires »*, affirme, d'autre part : *« Les violences politiques créent un climat qui ne peut que favoriser les menées de l'extrême droite. »*

● *Les six personnes qui avaient molesté et volé*, le mardi 27 janvier, des voyageurs du train Paris-Granville ont été présentées, jeudi, au parquet d'Alençon. Elles ont été écrouées à Evreux.

D'autre part, trois des six jeunes gens qui avaient agressé, le 28 janvier, un contrôleur du train Paris-Caen, et malmené un voyageur (*le Monde* du 30 janvier), ont été inculpés par un juge d'instruction d'Evreux et écroués.

DISPENSE DE PEINE POUR DEUX MÉDECINS QUI AVAIENT PRATIQUÉ DES AVORTEMENTS ILLÉGAUX

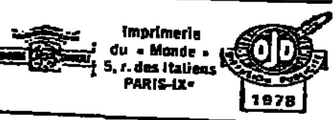
Bayonne. — Les docteurs *Alain et Régine Chevallier, poursuivis pour avoir pratiqué des avortements dans leur cabinet médical à Bayonne, en infraction aux articles 317 du code pénal et L 176 du code de la santé publique* (le Monde *des 16 décembre 1980 et 13 janvier 1981), ont été reconnus coupables, jeudi 29 janvier, par le tribunal de Bayonne. Les magistrats ont donc dû les condamner, aux termes de la loi, à cinq ans d'interdiction d'exercer la médecine.*

Mais, considérant que les deux médecins n'avaient jamais agi dans un souci de lucre, et relevant qu'au moment des faits les établissements autorisés à pratiquer des interruptions volontaires de grossesse, sur la côte basque, ne suffisaient pas au traitement de tous les cas dignes d'intérêt, les magistrats, recourant à l'article 55-1 du code pénal (1), les ont relevés de cette peine.

Le Syndicat de la médecine générale s'est félicité de cette décision qui reconnaît « la pratique irréprochable de ces médecins, pratique ayant eu comme seul but de pallier les insuffisances actuelles de la loi sur les interruptions volontaires de grossesse ». — *(Corresp.)*

(1) L'article 55-1 du code pénal dispose : *« Le juge qui prononce une condamnation peut, dans son jugement, relever le condamné en tout ou partie, y compris en ce qui concerne la durée des interdictions, déchéances, incapacités ou mesures de publication de quelque nature qu'elles soient, résultant de la condamnation »*.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

culture

FORMES

LE VIDE ET LE PLEIN

Michèle Katz a secoué la chape d'angoisse qui pesait, quelquefois, sur les toiles visibles l'autre année au Centre culturel du Marais. On respire. Cette liberté, cet épanouissement conquis de haute lutte vont de pair avec un métier qu'elle n'a cessé de parfaire depuis un quart de siècle. La plénitude existentielle s'engouffre dans le vide qu'habitent des volumes à la fois légers et compacts, naguère fissurés par une brèche révélatrice. La lézarde s'est élargie, au bénéfice précisément *de ce vide qui s'identifie au gris lumineux,* ultime découverte « technique » *de Michèle Katz, de ce rien où se dissolvent* maints paysages imaginaires et d'où ressortent les couleurs pures. Un feu intérieur, rubescent, couve dans ses œuvres récentes et leur communique sa chaleur (1). Amalgame de violence et de douceur, qu'a fort bien vu Marc Le Bot dans sa présentation. « *Peut-être y a-t-il eu*, ajoute-t-il, *dans le passé de cette peinture, au temps des catastrophes, des affrontements entre les masses et les teintes. Sans doute y eut-il des lignes tranchantes dont les traces resteraient marquées : ici et là se voient des cicatrices sur la surface des images ; cette surface est aussi une peau.* »

Philippe Bonnet se fait trop rare. Le voici enfin revenu avec une belle moisson de grands formats — et d'autres plus petits, d'où tout rappel du monde extérieur semble être banni (2). C'est pourtant l'Auvergne qu'il avait sous les yeux pendant son travail, c'est le climat de l'Auvergne qui soudain vous enveloppe, c'est dans ses espaces et son silence que vous êtes transportés. *Libre à vous d'y voir* l'étagement des nuages, blêmes, bleutés, rosés, leurs toisons floconneuses, et surtout une large échappée de brume dorée que *parvient à traverser* la lumière. Qu'on prenne seulement ces images pour des équivalences *et qu'on* laisse à la peinture son autonomie. La période blanche semble presque révolue sans qu'en soit altérée la délicatesse des *demi-teintes* à laquelle nous étions accoutumés.

Puisque je *suis parti* à *décerner* des éloges, je ne les ménagerai pas aux *Paysages d'Espagne*, de Hans Seiler (3). Intimiste, ce maître des tons adoucis ? *Pas cette fois.* La révélation de ces terres brûlées, austères, mystiques, qui *lui est allée droit au cœur*, il la transmet à ceux qui, là-bas, n'ont pas erré hors des chemins touristiques. Quant aux autres, les Espagnols d'Espagne que *j'ai pu interroger*, ils *se* sont portés garants de la fidélité quasi visionnaire de la toile ou de la gouache à la Castille, la Manche, la Navarre, Tolède, Avila, Segovie, etc. Citadelles haut perchées, églises, toits aux tuiles couleur d'aurore, reflets bleus des rivières sous un ciel radieux, ou floconneux, ou plombé virant au noir, célébrés avec un lyrisme sourd et retenu.

Pour fêter les dix ans du Club de la gravure originale, son fondateur, Alain Weil, expose sa collection personnelle, trente-quatre estampes librement choisies par lui et dont les sœurs ont été le lot des membres de la société, contre une cotisation modique (4). Il n'y a pas de « trous » dans cette sélection où figurent notamment (impossible de les citer tous) Assadour, George Ball, Celan-Lestrange, Darmon, Loutre, Pelayo, Ramondot, Vieillard, Weisbuch, et les auteurs des trois acquisitions 1980 : Bruno Krieff, Yannick Baliff, Jacques Hallez. Il reste des exemplaires pour les amateurs dans cette anthologie de la gravure contemporaine en taille-douce.

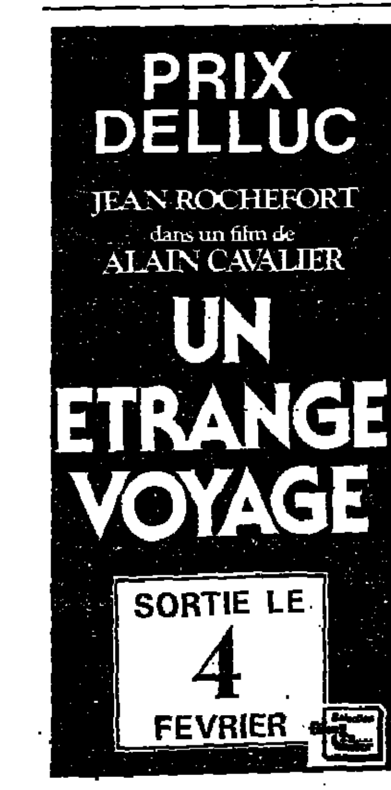
Déjà reconnu en Suisse, Paolo Pola se décide à affronter le public parisien (5). Sa carrière ne l'a pas conduit en ligne droite des Grisons, où il est né, à Bâle, où il enseigne la peinture. Son studieux itinéraire, beaucoup plus capricieux, a passé et repassé par l'Italie, ce qui laisse présumer une formation classique assimilée et dépassée. *L'héritage* « *culturel* » méditerranéen, ses huiles et ses aquarelles le restituent en compositions fragmentaires puissamment construites et néanmoins subtiles. *Dans les déformations* savantes d'une antiquité en miettes, ses *coureurs, ses obélisques, ses pyramides,* ses paysages toscans sont soumis aux lois, visibles ou pas, d'une rigoureuse géométrie triangulaire.

Bouddhiste pratiquant au sens strict du terme, Takami Sakurai met en images simples, voire simplifiées, les croyances, légendes, symboles du Zen (6). C'est dire que chaque figure, chaque couleur a sa fonction propre, que le moindre détail, toujours justifié, a été pré ou post-médité. Tout, dans ses huiles et ses encres de Chine, a une signification précise, langues de feu flèches, mandalas, génies ailés évoquant le ciel et la terre, le cosmos et l'autre monde — et le rouge qui exprime la joie — la joie, état permanent du peintre.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Chez Françoise Laurent, 184, rue Saint-Martin (3e étage).
(2) Regards, 40, rue de l'Université.
(3) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol.
(4) Horizon, 21, rue de Bourgogne (on peut joindre A. Weil au 236-27-06).
(5) Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice.
(6) Galerie Lambert, 14, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

■ Le « Jugement dernier », de Michel-Ange, ainsi que plusieurs autres fresques de la Chapelle Sixtine vont être, après les quatorze médaillons situés au-dessus des fenêtres, à leur tour, nettoyés et restaurés. Ces travaux entrent dans le cadre d'un programme de restauration de la chapelle qui doit continuer pendant une dizaine d'années.



PHOTO

La photographie polonaise à Beaubourg

(Suite de la première page.)

Groer pose son objectif devant une tasse de thé, comme l'Autrichien *Kühn. Bulhak, qui photographie* des petits villages tranquilles, invente la *bromographie.* La *période* pictorialiste s'achève sur la photo des poings fermés, tendus vers le ciel en signe de lutte, prise par Bednarczuk, mais dont le traitement cotonneux en fait presque un paysage atmosphérique. Après des répliques constructivistes de Moholy-Nagy par Ponasewicz, ou des photogrammes de Man Ray par Themerson, vient la période des photos-montages. Les gratte-ciel américains sont des murs de prison, et des poignets entravés de chaînes se tendent pour implorer la statue de la Liberté. L'écorché *se protège sous un parapluie météorique.* On ne tarde pas à dépecer *la Vénus de Milo ou à lui mettre* un chapeau d'homme, en attendant *que Dali fonctionnalise ses seins en* tiroirs. Le rébus purement visuel prend une *tournure politique, de* menace, de *prémonition.* L'aigle nazi tient entre ses *griffes* des pendus polonais. La guerre survient comme une entrave qui *emporte tout* avec elle. Les scènes de village très fines prises par Dorys dans la voie de Cartier-Bresson ou les autoportraits anticléricaux du poète Witkiewicz en pitre sont balayés par cette réalité indétournable.

Ce ne sont plus que des photos grises, de mauvaise qualité, dérobées à la honte, et qui ont eu à peine le temps de se fixer, des corps nus *dans* la neige, des cadavres qu'on bazarde dans la boue, des croix plantées au milieu des rues transformées en brasier. Captées par un appareil dissimulé, sans visée frontale ou horizontale, de jeunes femmes nues traversent un paysage en priant. L'image est tellement floue, *tellement chaloupée, qu'on pourrait* la prendre pour une photo érotique. *Mais on mène ces femmes à la* chambre à gaz. La circonstance *dévie l'ambiguïté, la légende ravale* le voyeurisme. Des reporters comme *Sempolinski, Karpinski, Baluk ou* Lokajski se jettent dans la photo *té*moignage, à la façon de Capa ou de Seymour. Au milieu des décombres bientôt vides, totalement silencieuses, une fois la fumée et le bruit des bombes retombés, une petite fille en tablier gris ramasse par terre un couvercle de boîte de conserve pour vérifier son visage, non sa beauté *mais son existence même.*

Un saxophoniste paresseux

Les photographes nés dans les années *40 et 50 veulent oublier* l'horreur qu'ils n'ont pas vue ou en *organisent des métaphores esthétiques.* Dziworski rend compte de *petits faits marquants*, comme Doisneau. Ici c'est un petit garçon *fatigué de porter un trop gros carton,* là un saxophoniste paresseux qui s'est étendu sur l'herbe, à l'écart, tandis que le petit groupe solidaire *de la fanfare attend anxieusement* qu'il s'y réintègre. Tabaka pratique le jeu de l'abîme, de la photo dans la photo, de l'objet éternellement capturé, de surface en surface, avec le repère d'un ongle vernis en premier plan. Une jeune femme très « petite marguerite » (si l'on se souvient du film de Chytilova), Natalia Lachowicz, tire la langue, en couleur, aux consommateurs d'art. Karon, qui étend des corps sous de linceuls dans des chambres *misérables, ou Markowski, qui* convoque des fantômes de chair et *d'os dans des lieux délabrés, s'apparentent*, par leurs mises en scène, à *Duane Michals* et à *Arthur Tress.*

Pawlowski, avec ses paumes tendues vers le ciel, mais dont il pousse *le* grain et les lignes, se trouve à la croisée des exercices d'Eva Klasson et de Michel-Szulc Kryzanowski. *En 1978, tandis que Jean-Claude Lar*rieu photographiait méthodiquement tous *les habitants de son village* natal dans les Hautes-Pyrénées, son *homologue polonais recensait systé*matiquement les visages et les habi*tations* de la *région* de Taba. Sikova trimballe, à travers toute une série *de groupes antagonistes, des confré*ries de religieuses ou de majorettes, des clubs sportifs ou des anniversaires de clochards, un même personnage, une jeune fille en smoking, qui résiste dans toutes les situations, comme un paramètre absurde, un signe de l'intrusion de la photographie dans la réalité.

On chercherait en vain, ici, en *France,* à travers cette exposition, de l'inédit, du jamais vu, de l'exotique, mais on assiste à une nouvelle histoire, parallèle, belle et cohérente, de la photographie, de l'année 1900 à aujourd'hui. On a pris la peine de rajouter, à la dernière minute, les événements de Gdansk dans une série collective intitulée « Les ouvriers des années 80 ». La photo va vite.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Centre Georges-Pompidou, salle* contemporaine et salle animation, jusqu'au 8 mars.

MUSIQUE

HENRI SAUGUET, ORPHÉE DE 80 ANS

La société française de musique contemporaine, qui a été créée il y a trois ans pour faire connaître la musique de compositeurs rarement proches de *l'IRCAM,* fêtait vendredi *soir* les quatre-vingts ans de son président, Henri Sauguet, le vieillissant de près de quatre mois... On souhaite que ce ne soit qu'une inauguration et que d'autres organismes prennent le relais pour célébrer ce musicien *plein de* poésie, de délicatesse et d'humour, dont l'œuvre est immense, car le *Concerto Orphée pour violon et orchestre* (1953) n'est peut-être pas le plus apte à le faire connaître.

Sauguet n'est pas tellement à l'aise dans les grandes formes classiques, et il semble souvent gêné ici par la volonté d'écrire un vrai concerto dans les normes classiques ou romantiques destinées à faire briller le soliste, comme il y réussit d'ailleurs *fort* bien, dans la cadence notamment. Mais l'on s'intéresse davantage aux idées musicales, qui, par moments, émergent du brouillard et y rentrent trop vite à notre gré pour suivre une loi implacable. Nous préférons les passages où Orphée chante et charme que ceux où il dompte les bêtes sauvages. Il y a aussi dans le mouvement lent une page émouvante qui, curieusement, *fait* un peu songer à la solitude du *Concerto à la mémoire d'un ange* de Berg. Le violoniste mexicain Hermilo Novelo nous a donné une belle interprétation, bien qu'il fût parfois un peu trop dominé par l'orchestre de *l'Ile-de-France,* dirigé par Jacques Houtmann.

Celui-ci dirigeait avec un lyrisme très dru la *Première Symphonie* (1951) d'Henri Dutilleux, une chef-d'œuvre qui ne cesse de grandir, bien que son auteur ait beaucoup évolué depuis. Ses quatre mouvements noués par le monothématisme s'épanouissent en d'admirables pages, d'une somptuosité rare, constamment soutenues par une force mystérieuse, d'un dynamisme obsédant qui vous prend à la gorge.

JACQUES LONCHAMPT.

REMPLACEMENTS...

Pierre Amoyal remplacera Patrice Fontanarosa, malade, dans *le Triple Concerto,* de Beethoven, avec l'orchestre des *Concerts Lamoureux, dimanche* 1er février à 17 h. 45, salle Pleyel.

La cantatrice Régine Crespin, empêchée, ne pourra assurer le récital qu'elle devait donner lundi 2 février, à 18 heures, au Théâtre musical de Paris.

Jean *Fournet dirigera* au Théâtre musical de Paris, les neuf représentations de *Louise,* en remplacement de Jésus Etcheverry, à partir du 13 février.

Hubert Soudant, premier chef du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France depuis le 1er janvier, remplacera Carlo Giulini à la tête du Philharmonique de Berlin, les 13 et 14 février à Berlin. Il dirigera *la Première Symphonie,* de Brahms, et *le Cinquième Concerto,* pour piano, de Beethoven, avec, en soliste, André Watz.

Michel Sénéchal sera remplacé par Roderic Keating dans *le Grand Macabre,* de Ligeti, en avril à l'Opéra de Paris.

JAZZ

Les rires de Kenny Clarke

Pour son deuxième Festival de jazz, Montreuil, où vécut Django, choisit de rendre hommage, sous le titre « Et Kenny Clarke riait », à l'un de ses habitants célèbres : Kenneth Spearman Clarke, dit Kenny ou encore « Klook », l'un des inventeurs de la batterie moderne.

Pour « Klook », Montreuil a bien fait les choses : après une « clinic's », *démonstration et conférence sur* la batterie dans le jazz, vendredi au Conservatoire, deux concerts, l'un dimanche avec Solal, Michelot, Champs, Lubat, Hal Singer, en première partie, et Kenny Clarke, Lou Bennett, Christian Escoudé, Billy Mitchell, en deuxième partie, l'autre mardi avec le trio de Kenny Clarke.

Kenny Clarke mérite bien pareille *reconnaissance. Né dans une des grandes* régions industrielles des Etats-Unis, à *Pittsburgh*, vite orphelin *et grand cou*reur de rues, comme les enfants noirs *ou juifs de sa* ville, Kenneth Clarke apprend la musique dans une fanfare. C'est le parcours obligé. Comme nombre de mères noires, la sienne jouait du piano. De défilés en bals, de bals en remplacements, Kenny Clarke se retrouve musicien de jazz : il joue comme il respire cette musique que tout le monde appelait jazz alors, « *puisque c'étaient des Noirs qui la jouaient* ».

Après les orchestres de danse et l'irremplaçable école des orchestres d'accompagnement, le jazz devient pour « Klook » une façon entière de vivre la musique. Les batteurs qui venaient du Nord avaient la cote, à ce moment-là : Kenny Clarke se retrouve donc batteur attitré de l'Apollo Theatre, à Harlem. Quelque chose comme secrétaire perpétuel de l'Académie, si l'on veut, avec le risque en plus : « *Vous faisiez deux erreurs dans la nuit, et vous étiez viré.* » C'est simple : ce travail de batteur à l'Apollo, les musiciens l'appelaient entre eux « *la chaise électrique* ».

Quand il connaît *Dizzy Gillespie* et Charlie Parker, Kenny Clarke se met dans la tête de tout changer dans l'ordre de la batterie : les divisions, *les accentuations, les rôles respectifs* des différentes caisses et cymbales, tout... Accusant *le contraste* entre la pulsation régulière perpétuée sur la grande cymbale ou la *charleston* et la mobilité des ponctuations, Kenny Clarke veut *atteindre* à une polyrythmie *totale*. L'indépendance souveraine des gestes ! *Pour* la première *fois, il dit la mono*tonie du « quatre-temps » imperturbable : « *C'est ainsi que j'ai connu la prison et les menottes de la batterie...* »

Au début, ça ne lui réussit pas vraiment. On le renvoie des orchestres classiques. On le prend pour un original, un farfelu, bref, un révolutionnaire. C'est qu'il l'était, le bougre, comme la bande du Minton's, le club où s'invente alors tout du be-bop, et où se trace l'aventure en cours du jazz moderne. Il l'était, mais ne le savait pas.

Le reste est *mieux* connu : ses séjours européens, la création du Modern Jazz Quartet, et l'orchestre dirigé avec le pianiste compositeur Francy Boland.

Kenny Clarke aujourd'hui est vif et présent, au-devant de la scène. Il joue par *exemple* avec Christian Escoudé, qui doit bien avoir trente-cinq ans de moins que lui. Et la sûreté de son jeu, la qualité de sa frappe, de son timbre, sont encore mieux que de simples « beaux restes ». Même si la virtuosité s'est un peu estompée.

Compagnon de Bechet comme de Parker, de *Roy Eldridge* comme de Miles Davis, de Hawkins comme de Dexter Gordon, de Cannonball Adderley comme de Lee Konitz, Kenny *Clarke a été, lui aussi*, un « passeur » de génie. Il reste un passeur en exercice. La mémoire des gestes à découvrir.

FRANCIS MARMANDE.

★ Dimanche 1er février, salle des fêtes, 15 heures ; mardi 3 février, Conservatoire de Montreuil, 12 h. Renseignements : tél. 287-08-68.

■ Sous le titre « Rock Against Prison », un concert au bénéfice des prisonniers est organisé dimanche 1er *février* à l'Hippodrome de Pantin, de 14 heures à 24 heures, avec les groupes Inmates, Océan, Little Bob Story, Banlieue-Est, Strychnine, T.N.T., Pierre Cherez, Contagion.

Le batteur de jazz américain « Cozy » Cole est mort jeudi, à Columbus (Ohio), à l'âge de soixante et onze ans.

[Né le 17 octobre 1909, à East-Orange (New-Jersey), William « *Cozy* » *Cole s'était fait connaître* dans les années 30 en jouant avec Benny Carter, Willie Bryant, Stuff Smith, Cab Calloway. Au début des années 50, il a fait partie de l'orchestre de Louis Armstrong avant de diriger sa propre formation puis d'entrer, en 1969, dans celle de Jonah Jones. Il avait connu, en 1958, un grand succès avec son disque en solo *Topsy*. Il avait enregistré aussi avec *Teddy Wilson, Lionel Hampton,* Dizzy Gillespie, Coleman Hawkins, Ben Webster.]



THÉATRE

« Œdipe roi »

La Compagnie du Lierre s'est aménagé un théâtre dans un ancien hangar de locomotives, juste au bord des voies de chemin de *fer, à 1 kilomètre environ* de la gare d'Austerlitz.

C'est l'une de ces sorties de la capitale où deux bonnes douzaines de voies parallèles créent une grande chaussée plate et noire, rayée de mâts, de signaux, de passerelles, noirs aussi.

Il y a des aiguillages et une courbe des rails près du mur de ce théâtre, les rames grondantes des trains de Toulouse ou de Villeneuve font entendre un crissement aigu, particulier. Les gradins ne sont pas durs, et la salle d'accueil, avec son buffet sommaire, *est sympathique.*

La rue du Chevaleret, où ce théâtre est *domicilié côté façade*, côté piétons, est l'une des plus dures et des plus tristes de Paris. Sortir prendre l'air dans cette rue, quand on est gosse, constitue déjà une malédiction. Des tentatives de clubs, de foyers, ont lieu *de temps à autre rue du* Chevaleret, qui n'éclairent pas une vie.

Le poids d'une inégalité, un climat de condamnation, transpercent les murs d'un théâtre implanté là, et « commandent », à leur manière, le répertoire de ce théâtre et jusqu'au jeu des comédiens. *Œdipe roi*, de Sophocle, la peste, la lutte du peuple contre un destin, sont ici comme chez eux. Et ce doit être spontanément que le Théâtre du Lierre s'est laissé aller à faire d'Œdipe, de Jocaste, du chœur populaire, une famille de gitans, en jeans, santiags, blousons de cuir. Quelles *que soient* l'évolution des lois et des consciences morales, les gitans restent souvent retenus dans des zones périphériques.

L'adaptation et la mise en scène de Farid Paya, *dans un décor* de palissades et de cageots, ne sont *ni exécrables ni géniales.* Il y a des moments où la dimension tout de même de la tragédie antique est loin de compte, il y a des moments où l'on a le sentiment que ce parti *pris* « *zonard* », *un* peu « apache » comme on disait, permet de saisir en tout cas certaines composantes sociales de l'histoire.

Les acteurs, Michel Lopez, Aloual, Anne-Laure Poulain, Christophe Ménager, Thierry Roisin, Daw Salim, Mahmoud Soldouz, jouent net et clair.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13e, 20 h. 30.

« Un dibbouk pour deux personnes » à Saint-Denis

Deux *fois* par semaine, en *matinée,* avant de *donner* sa force déchaînée au Caliban de *la Tempête,* Bruce Myers raconte *le Dibbouk* en compagnie de Josiane Stoleru, autour d'une table, après avoir chanté les prières. Alternance de rituel fa*milier et de mystère.* La légende de l'âme qui prend possession d'un corps entre *dans* le quotidien, devient une histoire d'amour fou entre un jeune *homme et* une jeune *fille* promis l'un à l'autre et qui se rejoignent *en dépit* des vivants, en dépit de la mort. Josiane Stoleru et Bruce Myers font défiler des personnages typiques. Au-delà du pittoresque, apparaît l'importance vitale de *l'attachement à la tra*dition, mémoire et identité du peuple errant.

Bien sûr, représenter la légende à deux, avec seulement quelques accessoires, la prive de sa dimension symbolique. Reste le plaisir rare de voir *deux acteurs* se déployer dans la liberté de leurs émotions. — C. G.

★ Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis, petite salle, samedi à 18 h. 30, dimanche à 15 heures.

« Sous le dernier pin »

Quatre femmes et un homme, français, dans des vêtements japonais, jouent des contes japonais. *Histoires délicates de dis*parus, qui réapparaissent sous l'aspect d'un oiseau, ou de jeunes filles qui doivent *mourir* et que l'on envoie passer le cap paisiblement, dans des hauteurs boisées. Peuple de paysans, de pêcheurs, *et comme ces légendes* comprennent peu de paroles, les acteurs ont tout le loisir de nous faire entendre le concert des animaux dans le marais, les couinements, chuchotis, *frottis* d'ailes.

Ce n'est pas du mime ni de la danse ni du chant, et cela n'a rien à voir avec les « gestuelles » appuyées, décomposées, que l'on voit souvent ici. Ce n'est pas non *plus le hiératisme* poétique, à la Bob Wilson. C'est une pavane discrète de « corps imaginants » qui, plutôt par ébauches de signes, envols de regards, souf*fles souriants, modulent là devant* nous, dans l'air, tout un bruissement très riche de vies enfouies, passagères. C'est discret et beau. On aimerait beaucoup que des Japonais viennent nous montrer cela (ce n'est pas le nô ni le kabuki), car *déjà ces cinq* métropolitains japonisés, appelés Théâtre de l'écume, nous laissent sous un charme clair et net, dans un mirage franc.

M. C.

★ Centre Georges-Pompidou, vendredi 30 et samedi 31 à 20 h. 30, et dimanche 1er *février* à 16 heures et 20 h. 30.

■ L'Académie autrichienne des sciences vient de remettre les prix Herder 1981 (prix destinés à renforcer les liens culturels avec *l'Europe de l'Est et du Sud*), à l'historien Emil Condurachi (Hongrie), au poète Sandor-Csoori (Hongrie), à l'architecte Stefka Georgieva (Bulgarie), à l'ethnologue Demetrios Loukatos (Grèce), au sculpteur et architecte Vjenceslav Richter (Yougoslavie), au compositeur Eugene Suchon (Tchécoslovaquie) et à la germaniste Maria Szarota (Pologne).

■ La vidéothèque de la Maison Jean-Vilar, 8, rue Mons, Avignon (tél. 86-59-64) offre un service de consultation d'enregistrement vidéo de pièces de théâtre et programmes des séances publiques tous les mardis *à 17 heures et tous les samedis* à 15 heures.

CINÉMA

« Le Lagon bleu » de Randal Kleiser

La photo la plus élaborée du monde, due à Nestor Almendros, ne peut *transformer* un scénario appliqué en brandon de révolte et de pureté, comme le voudraient les auteurs de cette seconde version du *roman d'Henry de Vere Stacpoole.* Deux enfants, rescapés d'un nau*frage au tournant* du siècle, grandissent, coupés du monde, sur une île du Pacifique. Ils s'aiment, procréent en toute innocence, refusent le retour à la civilisation.

Randal Kleiser (« Grease »), si l'on *en croit son opérateur,* a *matérialisé* un rêve de jeunesse. Il vise le jeune public : celui-ci aura-t-il la candeur nécessaire pour croire à ces trop beaux chromos derrière lesquels se profile, accablante, l'ombre de Murnau et de Flaherty ? — L. M.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le Ciné-MBXA, qui accueille depuis cinq ans le cinéma expérimental français et international, a *commencé l'année* avec Hans Richter, Viking Eggeling et Isidore Isou. Le 2 février, à partir de 19 h. 30, seront présentés des film de Maurice Lemaître ; le 16 février, de Michael Snow et, le 23 *février*, de Claudine Eizykman.

★ Ciné-MBXA, 12, rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 354-30-75.

■ La troisième Semaine du court métrage aura lieu à Clermont-Ferrand du 2 au 7 février. Quatre-vingt-sept films ont été rassemblés (dont cinquante réalisations françaises) *par le Cercle cinématographique* universitaire de la ville.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Comédie-Italienne (321-22-22) : les Malheurs de Pantalon (sam., 21 h.; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : Dieu, de Woody Allen (sam., 21 h.; dim., 16 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : Entendu des soupirs (sam., 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 31 janvier - Dimanche 1er février

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Peter Grimes (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : la Mouette (sam., 20 h. 30; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15) : le Fleuve rouge (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.). — Salle Gémier : le Jeune Homme (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : la Nuit juste avant les forêts (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP (797-96-06) : les Serments indiscrets (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
Petit TEP (797-96-06) : Sur les ruines de Carthage (sam., 20 h 30; dim., 15 h).
Centre Pompidou (277-12-33), cinéma : Max Beckmann, l'Aventure moderne (sam., dim., 15 h.); cinéma expérimental (1964 - 1967) (sam., dim., 19 h.). — Théâtre : Parcours (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.); Sous le dernier pin (sam., 20 h. 30, dim., 16 h. et 20 h. 30.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30); Adama (sam., 20 h. 30); dim., 16 h. dern.).
Théâtre musical de Paris (261-19-83) : la Vie parisienne (sam., 20 h. 30; dim., 14 h 30); Orchestre Colonne dir. H. Yazaki; H. Hanafusa, piano (Strauss, Liszt, Brahms (dim., 18 h.).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Deszo Ranki, pianiste (sam., 18 h. 30); le Bonheur des dames (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : la Bande dessinée (sam., 20 h. 15, dern.); Falligan's Visions (sam., 21 h. 45, dern.).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Diable d'homme (sam., 21 h.; dim., 15 h. et 18 h 30).
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04) : Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque : Mime Bizot (sam., 22 h.); Carlos Trafic (dim., 17 h. 30); Daniel Stein (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. 30). — Epée de bois (808-39-74) : Hernani (sam., 16 h. et 20 h. 30; dim., 16 h.). — Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : le Miroir des jours (sam., 21 h.; dim., 16 h.); Saisons de femmes (sam. et dim., 18 h., dern.).
Cité internationale universitaire (589-38-69) : Resserre : le personnage combattant (sam., 20 h. 30); Galerie : les Tables tournantes (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre, 20 h. 30 : les Fiancées de K ou l'éternel masculin (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysée (sam., 21 h.; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-27-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45; dim., 15 h.)
Comédie de Paris (281-00-11) : les Fol's (sam., 20 h. 15).
Daunou (261-69-14) : Et ta sœur ! (sam., 21 h.; dim., 15 h. 30).
Edouard-VII (742-57-49) : Deburau (sam., 21 h; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42), I : la Faille (sam., 18 h. 30); la Vie en douce (sam., 21 h.); II : Madame Bovary meurt (20 h.); Est-ce que les fous jouent-ils (sam., 21 h. 30).
Espace Marais (271-10-19) : Zazie dans le métro (sam., 20 h. 30; dim., 15 h.).
Fontaine (874-74-40) : Steak (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 18 h 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15); la Leçon (sam., 21 h 30)
Le Lierre (589-59-84) : Œdipe roi (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Jacques a dit (sam., 18 h. 30); Jeux et Patras (sam., 20 h. 30); Molly Bloom (sam., 22 h. 15). — Théâtre Noir : Leçon de schizophrénie (sam., 18 h. 30); Ficelles (sam., 20 h. 30); l'Inconciliabule (sam., 22 h. 15). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : F. Chopin (sam., 18 h.); Siegfried (sam., 20 h 45; dim., 15 h.).
Marigny (256-04-41) : la Bonne Soupe (sam., 21 h., dern.). — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h.; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins (265-90-00) : Monsieur Dehors (sam., 21 h.; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h.; dim., 15 h.). — Petite salle : Ai-je dit que je suis bossu ? (sam., 16 h.); la Guerre des petites étoiles (sam., 22 h.; dim., 17 h. 30).
Nouveautés (770-72-76) : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (sam., 21 h.; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h 45; dim., 15 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaisance (320-00-06) : Des oiseaux par les yeux (sam., 21 h.).
Potinière (261-44-16) : Elephant Man (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Ranelagh (288-64-44) : la Machine à écrire (sam., 20 h. 30, dern.).
La Roquette (805-78-51) : Charcuterie fine (sam., 20 h. 30; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h. 45; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio-Théâtre 14 (539-88-11) : Jacoby Mime (sam., 20 h 30).
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51) : l'Ecume des jours (sam., 18 h. et 20 h. 45; dim., 15 h.); le Concile des fous (sam., 22 h.; dim., 16 h. 30).
Théâtre des Cinq-Diamants (580-18-62) : les Colombes sauvages (sam., 20 h. 30); Duo pour deux agents doubles (sam., 21 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Ka (sam., 20 h. 15); Camisoles Blues (sam., 22 h. 15.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : l'Homme à l'envers (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Dominique Bailly (sam., 20 h. 30); Peau d'âme (sam., 22 h.).
Théâtre de la Plaine (842-32-25) : le Prince travesti (sam., 20 h. 30; dim., 17 h.).
Théâtre Présent (203-02-55) : Rosmersholm (sam., 20 h. 30; dim., 17 h.).
Théâtre Sager (797-03-39) : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre Saint-Georges (878-74-37) : la Culotte d'une jeune femme pauvre (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Tristan-Bernard (522-08-40) : le Français né malin (sam., 21 h.; dim., 15 h., dern.).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45; dim., 16 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Pythie-Trésor (sam., 20 h. 30); Des phan- 21 h. 30); le Testament du Père Leleu (sam., 22 h. 30).
Au Lapin agile (606-85-87) : La bohème qui chante (sam. et dim., 21 h.).
Blancs-Manteaux (887-16-70), I : Areuh = MC2 (sam., 20 h. 15 et 21 h. 30; dim., 20 h. 15); l'Homme à la coque (sam. et dim., 22 h. 30). — II : Tribulations sexuelles à Chicago (sam. et dim., 20 h. 15); Poulet frites (sam. et dim., 21 h. 30); Refrains (sam. et dim., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30); Sueur, cravate et tricot de peau (sam., 21 h. 30). — II : Katiouchka (sam., 23 h. 15).
Chez Georges (326-79-15) : M. A. Berriat et C. Pichon (sam., 22 h. 30, dern.).
Le Connétable (277-41-40) : Thomas (sam., 20 h. 30); M. Fanon et D. Val (sam., 22 h.).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30); le Roi des balcons (sam., 21 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : P. Rapsat (sam., 20 h. 15); Ivres pour vivre (sam., 21 h. 15); G. Tazartes (sam., 22 h. 45).
Croq' Diamant (272-20-06) : Azimuth et Tremouillé (sam., 20 h. 30).
Le Débarcadère (607-79-39) : A Cuniot (sam et dim., 21 h 30).
L'Ecume (542-71-16) : A. Candelas (sam., 20 h. 30); P. Thiant (sam., 22 h.).
Fanal : La chasse est ouverte (sam., 20 h); le Président (sam., 21 h. 15).
Lucernaire (544-57-34) : Mille et Une Recettes pour devenir maître du monde (sam., 22 h. 30).
Maison de Verlaine (326-39-15) : J.-P. Reginal (sam. et dim., 22 h.).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.); le Concerto déconcertant (sam., 22 h. 15); II : Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam et dim., 19 h. 15); Cœur à deux (sam. et dim., 21 h.); Suzanne ouvre-moi (sam. et dim., 22 h. 15).
Pied-Bleu (285-32-16) : Nous on aime (sam., 21 h.); D. Raquillet (sam., 23 h.).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30); J.-M. Cornille (sam., 21 h. 30); B. Garcin (sam., 22 h. 45).
Sélénite (354-53-14) : Racontez-moi votre enfance (sam. et dim., 20 h. 30); Génération Hollywood (sam. et dim., 21 h. 30). — II : Fico (sam., 21 h. 30).
Soupap (278-27-54) : la Raison du meilleur (sam., 20 h.); Anefrance dans le sandwich (sam., 21 h. 30).
La Tanière (337-74-39), I : Eve Grilliquez (sam., 20 h. 45); J. Yvart (sam., 22 h. 30); II : J.-L. Dubin (sam., 20 h. 45).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h. 30); Ma vie est un navet (sam., 21 h. 30); Pascal Chevalier (sam., 23 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : Madame le Président (sam., 20 h. 30); Bonjour les monstres (sam., 21 h. 30); l'Amour en visite (sam., 22 h 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : M. Rivat (sam., 21 h., dern.).

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. A. Krieger (Mozart, Ginasteras, Wagner) (dim., 17 h. 45).
Salle Gaveau : F. Jacquinot (Bach Schumann, Liszt, Debussy, Ravel) (sam., 20 h. 30); M. Birger Papazian, B. Marcinkowska (Mozart, Chopin) (dim., 17 h. 30); G. Tutundjian (dim., 20 h. 30).
Radio-France, Grand Auditorium : J. Hallchstein, J. Laredo, S. Robinson (Brahms, Dvorak) (dim., 10 h. 55).
Lucernaire : M.-C. Bainvel, C. C. Thirion (Mozart, Beethoven) (sam., dim., 19 h. 30); L. Robert (Debussy, Dutilleux, Robert, D. Lesur) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Orchestre d'harmonie de la police nationale, dir. P. Bigot (Querat, Bach, Luypaerts) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Merri : les Madrigalistes de Paris (Migot, Satie, Messiaen...) (sam., 21 h.); Ensemble Diferencias, dir. J. Rodriguez (musique latino-américaine du seizième siècle à nos jours) (dim., 16 h. 30).
Eglise des Billettes : Ensemble Il Pastor Fido (Bach, Telemann, Vivaldi) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : P. Denclos (Bach) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : A. Gomez (Ginastera, Ranieri, Hindemith, Morillo) (dim., 17 h. 45).
Salle Pleyel : Orchestre des Concerts Lamoureux et Trio Fontanarosa (Beethoven, Stravinski).
Eglise Allemande : M. Geliot (Naderman, Fauré, Britten) (dim., 18 h.).
Institut néerlandais : Ensemble Ter Plekke (dim., 18 h.).

Jazz, rock, pop', folk

Bofinger (272-87-82) : J.-P. Celea, F. Couturier, F. Jeanneau (sam., 22 h.).
Café d'Edgar (320-85-11) : José Barrense Dias (sam., 18 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : René Franc Jazz New-Orléans (sam., dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : G. Richardson, F. Arvanitas, P. Michelot (sam., dim., 24 h., dern.).
Dreher (233-48-44) : Teddy Edwards (sam. et dim., 21 h. 30, dern.).
Dunois (584-72-00) : Cl. Bernard (sam., 21 h.); Atlantico Electric Tropical (dim., 18 h.).
Gibus (700-78-88) : Rouge baiser (sam., 22 h.).
Musée d'Art Moderne (723-61-27) : Jazz Community (sam., 17 h.); Trio Bottlang (dim., 17 h.).
Nouvelle Chapelle des Lombards (357-24-24) : Martial Solal Big Band (sam., 20 h. 30); Azuquita Unit Orchestra (sam. et dim., 23 h.).
Palace (246-10-87) : Adam and the Arts (sam., 20 h.).
Patio-Méridien (750-12-30) : E. Lockjaw Davies, H. Sweets Edison (sam., 22 h.).
Petit Opportun (236-01-36) : T. Gubitsch, O. Calo (sam., dim., 23 h.).
Porte de la Suisse : H. Bourde, P. Favre, L. Francioli (dim., 20 h. 30).
Slow Club (233-84-30) : les Strapontins (sam., 21 h. 30).
Le Stephan (278-15-61) : Quartet UV System (sam., 21 h.).
Théâtre Noir (797-85-14) : Louis Xavier (sam. et dim., 20 h. 30).
Tremplin de Paris (281-56-79) : Les babouches font du rock mou (sam., 20 h. 15).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre F.-Gémier (237-31-19) : Mollien chante Aragon (sam., 21 h.).
Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54) : Ballet-Théâtre du Silence (sam., 21 h.).
Beauchamp, salle des fêtes (960-49-61) : Metronome Jazz Band; R. Fonseque Jazz Band (sam., 21 h.).
Bouffemont, Centre de loisirs (991-60-13) : la Bête à sept têtes (sam., 21 h.).
Bobigny, Maison de la culture (831-11-45) : les Fiancées de la banlieue ouest (sam., 20 h. 30; dim., 16 h. 30).
Boulogne, T.B.B. (603-60-44) : Lorna et Ted (sam., 20 h. 30; dim., 15 h. 30).
Cergy, C.A.C. (032-79-00) : la Méthode (sam., 21 h. 30).
Choisy-le-Roi, Kiosque (852-27-54) : F. Marques (sam., 21 h.).
Conflans-Sainte-Honorine, salle des fêtes (919-54-54) : Mahjun (dim., 21 h.).
La Courneuve, C.C. Houdremont (838-92-60) : J. Afonso (sam., 20 h. 45), M.-C. Bruneau (Poulenc, Lesur, Messiaen) (dim., 17 h.).
Elancourt, APASC (062-82-81) : Le deuil sied à Electre (sam., 20 h. 30).
Fontenay-le-Fleury, C.C.P. Neruda (460-20-65) : le Workshop de Lyon (dim., 16 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43) : Mais on doit tout oser puisque... (sam., 20 h. 30; dim., 16 h.).
Meudon, C.C.M. (626-41-20) : Andromaque (sam., 21 h.).
Montreuil, conservatoire (287-08-68) : Festival de jazz (dim., 15 h.).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : Trilogie du revoir (sam., 20 h. 15; dim., 16 h.). — Théâtre par le Bas (775-91-64) : la Biche au bois (dim., 15 h.).
Rosny-sous-Bois, salle des fêtes (854-56-73) : Gulungwe (sam., 21 h.).
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59) : la Tempête (sam., 20 h. 30; dim., 17 h.); Un Dibouk pour deux personnes (sam., 18 h. 30; dim., 15 h.).
Sartrouville, Théâtre (914-22-68) : la Petite Chemise de nuit (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : le Légataire universel (sam., 21 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97) : le Songe d'une nuit d'été (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20) : A la renverse (sam., 20 h. 45; dim., 17 h.)
Yerres, Studio 209 (948-38-05) : Histoire de nuit (sam., 21 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h., Le cinéma et les comédiens du Français : l'Homme pressé, d'E. Molinaro; 17 h., Le cinéma français des années 20 : Un drame de l'air; Raid aérien; les Epaves de l'amour, de R. Le Somptier; 19 h. : Un condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson; 21 h. : Muriel, d'A. Resnais. — Dim., 15 h., Le cinéma iranien : Tous les trois, dit-il, d'A. Ersan; 17 h. : Jack l'Eventeur, de J. Franco; 19 h., Cinéma britannique : Sherlock Holmes contre Jack l'Eventreur, de J. Hill; 21 h. : la Mandragore, d'A. Lattuada.
Beaubourg (278-55-57), sam., 15 h., Cinéma britannique : Black Jack, de K. Loach; 17 h. : Notre agent à La Havane, de C. Reed; 19 h. : le Petit Garçon, de N. Oshima (sous réserve); 21 h. : Hiroshima mon amour, d'A. Resnais. — Dim., 15 h., Le cinéma français des années 20 : la Sultane de l'amour, de R. Le Somptier; 17 h., Cinéma britannique : la Vie future, de W. C. Menzies; 19 h. : Le danger vient de l'espace, de P. Heusch; 21 h. : Invasion des astromonstres, d'I. Honda.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29)
L'ALTRA DONNA (It., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
ASPHALTE (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Studio Cujas, 5e (354-39-22).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23); v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37)
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paris-8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Tourelles, 20e (364-51-98).
BRUBAKER (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), Normandie, 8e (359-41-18), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79); v.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CALIGULA (It.-ang., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45); v.f. : Eldorado, 10e (208-18-76).
LE CHASSEUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76); v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 11e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (320-89-90), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) en soirée.
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.), (*), Epée de Bois, 5e (337-57-47), Studio Raspail, 14e (320-38-98)
LE DERNIER METRO (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), en soirée, Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) en soirée.
ERASERHEAD (A., v.o.) (**), La Clef, 5e (337-90-90).
EXTERIEUR NUIT (Fr.), La Clef, 5e, (337-90-90).
LA FAIM DU MONDE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90)
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (F.), George-V, 8e (562-41-46), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat., Richelieu, 2e (233-56-70), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) mat., Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), mat., Athéna, 12e (343-07-48) mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat., Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.), Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.), St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
GOSSE DE TOKYO (Jap., v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HARLEQUIN (Austr., v.o.), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Movies Halles, 1er (260-43-99), Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74); Impérial, 2e (742-72-52); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Colisée, 8e (359-29-46); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
HURLEMENTS (A.) (**) (v.o.) : U G.C-Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Rex, 2e (236-83-93); Caméo, 9e (246-66-44); U G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); Magic-Convention, 15e (828-20-32); Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).
IMMACOLATA ET CONCETTA (It.) (**) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), H. Sp.
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69); Berlitz, 2e (742-60-33); Marignan, 8e (359-92-82); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) soirée; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
JE VOUS AIME (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Colisée, 8e (359-29-46); Ternes, 17e (380-10-41).
MELODIE MEURTRIERE (It.) (v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
NICK'S MOVIE (All.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg.) (*) (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en soirée.
L'OR DANS LA MONTAGNE (It.) (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OUBLIER VENISE (It.) (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA PROVINCIALE (Fr.-Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Pagode, 7e (705-12-15); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Marignan, 8e (359-92-82); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Athéna, 12e (343-07-48); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Rotonde, 6e (633-08-22); U G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82); Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (*), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v. it.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) — 56-31); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SHINING (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FILMS NOUVEAUX

L'AUBE DES DAMNES, film algérien, de Ahmed Rachedi, v.o. : Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT, film français de Claude Vajda : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
C'EST LA VIE, film français de Paul Vecchiali : Forum-Ciné, 1er (297-53-74); Studio de la Harpe, 5e (354-34-83); 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CHIENS DE GUERRE, film américain de John Irvin (*) : v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Publicis-Elysées, 8e (720-76-23); v.f : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Max Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
LA COCCINELLE A MEXICO, film américain, de Vincent McEveety; v.f : Rex, 2e (236-83-93); U G.C-Odéon, 6e (325-71-08); Ermitage, 8e (359-15-71); U.G C-Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-32); Napoléon, 17e (380-41-46); Murat, 16e (651-99-75)
FLASH GORDON, film américain, de Mike Hodges; v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76); (v.o.-v.f.) : Ambassade, 8e (359-49-34); (v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); ABC, 2e (236-55-54); Français, 9e (770-33-88); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Broadway, 16e (527-41-16); Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LE LAGON BLEU, film américain, de Randal Kleiser; v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23). v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86); Helder, 9e (770-11-24); U G C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MASOCH, film italien, de Franco Brogi Taviani (**); v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70. — Soirée : Saint-Germain-Studio, 5e (634-13-26); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); Parnassiens, 14e (329-83-11); v.f. : Français, 9e (770-33-88); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE, film français, de Patrice Leconte : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Richelieu, 2e (233-56-70); Berlitz, 2e (742-60-33); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Colisée, 8e (359-29-46); Fauvette, 13e (331-60-74); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70)

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47); Paramount-Odéon, 6e (325-49-83); Publicis-Elysées, 8e (720-76-23); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Fauvette, 13e (331-60-74); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45); Caméo, 9e (246-66-44); Montparnos, 14e (327-52-37).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74); Quintette, 5e (354-35-40); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassien, 14e (329-83-11)
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71), Cinac' Italiens, 2e (296-80-27).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TUSK (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90. H. sp
UN DROLE DE FLIC (A., v.o./v.f.) : U.G.C-Marbeuf, 8e (225-18-45 (V.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr) Rex, 2e (236-83-93), U G C-Opéra, 2e (261-50-32), U G C-Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), U G.C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G C-Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
UN MAUVAIS FILS (Fr) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

RADIO

LA POLICE INTERVIENT A « RADIO-LILLE 80 » PENDANT UNE ÉMISSION A LAQUELLE PARTICIPAIT M. ALAIN KRIVINE

(De notre correspondant.)

Lille. — Le vendredi soir 30 janvier, vers 19 heures, M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, participait à une émission Radio-Lille 80. La police est intervenue. Plusieurs journalistes présents sur les lieux ont été expulsés sans ménagements, après avoir dû décliner leur identité. Quant à M. Krivine, il a été retenu sur place pendant un peu plus d'une heure. Il a pu ensuite participer à un meeting à Roubaix.

A la suite de cet incident, l'association ENCLAV, qui gère Radio-Lille 80, a publié le communiqué suivant :

« *Radio-Lille a été saisie ce vendredi 30 janvier pour la quatrième fois depuis son lancement. Les policiers présents depuis 19 heures autour de la Maison de la nature ne sont intervenus que vers 19 h. 40, alors que se poursuivait en direct l'interview d'Alain Krivine, en présence de journalistes de la presse régionale et nationale. L'irruption de la police dans les studios de la radio, outre le bris des portes, a donné lieu à des brutalités inadmissibles à l'encontre des animateurs de la radio et des journalistes. Denis Rousseau, stagiaire à* Nord-Eclair, *a été frappé par la police, Bruno Mattei, de* Libération, *et Pol Echevin, rédacteur en chef du* Matin du Nord, *ont été également malmenés et évacués* manu militari *des studios...* »

Le matériel a été saisi.

INSTITUT

L'HELLÉNISTE JEAN IRIGOIN ÉLU A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu, le 30 janvier, M. Jean Irigoin en remplacement de Raymond Lantier, académicien ordinaire, décédé.

[Né à Aix-en-Provence le 8 novembre 1920, M. Jean Irigoin-Guichandut est agrégé de grammaire, docteur ès lettres, diplômé de l'Ecole pratique des hautes études. Il a été successivement professeur aux lycées d'Aix et de Digne, chef de la section culturelle du groupe français du conseil de contrôle à Berlin, stagiaire puis attaché de recherche au C.N.R.S., collaborateur scientifique au Thesaurus Linguae Graecae et chargé de cours à l'université de Hambourg, maître de conférences puis professeur de langue et littérature grecques à la faculté des lettres de Poitiers, professeur titulaire de philologie grecque à la faculté des lettres de Nanterre puis à l'université de Paris-X.

Il est professeur de philologie grecque classique à Paris-IV depuis 1972 et directeur d'études de philologie grecque à l'Ecole pratique des hautes études, quatrième section. Il dirige en outre la série grecque et la série byzantine de la collection des universités de France.

Ses travaux ont porté d'abord sur l'histoire des textes grecs (sa thèse de doctorat concerne l'histoire du texte de Pindare) et de nombreux articles sont consacrés à ces questions. Il s'est également attaché à la paléographie et à la codicologie grecques et, par voie de conséquence, à l'histoire du papier. Ses recherches ont porté en outre sur la métrique et la philologie grecques.]

PRESSE

● *Information juive*, journal mensuel, vient de fusionner avec *le Journal des communautés*, édité sous les auspices de l'Association consistoriale de Paris. Le nº 1 de la nouvelle série est daté janvier 1981. (Prix de vente : 7 F.) Les abonnements sont à souscrire à la nouvelle adresse du journal, 17, rue Saint-Georges, 75009 Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

A TF1

Jean Lefèvre succédera à Roger Gicquel comme présentateur du journal télévisé

M. Jean Lefèvre devait signer ce samedi 31 janvier le contrat aux termes duquel il remplacera Roger Gicquel comme présentateur du journal télévisé de 20 heures, du lundi au jeudi. Jean-Claude Bourret, jusqu'à présent chargé du seul week-end, assurant la présentation du vendredi au dimanche.

M. J Lefèvre entrera en fonction le 16 février. Cependant, il participera dès le mardi 3 février, au *« Grand Débat »*, dont l'invité est M. Georges Marchais, aux côtés de Jean-Marie Cavada, directeur de l'information, Patrice Duhamel, rédacteur en chef, Yves Mourousi, présentateur du journal de 13 heures, et Jean-Claude Bourret.

Patrice Duhamel, interrogé sur la nouvelle formule du « Grand Débat » (qui était animé depuis sa création par quatre jeunes députés), a justifié le changement en indiquant qu'*« aucun des principaux candidats ne voulait être interrogé par des députés dans le cadre d'une campagne électorale présidentielle qui est, disent-ils, un face-à-face avec les citoyens »*. Ces députés, MM. Bapt (P.S.), Barnier (R.P.R.), Longuet (P.R.), et Zarka (P.C.), conserveront néanmoins au sein de *TF 1*, a dit P. Duhamel, *« leur mission de médiateur »* à travers plusieurs reportages réalisés dans leurs circonscriptions respectives sur des problèmes tels que le chômage, les jeunes, la hausse des prix, etc.

[Né le 8 mars 1928 à Châlons-sur-Marne (Marne), licencié ès lettres, Jean Lefèvre a commencé sa carrière à Rabat comme reporter de Radio-Maroc puis, de 1955 à 1960, comme correspondant de l'O.R.T.F et du *Monde*. Rédacteur en chef adjoint à France-Inter de 1960 à 1962, il est ensuite nommé à Beyrouth où il est, jusqu'en 1966, chef du bureau du Moyen-Orient de l'O.R.T.F. et correspondant du *Figaro*.

De retour en France, il est, de 1966 à 1969, directeur de la station régionale de Strasbourg de l'O.R.T.F., avant de s'installer à Londres comme délégué du directeur général de l'O.R.T.F. et correspondant de la première chaîne de télévision, de 1969 à 1972. Il devient en 1972 directeur adjoint de la deuxième chaîne chargé de l'information, à l'occasion de la réorganisation qui suit le départ de Pierre Desgraupes.

En 1975, au moment de la mise en place des nouvelles sociétés de télévision, il est écarté et accepte le poste de correspondant d'Antenne 2 à Washington. En 1977, il est nommé directeur adjoint de l'information à Radio-France, avant de remplacer Michel Péricard comme directeur six mois plus tard. Il cède sa place à Roland Faure en 1979, devenant, à titre temporaire, chargé de mission de Radio-France auprès de l'Institut national de l'audiovisuel. Il avait assuré récemment, pour FR 3, la « couverture » de l'élection présidentielle américaine.]

A la demande de l'Italie

RADIO-CORSE-INTERNATIONAL A CESSÉ SES ÉMISSIONS VERS L'ILE

● La station privée italienne Radio-Corse-International, dont l'émetteur se trouve sur le mont Capanne, dans l'île d'Elbe, et les studios à Livourne, a cessé mercredi ses émissions vers la Corse à la demande de l'administration des postes et télécommunications de Florence. Rappelons que la semaine dernière le ministre italien des postes et télécommunications avait demandé à deux radios privées, Radio-Mont-Blanc et Radio-K, de renoncer à leur projet d'émettre vers la France (*le Monde* du 24 janvier).

RADIO-C.G.T. 94 RECOMMENCE

Radio-C.G.T. 94 reprendra ses émissions le lundi 2 février, de 6 h. 30 à 8 heures, de 12 heures à 13 heures et de 18 heures à 19 h. 30, a annoncé l'Union départementale des syndicats C.G.T. du Val-de-Marne, qui se considère *« en légitime défense »*, *« compte tenu du silence orchestré par le pouvoir et le patronat qui contrôlent et qui ont la mainmise sur la télé, la radio et la presse »*. (Radio-C.G.T. 94, MF, entre 94 et 95 Mhz.)

Le P.S. à France-Inter

UNE LETTRE DE Mme BAUDRIER

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de Radio-France :

Monsieur le directeur,

« En toute liberté », je tiens à vous écrire la surprise et l'émotion ressenties à Radio-France à la lecture de votre éditorial publié *dans le Monde* du 27 janvier.

C'est une condamnation sans appel de France-Inter, parmi d'autres médias, à l'exception des stations de radios périphériques, que vous avez prononcée.

L'accusation est grave : France-Inter aurait participé, à propos de la réunion du parti socialiste du samedi 24 janvier à un « festival de désinformation ».

Vous me permettrez de présenter, par écrit, *a posteriori*, une plaidoirie que j'aurais souhaité que vous entendiez avant que ne tombe le verdict et que le jugement ne soit porté à la connaissance des lecteurs du *Monde*.

Comment peut-on reprocher à notre rédaction d'avoir failli à sa mission, alors qu'elle l'a accomplie honnêtement et complètement pendant plus de quatre jours, à travers les grandes éditions du journal ainsi que vous pourrez le constater en prenant connaissance de la liste de ces *émissions jointe en annexe à ma* lettre.

Transmission en direct et en différé d'extraits des discours de M. Mitterrand, longue interview, en duplex, de Créteil, de M. Pierre Mauroy, invité de « Samedi actualité magazine » d'Yves Mourousi, extrait de la déclaration de M. Gaston Defferre à la tribune, interview enregistrée de M. Paul Quilès, participation de MM. Laurent Fabius et Lionel Jospin à nos émissions « Parlons clair », diffusées à l'heure d'écoute la plus forte — 7 h. 45 — présentation et compte rendu du congrès dans la plupart de nos journaux du samedi 24, du dimanche 25 et du lundi 26, par nos spécialistes de politique intérieure, Bernard Valette et Arlette Chabot, sans oublier le congrès du parti socialiste à travers la revue de presse, le 24 et le 26 janvier.

Quel autre organe de presse, quelle autre radio — fût-elle périphérique — a-t-elle couvert aussi largement que France-Inter cette manifestation politique ?

M. Poniatowski, dont vous relevez les propos dans votre éditorial, a été le seul porte-parole de la majorité à intervenir durant ce week-end, dans le même temps d'antenne et à la même heure que, la veille, M. Mauroy. Le parti socialiste à 6 contre 1 : comment pouvez-vous parler de matraquage ?

En vous demandant de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs, qui sont aussi des auditeurs de France-Inter, toujours plus nombreux à faire confiance à notre station, peut-être parce qu'ils prennent le temps de l'écouter régulièrement, ce que ne peuvent toujours faire certains de nos censeurs, trop accaparés par leurs occupations politiques ou professionnelles.

∴

Les mots « festival de désinformation » s'appliquaient, non pas à l'ensemble de la couverture par France-Inter des manifestations et discours du parti socialiste, mais aux émissions du dimanche.

Le discours de M. Mitterrand a été prononcé le samedi à 20 h. 15 et il a duré 1 h. 15. Des extraits ne pouvaient donc être transmis que tardivement, c'est-à-dire à 22 heures. C'est dimanche qu'ils pouvaient l'être utilement. Or, qu'a dit ce jour-là France-Inter ? A 7 heures et 7 h. 30, ce poste a donné deux fois 35 secondes sur un discours ayant duré 1 h. 15.

A 12 heures, à l'émission « Dimanche actualités magazine », trois extraits du discours ont été donnés, soit environ 2 minutes ; ils ont été commentés par M. Michel Poniatowski pendant environ 4 minutes.

Les techniques et les contraintes de la radio ne sont évidemment pas les mêmes que celles de la presse écrite. Mais les deux médias devraient au moins suivre une règle commune : ne critiquer un discours jugé important qu'après l'avoir assez largement reproduit.

J. F.

Samedi 31 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Stars.
En direct du pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, avec Serge Lama, Nana Mouskouri, Charles Aznavour...
21 h 40 Série : Dallas.
Deuxième épisode, Vengeance, d'un feuilleton policier à l'américaine.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 5 D'accord, pas d'accord.
19 h 15 Journal.
19 h 45 Top club.
20 h La nuit des Césars.
En direct du Palais des congrès.
22 h 5 Document : Les carnets de l'aventure.
Histoire d'un record.
L'exploit d'Eric Tabarly battant le record de la traversée de l'Atlantique à la voile, filmé par Dominique Pipat.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole : Les ateliers du poète : Jacques Prévert
19 h Journal
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Opéra : « le Comte Ory ».
De Rossini
Avec M. Sénéchal, J.-P. Lafont, J. Heslin et l'orchestre de la Suisse romande, dir. A. Jordan

22 h Journal.
22 h 20 Champ - contre champ.
Entretien avec le réalisateur François Truffaut.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h., « L'Amaryllis », de M. Tourneur, avec D. Gence, R. Blasen, J. Topart, G. Jor, G. Caillaud, J. Leuvrais, récitant S. Milliot, violoncelle...
21 h. 15, « Delphine », de Cl. Seignolles.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Requiem » de Donizetti, par les chœurs et Orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. W. Gönnenwein, chef des chœurs, Ferenc Sapeson, avec J. Pasthy, soprano, T. Takacs, contralto, O. Orvos, baryton, D. Gulyas et L. Polgar, basses.
23 h., Ouvert la nuit : Genèse (Vivaldi, Donizetti, Bach) ; 0 h. 5, Le dernier concert : œuvres d'Ancelin, Schœnberg, Gillet, Saguer, par le Trio à cordes français.

Dimanche 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la paroisse du Sacré-Cœur, à Ris-Orangis ; prédication Père Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Les Buddenbrook.
16 h 35 Sports première.
17 h 50 Série : Colombo.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Classe tous risques ».
Film français de C. Sautet (1960), avec L. Ventura, J.-P. Belmondo, S. Milo, M. Dalio, J. Dacqmine, C. Cerval. (N. Rediffusion.)
Un jeune truand aide, jusqu'au bout d'une lutte impossible, un gangster, père de deux enfants, traqué par la police, et abandonné par ses anciens amis.
22 h 15 Concert : « Troisième symphonie en ut mineur avec orgue », de Saint-Saëns.
Par l'Orchestre de Paris, sous la direction de D. Barenboim ; soliste : Pierre Cochereau à l'orgue de Notre-Dame.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 20, série : Drôles de dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant
17 h 5 Feuilleton : Une fille seule.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm (cycle fantastique) : « Frankenstein ».
D'après le roman de M. Shelley ; réal. G. Jordan
21 h 50 Document : La fin des héritiers.
De P. Breugnot ; réal. B. Bouthier. N° 3 : l'espoir
22 h 40 Le petit théâtre.
« Et Dieu créa le monde », de J. Sternberg.
Dieu est femme, entourée de collaborateur pour créer le monde. Ainsi en a décidé Jacques Sternberg, humoriste futurologue, pour cette rêverie drolatique.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
16 h Ecouter le pays chanter
La chanson qui voulait voir la mer. Michel Fugain a invité deux chanteurs de la région niçoise, Christian Leclerc et Pado, un groupe de Marseille, les Baladins, et Bachas et Mont Joia
17 h Prélude à l'après-midi.
«Unanswered Questions (Ives), par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein ; « 5e petite symphonie » (D. Milhaud), par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives
17 h 20 Théâtre de toujours : « le Mariage de Figaro ».
De Beaumarchais, par la compagnie Jacques Weber, Théâtre du 8e à Lyon. Mise en scène P. Petit
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Une histoire de la médecine.
La médecine devant l'épidémie (n° 2).
Les obstacles — d'ordre expérimental, mais plus souvent idéologiques, — que la médecine a rencontrés pour triompher de l'épidémie. Guidé par le professeur Mollaret, de l'Institut Pasteur, ce film réalisé par Jean-Louis Fournier utilise les premiers documents tournés sur la tuberculose et des reportages plus contemporains sur la « chasse » aux « varioleux ».
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3.
Raymond Poulidor
22 h 30 Cinéma de minuit : « le Portrait de Dorian Gray ».
Film américain d'A. Lewin (1946), avec G. Sanders, H. Hatfield, D. Reed, P. Laford, L. Gilmore, A. Lansbury (v.o. sous-titrée N. rediffusion).
Londres, années 80. Sous l'influence d'un esthète cynique, un beau garçon se livre à la débauche et à toutes les turpitudes. Il reste étrangement jeune, tandis que son portrait vieillit pour lui, marqué de ses vices et de ses souillures.
Admirable adaptation du roman d'Oscar Wilde.

FRANCE-CULTURE

14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « L'Epreuve », de Marivaux, « Les Folies amoureuses », de Regnard. Réal. G. Gravier
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : les futuristes russes
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : le cinéma, par J.-L. Schefer
23 h., Musique de chambre : Maciej et Jacek Lukaszczyk (Mozart) ; A. Garabedian, soprano, et S. Bouely, piano (Debussy) ; J.-R. Gravoin, violon, C. Maindive, violoncelle, R. Alessandrini, piano (C. Chaminade).

FRANCE - MUSIQUE

14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Charles Lamoureux dirige Wagner (histoire de la direction d'orchestre en France)
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : L'œuvre intégrale pour piano et orchestre de Franz Liszt, avec la participation de Youri Boukoff)
19 h., Concert de jazz : Herbie Hancock, Chick Corea, John Lewis, Martial Solal à Juan-les-Pins et à Nice.
20 h. 5, Concert musique pour tous (grand auditorium, 20 novembre) ; « Ouverture, scherzo et finale opus 52 » et « Konzertstück pour piano et orchestre en sol majeur, opus 92 » (Schumann) ; « Symphonie n° 4 en mi bémol majeur A 95 Romantique » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Weikert, avec H. Autsbô, piano ; 22 h., Une semaine de musique vivante ; 23 h., Ouvert la nuit : Saturnales (tradition musicale et poétique des Soufis turcs).

ÉDUCATION

Les universitaires de Toulouse dénoncent l'installation à Bordeaux du centre de calcul interrégional

L'installation à Bordeaux du troisième centre interrégional de calcul des universités mécontente les universitaires et les responsables économiques et politiques de Toulouse. La capitale de la région Midi-Pyrénées possède en effet, depuis 1972, un organisme de recherche et d'applications informatiques, le Centre interuniversitaire de calcul de Toulouse (C.I.C.T.), auquel sont rattachés sept mille étudiants et cinq cents chercheurs et dont l'équipement — un ordinateur Iris-80 bi-processeur — demande à être renouvelé.

Les responsables de l'université Paul-Sabatier (Toulouse III), où est installé ce centre, et les autorités régionales et municipales s'attendaient que cette modernisation serait obtenue par le choix de Toulouse pour accueillir le centre interrégional de calcul prévu au schéma directeur pour l'informatique du ministère des universités. Leur déception a été grande lorsque, le 19 novembre dernier, le conseil des ministres en a décidé autrement et a, dans le cadre des orientations du plan « Grand Sud-Ouest », attribué le centre à Bordeaux. Il était prévu, en même temps, que Toulouse deviendrait *« un pôle national de recherche en robotique industrielle »*.

Cette décision, jointe à la suppression, par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, de plusieurs diplômes nationaux que les universités toulousaines étaient habilitées à délivrer, notamment en psychologie, en économie et en mathématiques, a provoqué des réactions chez les étudiants. Ceux-ci se sont mis en grève et ont manifesté le 17 décembre, puis, de nouveau, le 22 janvier. Au C.I.C.T. lui-même, les chercheurs se sont mis en grève, le 21 janvier, pour protester contre le refus de Mme Alice Saunier-Seïté de recevoir une délégation du centre. Le conseil régional, que préside M. Alain Savary (P.S.), avait protesté, au début du mois de janvier, contre le *« démantèlement de l'acquis informatique toulousain »*.

Un rôle moteur

Pour les responsables toulousains, c'est en effet un des axes de développement de leur ville depuis le début des années 60 qui est mis en cause par la décision gouvernementale. Ils soulignent que le C.I.C.T. joue, dans ce domaine, un rôle moteur tant pour ce qui est de la recherche que pour l'apprentissage (mille deux cents étudiants font des études spécialisées en informatique à l'université Paul-Sabatier). En outre, le centre assure le traitement des opérations administratives des universités toulousaines et il équilibre son budget grâce aux services qu'il vend à des utilisateurs extérieurs.

De multiples interventions, dont deux visites et plusieurs lettres à l'Elysée sont restées sans effet, face à une décision dont on estime, à Toulouse, que, techniquement injustifiable, elle ne peut s'expliquer que par des motivations politiques. Paris aurait décidé de faire un cadeau à M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, Toulouse étant pénalisée pour n'être pas représentée par une personnalité politique d'importance appartenant à la majorité. Les responsables toulousains espèrent encore obtenir un « partage de l'enveloppe » qui permette au maire de moderniser le C.I.C.T., estimant que le choix de Bordeaux pour le centre interrégional semble irréversible. Sinon, Toulouse ne disposerait plus que d'équipements périphériques reliés au centre de Bordeaux, ce qui entraînerait un déplacement des activités d'études et de recherches vers la capitale aquitaine.

PATRICK JARREAU.

RÉACTIONS SYNDICALES AU RAPPORT BERTAUX SUR LES LANGUES VIVANTES

● *Le SGEN-CFDT.* : une provocation.

« La caractéristique élitiste du rapport Bertaux (1) *est inacceptable : ne prendre en considération que les élèves motivés revient à abandonner l'objectif premier d'un service public d'éducation qui est de donner à tous les jeunes le goût et les moyens des apprentissages culturels, dont les langues vivantes étrangères sont un élément important. Nous sommes ouverts à des transformations (apprentissages précoces, autres méthodes pédagogiques, etc.) à condition que toutes dispositions générales ne soient prises qu'après une phase expérimentale soumise à un bilan contradictoire. En tout état de cause, il faut donner la priorité aux conditions de formation initiale et continue des enseignants, par des séjours automatiques à l'étranger, sans qu'ils soient obligés de rogner sur leurs congés et leur budget. L'allusion à une remise en cause du statut de la fonction publique est une provocation : quel rapport avec l'enseignement des langues vivantes ? Aucun ! (...) »*

● Le Syndicat national des instituteurs : désaveu.

« Ce rapport ne saurait en aucun cas représenter le compte rendu des travaux du conseil pour la diffusion des langues vivantes, dont les membres n'ont jamais eu à exprimer leur avis sur les propositions contenues dans le rapport. Le SNI-PEGC. dénonce avec force la méthode qui consiste à tenter d'imposer une opinion personnelle qui ne saurait engager que son auteur, abusant de sa qualité de rapporteur général des travaux du conseil. Le SNI-P.E.G.C., indépendamment des critiques de fond qu'appelle le document de M. Bertaux, exige que le ministre de l'éducation fasse publiquement connaître son désaveu d'un rapport qui peut abusivement apparaître comme l'expression de l'opinion du conseil. »

● Le Syndicat des enseignements de second degré (SNES) : les objectifs du mercantilisme.

« Ce rapport s'inscrit dans la suite du rapport Couturier : à chacun selon son rythme, c'est-à-dire une seule langue vivante pour ceux qui le peuvent, les autres, intensives, pour les surdoués.

» Appuyé sur un pseudo-diagnostic démagogique, ignorant les réalités pédagogiques et culturelles, il fait injure aux enseignants tant par ses fausses louanges ou ses fausses ouvertures que par la méconnaissance de leur travail dans l'équilibre précaire de l'année scolaire actuelle.

» Il disculpe les pouvoirs publics de leurs propres responsabilités. (...) Il s'inscrit dans le cadre de l'offensive pseudo-moderniste, liquidant le service public, prétendant ouvrir l'école dans l'inculture d'une pratique asservie aux objectifs du mercantilisme. (...) »

(1) *Le Monde* du 30 janvier (N.D.L.R.).

M. LEGEAIS, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

M. Raymond Legeais, professeur de droit pénal, a été élu, le jeudi 29 janvier, président du *conseil de l'université de Poitiers* qui vient d'être formé à la suite de la mise en place de la « loi Sauvage ». Il a obtenu 43 voix contre 28 à M. Jacques Borzeix et 2 bulletins blancs.

Le 5 juin, M. Borzeix avait été élu à ce poste où il succédait à M. Jacques Fort, dont le mandat venait à expiration. Mais, le 25 septembre, à la suite d'une requête présentée devant le tribunal administratif de Poitiers, l'élection de M. Borzeix était cassée, la procuration d'un étudiant ayant été annulée. Par décision du ministre des universités, M. Legeais, qui était vice-président du conseil de l'université sous le mandat de M. Fort, avait été nommé administrateur provisoire. Il ne s'était pas présenté au scrutin du 5 juin où M. Borzeix avait obtenu 35 voix. — *(Corresp.)*

[Né à Saint-Pierre-les-Echaubrognes (Deux-Sèvres) le 21 avril 1930, M. Legeais a fait ses études à la faculté de droit de Poitiers. Juge suppléant en 1954, il est venu à l'enseignement du droit l'année suivante. Agrégé de droit privé en 1959, il a été professeur de droit pénal avant de diriger l'Institut de sciences criminelles et d'études juridiques à Poitiers. En 1974, il devenait directeur de l'U.E.R. de droit et de sciences sociales.]

LES COMMUNES DOIVENT CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES

Le tribunal administratif de Nantes a donné raison au préfet des Pays de la Loire dans un conflit qui l'opposait aux maires socialistes de Nantes et de deux communes voisines, Bouguenais et Couëron.

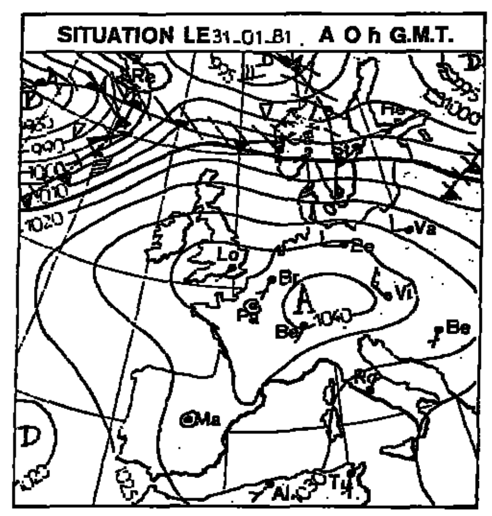
Les trois municipalités refusaient de verser le forfait de fonctionnement aux écoles primaires privées, placées sous contrat d'association avec l'Etat. Le 14 mai dernier, le préfet, suivant en cela les recommandations de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation (*le Monde* du 27 octobre 1979), avait inscrit d'office au budget primitif des trois communes une somme de 2 200 000 F pour subvenir aux dépenses de fonctionnement de ces écoles.

L'avocat de la municipalité nantaise, Me Jean Cornec, a fait valoir que la notion de *« contribution forfaitaire »* introduite par la loi Guermeur en 1977, devait permettre cette prise en charge par l'Etat, et non plus par les collectivités locales. Le tribunal a repris les arguments du commissaire du gouvernement pour juger que, selon l'esprit de la loi Debré de 1959, *« même modifiée »*, cette collectivité ne peut être que la commune, lorsqu'il s'agit d'établissements scolaires du premier degré.

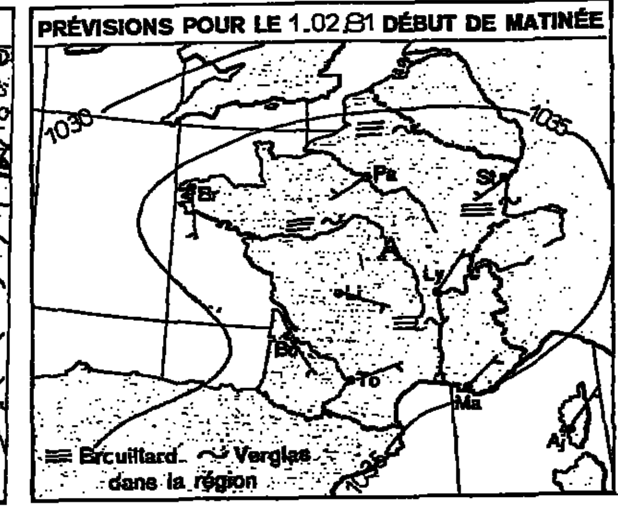
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

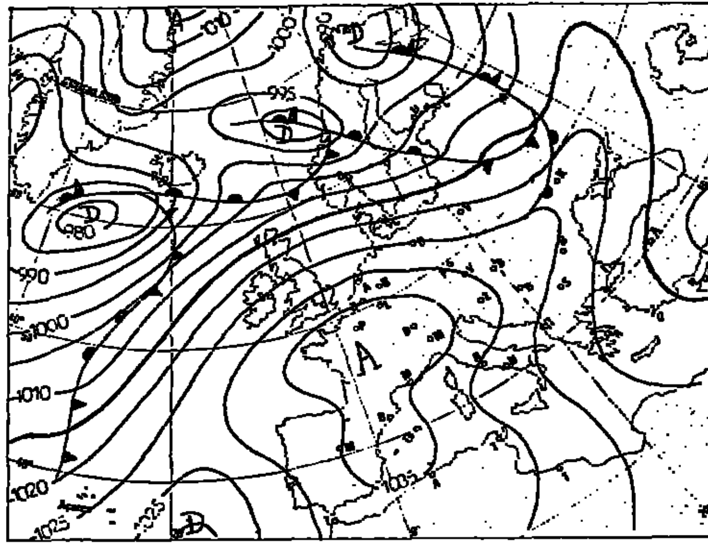
SITUATION LE 31.01.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 1.02.81 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 1er FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 31 janvier à 0 heure et le dimanche 1er février à 24 heures :

Une zone anticyclonique persistera sur la France, tandis que les perturbations océaniques, circulant à des latitudes progressivement moins septentrionales, atteindront les îles Britanniques.

Dimanche 1er février, des gelées et quelques brouillards givrants seront encore observés au lever du jour dans la plupart des régions. Un bon ensoleillement entraînera ensuite un adoucissement sensible l'après-midi, mais le temps sera plus brumeux sur la Flandre et le nord du Bassin parisien, où les vents faibles puis modérés s'orienteront au secteur ouest.

Le samedi 31 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 037,8 millibars, soit 778,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 30 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 30 au 31) : Ajaccio, 13 et 0 degré ; Biarritz, 11 et 2 ; Bordeaux, 11 et — 3 ; Bourges, 7 et — 4 ; Brest, 13 et 3 ; Caen, 11 et — 2 ; Cherbourg, 12 et 1 ; Clermont-Ferrand, 7 et — 8 ; Dijon, 3 et — 6 ; Grenoble, — 3 et — 8 ; Lille, 9 et — 1 ; Lyon, 5 et — 5 ; Marseille, 14 et — 4 ; Nancy, — 3 et — 6 ; Nantes, 11 et 0 ; Nice, 15 et 5 ; Paris-Le Bourget, 8 et — 2 ; Pau, 10 et — 1 ; Perpignan, 10 et — 2 ; Rennes, 10 et — 3 ; Strasbourg, — 3 et — 5 ; Tours, 9 et 0 ; Toulouse, 13 et — 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 1 degré ; Amsterdam, 5 et 1 ; Athènes, 6 et 5 ; Berlin, 1 et 0 ; Bonn, 3 et — 6 ; Bruxelles, 6 et 1 ; Le Caire, 15 et 5 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 5 et 3 ; Genève, — 2 et — 4 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 3 et — 2 ; Madrid, 12 et 0 ; Moscou — 2 et — 2 ; Nairobi, 30 et 18 ; New-York, — 2 et — 9 ; Palma-de-Majorque, 14 et — 2 ; Rome, 13 et 0 ; Stockholm, 6 et 0 ; Téhéran, 6 et — 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

LUNDI 2 FEVRIER

« La basilique Saint-Denis », 14 h. 45, entrée, Mme Vermeersch.

« Mme Elisabeth », 15 h., 195, rue du Temple, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel des Invalides », 15 h., cour d'honneur, Mme Legrégeois.

« Cinq années d'enrichissement du patrimoine », 17 h., Grand Palais (Mme Saint-Girons) (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne (Approche de l'art)

« La Sorbonne », 15 h., 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Lauzun », 14 h. 45, métro Pont-Marie (Mme Fleuriot).

« La fin du Moyen Age », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« L'Ile de la Cité », 15 h., métro Cité (P.-Y. Jaslet).

« L'architecture en France au seizième siècle », 15 h., 107, rue de Rivoli.

« Le Marais, Place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La crypte de Notre-Dame », 15 h. 30, entrée (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

LUNDI 2 FEVRIER

14 h. 45, centre Chaillot - Galliera, 28, avenue George - V, docteur J.-P. Tyssere : « Troisième âge. Vivre ou survivre ? ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée, M. J. Bouveresse : « Ludwig Wittgenstein et Robert Musil ».

20 h., 26, rue Bergère, M. H. Cehedorge : « Symbolisme de la voix et connaissance de soi » (L'Homme et la connaissance).

20 h. 30, 34, rue Saint-Jacques, Mme M.-J. Cavaroc : « La femme au Moyen Age » (Nouvelle Acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 31 janvier 1981 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 54-538 du 26 mai 1954 instituant une prime à certains militaires non officiers de la gendarmerie ;

● Portant substitution du crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises à la Caisse centrale de crédit hôtelier, commercial et industriel ;

● Mettant fin à certaines attributions du service des domaines ;

● Portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre chargé de la culture.

EXPOSITION

LA PETITE CEINTURE. — L'exposition sur le chemin de fer de la petite ceinture, organisée à la bibliothèque Faidherbe, est prolongée au Centre international de séjour de Paris du 2 au 22 février, 6, avenue Maurice-Ravel, 75012 Paris. Ouvert tous les jours de 10 heures à 20 heures, entrée libre.

VIE QUOTIDIENNE

LE 8 MAI NE SERA PAS FÉRIÉ. — Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Maurice Plantier, a déclaré que le 8 mai, jour anniversaire de la victoire de 1945, ne sera pas férié, mais qu'il sera consacré « au souvenir des combats menés pour la liberté ».

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTÉ

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MÉDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la permanence des soins de Paris (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04), ou S.O.S.-Médecins (707-77-77). Urgence pédiatrique, 806-36-46, garde de nuit et week-end.

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS. — 205-63-29 (hôpital Fernand-Widal).

● S.O.S. - Urgences bucco-dentaires (337-51-00) ; ordre des chirurgiens, conseil de Paris (261-12-00).

TRANSPORTS

● AÉROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) ; à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AÉRIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S. N. C. F. — Renseignements : 261-50-50.

ÉTATS DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière : Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (7) 854-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (8) 762-11-22 ; Rennes (99) 50-73-93.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre ;

— Paris 08, annexe (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1 ; ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● UN VÉTÉRINAIRE au 971-20-61 (de 8 heures à 20 heures)

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98 et en allemand au 720-57-58. Son bureau d'accueil du 127, avenue des Champs-Elysées, est ouvert le dimanche, de 9 heures à 20 heures. Tél. : 723-61-72.

S.O.S. - AMITIÉ

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 073-16-16 pour Evry (de 14 heures à 6 heures du matin) ; au 296-26-26 pour Paris (de 14 heures à 4 heures du matin) et au 296-26-26 un poste en anglais : S. O. S.-Help au 723-80-80 (de 19 heures à 23 heures).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 856

HORIZONTALEMENT

I. Bien qu'elle alimente les divisions, ce genre de cuisine est interdite dans l'armée. Même bien dressés, ils resteront toujours des originaux. — II. Plus il est célèbre, plus il affiche de grands airs. D'une certaine forme. — III. Animal, minéral, végétal ou nana. Crépu. — IV. Eut les coudées franches. Maîtresses des maestros. — V. Exécutèrent un travail réservé au singe. Bien que porteur de cors, il n'en apprécie pas les accents. — VI. Le poulet l'est plus secrètement que le canard. Butte. — VII. Celui d'un satellite est éclipsé par celui de l'étoile. Cabine d'enregistrement des voix silencieuses. Incarnation d'une vacherie antique. — VIII. Selon le milieu, les unes portent le froc, les autres le pantalon. Négation. Bases de formation des unités de l'air. — IX. Cellule photo-sensible d'un agent double. Tout en bas de l'échelle des capacités. — X. Sa pomme ne va pas au four mais au foyer. N'a aucune valeur, mais peut décupler celle des autres. Trafic assez roulant. — XI. Lit de tout repos pour un Ebroïcien las de vivre. Associer « destrier » et « étrier » en enfourchant Pégase. Symbole royal ou virginal. — XII. Interjection. Contracte une assurance sur l'avenir. Sans objet pour le vaisseau fantôme. — XIII. Un bon battage est nécessaire pour qu'elle soit goûtée du grand public. Fermer les yeux en faisant preuve d'une largeur de vue. XIV. Lieux publics où le nu est autorisé. Désert. — XV. Il est bien placé pour mettre les gens à la page. Après avoir vu autant d'eau, on comprend qu'il eut un faible pour le vin. S'attrape facilement à la course.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II						■									
III								■		■					
IV				■								■		■	
V										■					■
VI		■			■		■							■	
VII					■								■		
VIII							■			■					
IX	■		■							■				■	
X				■					■		■				
XI					■							■			
XII			■							■					■
XIII								■							
XIV		■		■									■		
XV							■				■				

VERTICALEMENT

1. Brûlent tous les feux quand il s'agit d'en éteindre un. Eléments de pile. — Des Jaunes s'en grisent pour voir la vie en rose. Œuf dur. — 3. On l'apprécie différemment selon une optique alimentaire ou une optique tout court. Vaste cuvette. Le paradis des lézards. — 4. Obstacle à la paix des vieux ménages. Travailleur au forfait, exempté d'impôts. Définitivement sortie. — 5. Explorée par des phalanges spécialisées dans les coups de main. Affleure le trottoir quand il est de chaussée. Une fille qui ne l'est pas peut avoir besoin des services d'une femme qui l'est. — 6. La plus enragée conquête du cheval. Sujet sans relief ou œuvre très relevée. — 7. La terreur des rats. Vent dans lequel s'engouffrent certains inconsistants. — 8. Facteur de stériles multiplications. Instrument permettant de tirer le canon avec précision. Préposition. — 9. Ce qu'est l'héroïne classique de Racine. « Tube » de « comprimés ». — 10. Un peu de rouge. Personnel. Animal qu'on fit sacré à Rome, alors qu'à Toulouse on en fait de sacrés confits. — 11. Il est préférable qu'elle touche le cœur dans un sens que les poumons dans l'autre. Dernière émission avant la nuit. — 12. Peut exécuter une marche ou la ralentir. A tendance, le plus souvent, à augmenter l'addition qu'à diminuer la note. Occupé par des militaires pendant la restauration. — 13. Bagne flottant. Se livrer à un tapage nocturne. — 14. Ville d'eaux à l'origine de la douche de Sedan. Essence. Chanteuse de charme de l'ancienne vague. — 15. Cité administrée par un conseil de Sagiens. Le personnel y est souvent employé au cachet. Même un spécialiste de la circulation a du mal à la décongestionner.

Solution du problème n° 2 855

Solution du problème n° 2855

Horizontalement

I. Créancier. — II. Ailleurs. — III. Al ; Lits. — IV. Boni ; Osai. — V. Ru ; Art ; MD. — VI. Iran ; Tape. — VII. Ecrémer. — VIII. Léré ; Eire. — IX. Age. — X. Gardiens. — XI. El ; Entier.

Verticalement

1. Cambriolage. — 2. Ri ; Our ; Egal. — 3. Elan ; Aérer. — 4. Alliance ; Dé. — 5. Ne ; Vin. — 6. Culottée ; Et. — 7. Iris ; Ami ; Ni. — 8. Estamper ; Se. — 9. Sidérer.

GUY BROUTY.

AUTOMOBILE

Quand Talbot vise les hauts de gamme

Talbot va commercialiser dans les semaines à venir les Tagora, voitures de haut de gamme présentées en quatre versions : trois à essence, une diesel.

Il pourra paraître curieux — sinon inopportun — que Talbot, qui connaît tant de difficultés (baisse de production et de diffusion), ait choisi de présenter en ce début de 1981, marqué par d'incessantes augmentations du prix des carburants, une série de voitures de haut de gamme plutôt qu'un petit modèle économique qui lui fait tant défaut aujourd'hui. En fait, la marque — absorbée aujourd'hui par Peugeot — se doit — c'est impératif — de modifier ou de créer des modèles tant au sommet de la gamme qu'à sa base, les versions moyennes (Solara, 1307, 1308 Horizon) restant encore des véhicules tout à fait adaptés à la conjoncture. Le calendrier des fabrications, les difficultés rencontrées aussi, ont fait que les grosses voitures ont été prêtes avant les petites.



La Tagora est une importante voiture d'aspect cossu et moderne, de 4,63 m de long. Berline à quatre portes et coffre, trois moteurs agissant sur les roues arrière sont disponibles au choix : un six cylindres en V de 2 664 cm3 déjà utilisé par Peugeot sur sa 604 à essence, de même que par Renault (R 30) et par Volvo (264) ; un 2 155 cm3 extrapolé du groupe utilisé sur les 160, 180 et 2 l Chrysler ; un moteur Diesel de 2 304 cm3 équipé d'un turbo-compresseur, celui-là même qui est déjà monté sur deux modèles diesel de Peugeot : la 604 turbo et la 505 turbo.

Si la Tagora diesel est très proche de la 505 turbo, la Tagora SX (6 cylindres) est en revanche beaucoup plus puissante que la 604 à injection de Peugeot. Le V6 a été doté de deux carburateurs triple corps à ouverture simultanée qui amènent le groupe à développer 165 ch (DIN) à 6 000 tr/minute pour un couple de 23,4 mkg (DIN) à 4 200 tr/minute. C'est dire que, selon ces chiffres, Talbot possède là une voiture qui peut tout à fait tenir la comparaison avec les modèles étrangers de la catégorie, disponibles actuellement sur les marchés mondiaux... Toutefois, on imagine mal qu'elle puisse concurrencer directement les meilleures B.M.W. ou Mercedes dont l'image de marque n'est plus à faire.

Les essais opérés, tant en montagne que sur routes de plaine, ont laissé l'impression d'une voiture luxueuse à tenue de route sans histoire en dépit d'une tendance au couchage de caisse dans les longues courbes. Roues indépendantes, direction assistée, efficace sans être exagérée, donnent un agrément de conduite certain. Le freinage à disques sur les quatre roues n'a pas présenté de défauts particuliers et l'insonorisation, très poussée, de la voiture a réclamé une surveillance particulière du compteur de vitesse car le régime élevé du moteur ne se traduit guère, dans l'habitacle, par une hausse du niveau sonore.

On serait moins séduit par l'aspect de la planche de bord, agrémenté d'une boîte à gants inutilisable, car petite et mal placée.

Des quatre versions disponibles, il reste que les modèles dotés du moteur 2,2 litres apparaissent comme les plus au point et les mieux équilibrés. La boîte à 4 ou 5 rapports, selon le degré de finition, une tenue de route irréprochable, une puissance au moteur suffisante (115 ch. à 5 400 tr/min.), un couple élevé à bas régime (18,4 mkg à 3 200 tr/min.), le « pointu » du groupe propulseur, pour tout dire, font de ces modèles une réussite (dans le cas de la G.L.S., version la plus fine des 2,2 litres, on possède, en outre, la plupart des équipements de la six cylindres).

La consommation des versions 2,2 litres reste très raisonnable pour ce type de voitures — entre 11 et 12 litres aux 100 kilomètres pour une conduite « musclée », — ce qui n'a pas semblé être le cas du 6 cylindres, dont l'appétit s'est révélé — en montagne notamment — exagéré. Il est vrai que le circuit utilisé pour les essais, dans un Sud-Marocain inondé de soleil, cahotique et tourmenté, n'incitait guère au respect des bons conseils que les campagnes « antigaspi » ne cessent de nous prodiguer.

CLAUDE LAMOTTE.

TAGORA : longueur, 4,63 m, largeur, 1,81 m. Traitement anti corrosion par cataphorèse. Volume du coffre : 432 dm3.

Version G.L. : 2 155 cm3 (11 CV) 1 carb. double corps, 115 ch. à 5 400 tr-mn. Allumage transistorisé. Boîte à 4 ou 5 rapports (sur options). Disques avant, tamb. arrière. Pare-brise collé, feuilleté ; 4 projecteurs à iode. Prix : 57 000 F.

Version G.L.S. : mêmes caractéristiques plus direction assistée, lève-glace électr. avant. Centrale électron. de contrôle. Prix : 64 000 F.

Version DT : 2 304 cm3 (8 CV), 80 ch à 4 150 tr-mn, 19,3 Mkg à 2 000 tr-mn. Injection Bosch. Prix : 75 000 F.

Version S.X. 2 664 cm3 (15 CV), 2 arbres à cames en tête, ordinateur de voyage, 4 freins à disque.

SPORTS

LA CRISE DE LA FORMULE 1

Les constructeurs cherchent à prendre la situation en main

Monte-Carlo. — La deuxième table ronde internationale réunie à Monte-Carlo, le vendredi 30 janvier, dans le but de trouver une solution rapide à la crise qui oppose la Fédération internationale du sport automobile (FISA) aux constructeurs anglo-saxons de la Formula one Constructors Association (FOCA) a surtout permis de remarquer que, désormais, toutes les équipes de formule 1 sont décidées à aller le plus vite possible dans la négociation pour que le championnat du monde commence le 15 mars à Long-Beach, en Californie (1).

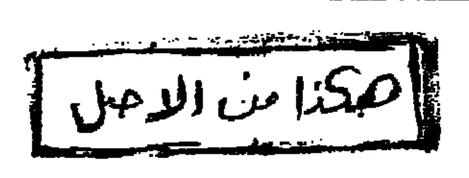
Le compromis que les « légalistes » — Ferrari, Renault, Talbot-Ligier, Alfa Romeo, Toleman, Osella — et les « rebelles » — tous les Anglo-Saxons, Williams, Brabham, Lotus, McLaren, Tyrrell... — vont proposer à la FISA fait suite à la conférence qui a mis en présence, le 19 janvier, à Modène, tous les constructeurs de formule 1. La préoccupation de chacun est d'aboutir à un consensus afin que l'unité des participants au championnat du monde constitue un groupe de pression sur la FISA. C'est le fait nouveau et important de la réunion de Monte-Carlo. Il signifie que, compte tenu de l'urgence, ceux qui sont concernés au premier chef, les constructeurs de formule 1, cherchent à accélérer par tous les moyens le processus de réconciliation.

Les constructeurs industriels « légalistes », qui ont beaucoup investi dans la formule 1, comme les artisans anglo-saxons dont les commanditaires commencent à trouver le temps long, ont ainsi adressé une sorte d'avertissement à la FISA. Pour savoir si cette mise en garde a été bien comprise, il faudra attendre les suites éventuelles de la course organisée le 7 février en Afrique du Sud. L'épreuve, qui ne comptera pas pour le championnat du monde et à laquelle participeront seuls les constructeurs de la FOCA, sera révélatrice des intentions de la FISA et de sa volonté d'aboutir à un compromis. Si des sanctions draconiennes sont prises contre les constructeurs anglo-saxons au lendemain de la course de Kyalami, le championnat du monde ne commencera certainement pas à Long-Beach avec le maigre plateau que peuvent réunir les « légalistes ».

FRANÇOIS JANIN.

(1) La FISA a publié le 30 janvier à Monte-Carlo un nouveau calendrier des grands prix du Championnat du monde qui comprend quatorze épreuves. Ce calendrier ne pourra être suivi d'effet que si tous les constructeurs prennent part à la compétition.

TENNIS. — Les Français Yannick Noah et Thierry Tulasne se sont qualifiés, le 30 janvier, pour les demi-finales du tournoi de Philadelphie doté de 250 000 dollars en battant respectivement les Américains Vitas Gerulaitis, 6-4, 4-6, 6-3, et John Sadri, 7-6, 6-3. Samedi 31, Noah devait rencontrer le Polonais Wojtek Fibak qui s'est qualifié aux dépens de l'Américain Jimmy Connors 7-6, 0-6, 6-2, et Tulasne devait affronter l'Américain Roscoe Tanner qui a éliminé le Français Pascal Portes, 7-5, 4-6, 6-3.



Le Monde

économie

AGRICULTURE

LA RELANCE DE LA PRODUCTION DE VIANDE BOVINE EN FRANCE

« Faire plier Bruxelles » ne suffit pas

Les producteurs français de viande bovine sont sept cent mille. A chacune des assemblées générales de la Fédération nationale bovine (F.N.B.), les *rapporteurs* s'inquiètent de l'avenir de l'élevage français. *Celle qui s'est* tenue les 28 et 29 janvier, à Paris, ne fait pas exception à la règle. « Halte à la liquidation de l'élevage » en était même le slogan. Les rapports qui y furent présentés posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses.

En 1930, les prix à la production ont augmenté en France de 7,1 %, le volume de cette production a diminué de 1 %. Avec les *charges* qui, elles, ont augmenté de plus de 15 %, et dont *certaines, comme les cotisations* sociales payées à l'hectare, pénalisent *l'élevage extensif, le revenu* de la catégorie des éleveurs de bovins à viande a baissé de 9,4 %.

Pour 1981, la Fédération natio*nale bovine prévoit un recul de* la production de l'ordre de 5 %, et une progression du prix du marché contenue entre 8 et 11 %, à la condition toutefois d'obtenir, lors de la prochaine fixation des prix communautaires, une revalorisation importante du prix d'orientation, — la F.N.B. demande 15,3 %. A la condition aussi que les importations ne pèsent pas trop sur les cours et que le régime de l'intervention soit efficace, ce qui, selon la F.N.B., n'a pas été le cas en 1980.

La C.E.E. est devenue en 1980, du fait d'un ralentissement de la production en Argentine, en Australie et en Nouvelle-Zélande, le second exportateur de viande bovine. Les restitutions aux exportations représentent 7 à 8 % des dépenses communautaires agricoles (pour un secteur qui fournit 16 % de la valeur de la production). Pour le clan des « réformateurs » de la PAC (Politique agricole commune), c'est encore trop et la F.N.B. craint pour l'avenir.

Mais la C.E.E. est aussi, en raison des accords internationaux, un gros importateur de viande bovine : *370 000 tonnes* (selon un rapport du GATT), sur lesquelles ne sont pas perçus de prélèvements (taxes) à l'importation, *alors que 100 000 tonnes seulement* seraient nécessaires pour ajuster *l'offre à la demande. La France,* estime la F.N.B., a importé *280 000 tonnes et a produit* 73 000 tonnes de plus qu'elle ne consomme, soit 333 000 tonnes, qui ont pesé sur les cours et qu'il aurait fallu stocker. Or, compte tenu des limites imposées par les autorités communautaires, le quart seulement des carcasses produites relèvent du régime de l'intervention. *Celle-ci est de plus* détournée de son objet : en *moyenne depuis cinq ans, écrit la* F.N.B. 300 000 tonnes de viandes *stockées sont revendues chaque* année sur le marché intérieur.

Revaloriser le prix d'orientation

En France, la F.N.B. a l'ambition de relancer la production de viande bovine. Le plan de l'élevage qui a vu le jour en 1980 est *qualifié d'« amorce d'une politique à moyen terme »*. La prime à la vache allaitante, principale mesure prise dans ce domaine l'an passé, de « *premier pas* ». La chose est donc possible. D'une part, parce que la France dispose du plus important cheptel des Dix, que le nombre de vaches allaitantes, en dépit des difficultés de ce secteur, progresse (+ 26 % en dix ans), que la production de taurillons, après la déprime des années 77 et 78 a retrouvé le haut niveau de 74 et 75. En second lieu, affirme la F.N.B., parce que la consomma*tion suit : + 3 % en 1980, soit* une progression identique à la *tendance enregistrée depuis plusieurs années.*

Relancer la production passe donc par une revalorisation du prix d'orientation. Cela passe aussi par une meilleure gestion technique du troupeau. Les crédits pour cette action, propres au troupeau allaitant, ont été augmentés. De fait, les progrès de productivité ont été moins rapides en viande bovine que dans les autres secteurs. Retard d'autant plus préjudiciable que la production de viande immobilise des capitaux pendant une longue durée. Il conviendrait alors, parallèlement à l'effort technique, d'allonger la durée des prêts et de parvenir à un financement global de l'exploitation.

Transformer et vendre

Mais produire ne suffit pas. Il faut transformer et vendre. La F.N.B. déplore la faiblesse du *secteur de l'industrie des viandes,* relevant même que certaines pe*tites entreprises ont été mises en* difficulté par la seule baisse du *cours des... cuirs.* Les éleveurs se réjouissent d'avoir pu créer en *1980 Interbev, l'Interprofession du* bétail et des viandes. Pour l'heure, cette interprofession est plus la marque d'un état d'esprit qu'elle n'est devenue la colonne vertébrale de la filière viande. Pour le maillon industriel de cette filière, c'est l'heure des restructurations. La question se pose aux éleveurs de savoir comment ils parviendront à faire le poids dans *la partie qui s'engage avec l'in*dustrie, mais plus encore avec la *grande distribution qui,* dans ce domaine des viandes, n'a pas dit son dernier mot. La F.N.B et son président, M. Bruel, n'ignorent certes pas ces interrogations ; pas plus que n'apparaît résolue la question de la transparence du marché, avec un ou plusieurs outils susceptibles de faire rencontrer l'offre et la demande. On sait pourtant, pour l'avoir mesurée dans d'autres productions et à l'étranger, que cette transparence *n'est pas négative,* au contraire, pour les cours.

Actuellement, le cinquième de la production française passe par *le canal des groupements de pro*ducteurs. La F.N.B. admet que ce *résultat « ne permet pas de donner à l'organisation économique un impact suffisant sur le marché »*. Des moyens financiers supplémentaires sont indispensables avec *« aussi quelquefois un certaine remise en cause d'avantages acquis »*.

Pour tenir les deux bouts de la chaîne qui, en définitive, contribuent à la formation du prix pour les éleveurs, il faudrait qu'au-delà des questions qu'il sait poser le syndicalisme dise comment il entend, d'une part, faire plier Bruxelles à ses exigences et, d'autre part, assurer la cohé*sion économique et donc politique* des producteurs.

JACQUES GRALL.

● *Trois mille producteurs d'armagnac* ont manifesté vendredi 30 janvier à Auch à l'appel de plusieurs syndicats viticoles pour protester contre l'élévation des taxes qui frappent cet alcool. Par ailleurs les organisations professionnelles de la viticulture et du négoce du cognac indiquent dans une déclaration adressée au président de la République, que *« l'aide proposée par l'Etat* (pour le stockage et la promotion) *est sans commune mesure avec les recettes fiscales supplémentaires que l'Etat va percevoir chaque année pour ces produits »*. Elles estiment aussi que les engagements du gouvernement consécu*tifs au dépôt des conclusions de* la commission chargée de recon*sidérer le régime de taxation* des alcools doivent être publiés avant le 31 mars prochain.

MONNAIES

La flambée du dollar atteint principalement le deutschemark

(Suite de la première page.)

Il n'en est bien malheureusement pas de même, pour les monnaies de la pauvre Europe, lourdement déficitaire par rapport aux producteurs de pétrole, et aussi aux Etats-Unis, dont l'excédent commercial a tout simplement doublé, passant de 9,8 milliards de dollars en 1979 à 18,6 milliards de dollars en 1980.

Paradoxalement, le pays le plus touché est celui qui se montrait le *plus vigoureux jusqu'au début de* l'année dernière, l'Allemagne fédé*rale, dont les avoirs en devises* avaient pratiquement doublé de juin 1977 à décembre 1979 : grâce à ses achats massifs de dollars pour *soutenir cette monnaie,* la Bundesbank détenait le plus gros stock de devises du monde, près de 50 milliards de dollars. Mais, rapidement, la situation allait changer, et la défiance faire place à la confiance.

Le deuxième « choc » pétrolier réduisait dramatiquement l'excédent commercial ouest-allemand, et, peu *après, au printemps* 1980, une flambée des taux d'intérêt américains attirait *irrésistiblement les capitaux* internationaux, qui quittaient en masse la R.F.A. pour obtenir une rémunération deux fois plus importantes outre-Atlantique. Après une accalmie de quelques mois, le même phénomène se produisait avec la *nouvelle* flambée des taux américains en décembre. Entre-temps, la *situation économique* de la R.F.A. continuait de se dégrader avec une dette publique intérieure en progression, dont les intérêts représentent le cinquième du budget, un déficit croissant de la balance des paiements courants et la perspective annoncée ces jours-ci d'une récession pour 1981. L'« effet Reagan » s'ajoutant à l'attrait des rémunérations en dollars et au « passage à vide » de notre voisin germanique, le monde entier brûle ce qu'il a adoré et se débarrasse de ses marks, par un de ces retournements qui devraient, à jamais, rendre prudents les opérateurs... et les commentateurs. Il n'est donc pas étonnant que le mark, monnaie du S.M.E. la plus répandue dans le monde, soit le plus attaqué.

Baissant, par rapport au dollar, *plus rapidement que les autres monnaies* européennes — franc français et par *exemple,* — non seulement il « tire » vers le bas ledit système, mais encore il tombe au plancher des parités définies par les accords du 13 mars et du 23 septembre 1979.

Certes, il serait tentant, pour l'Allemagne fédérale, tirant argument de sa situation présente, de laisser un peu glisser *sa monnaie, réévaluée* de 2 % en septembre 1979. Mais ses dirigeants savent bien qu'une dévaluation au sein du S.M.E. s'ajoutant à une chute de 20 % par rapport *au dollar ne ferait qu'élever le* coût des importations et favoriser *une inflation contenue depuis vingt* ans, précisément par des réévaluations *successives du mark.* D'où les réactions enregistrées vendredi à Bonn, où un porte-parole du ministère des finances qualifiait de « stupides, les rumeurs de dévaluation du mark, rappelant les déclarations faites il y a huit jours devant le Bundestag par le ministre des finances, M. Hans Matthoefer : *« J'ai grande confiance dans la valeur intrinsèque du mark, qui s'imposera à long terme vis-à-vis de tous les mouvements de spéculation provoqués artificiellement. »*

Le sort du franc

Au surplus, on voit mal Paris accepter une réévaluation du franc alors que les industriels français le considèrent déjà comme bien trop cher par rapport au mark. *« Nous sommes obligés de vendre aux mêmes conditions que les Allemands, alors que nos prix de revient sont soumis à une inflation de près de 14 %, et les leurs de 8 % »*, fait-on remarquer.

On conçoit que le gouvernement français refuse de dévaluer le franc, qui se porte d'ailleurs fort bien grâce à d'énormes entrées de capitaux extérieurs. Mais qu'il accepte de le réévaluer serait une décision politique majeure et grosse de conséquences sur le plan économique. Le franc était peut-être sous-*évalué en entrant dans le S.M.E.* en mars 1979, mais depuis... Nul doute *que ces problèmes seront évoqués* cette prochaine semaine à l'occasion du trente-sixième sommet franco-allemand, des 5 et 6 février. Ce qui a tout de même étonné, c'est la rédaction du communiqué à la veille du week-end : *« Les rumeurs de réalignement du S.M.E. ne sont pas confirmées au ministère français de l'économie. »* Ce n'est pas un « démenti », seulement une « non-confir*mation* ». *Cultiverait-on la prudence* rue de Rivoli ?

De plus, les banques centrales du S.M.E. disposent de munitions abondantes pour tenir les parités un certain temps : concours illimités pendant quarante-cinq jours, capacité d'intervention de 25 milliards d'ECU (30 milliards de dollars) à court et à moyen terme. On l'a bien vu en novembre dernier lorsque la Banque de France a acheté des marks pour l'équivalent de 8 milliards de francs.

Enfin, la hausse du dollar, responsable de tous ces troubles, est *jugée trop rapide par bien des ob*servateurs. Elle revêt un caractère en grande partie psychologique, les opérateurs se montrant aussi « moutonniers » à la hausse qu'ils l'étaient à la baisse il y a deux ans. Il suffirait que, en accord avec les banques centrales européennes, la Réserve fédérale des Etats-Unis fasse planer la menace d'interventions massives pour freiner le mouvement. *Elle pourrait facilement* mettre en œuvre un « plan Carter » *(celui du 1er novembre 1978, qui* consacrait 30 milliards de dollars *à une défense commune de la mon*naie américaine) inversé. Ce serait un juste retour des choses. Mais les Américains le veulent-ils ? Pour M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, la montée du dollar indique que *« le recyclage des pétrodollars s'effectue dans de bonnes conditions »*. Quant à M. Wallich, l'un *des administrateurs* de la Réserve fédérale, il a déclaré simplement : *« Le cours du mark ? C'est l'affaire de la Bundesbank ! »* Des inconvénients d'une Amérique et d'un dollar musclés. L'Europe s'était si bien habituée à leur faiblesse, dont elle a tant profité...

FRANÇOIS RENARD.

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

INDE

● *Le produit national brut de l'Inde* a baissé de 5 % en termes réels au cours de l'année fiscale 1979-1980, terminée le 31 mars dernier. L'organisme indien central des statistiques ajoute qu'au cours de cette même période, le revenu par tête a chuté de 6,8 %, dans la mesure où la population indienne a augmenté de près de 2 %. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

● *Le Fonds monétaire international* vient d'accorder à la Yougoslavie un crédit de 1,66 milliard de droits de tirage spéciaux soit un peu plus de 2 milliards de dollars. Il s'agit d'un crédit « Standby » (1) de trois ans. Ce crédit, qui est le plus important jamais accordé par le F.M.I., a pour but de financer le programme de stabilisation mis au point par Belgrade. — *(A.F.P.)*

(1) Les droits de tirage des membres du F.M.I. supposent — au-delà de la tranche qui est automatique — un accord de confirmation du F.M.I. pour le crédit demandé. C'est la procédure de Standby.

Social

● *Métallurgie C.G.C. : nouvelles critiques contre le gouvernement.* — Le président de la fédération C.G.C. de la métallurgie, M. Marchelli, a affirmé, vendredi 30 janvier à Poitiers, que *« les cadres étaient mécontents des options économiques prises par le gouvernement ces quatre dernières années. (...) Nous ne voulons plus être les brancardiers sociaux qu'on appelle à l'aide au moment de la catastrophe, comme en mai 1968 »*. Evoquant le problème des jeunes *« marginalisés par le travail intérimaire »*, M. Marchelli a estimé que *« le gouvernement fait preuve d'une grande légèreté face à ce risque social démesuré »*, avant de rappeler que c'est le 21 février que les instances nationales de la C.G.C. décideront si cette centrale présente ou non un candi*dat à l'élection présidentielle.*

● *Quinze mille agents des P.T.T.* avaient été appelés à faire grève par la C.G.T. le vendredi 30 janvier dans le secteur des installations de lignes téléphoniques, pour les salaires, les effectifs et les conditions de travail (huit salariés de ce secteur ont péri accidentellement en 1980). Le mouvement a été suivi par plus de 50 % du personnel, avec des « points forts » de 70 % selon la C.G.T.

● *Syndicat autonome et représentativité.* — *Le tribunal d'ins*tance de Laval vient d'annuler à la requête de la C.G.T. la désignation du délégué du syndicat autonome du Crédit foncier de France à l'établissement de Laval, faute de représentativité. Le juge a estimé qu'une *« section syndicale ne peut être constituée que si l'organisation qui en revendique le profit apporte la preuve, compte tenu du cadre géographique et fonctionnel dans lequel elle se situe, des critères de représentativité tirés du code du travail »*. — *(Corr.)*

AFFAIRES

A Saint-Étienne

Des manifestants brûlent des archives de Manufrance

Les ouvriers *C.G.T.* de Manufrance ont vivement réagi après les dernières *décisions de M.* Bernard Tapie, P.-D.G. de l'ancienne *société.* Celui-ci, *en effet,* après avoir annoncé que Movitex reprenait la V.P.C. (vente par correspondance), avait fait savoir que *le Chasseur français* revenait à la holding roubaisienne Ferret-Savinel (1).

Ces décisions ne sont pas du goût des partisans cégétistes de la SCOPD (Société coopérative ouvrière de participation et de distribution). *Jeudi 29* janvier, deux cents d'entre eux déménageaient dans la *rue : meubles,* dossiers et bureaux de la chambre *de commerce et* d'industrie de Saint-Etienne-Montbrizon. *Le* lendemain, un commando s'en est pris cette fois au siège admi*nistratif de l'ancienne société,* qu'il a vidé de ses dossiers. Les plus importants *ont été emportés* pour aller grossir le « trésor de guerre », les autres ont servi à un autodafé d'où ne purent rien sauver les services de police. Certains policiers ont d'ailleurs mal accueilli les sapeurs-pompiers appelés sur les lieux, leur reprochant quasiment d'être de connivence avec les manifestants.

Précisons enfin, à propos des retombées politiques de l'affaire Manufrance évoquées dans *le Monde du 30 janvier, que les* quatre conseillers radicaux dont *la participation* à la gestion de la ville est compromise, contrairement à ce qu'impliquait le titre de l'article, n'appartiennent plus au M.R.G., ayant démissionné de ce mouvement, on en ayant été exclus.

(1) La société Ferret-Savinel, qui va prendre en *location-gérance le Chasseur français,* n'a, contrairement à ce qui a été écrit dans *le Monde* du 30 janvier, aucun lien d'aucune sorte avec La Redoute. *M. Henri Pollet n'en est pas* administrateur. Elle est dirigée par M. Bernard Arnault, polytechnicien, trente et un ans, et cette société est davantage connue du grand public par sa *filiale Ferinel.*

MECCANO-LIVERPOOL EST EN FAILLITE

Les jouets électroniques ont eu *raison* de Meccano. L'entreprise britannique créée par Frantz *Hornby il y a quelques quatre*-vingts ans, est en faillite. En *difficulté* depuis plus d'un an (*le Monde* des 16 et 17 décembre 1979), elle était devenue en 1971, la propriété du groupe amé*ricain Airfix Industries.* Toutefois, la société française Miro-*Meccano n'est pas affectée par* la disparition de l'entreprise de Liverpool. La *société Meccano-*France a été rachetée en effet par *le groupe américain General* Mills en 1972.

Devenue la *société Miro-Mec*cano S.A., l'entreprise est l'un des premiers fabricants *français* de jouets, avec 16 % du marché et 300 millions de chiffres d'affaires.

APRÈS LE CONGRÈS DES V.R.P.

La C.G.C. renoncerait à présenter un candidat à l'Élysée

La fédération nationale de la *représentation commerciale de la* C.G.C., à l'issue de son congrès le 30 janvier, s'est prononcée contre une candidature d'un responsable de la Confédération à la présidence de la République. La décision a été prise à l'unanimité moins une voix.

L'attitude des V.R.P qui, après la *métallurgie, est la plus importante* des organisations de la C.G.C., fait apparaître l'évolution des militants de la centrale des cadres qui, le 7 novembre, réunis en états généraux, avaient par quelque 2 500 voix contre 327 et 165 abstentions, adopté le principe de lancer l'un des leurs dans la course à l'Elysée.

En effet, si les V.R.P. sont les premiers à rendre public leur refus d'entrer dans la campagne, nombreuses sont les autres organisations qui s'orientent vers la même déci*sion bien que la Fédération de* la métallurgie paraisse rester la plus fidèle au projet qui avait pris corps au début de 1980.

La *réserve* ou l'opposition qu'avaient marquées 15 % des « conventionnels » il y a trois mois sont maintenant partagées par la majorité. A côté des avantages qu'offrait une tribune électorale pour leur mouvement, beaucoup de militants mesurent le *danger de s'engager* sur le terrain politique. Ils *voient aussi le péril d'un scrutin ne* rassemblant qu'un trop faible nombre *de voix — cinquante mille à un million ?* — sur le porte-drapeau de la centrale.

M. Menu, président de la C.G.C., a, au cours du déjeuner de presse, montré qu'il partageait ce point de vue. Mais en réaffirmant : *« La seule force, c'est le bulletin de vote »*, il a voulu mettre en relief le « bilan positif », que la C.G.C., depuis ses états généraux, avait pu obtenir de ses rencontres avec les *pouvoirs* publics et le patronat : la priorité de *l'emploi a été reconnue par le premier ministre ; des mesures facilitant l'embauche des cadres âgés de plus* de quarante-cinq ans vont être *prises ; un nouveau projet de loi sur la présence des cadres dans les conseils d'administration sera déposé* au Parlement, etc.

La C.G.C. espère obtenir d'autres assurances *en poursuivant ses* démarches auprès des ministres avec *lesquels elle a pris rendez-vous :* le 3 février avec le ministre du travail, et ensuite avec celui des finances, de l'industrie, etc. — J. R.

● ERRATUM. — L'usine *Vidéon-Normelec, contrôlée* par le groupe Thomson-Brandt, qui *risque de fermer ses* portes, est située à Montville, en Seine-*Maritime,* et non à Mondeville (Calvados), comme nous l'avons écrit par erreur dans notre numéro daté 25-26 janvier.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Extension du chômage technique

Alors que Renault annonçait sa décision vendredi 30 janvier de ralentir sa production pour la première fois *« à titre préventif »* afin d'éviter la constitution de stocks trop élevés, le groupe P.S.A. Peugeot qui regroupe les trois marques Peugeot, Citroën et Talbot, a décidé de nouvelles mesures de chômage technique : chez Peugeot, à l'usine de Mulhouse, 11 000 personnes sur un total de 15 400 seront mises au chômage le 26 février, ce qui porte à sept le nombre de jours chômés pour le premier trimestre. A *l'usine* de Sochaux, 25 000 ouvriers sur 34 000 arrêteront de travailler *deux jours* de plus, ce qui porte à douze le nombre de journées de production qui seront perdues, toujours au cours du premier trimestre.

Chez Citroën, deux journées seront *chômées en moyenne en* février. Chez Talbot, enfin, le programme de chômage technique reste fixé à vingt-sept jours pour l'usine de Poissy.

Aux Etats-Unis, alors que la situation de l'emploi s'était amé*liorée* chez les constructeurs automobiles au début de l'automne, elle s'est aggravée depuis. Selon des statistiques professionnelles *le nombre* des chômeurs permanents dans ce secteur s'élève, fin janvier à cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent cinquante. Parmi les cinq constructeurs américains, « Volkswagen U.S. » *connaît le plein emploi.*

En Grande-Bretagne, c'est la grève de quatre cents chauffeurs routiers de la compagnie Ford UK qui a entraîné la mise en chômage technique, depuis le vendredi 30 janvier, de quinze mille employés.

SOCIAL

La concertation C.G.T.-C.G.I.L.

CENT MILLE INTERVENTIONS EN 1980 EN FAVEUR DES MIGRANTS ITALIENS.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de *la signature* des premiers accords de concertation entre la C.G.T. et son homologue italienne — la C.G.I.L. — sur les problèmes de l'immigration, MM. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., et Serge Cappé, directeur de l'institut national confédéral d'assistance sociale des travailleurs immigrés (INCA), ont reçu vendredi 30 janvier à Paris *une délégation de syndicalistes italiens* conduite par M. Enrico Vercel*lino, responsable confédéral de la* C.G.I.L. pour les migrants. Les centrales *italienne* et française ont relevé qu'en une vingtaine d'années le nombre de leurs interventions en faveur des travailleurs migrants italiens a été multiplié par cinquante, pour atteindre le chiffre de cent mille au cours de la seule année 1980. Au cours de cette même année, plus de 10 millions de francs ont été récupérés en faveur des travailleurs dont les droits n'étaient pas *respectés,* qu'il s'agisse des bourses d'études, des pensions, des *retraites* et d'autres avantages sociaux. *« C'est là,* a déclaré M. Lomet, *un aspect trop souvent méconnu du travail permanent mené par nos syndicats. »*

Pour accroître l'efficacité de l'INCA en France, la C.G.T. a décidé de lui donner une assise juridique en sollicitant pour cette institution le statut d'association régie par la loi de 1901.

M. Vercelino a rappelé que la C.G.I.L., à l'instar des autres syndicats italiens, préconisait depuis toujours *« un meilleur contrôle du marché de l'emploi, y compris des flux migratoires, des déplacements de main-d'œuvre et des nouvelles formes d'organisation du travail, notamment en ce qui concerne le travail temporaire, intérimaire ou clandestin »*.

ENVIRONNEMENT

UN PEU D'IMAGINATION PARFOIS...

Cinquante idées pour améliorer la qualité de la vie

Chartres est l'une des rares villes de France où les écoles maternelles et primaires sont fréquentées le mercredi après-midi. Non pour y travailler, mais pour s'y amuser Ce jour-là, plus d'une centaine d'enfants de trois à dix ans s'ébattent dans les cours sous la conduite de moniteurs : gymkhana, rondes à vélo, spectacles, courses sur patins à roulettes, on ne s'ennuie pas le mercredi dans les écoles de Chartres.

L'idée d'utiliser les locaux scolaires pendant les jours de congé et durant les vacances n'est pas encore très répandue, mais elle fait son chemin. Elle paraît pourtant s'imposer lorsqu'on sait que ces bâtiments restent vides deux jours par semaine et quatre mois par an. Elle se heurte à la réticence des enseignants, qui craignent pour leur matériel Pourtant que d'économies cette pluri-utilisation représenterait pour les communes !

Ainsi, à Quetigny, dans la Côte-d'Or, les neuf écoles demeurent ouvertes après la classe et servent de lieu de réunion aux associations Pendant les vacances elles jouent le rôle de centre d'accueil et de loisirs. Il a suffi aux enseignants et à la municipalité de se mettre d'accord sur un calendrier d'utilisation.

La situation est souvent la même pour les terrains de sports qui, en dehors des heures réservées aux clubs ou aux scolaires, sont déserts. Aussi le lycée de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) a-t-il mis son terrain à la disposition de l'office municipal des sports Lorsque les potaches ont terminé leurs évolutions, c'est-à-dire de midi à 14 heures et de 19 heures à 22 heures, la place est libre pour les membres des clubs et même pour les particuliers, qui peuvent entrer gratuitement A Bordeaux, cette astucieuse alternance a été mise en pratique sur quatorze stades et gymnases. Il suffit de s'inscrire pour avoir accès gratuitement aux installations permettant de pratiquer volley, basket, hand-ball, athlétisme, pelote basque, etc. Et cela non seulement aux heures creuses, mais aussi le samedi après-midi et le dimanche.

Autre formule : celle d'Angers, qui depuis deux ans, de 8 heures à la tombée de la nuit, autorise l'entrée gratuite sur trois stades scolaires pendant les dix semaines des grandes vacances Trois cents personnes qui jadis, pour la plupart, ne fréquentaient aucun stade profitent chaque jour de cette aubaine

Ces quelques exemples d'amélioration de la vie quotidienne demandent plus d'imagination que de gros sous. Ils sont extraits d'une brochure éditée par la délégation à la qualité de la vie, service du ministère de l'environnement et du cadre de vie qu'anime M Jean-Claude Colli. Le titre du document parle tout seul : « *Cinquante bonnes idées pour améliorer la qualité de la vie dans votre commune* » Sous forme de fiches-recettes souvent fondées sur des expériences vécues, il fournit aux édiles et aux associations une mine de suggestions. La qualité de la vie, c'est d'abord une affaire locale Faire soi-même, tout de suite, sur le terrain, ce que l'on peut pour faciliter l'existence des citoyens est une philosophie encore trop peu répandue. Les Français attendent de l'Etat-providence ou de leur système politique préféré la solution-miracle qui résoudra toutes leurs difficultés. Vivre sur ce mythe, c'est se condamner à devenir progressivement un citoyen assisté Prendre ses affaires en main n'est-ce pas, au contraire, le premier principe de la démocratie ?

Les fiches proposées à la réflexion des communes explorent une demi-douzaine de thèmes : l'assouplissement du temps de travail, l'ouverture des équipements au public, la vie des jeunes scolaires, l'animation du temps libre, les aménités urbaines et l'introduction de la nature en ville Chacune expose d'abord l'« idée », puis la méthode de mise en œuvre, indique parfois le coût et souvent les résultats obtenus Sont mentionnées les villes ou les entreprises dans lesquelles ces « bonnes idées » ont été appliquées. Si d'aucuns jugent que l'imagination n'est plus au pouvoir, au moins auront-ils la possibilité de la retrouver à la base.

MARC AMBROISE-RENDU.

★ *Cinquante bonnes idées* : délégation à la qualité de la vie. 14, boulevard du Général-Leclerc, 92522 Neuilly Tél 758-12-12

L'aménagement « concerté » de l'estuaire de la Seine suppose la révision de plusieurs projets industriels

De notre correspondant

Rouen. — Installé par le gouvernement en 1976, le conseil d'orientation du Schéma d'aptitude à l'utilisation de la mer (SAUM), plus spécialement chargé de l'aménagement de l'estuaire de la Seine, vient de déposer ses conclusions.

Composé d'élus politiques, de représentants de syndicats, d'établissements publics et économiques de Haute et Basse-Normandie, le conseil d'orientation étudie les conséquences de l'industrialisation et de l'aménagement portuaires sur le milieu marin. Il a aussi fixé les grandes lignes d'un développement harmonieux de l'estuaire de la Seine. A l'unanimité, et malgré des intérêts quelquefois divergents, un texte a été adopté Deux principes fondamentaux ont sous-tendu les travaux du conseil : l'estuaire de la Seine s'étend du port de Rouen, accessible à la plupart des navires de haute mer jusqu'à la baie de Seine : il ouvre sur une façade maritime de dimension européenne et, par conséquent, toute décision concernant son aménagement est d'ordre national.

Le conseil a donc fixé le détail des objectifs qui obligeront à réviser plusieurs projets. Ainsi, sur la question des rejets de déchets industriels et de boues de dragage, « *Il faudra continuer l'amélioration de l'assainissement urbain et la réduction de la pollution industrielle* », estime le conseil. Cela implique le respect du programme de dépollution, du Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles (SPPPI), qui demande à une trentaine d'entreprises de réduire pour 1982 leurs rejets toxiques en Seine de 60 % par rapport à 1978. L'éco-système de l'estuaire devra être protégé, et la SAUM demande une surveillance des rejets de dragage et l'interdiction des concessions d'endigage des vasières, comme le comblement des prairies inondables par la Seine, souvent combattu par les populations locales (*le Monde* du 23 décembre 1980). On demande enfin que les activités de la pêche soient favorisées et réglementées tout comme la sauvegarde des espèces animales et végétales.

Reste l'aménagement proprement dit de l'estuaire avec, entre autres, le projet de deuxième franchissement de la Seine en aval de Tancarville à hauteur de Honfleur Si le souhait du conseil d'orientation du SAUM est que « *la Basse Seine redevienne sur ses deux rives un lieu privilégié d'aménagement national du territoire et le pôle économique et portuaire de la France dans l'Europe du Nord-Ouest* », le préfet de région, M. Pierre Bolotte en a bien fixé les limites « *C'est un choix national* », a-t-il dit. « *Ou bien l'estuaire s'étend sur les deux rives ; il faudra alors aménager ces deux rives et, à ce moment, un deuxième franchissement de l'estuaire va de soi. Ou bien le développement est linéaire sur la rive droite et le franchissement ne s'impose pas* ».

Dans la deuxième hypothèse, les collectivités locales de Basse et Haute-Normandie devront financer les travaux, comme ce fut le cas pour le pont de Tancarville en 1959 et le pont de Brotonne à Caudebec-en-Caux en 1977, mais cette fois-ci avec un ouvrage (pont ou tunnel) de 7 kilomètres de long. La décision appartient donc à l'Etat qui peut, à cette occasion, favoriser un choix de développement économique qui intéresserait les deux régions normandes.

ETIENNE BANZET.

● *Déficit de la Sabena.* — La compagnie aérienne belge Sabena a enregistré en 1980 un déficit de l'ordre de 1,5 milliard à 1,6 milliard de francs belges (au moins 210 millions de francs français), à comparer avec le déficit de 1979 qui s'élevait à 670 millions de francs belges. — (*A.F.P.*)

● *Le coût du mauvais temps.* — Le coût de la remise en état des installations téléphoniques endommagées par les tempêtes de neige le 11 janvier dans les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales s'élèvera à près de 30 millions de francs, estime le directeur des télécommunications de Narbonne Les lignes téléphoniques d'environ neuf mille abonnés ont été rétablies ; la situation doit redevenir normale la semaine prochaine.

TRANSPORTS

Marseille compte tirer profit des nouveaux courants de trafic empruntant le canal de Suez

Avec un trafic de 103 726 000 tonnes (1) en diminution de 5,25 % par rapport à l'année précédente, le Port autonome de Marseille (PAM) a honorablement supporté le ralentissement des échanges commerciaux qui a été constaté dans l'activité portuaire européenne. Le recul enregistré en 1980 est dû exclusivement aux reflux du trafic des hydrocarbures (— 8 %) Les autres trafics (marchandises diverses et vrac) ont progressé de 6,70 %.

Sur le plan financier, le port a subi une légère perte d'exploitation de 5 à 6 millions de francs représentant moins de 1 % du chiffre d'affaires.

De notre correspondant régional

Marseille. — L'année écoulée marque pour le port de Marseille comme pour ses concurrents français et étrangers le début d'une ère nouvelle de décroissance du trafic des hydrocarbures. De 1979 à 1980, les importations sont passées de 89,18 millions de tonnes à 82,07 millions de tonnes, soit une diminution de 8 %, qui est cependant inférieure à celle de la consommation française de produits pétroliers (— 9 %) et moins forte également que la baisse d'activité constatée dans les principaux ports européens (à l'exception d'Anvers qui progresse) Ces résultats s'expliquent par la relative stabilité des acheminements vers l'Allemagne et la Suisse par l'oléoduc sud-européen et la réduction modérée du trafic « d'éclatement » dans la Méditerranée. En revanche, les importations de brut destinées aux raffineries françaises ont chuté de près de 12 %.

En progression continue depuis 1972, le trafic des marchandises constitue la principale satisfaction pour les responsables du port marseillais. Compte tenu des conflits sociaux qui avaient fortement perturbé l'activité du port en 1979, le taux de croissance moyen peut être établi à 4,5 % par an sur les derniers exercices.

Tête européenne vers le Japon

Paradoxalement, les exportations à destination du Japon et de l'Extrême-Orient ont sensiblement progressé, et le trafic sur la mer Rouge a diminué, alors que les courants d'échanges entre la C.E.E. et ces pays ont évolué dans un sens opposé. Le port de Marseille a fait un nouveau bond de près de 30 % dans le trafic des conteneurs avec 293 000 unités et dépasse Gênes, tout en continuant à se rapprocher du Havre.

Les responsables du port ont examiné les conséquences que pourraient avoir pour Marseille les derniers aménagements du canal de Suez La voie d'eau internationale permet désormais le passage des navires à pleine charge de 150 000 tonnes et des navires vides de 350 000 tonnes. Des éléments contradictoires en résultent : négatifs, car on observe une dépression des taux de fret et une remise en cause du trafic d'éclatement sur la Méditerranée : positifs, avec notamment l'accroissement de la flotte pétrolière de bateaux de 70 000 à 150 000 tonnes qui suscitent un nouvel intérêt. Seule certitude : le centre de réparation naval marseillais sera replacé sur la route de retour qu'empruntent normalement les pétroliers entre l'Europe du Nord et le Golfe persique. Marseille devrait en tirer avantage.

GUY PORTE.

(1) A ce trafic maritime s'ajoute un trafic fluvial de 2 millions de tonnes, en augmentation de plus de 20 %.

Faits et projets

DÉCHARGE CONTESTÉE DANS L'OISE

En dépit du refus de la population, des élus et de l'avis défavorable du commissaire enquêteur, le préfet de l'Oise, M. André Collot, a autorisé la création d'une décharge de déchets industriels à Ons-en-Bray, village de quatre cents habitants situés près de Beauvais sur la route de Rouen. En signe de protestation, le maire et ses douze conseillers municipaux ont immédiatement démissionné.

Le préfet appuie sa décision sur un avis favorable du conseil départemental d'hygiène. Le Bureau des recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) est à l'origine du choix du site qui serait une « exception géologique » en raison de l'imperméabilité des argiles qui constituent le sous-sol de la carrière, ce qui protégerait les eaux souterraines de toute pollution

Les opposants à la décharge qui se sont rassemblés dans une association de défense soutenue par le conseiller général M. Jean Guludec (socialiste démocrate tendance Hintermann) s'inquiètent des eaux de ruissellement qui s'accumuleront sur le site et ont décidé de boycotter les élections municipales. — (*Corresp.*).

HUIT NOUVEAUX « MÉRIDIEN ».

Huit nouveaux hôtels s'ajouteront en 1981, aux trente-trois que compte déjà la société des hôtels Méridien, filiale de la compagnie nationale Air France.

Après l'ouverture en 1980 des hôtels de Koweït, Houston, Athènes et Brazzaville, la chaîne a décidé de continuer son implantation aux Etats-Unis et de renforcer ses positions au Proche-Orient en ouvrant de nouveaux Méridien à New-York, Palmyre, Lattaquié, Dhahran-Kobar, Boston, Gisenyi, Douala et Hong-Kong

La société affiche pour 1980 un bénéfice de 8 millions de francs, soit 16 % de son chiffre d'affaires grâce à un bon niveau de la recette par chambre, cela malgré la baisse de 7 points de son remplissage passé de 70 % à 63 % Méridien se situe désormais au vingt-cinquième rang des chaînes hôtelières internationales avec quarante et un hôtels installés dans vingt-six pays et dix mille employés.

RUPTURE DANS L'ESSONNE.

Le vote, mardi 27 janvier, par le conseil général de l'Essonne, de son avis sur le projet de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, préparé par la préfecture de région, a été l'occasion d'un incident sérieux entre communistes (douze conseillers) et socialistes (huit conseillers) qui, depuis 1976, forment la majorité de l'assemblée départementale (les conseillers de la « majorité présidentielle » se répartissent entre le groupe Union pour l'Essonne, neuf membres, et celui des non-inscrits, six membres). Les élus du P.S ont quitté la salle de séance, accusant le président communiste du conseil général, M. Robert Lakota, de « *bafouer la démocratie* »

P.T.T.

UNE COMMISSION SUIVRA LES CONSÉQUENCES DE L'APPLICATION DE LA TÉLÉMATIQUE

La commission du suivi des expériences de télématique destinées au public, dont la création a été récemment décidée par le gouvernement, vient d'être constituée.

Cette commission, précise un communiqué du secrétariat d'Etat aux P.T.T., « *sera chargée de suivre le déroulement des expériences de télématique et d'en dégager les enseignements Elle remettra à l'issue de l'expérience de Vélizy un rapport au gouvernement* » (1).

Sous la présidence de M. Pierre Huet, conseiller d'Etat, en feront partie : 1) des sénateurs : MM. Edouard Bonnefous (Gauche dém., Yvelines), Jean-Marie Rausch (Un. cent., Moselle), Robert Pontillon (P.S., Hauts-de-Seine), Richard Pouille (Rép. ind., Meurthe-et-Moselle) ; 2) des députés : MM. Robert-André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne), Henry Berger (R.P.R., Côte-d'Or), Michel Durafour (U.D.F., Loire), et Pierre Lagorce (P.S., Gironde) ; 3) MM Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française ; Claude Puhl, président du Syndicat national de la presse quotidienne régionale ; MM. Darthou et Gervais, président et membre de l'Association des prestataires de services TELETEL ; M André Damien, maire de Versailles (C.D.S.) ; M Henri Pigeat, président de l'A.F.P., et M Jean d'Arcy, président du Syndicat national de la vidéocommunication, du Groupement intersyndical de la communication visuelle (GICA)

En outre, précise le secrétariat d'Etat, les représentants du ministre de la culture et de la communication, du ministre de l'industrie et du secrétariat d'Etat aux P.T.T. participeront aux réunions.

(1) Une expérience Teletel va être lancée au cours de l'année à Vélizy (Yvelines) par la direction générale des télécommunications (D.G.T.). Deux mille cinq cents terminaux vont être installés gratuitement dans autant de foyers permettant à leurs utilisateurs d'accéder à toute une série de services : consultation du compte bancaire, réservation de places, commandes, accès à des informations en tout genre..

Cette première expérience, en vraie grandeur, devrait permettre de tester les réactions des usagers, mais aussi, affirme la D.G.T., d'étudier concrètement les problèmes juridiques, déontologiques, économiques et sociaux posés par le nouveau système, avant d'envisager sa généralisation à l'ensemble de la France.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 26 AU 30 JANVIER

L'OR MALMENÉ

CRAQUEMENTS au sous-sol du palais Brongniart : toute la semaine, les cours de l'or ont été agités de violents soubresauts. Sur le marché des actions, les séances de hausses et de baisses ont alterné. Et d'un vendredi à l'autre, l'indice CAC perd 1 %.

A l'unisson des marchés internationaux, les cours du métal jaune se sont brusquement repliés à Paris, lundi et mardi. A deux reprises, les cotations ont dû être réservées en raison de l'afflux des ordres de vente. Jeudi, alors que l'once d'or continuait de baisser à Londres et à New-York, le lingot et le napoléon se redressaient curieusement. Ce mouvement à contre-sens faisait de nouveau planer des doutes sur la « transparence » du marché parisien de l'or. Vendredi, la logique reprenait ses droits. Les cours mondiaux étaient en reprise. Tant le kilo que la pièce de 20 francs pouvaient poursuivre leur hausse.

Ce repli brutal de l'or a provoqué quelques dégâts sur les emprunts indexés, déjà mal en point pour des raisons politiques. La cotation du « 7 % » a même dû être retardée lors de la séance de mardi. La reprise des cours de l'emprunt « 7 % », en fin de semaine, n'a pas fait disparaître la défiance des grands investisseurs à son égard.

Ayant vendu une partie de leurs obligations indexées, certains opérateurs ont réemployé leurs nouvelles liquidités en se portant acquéreurs de valeurs à revenu variable, entraînant, mercredi, une légère reprise du marché des actions. Celle-ci était enrayée jeudi par la baisse des valeurs pétrolières, victimes des propos alarmistes de de M. Albin Chalandon sur l'évolution de l'industrie française du raffinage. Dès le lendemain, les cours se redressaient, les opérateurs ayant noté la baisse du montant des achats à découvert (— 22 %) à la fin de la liquidation de janvier et le gonflement de la position vendeur sur certains titres, rendant ainsi le marché moins vulnérable.

Cette alternance de hausses et de baisses le prouve : la Bourse cherche un point d'équilibre. Certains analystes craignaient que l'indice CAC ne « casse » le plancher des « 103 ». Il n'en a rien été. Pour l'instant, le marché résiste. Les acheteurs se font plus nombreux, jugeant que certaines valeurs de technologie, de distribution, de services publics et même d'automobile (Michelin a gagné 52 francs dans la semaine) sont à des cours intéressants, malgré les incertitudes de l'environnement politique et économique.

JEAN-MARIE BIAIS.

Valeurs à revenus fixes ou indexées

L'événement de la semaine a été la nouvelle et forte baisse des emprunts indexés sur l'or, violemment secoués (voir d'autre part). L'emprunt 4 1/2 % 1973, qui avait perdu 183 F la semaine dernière, a fléchi de 213 F, tombant même un moment à 2 370 F

	30 janv.	Diff.
4 1/2 % 1973	2472	—213
7 % 1973	7500	—778
10,30 % 1975	86,90	— 0,35
10 % 1976	86,70	— 1
P.M.E. 10,6 % 1976	86,40	— 0,30
P.M.E. 11 % 1977	87,71	— 0,59
8,80 % 1977	99,40	— 0,50
10 % 1978	83,50	— 0,55
9,80 % 1978	82,55	— 0,31
9,45 % 1978	88,70	— 0,45
8,80 % 1978	88,45	— 0,45
9 % 1979	78,20	— 0,20
10 % 1979	82,10	=
10,80 % 1979	85,50	— 0,40
12 % 1980	93,80	+ 0,05
C.N.R. 3 %	3033	— 52

(contre 3 060 F dans la première semaine de l'année). L'emprunt 7 % 1973 a ajouté 778 F aux 927 F de pertes de la semaine précédente, se rétablissant à 7 500 F après 7 130 F au plus bas (venant de 10 980 F au début de l'année, y compris un coupon de 609 F). La Caisse de l'Energie 3 % a également fléchi. Recul général des obligations classiques en raison de l'augmentation des taux d'intérêt sur le marché secondaire.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Pour Immobanque, l'accroissement sensible des recettes locatives, passées de 142 millions de francs en 1979 à 162 millions de francs en 1980, permet d'envisager une nouvelle progression du dividende unitaire, qui pourrait

	30 janv.	Diff.
Bail Equipement	185	+ 1
B.C.T.	118	— 3,90
Banque Rotschild	157,60	— 0,40
Cetelem	198	+ 3
Chargeurs Réunis	173,40	— 10,60
Cie Bancaire	328,50	+ 3
C.C.F.	206	+ 6
C.F.F.	404	— 6
C.F.I.	261	— 1
Crédit du Nord	82,80	+ 2,30
Eurafrance	330,90	— 9
Financ. Paris	229	— 1
La Hénin	393	+ 8
Locafrance	194	+ 2
Locindus	363,10	— 1
Midi (1)	905	— 15
Prétabail	455	+ 4
Pricel	165	=
Schneider	147	— 8
Suez	305	— 1
U.C.B.	169,50	+ 9,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 20 F.

être porté à environ 28 F contre 25,50 F en 1979.

Uniball fait connaître que ses résultats 1980 seront en progression très sensible sur ceux de 1979, le dividende sur le nouveau capital devant être en « notable » augmentation. American Express enregistre un bénéfice net de 376 millions de dollars en 1980 contre 345 millions de dollars en 1979 (5,27 dollars par action contre 4,83 dollars), avec un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de dollars contre 4,7 milliards.

Bâtiment et travaux publics

Ciments français s'effrite malgré l'annonce de résultats d'exploitation pour l'exercice 1980 en hausse sensible (180 millions de francs contre 126,7 millions). Le chiffre d'affaires se monte, quant à lui, à 2,3 milliards de francs, en

	30 janv.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	601	+ 40
Bouygues	770	— 43
Chim. et Routière	111	— 4,10
Ciments Franç.	153	— 2
Dumez	845	— 8
Ent. J. Lefebvre	235	+ 2
Gén. d'Entrep.	244	+ 7
Gds Trav. Marseille	393	— 2
Lafarge	285	+ 5,50
Maisons Phénix	508	+ 18
Pollet et Chausson	385	+ 21

progrès de 15 %. Le dividende unitaire pourra être majoré sur un nombre d'actions en augmentation de 30 %.

SCREG enregistre pour 1980 un chiffre d'affaires consolidé de 8,2 milliards de francs (contre 6,6 milliards). Le bénéfice net consolidé devrait être de l'ordre de 50 millions de francs (contre 66,7 millions).

Pétroles

Exxon a enregistré un bénéfice net de 5,66 milliards de dollars en 1980 contre 4,29 milliards de dollars en 1979 (13,01 dollars par action contre 9,74 dollars), soit une progression de 31,8 %. Le chiffre d'affaires est passé de 84,97 milliards de dollars à 110,47 milliards de dollars. Le président a indiqué que le bénéfice annuel tiré de l'exploration et de

	30 janv.	Diff.
Elf-Aquitaine	1183	+ 22
Esso	228	— 3,80
Franç. des pétroles	210,50	— 7,50
Pétroles B.P.	86	— 22,50
Primagaz	337	— 3
Raffinage	112	— 16
Sogerap	259	— 2
Exxon	378,20	+ 18,20
Petrofina	718	+ 10
Royal-Dutch	442,50	=

la production de pétrole et de gaz naturel aux Etats-Unis avait atteint 2,13 milliards de dollars contre 1,44 milliard en 1979. La société proposera le 14 mai à ses actionnaires un dédoublement de ses actions. Elle versera, le 9 février, un dividende trimestriel de 1,50 dollar (inchangé).

Pour 1980, Mobil Oil, deuxième société pétrolière américaine, annonce un bénéfice net de 2,82 milliards de dollars contre 2,01 milliards de dollars en 1979 (13,27 dollars par action contre 9,46 dollars (+ 40 %), avec un chiffre d'affaires porté de 48 milliards de dollars à 64 milliards de dollars.

Filatures, textiles, magasins

U.I.S., qui a célébré son vingtième anniversaire, a enregistré 212 millions de francs d'engagement nouveaux en 1980, ce qui porte le total de ses engagements

	30 janv.	Diff.
Agache-Willot	332	+ 1
B.H.V.	104	+ 1
C.F.A.O.	472	+ 14,50
Darty	524	+ 13
Dollfus-Mieg	39,40	— 1,10
Galeries Lafayette	100,30	— 0,20
La Redoute	4,70	+ 21
Lainière Roubaix	37	=
Omn. Part. Inter	40	+ 0,10
Printemps	111,50	+ 0,50
Roudière	220	— 5
S.C.O.A.	58,20	— 0,30

bruts à 1,7 milliard de francs. Le dividende global qui était de de 28,03 F en 1979, sera en progression de plus de 11 %.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les dividendes et redevances encaissées par Michelin au niveau

	30 janv.	Diff.
Imetal	81	— 6,20
Kléber	43	— 0,50
Michelin	664	+ 52
Penarroya	75	— 0,50
Charter	23,40	+ 0,60
INCO	90,90	+ 3,20
R.T.Z.	43,65	+ 0,55
Union minière	95	— 1
Z.C.I.	2,65	— 0,15

de la maison-mère se sont élevés à 559,45 millions de francs contre 424,9 millions de francs (+ 4,5 %).

Métallurgie, constructions mécaniques

S.E.V. (Société pour l'équipement de véhicules) annonce une diminution de 8 % de son chiffre d'affaires en 1980, à 2,8 milliards de francs, l'activité du quatrième trimestre ayant fléchi de 15 % en raison de la dégradation de la production automobile et du ralentissement des ventes de pièces de rechange. La perte consolidée d'exploitation atteint 100 millions de francs environ. L'exercice 1981, après les rationalisations et les réductions des dépenses entreprises en 1980, devrait connaître un redressement important des résultats, sauf aggravation de la situation économique.

	30 janv.	Diff.
Alspi	106	— 2,50
Av. Dassault-Brég.	860	+ 20
Fives Lille	139,90	+ 3,40
Chiers-Chatillon	9,55	— 0,85
Creusot-Loire	74	+ 1
De Dietrich	471	— 36
FACOM	441	— 1
Valéo	241	— 9
Gén. de Fonderie	121	— 2
Marine-Wendel	36	+ 1,10
Métal.-Normandie	26,50	— 1
Penhoët	281	— 3
Peugeot S.A.	117,90	— 3,90
Poclain	171	— 4
Pompey	102,50	+ 6
Sacilor	11	— 0,75
Sagem	845	— 5
Saulnes	44	— 1,20
Ent. Saunier-Duval	127	— 2
Usinor	7,70	— 0,10
Vallourec	47	=

Valeurs diverses

« L'Oréal » annonce un chiffre d'affaires consolidé de 8,57 milliards de francs en 1980 contre 6,58 milliards de francs, soit une augmentation de 30,2 % en tenant compte de l'entrée dans le groupe de « Metabio-Jouillé » et de la « Société d'Hygiène Dermatologique de Vichy ». Ces données comparables, la progression est de 16,5 %, et de 14 % pour le bénéfice avant impôt et participation de l'ordre de 700 millions de francs (contre 550 millions de francs). La progression moins rapide de ce bénéfice s'explique par une diminution des marges au niveau des activités pharmaceutiques, dus en particuliers, au frais financiers résultant de l'acquisition de « Metabio- Jouillé » et de frais de fusion (30 millions de francs).

	30 janv.	Diff.
A.D.G.	239	— 17
L'Air Liquide	473,80	— 2,20
Arjomari	118	— 2,50
Bic	418	+ 23
Club Méditerranée	375,50	+ 7,50
Essilor	500	+ 5
Europe 1	1080	— 10
Gle Ind. Part.	171,70	+ 4,50
Hachette	351	— 11
J. Borel Int.	140,20	— 8,30
L'Oréal	689	+ 10
Navigation Mixte	169,50	— 0,50
Nord-Est	30,10	— 0,80
Presses de la Cité	514	+ 5
P.U.K.	84,80	+ 0,80
St-Gobain P.-à-M.	129,30	+ 1,80
Sanofi	423	+ 2,90
Skis Rossignol	570	— 20
U.T.A.	156,50	+ 0,50

L'activité dans les cosmétiques a été plus forte en novembre et décembre. Le bénéfice net, qui avait bondi de près de 58 % en 1979 à 333 millions de francs, devrait atteindre environ 400 millions de francs en 1980.

« Europe n° 1 » annonce un bénéfice net de 55,8 millions de francs, en progression de 25,43 %, et de 14,72 % par action compte tenu de la conversion des parts en action. Le dividende global est porté de 43,98 F à 46,02 F, la modération de cette progression étant imputable aux efforts d'investissement, notamment la participation dans le capital de « Hachette ». Il sera procédé à l'attribution gratuite de une action pour 10 anciennes, jouissance du 1er octobre 1980. M. Jean-Luc Lagardère a remplacé M. Sylvain Floirat au poste de président délégué.

Les ventes à découvert sur Hachette portent sur 28 950 titres à la liquidation de janvier contre 5 950 titres d'achats à découvert.

Bic annonce un chiffre d'affaires consolidé de 3,22 milliards de francs en 1980 (+ 30 %).

Produits chimiques

La progression du résultat consolidé de Sanofi pour 1980 devrait être supérieure à celle du chiffre d'affaires (+ 21 % à 5,21 milliards de francs). Union Carbide annonce un bénéfice net de 672,5 millions de dollars en

	30 janv.	Diff.
Institut Mérieux	850	+ 35
Laboratoire Bellon	351,50	— 16,50
Nobel-Bozel	37,10	— 1,60
Rhône-Poulenc	78,90	+ 0,80
Roussel-Uclaf	197	+ 5
B.A.S.F.	269,80	— 6,70
Bayer	245	— 3,30
Hoechst	256	=
I.C.I.	32,90	+ 1,80
Norsk-Hydro	422	+ 5

1980 contre 671,1 millions de dollars en 1979, tandis que Monsanto enregistre un résultat en recul : 255,4 millions de dollars contre 331 millions de dollars de bénéfice net de Merck s'élève à 415,3 millions de dollars contre 381,7 millions de dollars.

Alimentation

	30 janv.	Diff.
Beghin-Say	254,50	+ 1,50
B.S.N.-G. Danone	1010	+ 22
Carrefour	1648	+ 38
Casino	1245	+ 10
Gén. Occidentale	357	+ 5
Guyenne et Gasc.	375	+ 10
Martell	542	+ 6
Moët-Hennessy	494	— 4
Mumm	305	— 34
Olida Caby	301	+ 12,50
Pernod-Ricard	288	+ 7,50
Perrier	167,50	+ 2,70
Radar	482	+ 3
St Louis-Bouchon	229	— 4
Saupiquet	294,90	+ 11,90
Vve Clicquot	952	— 17
Viniprix	571	— 10
Nestlé	7750	— 300

Matériel électrique, services publics

Matsushita Electric prévoit pour l'exercice 1980-81 un chiffre d'affaires record de 1 000 milliards de yens (contre 832,8 milliards en 1979-80) et un bénéfice de 17 milliards de yens (contre 14 milliards).

	30 janv.	Diff.
Alsthom-Atlant.	93,40	+ 1,40
C.E.M.	39,30	+ 0,80
CIT-Alcatel	899	— 15
C.G.E.	370	=
Crouzet	318,50	— 17,50
C.S.F.	358	— 4
Gén. des Eaux	302	— 1
Legrand	1550	— 11
Lyonn. des Eaux	396	+ 16
Mach. Bull	54,50	— 0,50
Matra	2945	+ 45
Mot. Leroy-Somer	541	— 51
Moulinex	80,50	— 1,50
P.M. Labinal	213	— 16
Radiotechnique	231	— 9
S.E.B.	125	— 5,50
Signaux	555	— 17
Télémec. Electr.	1159	+ 84
Thomson-Brandt	211,50	— 4
I.B.M.	315,50	+ 8,70
I.T.T.	138,50	+ 3
Schlumberger	535	+ 18
Siemens	580	— 20

Télémécanique a réalisé au cours de l'exercice 1980 un chiffre d'affaires de 2,2 milliards de francs, en progression de 26 %. La croissance des résultats devrait être supérieure à celle du chiffre d'affaires.

La société Guinard, filiale des moteurs Leroy-Somer, et premier constructeur français de pompes, a pris une participation dans les Pompes Lefi (33 millions de C.A.) spécialisées dans la chimie et la para-chimie, où elles occupent le premier rang. Cette acquisition succède à celle de Someflu (15 millions de C.A.) opérant dans le pompage des plastiques. Guinard a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires consolidé de 800 millions de francs, dont 50 % à l'étranger, en progression de 7 %, et ceci en dépit de la cession à Marelli de sa filiale italienne Rotos, fort déficitaire, ce qui a contribué à l'amélioration des résultats de la société.

Mines d'or, diamants

	30 janv.	Diff.
Amgold	428	— 32
Anglo-American	68,50	+ 2,70
Buffelsfontein	196,50	— 6,20
De Beers	46	— 0,60
Free State	225,50	— 5,50
Goldfields	52,10	— 0,40
Harmony	77,80	— 10,20
Président Brand	207	— 17,20
Randfontein	330	— 31
Saint-Helena	180,60	— 7,90
Gencor	77,80	— 5,70
West Driefontein	363	— 3,50
Western Deep	239,10	— 16,90
Western Holding	330	— 20

ELF-AQUITAINE : le poids du raffinage

Les difficultés rencontrées en France dans l'industrie du raffinage, par suite des retards dans la répercussion des hausses du pétrole brut sur les prix des produits finis, ont ralenti la progression des résultats du groupe Elf - Aquitaine. Avec un chiffre d'affaires de 78 milliards de francs contre 56 milliards de francs, la marge brute d'autofinancement par effet de stock pour plus de 3 milliards de francs, est passée de 11,9 milliards de francs à 14 milliards de francs, dont 13 milliards de francs pour le pétrole et 600 millions de francs pour la diversification (essentiellement Sanofi). Le bénéfice net consolidé passe de 5,6 milliards de francs à 6 milliards de francs. Quant au dividende, pratiquement doublé en 1979 (35 F net contre 18 F, plus avoir fiscal), il serait « sensiblement accru », a déclaré le président, M. Albin Chalandon, selon « le désir manifesté » par notre actionnaire principal (l'Etat). L'augmentation serait supérieure à 20 %.

Pour 1981, la marge brute consolidée devrait s'inscrire en progression (de 13 à 18 milliards de francs). La trésorerie du groupe risque d'être déficitaire compte tenu d'un programme d'investissements très élevé : 15 milliards de francs contre 12 milliards de francs en 1980 et 7,2 milliards de francs en 1979, 4,5 milliards de francs devant être consacrés à l'exploration et 6,6 milliards de francs au développement des gisements. Les Etats-Unis, pays sûr par sa nature politique et économique, et passionnant du point de vue pétrolier », en recueilleront une partie, notamment dans le domaine minier.

Au sujet de la fiscalité, Elf-Aquitaine a payé 1 milliard de francs en France en 1980, et, en 1981, paiera 1 milliard de francs au titre de l'impôt sur les sociétés et 1 milliard de francs au titre de la redevance sur le gisement de Lacq. Le président a particulièrement insisté sur la situation du raffinage, jugée « préoccupante », estimant que les seuls décalages imposés par les pouvoirs publics dans la fixation des tarifs avaient coûté 650 millions de francs à Elf-France. Il a donc réclamé la libération des prix des produits pétroliers, faute de quoi « il y a une menace, à terme, que la France soit obligée d'importer la plus grande partie de son essence ».

D'une manière générale, M. Chalandon a voulu « détruire le mythe suivant lequel nous gagnons trop d'argent : la concurrence est de plus en plus rude, et les coûts ne cessent de croître. »

Bourses étrangères

NEW-YORK

Hésitation

Séances de hausse et séances de baisse ont alterné cette semaine à New-York sans dégager une tendance très nette. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles termine néanmoins en progrès de 7,08 points à 947,26.

Les investisseurs sont toujours dans l'incertitude quant à l'évolution des taux d'intérêt. Certes, certaines banques ont abaissé leur taux de base en dessous de 20 %, mais ce mouvement est loin d'être général. Les détails du programme économique de M. Reagan ne seront pas connus avant la mi-février. Jusqu'à cette date, le marché risque d'être hésitant.

La fin du contrôle des prix des produits pétroliers a relancé un moment l'intérêt pour les valeurs pétrolières. Celles-ci se sont, par la suite, repliées.

Le secteur le plus recherché a été celui de la sidérurgie qui retrouve la faveur des analystes financiers.

Au total, le volume des transactions a atteint 193 80 000 titres (contre 192 880 700 titres).

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
Alcoa	62	61 3/8
A.T.T.	49 7/8	52 1/8
Boeing	40 1/8	39 3/4
Chase Man. Bank	43 3/4	43 7/8
Du Pont de Nemours	41 1/4	45 3/8
Eastman Kodak	69 1/2	69 1/2
Exxon	76 1/4	77 1/4
Ford	19	19 7/8
General Electric	60 5/8	61 3/8
General Foods	30 7/8	31 7/8
General Motors	45 1/4	46 1/8
Goodyear	17 1/4	17 3/4
I.B.M.	65	64 3/8
I.T.T.	29 1/4	28 5/8
Kennecott	27 5/8	25 1/8
Mobil Oil	77 7/8	73
Pfizer	49 1/4	50 3/4
Schlumberger	110 1/4	105 1/8
Texaco	44	40 3/8
U.A.L. Inc.	19	19
Union Carbide	53 1/4	57 3/4
U.S. Steel	24	27 3/8
Westinghouse	27 1/4	29 3/4
Xerox Corp.	56 1/2	56

FRANCFORT

Morosité

Les perspectives de récession de l'économie allemande, les difficultés rencontrées par le gouvernement du chancelier Schmidt lors de la discussion budgétaire, la hausse continue du dollar et la faiblesse du mark, tout cela a contribué à un nouvel affaiblissement des valeurs allemandes.

Seul le secteur des banques est resté ferme du fait d'achats d'investisseurs étrangers.

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
A.E.G.	70,70	67
B.A.S.F.	121,50	119
Bayer	109,90	108
Commerzbank	132,60	131,50
Hoechst	112,30	113,10
Mannesmann	126	122,70
Siemens	263,40	256,10
Volkswagen	139,90	136,50

TOKYO

Les automobiles en hausse

Après un début de semaine hésitant, le marché japonais s'est raffermi sous la conduite des valeurs automobiles. L'annonce de la prochaine implantation de Nissan en Grande-Bretagne a particulièrement favorisé ce titre.

Les valeurs pharmaceutiques se sont également bien comportées.

L'indice Nikkei Dow Jones gagne finalement plus de 100 points à 7 254,01.

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
Canon	851	840
Fuji Bank	445	445
Honda Motors	521	551
Matsushita Electric	845	836
Mitsubishi Heavy	198	197
Sony Corp.	3 230	3 080
Toyota Motors	750	775

LONDRES

Fermeté des valeurs industrielles

La perspective d'une diminution du taux de l'escompte a soutenu la hausse des valeurs industrielles. Celles-ci se sont un moment repliées après l'annonce d'une aggravation du chômage en Grande-Bretagne, mais se sont redressées par la suite.

Les valeurs électriques et électroniques ont été particulièrement fermes après la publication par RACAL d'excellents résultats.

Au chapitre des O.P.A., on note l'offre de Lonrho sur House of Fraser et de Trustee Savings sur United Dominions.

Les mines d'or ont été particulièrement malmenées en raison de la baisse du lingot.

Indices « F.T. » du 30 janvier : industrielles, 466,3 (contre 453,7), mines d'or, 293,2 (contre 325,4).

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
Bowater	186	189
Brit. Petroleum	386	412
Charter	208	208
Courtaulds	52	52
De Beers*	8,75	8,30
Free State Geduld*	48,50	45
Gt Univ. Stores	458	478
Imp. Chemical	284	290
Shell	432	430
Vickers	140	140
War Loan	31 1/4	31 1/2

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 23 I	COURS 30/I
Or fin (kilo en barre)	83368	86400
— (kilo en lingot)	9 0 5	86490
Pièce française (20 fr.)	816	833 50
Pièce française (10 fr.)	499 9.	500
Pièce suisse (20 fr.)	841	814
Union latine (20 fr.)	529	620
• Pièce tunis. (20 fr.)	627	621
Souverain	79 50	760 10
• Souverain Elizabeth II	832	915
• Demi-souverain	462	450 20
Pièce de 20 dollars	3450	33 0 40
— 10 dollars	17 0	1650
— 5 dollars	899 50	890
— 50 pesos	3707	3475
• — 20 marks	758	721
— 10 florins	627	605
• — 5 roubles	455	440

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeurs en cap. (F)
4,5 % 1973	150 000	369 335 000
Elf-Aquitaine	63 075	72 362 000
Matra	13 215	27 542 000
East Rand	240 300	25 302 000
C.N.E. 3 %	7 320	22 987 000
C.F.P.	89 650	21 605 000

A l'attention des lecteurs

Les chroniques des changes et du marché monétaire paraissent désormais dans le supplément économique publié dans nos éditions du lundi, datées du mardi.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	26 janvier	27 janvier	28 janvier	29 janvier	30 janvier
Terme	227 077 957	272 970 038	174 972 389	243 780 556	161 700 445
Compt.					
R. et obl.	303 973 587	373 607 962	307 466 811	367 748 426	277 669 371
Actions	89 226 361	91 343 961	99 682 936	91 574 005	84 949 916
Total	620 279 905	737 921 961	583 122 136	703 102 987	524 319 732

INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100, 31 décembre 1980)

Franç.	93,9	93,1	93,1	93,6	94,5
Etrang.	98,8	98,5	98,5	99,1	100,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1980)

Tendance	95,7	95,4	96,3	95,8	96,6

(base 100, 29 décembre 1961)

Ind. gén.	104	103,3	103,9	103,1	103,1

(*) Base 100 : 31-12-1979.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

APRÈS UN AN D'ENQUÊTE SANS RÉSULTAT

Les policiers restent persuadés que Joseph Fontanet a été victime d'un crime fortuit

Il y a un an, dans la nuit du 31 janvier au 1er février 1980, l'ancien ministre Joseph Fontanet était mortellement blessé devant son domicile parisien du 36, boulevard Emile-Augier, à Paris, seizième arrondissement. Les enquêteurs de la brigade criminelle ne recueillaient sur place que très peu de témoignages et un seul indice : une balle de pistolet de calibre 11,43. Douze mois plus tard ce meurtre reste une énigme, les policiers reconnaissant qu'ils n'ont obtenu, jusqu'ici, aucun résultat.

Il était 0 h. 15 quand l'ancien ministre du travail regagnait son domicile après avoir raccompagné M. André Delasnerie, l'un de ses collaborateurs de la Société d'études et de réalisations pour les équipements collectifs (Soderec), une filiale du Crédit mutuel dont M. Fontanet était devenu le directeur général. Les deux hommes avaient passé la soirée dans la région parisienne à présenter leur bureau d'études à un groupe d'élus locaux. Joseph Fontanet venait de quitter sa R 5 qu'il avait garée le long du trottoir du boulevard Emile-Augier quand il fut tué d'une balle qui le toucha sous l'omoplate. Il mourait le lendemain sans avoir repris connaissance. La scène n'avait pas eu de témoins. Seules quelques personnes, dont le gardien de l'immeuble, avaient entendu le coup de feu tiré dans le boulevard désert.

On évoqua aussitôt l'hypothèse d'un attentat politique. Quelques mois plus tôt deux autres personnalités, Henri Curiel et Pierre Goldmann — dont on n'a pas retrouvé les assassins — avaient été tués dans des circonstances voisines et avec une balle de même calibre. Le meurtre de Joseph Fontanet était revendiqué par de mystérieuses « Brigades autonomes révolutionnaires » (BAR). Toutefois, les enquêteurs n'accordaient aucun crédit à cette revendication jugée « *farfelue* ». Dans un communiqué, les BAR fournissaient des « précisions » matérielles fausses que la presse avait déjà relatées.

Sans écarter tout à fait l'hypothèse d'un attentat, les policiers estimaient que ce meurtre cadrait mal, d'autre part, avec les traditionnels « contrats » (exécutions) des tueurs professionnels. L'assassin de l'ancien ministre n'avait tiré qu'une seule fois, sans doute d'une voiture.

Dès le début de leur enquête les policiers avancèrent une autre thèse : celle d'un crime fortuit, œuvre d'un automobiliste irascible ou, plus vraisemblablement, la conséquence d'un « rodéo » sauvage comme en organisent parfois certaines bandes parisiennes de jeunes délinquants. Deux jours avant la mort de Joseph Fontanet, un groupe de jeunes avait ainsi pourchassé, dans le seizième arrondissement, un automobiliste en tirant des coups de carabine dans sa direction. La police devait arrêter les auteurs de ces tirs. Ils possédaient un pistolet de calibre 11,43, mais ce n'était pas cette arme qui avait tué Joseph Fontanet.

Un an plus tard, l'enquête se résume à ces maigres constats et à ces intuitions incertaines. La brigade criminelle, selon son chef, le commissaire Marcel Leclerc, n'a trouvé aucun élément nouveau. Aucun témoignage n'a fourni le moindre indice. Pourtant, presque tous les habitants du voisinage — soit près d'un millier de personnes — ont été interrogés. Plusieurs centaines de numéros minéralogiques de véhicules ont été relevés. En vain.

Une trentaine de pistolets de calibre 11,43 ont été expertisés. Sans résultat. Une quinzaine de policiers ont fouillé, durant des mois, la vie de Joseph Fontanet, remontant jusqu'au début de sa carrière politique. Ils ont passé au crible les dossiers du ministère du travail, ceux du ministère de l'éducation nationale — deux postes qu'avait occupés Joseph Fontanet, — interrogé les parents des victimes du C.E.S. Pailleron, les financiers et les collaborateurs du quotidien *J'informe* que l'ancien ministre avait publié durant deux mois en 1977. Ils ont enquêté à Annecy, ville dont la municipalité avait été en rapport avec la SODEREC après la parution dans la presse régionale d'une rumeur sans fondement.

Toujours sans résultat. Rien dans la vie de Joseph Fontanet, estime M. Leclerc, ne laisse supposer qu'il aurait été la cible d'un règlement de comptes ou d'un attentat. « *Il est*, précise M. Leclerc, *l'anti-cible par excellence.* » Rarement enquête aura révélé aussi peu de secrets sur les activités publiques ou privées d'une victime.

Les policiers ont aussi tenté de savoir si l'ancien ministre du travail avait pu être la victime d'une méprise. Une seule personnalité habitant à l'époque le boulevard Emile-Augier pouvait, logiquement, faire l'objet d'un attentat : l'ancien président mauritanien Ould Daddah. « *Malgré la semi-obscurité, un tueur expérimenté ne pouvait pas les confondre* », estiment les enquêteurs.

Après douze mois d'enquête, les policiers continuent de penser que la thèse du crime fortuit reste la plus probable.

PHILIPPE BOGGIO.

Mgr LUSTIGER PROCHAIN ARCHEVÊQUE DE PARIS ?

A Orléans : surprise et... compréhension

De notre correspondant

Orléans. — La rumeur d'une éventuelle nomination de Mgr Jean-Marie Lustiger, évêque d'Orléans, à l'archevêché de Paris *(nos dernières éditions)* est accueillie avec surprise à Orléans. Mgr Lustiger, en effet, n'est à la tête du diocèse que depuis quinze mois seulement. Toutefois, une nomination à un échelon supérieur de la hiérarchie est ici jugée possible : le nouvel évêque d'Orléans a déployé, en peu de temps, une grande activité, mettant en route notamment un séminaire régional et un cycle de formation pour les laïcs, démontrant des qualités d'organisateur. « *C'est un homme de grande envergure. Nous savons bien qu'il ira ailleurs*, précise un prêtre. *Comme Jean-Paul II, qu'il connaît, d'origine polonaise comme lui et imprégné du même esprit, c'est un homme qui se décide et qui va vite.* »

Mgr Lustiger et son entourage se refusent à infirmer ou à confirmer la nouvelle : attitude qui, selon certains, rend la nomination de l'évêque d'Orléans encore plus plausible.

On redoute à Orléans les effets d'une nouvelle vacance du siège épiscopal. Après la mort de Mgr Riobé, décédé le 18 juillet 1978, les Orléanais avaient attendu durant près de seize mois son successeur.

L'itinéraire de Mgr Lustiger, né à Paris, fils de commerçants juifs mais baptisé à Orléans en 1941, où il s'était réfugié et où il a étudié, la mort de sa mère à Auschwitz en 1943, sa jeunesse — il a cinquante-cinq ans, — sa simplicté et son sens du contact, l'ont fait adopter par la majorité des Orléanais. A plusieurs reprises, en prenant des bains de foule, en particulier durant les fêtes de Jeanne d'Arc, l'évêque d'Orléans a pu mesurer sa popularité.

Le style et l'action de Mgr Lustiger sont néanmoins différents de ceux de son prédécesseur, Mgr Riobé, très populaire lui aussi à Orléans, mais dont les prises de position avancées et audacieuses en faveur du tiers-monde ou de l'objection de conscience remuaient certains de ses fidèles. Assurément, les contacts avec l'importante communauté non violente d'Orléans ne sont plus privilégiés aujourd'hui. Certains milieux politiques « habitués » au style de Mgr Riobé ont regretté également que le nouvel évêque ne s'engage plus aussi ouvertement pour la cause sociale ou la défense des droits des travailleurs immigrés, par exemple, comme le faisait son prédécesseur. « *Le sens de la tradition, mais inclassable comme Jean-Paul II* », dit-on encore à Orléans, à son propos.

RÉGIS GUYOTAT.

AU COURS DE SON VOYAGE AUX ÉTATS-UNIS

M. Debré approuve « la volonté américaine de se redresser »

Devant le National Press Club, vendredi 30 janvier, M. Michel Debré, dont le séjour aux Etats-Unis a commencé le 28 janvier a approuvé « *la volonté américaine de se redresser* ». Il a souligné qu'il faut que les autres nations occidentales, dont la France, « *fassent un effort analogue* ». L'ancien premier ministre a expliqué les raisons de sa candidature à l'élection présidentielle en déclarant qu'il veut ainsi « *réveiller l'opinion publique française et bien lui montrer que, ce que les Français ne feront pas pour la France, personne ne le fera* ».

Evoquant les propos tenus par M. Ronald Reagan au cours de sa conférence de presse (*le Monde* du 31 janvier), M. Debré a approuvé le langage ferme employé à l'égard de l'Union soviétique : « *Je pense*, a-t-il dit, *que derrière les propos du président Reagan, il y a la volonté de montrer que les Etats-Unis souhaitent se renforcer afin de pouvoir discuter avec Moscou sur une autre base.* »

A l'occasion d'une conférence à l'Institut d'études stratégiques de l'université de Georgetown, réunie le 29 janvier, M. Debré a affirmé : « *Le grand rêve occidental de la paix par le droit, de la sécurité internationale soumettant les nations à sa règle parfaite est à ranger au magasin des accessoires. Pour l'heure, des idées aussi généreuses sont dangereuses. Et que l'on ne nous dise pas que le proche avenir est imprévisible. Inflation et stagnation, agressions économiques et culturelles, désordre et violence, fanatismes et conflits, voilà de quoi demain est fait. Et tout cela dans un monde où s'activent des irresponsables financiers à la recherche de gains ou politiques en quête de subversion ; dans un monde où le désordre des esprits ou de l'économie conduit à des actions-surprises déclenchant des réactions en chaîne difficiles à maîtriser ; dans un monde où, par leur refus ou leur impossibilité à évoluer, les hégémonies totalitaires provoquent des révoltes de la liberté.* »

Il énumère les quatre conditions qui, selon lui, étaient « *sinon suffisantes du moins nécessaires* » pour éviter « *un nouvel et immense conflit* » : « *le patriotisme, rempart de la liberté* », la primauté de la politique, notamment celle de coopération internationale sur les intérêts économiques, la réflexion sur les plans des adversaires plutôt que « *de croire que les adversaires respecteront nos propres plans* » et enfin assurer « *l'efficacité de la démocratie* ». En conclusion, il a assuré que la paix triomphera « *si elle apparaît aux hommes comme plus solide et plus efficace que la guerre* ».

Au terme d'un entretien de trente-cinq minutes, vendredi 30 janvier, avec le général Alexander Haig, M. Debré s'est félicité de « *la connaissance de la France* » et de « *l'expérience de l'Europe* » du nouveau secrétaire d'Etat. Après avoir observé : « *C'est un plaisir de voir un homme qui a la stature de sa fonction, qui a le souci d'agir* », il a indiqué qu'en raison de la personnalité du général Haig les nouvelles orientations de la politique américaine seraient « *parfaitement comprises en France* ».

Plusieurs sociétés pétrolières occidentales vont reprendre leurs achats en Iran

Deux des « majors » de l'industrie pétrolière, Shell et British Petroleum, vont reprendre leurs achats en Iran. Shell aurait accepté d'acheter 100 000 barils par jour (5 millions de tonnes par an) et B.P. est en train d'achever la négociation pour l'achat de 50 000 barils par jour. Les sociétés japonaises ont, elles aussi, fait savoir qu'elles étaient prêtes à reprendre leurs achats.

Toutes ces compagnies avaient interrompu leurs achats de brut au second trimestre 1980, lors de l'adoption de sanctions commerciales contre l'Iran en réponse à la prise d'otages à l'ambassade américaine.

Si les prix du pétrole iranien sont un peu plus élevés — en principe — que la moyenne de l'OPEP, Téhéran offre en fait, affirme-t-on dans les milieux pétroliers londoniens, des rabais pour compenser la cherté actuelle des frais d'assurance dans le Golfe et accorde un crédit de soixante jours alors que la plupart des autres pays de l'OPEP demandent à être réglés dans un délai de trente jours.

Malgré le conflit avec l'Irak, l'Iran semble accroître sensiblement sa production de brut. Ses exportations s'élevaient à 1,3 million de barils par jour. Selon le *Financial Times*, l'Afrique du Sud resterait le principal destinataire du pétrole iranien, par l'intermédiaire d'« opérateurs non identifiés » sur le marché au comptant.

L'OPEP DÉCIDE DE DOUBLER SES PRÊTS AU TIERS-MONDE

Les ministres des finances de l'OPEP, réunis le 30 janvier à Vienne, sont tombés d'accord pour doubler en 1981 le montant des prêts aux pays du tiers-monde, mais ont refusé de s'engager sur l'aide alimentaire d'urgence réclamée par la F.A.O.

Le fonds de l'OPEP pour le développement international pourra accorder 500 millions de dollars de prêts à faible taux d'intérêt cette année et 700 millions en 1982 contre 250 en 1980.

Concernant l'aide alimentaire, la nouvelle contribution de l'OPEP au Fonds international de développement agricole (FIDA) sera plus faible que prévu, avec 450 millions de dollars.

Enfin les pays membres n'ayant pu s'accorder sur le montant des contributions de chacun — Téhéran ne s'engageant que pour 57 des 200 millions qu'il aurait dû donner, — un comité de six membres a été chargé d'adopter une formule de répartition. — *(A.F.P.)*

● *Attentat manqué contre les installations vinicoles Margnat en Corse.* — Un commando de quatre hommes armés et masqués a ligoté, vendredi soir 30 janvier, les gardiens des installations vinicoles Margnat au domaine de Catabella près de Porto-Vecchio (Corse du Sud) et a placé cinq charges explosives dans le bâtiment. L'un des gardiens étant parvenu à se défaire de ses liens a donné l'alarme et des artificiers ont pu désamorcer les engins composés de bouteilles de gaz et d'essence avec un système de mise à feu. Le sigle F.L.N.C. et des slogans tels que : « *Corse indépendante* », « *la Terre corse aux Corses* » ont été tracés sur les murs de l'exploitation.

● *La C.F.D.T. : pas de danger pour la population de La Hague.* — Les conséquences de l'incident récemment survenu au centre de retraitement des combustibles irradiés de La Hague (*Manche*) ne mettent pas en danger la sécurité de la population, estime la C.F.D.T.

● *M. Georges Sarre*, membre (P.S.) de l'Assemblée des Communautés européennes, évoque dans *l'Unité*, publiée vendredi 30 janvier, les convergences entre socialistes et gaullistes. M. Sarre, qui est l'un des animateurs du CERES, écrit notamment : « *Il s'agit, pour aujourd'hui, de dissoudre les liens idéologiques de l'ancien bloc au pouvoir et d'agréger des couches moyennes en voie de prolétarisation* » qui se reconnaissent dans le gaullisme pour former, autour du salariat « *un nouveau front de classe.* » Il conclut : « *Sur un certain nombre de grands thèmes : l'indépendance à reconquérir, le retour à la nation des grands moyens de production, la planification démocratique, le droit à l'emploi, le rassemblement des forces populaires peut dépasser les rangs de la gauche et lui assurer la victoire (...).* »

● *Le ministère de l'intérieur* a rappelé, vendredi 30 janvier, que les jeunes gens qui ont atteint ou atteindront l'âge de dix-huit ans entre le 1er janvier et le 25 avril peuvent, en application du code électoral, se faire inscrire sur les listes électorales en vue de participer à l'élection présidentielle. Les demandes d'inscription, accompagnées des justifications utiles, doivent être déposées en mairie au plus tard le 16 avril.

A Rouen

UNE DIZAINE DE PERSONNES — DONT UN RESPONSABLE DE LA C.G.T. — BLESSÉES LORS D'UNE CHARGE DE C.R.S.

(De notre correspondant.)

Rouen. — Le conflit qui oppose depuis le 5 janvier la direction et les syndicats de l'usine Carnaud-Emballage (870 salariés) à Grand-Quevilly (Seine-Maritime) a connu, vendredi après-midi 30 janvier, un nouveau durcissement (*le Monde* du 31 janvier). Les travailleurs du Livre du secteur imprimerie, notamment, refusent la suppression de douze postes. Le matin, les C.R.S. avaient expulsé les quelques personnes qui bloquaient l'accès de l'entreprise, puis ils s'étaient retirés. Une partie des salariés — près de la moitié, selon la direction — s'étaient alors présentés au travail.

Mais, dans l'après-midi, une manifestation était organisée par la C.G.T. et la C.F.D.T. Plusieurs centaines de personnes pénétraient dans la cour de l'usine et une délégation prenait contact avec la direction pour préparer une négociation à la préfecture de Rouen. Alors que les ouvriers attendaient les résultats des pourparlers, les forces de l'ordre sont de nouveau intervenues. Selon plusieurs témoins, les C.R.S. ont chargé avec brutalité, pourchassant les manifestants à l'intérieur des ateliers. Une dizaine de personnes, dont plusieurs femmes et M. Laloyer, secrétaire adjoint de l'union départementale C.G.T. de Seine-Maritime, ont été blessées. Touché à la tête, M. Laloyer a été soigné à l'hôpital de Petit-Quevilly. — E. B.

● *Trente-deux morts au Guatemala* à la suite de nouveaux affrontements, vendredi 30 janvier, entre guérilleros et soldats dans le nord du pays. Trois soldats ont été tués au cours d'une attaque contre un véhicule militaire sur la route pan-américaine au nord-ouest de la capitale. — *(A.P.)*

EUROPA

Au sommaire du supplément publié dans

Le Monde

de lundi
(daté mardi 3 février)

— Une interview de lord CARRINGTON, ministre britannique des affaires étrangères.
— Un point de vue de Wilhelm HAFERKAMP, vice-président de la Commission des Communautés européennes.
— Un dossier sur la politique industrielle de la Communauté.
— Un article de Maurice DELARUE sur le torpillage de la Fondation européenne de la culture.

Ce supplément est préparé en collaboration avec **Die Welt, la Stampa et The Times.**

En R.F.A.

LE DÉFICIT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS A PRATIQUEMENT TRIPLÉ EN 1980

Le déficit de la balance ouest-allemande des opérations courantes a atteint 28,2 milliards de marks (65 milliards de francs) en 1980. En données brutes, ce déficit, qui avait atteint — sur la même base de calcul — 10,1 milliards de marks en 1979, a donc presque triplé en un an.

L'excédent que la R.F.A. enregistre traditionnellement dans ses échanges commerciaux a fondu, revenu de 22,4 milliards de marks en 1979 à 9,1 milliards en 1980. Le déficit des services, provoqué surtout par la tendance des Allemands à voyager de plus en plus à l'étranger, s'est accru de 12,4 milliards de marks en 1979 à 14,2 milliards en 1980. Enfin, les transferts (virements des travailleurs immigrés et contributions financières à la C.E.E. et aux organisations internationales) sont passés de 20,8 milliards de marks en 1979 à 24,3 milliards en 1980.

Le solde des transactions courantes (— 29,4 milliards de marks) est corrigé par un poste comprenant notamment les opérations de transit qui a enregistré un excédent de 1,2 milliard de marks l'an passé contre 0,7 milliard en 1979. Ce qui ramène à 28,2 milliards de marks le déficit des paiements courants. — *(A.F.P.)*

RECUL DE L'INDICE COMPOSITE DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINE

L'indice composite de l'économie américaine a fléchi de 0,8 % en décembre, après avoir progressé de façon ininterrompue depuis juin.

Cet indice, également appelé « précurseur » est censé indiquer l'évolution à venir de l'activité économique. En novembre, il avait progressé de 1,5 %. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1981 a été tiré à 548 717 exemplaires.

En 1980

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE DASSAULT-BREGUET A AUGMENTÉ DE 51 %

Le groupe privé Dassault-Breguet vient de publier le bilan de son activité pour 1980. Le chiffre d'affaires hors taxes s'élève à 10 700 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 51 % par rapport à l'exercice précédent. Les exportations représentent 7 200 millions et le marché intérieur 3 500. D'autre part, sur ce chiffre, la part des avions militaires s'élève à 9 500 millions de francs (dont 6 100 à l'exportation) et celle des avions civils à 1 200 millions (dont 1 100 à l'exportation).

Les prises de commandes se sont montées en 1980 à 9 000 millions de francs, dont 4 900 à l'exportation et 4 100 pour la France. Le carnet de commandes de la société a été de 114 avions, dont 78 avions militaires et 36 avions civils de liaisons Mystère-Falcon. Parmi les avions militaires, 43 sont destinés à la France et 35 à l'étranger : 2 (sur 3) Mirage-III à la Suisse, 12 Jaguar à l'émirat d'Oman. Le Qatar a commandé 14 intercepteurs Mirage-F1 et 6 avions d'appui Alpha-Jet.

En ce qui concerne les Mystère-Falcon, l'essentiel des commandes ont été faites par l'étranger (6 biréacteurs Falcon-20 et 28 triréacteurs Falcon-50), essentiellement par les Etats-Unis, qui représentent à eux seuls les trois quarts des commandes de Falcon-50. Mais 2 Falcon-50 ont été commandés par le chef de l'Etat marocain et 2 autres par le colonel Kadhafi.

En 1980, le groupe a produit 306 avions, dont 243 militaires et 63 civils, soit environ un exemplaire par jour ouvrable.

Intérim : les voltigeurs de l'entreprise PAGE IV
L'O.N.U. des animaux PAGE XIII
Une interview du philosophe Paul Ricœur PAGE XV

SUPPLEMENT AU NUMERO 11200, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT — DIMANCHE 1er FEVRIER 1981

Le Monde
DIMANCHE

Vive la panne !

La panne est la providence du voyageur et du chercheur. En désorganisant les programmes les mieux établis, elle rompt la routine du quotidien et ouvre les portes de l'imaginaire et de l'aventure.

JACQUES MEUNIER



YVES JOBERT

LES grands aventuriers sont quelquefois de grands bourgeois : ils ont des habitudes lointaines Entre eux, ils évoquent l'ennui des longs trajets, la monotonie des aéroports, les tracasseries de la douane… Lorsqu'ils comparent leurs expériences, ils s'aperçoivent que de Bombay à Manaos, de Thulé à Djibouti, de Djakarta aux îles Sandwich, leurs voyages sont interchangeables. Degré zéro de l'exotisme, le hublot de l'avion a banalisé le monde, et dans les nuits désormais sans parfum (à cause de l'air conditionné et de la moquette) tous les Hilton sont gris.

Heureusement, il y a les pannes ! *Les yeux blasés des baroudeurs se rallument au mot « panne ».* Tout à coup, les voilà intarissables, et chacun y va de *son histoire*.

Un peu comme dans les histoires de chasse ou de service militaire, les récits de panne en engendrent d'autres, et d'autres encore. Le mot ricoche et se *métamorphose* : la panne n'est plus cet incident irritant et banal qui vous fait perdre de l'argent et du temps, ni cet accident fatal qui risque d'entraîner la mort, c'est tout à la fois le signe de la libération et du destin, de la fatalité et du désordre. L'accroc dans la routine du quotidien. Avec la panne, enfin, le voyage devient dérive…

L'escale imprévue n'a pas que des désagréments. Elle vous sort de l'hypnose des transports, qui est une sorte d'anesthésie par l'altitude et la vitesse. Elle vous remet les pieds sur terre. Bain de chaleur ou de froidure, joie enfantine d'échapper un instant au maternage des hôtesses, des radars et des ordinateurs… *Dépaysement dans le dépaysement* : vous alliez en terre Adélie, vous voilà en *Martinique !* Récréation.

Pour peu qu'elle dure, la panne — négligeons-en les causes — a des effets singuliers sur les passagers. Ils s'inquiètent, ils se parlent. De groupe artificiel, il tendent à devenir une communauté avec ses colères, ses secrets, ses frustrations. D'inévitables leaders haranguent les naufragés d'un jour. Les plus aguerris se souviennent avec nostalgie d'une panne similaire dans le déserts de Gobi. « *Ah ! la Mongolie, monsieur !* », s'exclame celui qui n'y est resté que quelques heures… Des clans se forment. Il y a les grincheux, qui vont faire le siège des bureaux de la Compagnie, les dociles, qui prennent leur mal en patience, et les entreprenants, qui envisagent déjà un « *tour dans l'île* ». Il y a aussi les habitués, les solitaires, qui s'esquivent dès qu'ils peuvent et affrètent un taxi. Ceux-là forment une secte sans nom — dont je suis — et qui, inconsciemment, par non-*conformisme ou dérision*, par égoïsme quelquefois, sont de véritables « *adorateurs* de la panne ». Moments volés à la logistique : la panne, on *surprend* l'espace à l'échelle locale, l'espace à l'échelle humaine on retrouve le temps de l'intimité, de l'errance, de l'expérience.

Mais l'avion n'a pas le monopole des pannes fécondes. Une voiture sans essence ou une moto récalcitrante peuvent être à l'origine d'un beau roman vécu (n'est-ce pas le propre de l'aventurier *que de vouloir donner* à sa vie l'allure d'une fiction ?). La panne *justement*, par *son caractère* arbitraire, ajoute une *dimension esthétique* au plus vulgaire des déplacements : avec elle, le destin ne coïncide plus à la destination. Le vrai voyage commence.

Hasard objectif, la panne qui vous fait sortir de l'ordinaire ne débouche pas nécessairement sur l'exotisme. La panne providence peut avoir un caractère magique, féerique ou fantastique. Mais elle peut tout aussi bien se transformer en découverte scientifique.

Bulldozer

La panne et la *science* ? Il est notoire que nombre de découvertes ont *été* faites à la suite d'un *incident technique*. Sans entrer dans la jungle des éprouvettes *et des cornues*, des condensateurs et des résistances, des manomètres et des oscillographes, des scanners et autres microscopes atomiques, citons la panne exemplaire d'un… bulldozer.

Cela se passait en 1964. Un bulldozer travaille aux abords d'une sablière. Il entame une sorte de tertre de limon qui domine la vallée de la Seine, près de Montereau. Fausse manœuvre ou rupture d'un câble, l'engin se bloque. Entre-temps, quelqu'un remarque, juste devant la pelle, des ossements et *des bois de renne… C'étaient* les vestiges de trois *foyers* paléolithiques autour desquels abondaient les silex taillés et les burins. On alla de découverte en découverte, et l'équipe du professeur Leroi-Gourhan put reconstituer la vie quotidienne de l'humanité d'il y à douze mille ans. La panne, en somme, avait permis les retrouvailles improbables d'hommes éloignées de quelque cinq cents générations…

Moins spectaculaire, mais tout aussi insolite, cette panne d'ascenseur *qui* m'a été racontée par un ethnologue italien.

Vers *3 heures du matin, dans* une pension chinoise de Lima, il se trouve coincé dans l'ascenseur en compagnie d'un type qui a l'air d'un employé de la maison. Bloqués entre deux étages, avec la perspective d'y rester jusqu'au petit matin — ils fraternisent.

…L'autre, en réalité, est un Indien Shipibo, venu dans la capitale péruvienne pour vendre des objets d'artisanat à la Foire internationale. Dans son sac de toile gommée, il transporte deux ou trois cents pirogues miniatures taillées dans du palmier très dur. Le travail d'une saison des pluies.

Le Shipibo, moins impassible que ne le voudrait la légende de l'« Indien de bois », se voit déjà à l'article de la mort. *Il* donnerait facilement toute sa pacotille (*et son rêve d'acheter* un poste à transistors) pour sortir de là. Au bout d'une heure, après avoir sifflé, crié et frappé la cloison à coups de poing, les deux hommes s'assoient sur leurs talons, comme s'ils faisaient une halte en forêt amazonienne.

Alors l'Indien évoque son village, au bord de la lagune de Yarinacocha. Il fait voir des photos de ses femmes et de ses enfants. Il a une pensée émue pour son jardin de manioc. Et puis, il raconte une drôle d'histoire, où il est question de l'Inca, de Jésus-Christ, et de l'invention de l'écriture. L'ethnologue n'en croit pas ses oreilles : il s'agit de l'un de ces nouveaux mythes messianiques, d'origine andine, après lesquels il court depuis plusieurs mois. Il prie à part lui que l'ascenseur ne reparte pas…

Mais l'engin se remet en marche avant la fin. « *Il m'a fallu plusieurs semaines pour compléter cette version du mythe. Quand j'ai retrouvé Cipriano* — l'Indien Shipibo, — *il ne voulait plus rien savoir. Apparemment, s'il se souvenait bien de la panne d'ascenseur à Lima, une sorte d'amnésie culturelle l'avait frappé…* »

Les rapports de la panne et de la magie sont encore plus ténus qu'avec la science et l'ethnologie. Les guérisseurs très souvent ont une vision très mécaniste de la maladie et, dans la pensée populaire, ils font figure de dépanneurs, voire de garagistes. L'un des plus célèbres « médecins naturistes » du Pérou, El Tuno, fut confronté à un problème assez exceptionnel : *soigner* un camion.

Lorsqu'on interroge El Tuno à ce propos, il sourit. « *Oui, je me souviens… j'ai dépanné un ami de Trujillo. Il était venu me voir parce que l'un de ses camions tombait toujours en panne. Il le croyait ensorcelé ou je ne sais quoi, alors je lui ai dit tout de suite « c'est un défaut de fabrication ». Mais il ne voulait pas y croire et il a tellement insisté que je lui ai proposé de faire un « vol astral » jusqu'aux usines Volvo, en Suède. L'idée était simple : là-bas, sur place, je verrais bien si un ouvrier faisait mal son boulot ou si une machine était défaillante… De retour, je n'ai pu que confirmer le premier diagnostic : c'était un défaut de fabrication. Alors je lui ai indiqué la marche à suivre… Il fallait qu'il aille à Lima chez le concessionnaire Volvo et là qu'il voie un homme (dont je lui ai fait une description précise) et qu'il lui demande de changer la mauvaise pièce. La maison Volvo ne pouvait pas le lui refuser… Et tout s'est passé comme je l'avais dit !* »

Magnétiseurs

On le voit, comme toute science, la médecine et la mécanique ont leur variable poétique, et c'est la magie… Les poètes d'ailleurs (quand la panne d'inspiration les épargne) ne sont-ils pas des magnétiseurs de mots et d'images ? Des générateurs d'idées ? Et, à El Tuno, on pourrait dédier cet aphorisme mécréant de Picabia : « *Même l'eau de Lourdes peut dépanner une voiture.* »

La panne est un procédé dramatique et l'une des clés fantasmatiques de l'aventure. Choc du hasard et de la nécessité, elle provoque les rencontres et annule les rendez-vous. Elle désorganise les voyages les mieux organisés. Hors les pannes primitives (comme l'impuissance sexuelle ou les éclipses solaires), elle est le plus souvent méca*nique et rationalisable, mais ses* conséquences peuvent être magiques. C'est une merveilleuse ouverture à l'inattendu, à l'impensé.

Il faudrait la dextérité de Gilles Deleuze, la virtuosité de Vladimir Jankélévitch ou la fantaisie des situationnistes pour jeter les bases d'une « anthropologie de la panne ». Trop d'ambiguïté intimide. Les amateurs se souviendront cependant de la panne d'avion qui prélude à la rencontre de Saint-Exupéry *et du Petit Prince*, sans parler du roman de Dürrenmatt *la Panne* ou de celui de Max-Pol Fouchet *la Rencontre de Santa-Cruz*. Et combien d'autres récits, combien d'autres fictions ? Les cinéphiles auront à l'esprit le très beau *Un soir, un train*, ou le pneu crevé de *Lacombe Lucien*. Il y a aussi *Cul-de-sac*, *les Trente-neuf Marches* et l'amusante panne sexuelle de *la Ronde* de Max Ophuls. Oublions ici les pannes divines, que les dieux provoquent, et les sabotages qui ne sont que de vulgaires pannes artificielles.

Et que les voyageurs cessent de *nous narrer* leurs exploits et leurs traversées héroïques, qu'ils cessent de tenir bazar d'aventures pour nous raconter — *non pas leurs pannes de* bougie ni leurs pannes de mémoire — les pannes essentielles *qui* leur ont fait pressentir le mystère… ■

COURRIER

Protections

Je voudrais proposer une solution, certainement partielle mais néanmoins efficace, au problème de l'insécurité qui règne aussi bien pour les professeurs que pour les élèves dans certains établissements scolaires, tels que les lycées professionnels.

Pourquoi ne pas y affecter, pour la surveillance, les agents de police qui gardent le domicile de certaines personnalités abusives ? Je songe, en particulier, à un certain ancien ministre de l'intérieur dont le domicile de Neuilly est gardé jour et nuit, depuis plusieurs années, par des policiers en uniforme. Comme vous l'avez d'ailleurs fait remarquer dans une de vos chroniques, aux Etats-Unis cette protection est à la charge des bénéficiaires qui s'adressent à une agence de police privée.

Il me semble anormal que les contribuables entretiennent de leurs deniers les gorilles de personnages *qui n'ont même plus* de titres officiels (...) et qui ont les moyens financiers de se payer des gardes du corps.

Le scandale est que, en revanche, de jeunes enseignants, sans expérience, sont livrés positivement aux voyous.

FRANÇOIS FOURNIER,
Neuilly-sur-Seine.

Mécènes

Suspecter les intentions des nouveaux mécènes, ironiser sur la culture du secteur privé, par opposition à une culture d'Etat qui serait désintéressée, ne tient pas lieu d'explication de ce nouveau phénomène : le mécénat d'entreprise. Phénomène essentiellement souhaité par les milieux culturels, considérablement développé dans les autres pays, le mécénat est d'intérêt général. Encore faut-il l'analyser en profondeur et tâcher de comprendre pourquoi la culture apparaît comme un nouveau moyen de communication pour les entreprises ? A qui profitera, par exemple, la reconstitution de la grotte de Lascaux qui a été effectuée grâce à deux très grandes entreprises françaises ? Au public, ou bien à ces entreprises ? A qui profitent aujourd'hui les fresques de la chapelle Sixtine ? Aux papes, héritiers des grands mécènes dispendieux de la Renaissance, ou bien à la foule anonyme qui ne se lasse pas de ce témoignage d'une esthétique universelle ?

Le mécénat est bien un moyen de démocratiser l'accès aux œuvres. C'est aussi un facteur de créativité sociale. C'est surtout une forme d'expression de la part d'une communauté de travail, dans son ensemble, qui fait appel à l'art pour traduire ce que ses produits ne disent pas.

Car si le mécénat change de mains, il change aussi de nature. Passer d'un mécène unique, l'Etat, à une pluralité, c'est un changement au profit de la liberté de choix, pour le public et pour le créateur.

Il y a pratiquement deux voies uniques pour le financement de la culture : la voie du budget de l'Etat et la voie du marché. La preuve qu'elles ne suffisent pas, c'est que quantité de besoins culturels restent insatisfaits.

Le mécénat, qui n'est ni le marché ni la puissance publique, intervient en plus, et non à la place, comme un troisième mode de financement, on devrait même dire d'épanouissement. Le vrai mécénat — les exemples sont de plus en plus nombreux, il suffit de se référer au Livre blanc publié après les assises — présente une caractéristique que Jacques Rigaud, président de l'ADMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial), a exprimée ainsi : « *Le dialogue qui s'institue entre l'entreprise et le responsable culturel peut être fondé sur le respect mutuel, sur la reconnaissance réciproque de la liberté et de l'autonomie de chacun. Le mécénat, pour les partenaires qu'il met en présence, doit être une forme supérieure de liberté.* »

L'objectif est qu'on puisse dire bientôt : « *Fini le temps de la culture consacrée ; fini le temps du Tout-Etat.* » L'arrivée de la culture dans la communication sociale ouvre une période où « *tous seront mécènes* ». L'appétit de créer appelle un financement diversifié du risque culturel. Il n'y a pas d'entreprise, petites ou grandes, qui n'ait des raisons de favoriser une initiative locale ou nationale qui dépasse en réputation sa propre publicité pour ses produits. Si le mécénat d'antan visait l'appropriation des œuvres, le mécénat d'entreprise trouve sa justification dans le contact avec un public de masse. On peut habiller ce constat de tous les qualificatifs qu'on veut, il n'empêche que se produit sous nos yeux une convergence entre les besoins de communication des entreprises et la demande culturelle du public. Le résultat est le libre soutien à des créateurs qui, autrement, seraient restés à faire antichambre dans les ministères ou les mairies.

Quant aux résultats atteints par *notre association* pour la promotion du mécénat d'entreprise, ils ne se chiffrent pas en millions pour la simple raison que ce n'est pas notre vocation de gérer des fonds, ce pour quoi des organismes plus adaptés existent déjà. Il s'agit plutôt de faire connaître les réalisations exemplaires et de promouvoir ce concept auprès de l'opinion et des pouvoirs publics. Il s'agit surtout de préparer les entreprises à effectuer cette démarche, de les renseigner et d'aiguiller les milieux culturels qui les sollicitent dans le désordre.

Sur ce point, on peut dire que le B.C.A. français existe et qu'il fonctionne. De plus, il le fait dans le cadre d'une déontologie du mécénat qui garantit « ce respect de la liberté de chacun » dont a parlé Jacques Rigaud.

Voilà pourquoi on se devait de préciser que si l'on croit, comme nous, que la liberté de créer est une belle chose, il ne faut pas l'étouffer sous le prétexte que l'artiste se met à fréquenter les « laïcs de la culture » et non plus seulement les « clercs ». Si des entreprises peuvent être de bons mécènes, y trouvant, de surcroît, un intérêt justifié, au nom de quels préjugés veut-on tuer dans l'œuf « le libre parcours de la sensibilité et de l'imaginaire »... Que le public juge.

PATRICE D'HUMIERES,
Cofondateur de l'ADMICAL,
30, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris

Parti pris

Noir et blanc

Le pessimisme est vivifiant.
L'optimisme est constructif.

Le chômage ne cesse de s'étendre.
La technologie libère les hommes des tâches répétitives.

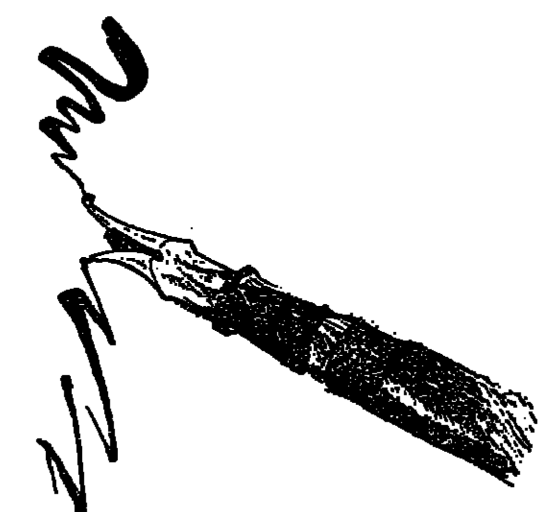
Les guerres limitées se succèdent du Tchad au golfe Persique.
Sans la bombe atomique les grandes nations se seraient déjà affrontées directement.

On ne compte plus les agressions, les cambriolages et les vols à main armée.
Tout le monde aura bientôt son carnet de chèques.

Les programmes scolaires fabriquent des inadaptés
Grâce à la télévision, le débat intellectuel est à la portée de tous.

Il n'y a plus de religion.
Le pape a fait trois fois le tour de la terre en avion.

La justice est trop souvent au service des pouvoirs
Les juges savent qu'ils ont à juger des hommes et non des faits.



PATRICE ROY

La crise de l'énergie nous place au bord de l'abîme.
Que d'imagination, que d'énergie, quel retour à la vie simple pour parer à l'absence de pétrole !

Des millions de gens meurent de faim en Afrique et en Asie.
Des centaines de milliers d'hommes et de femmes sacrifient leur vie ou leurs avantages immédiats pour secourir leur prochain.

Il n'y a plus d'enfants.
Le nombre des enseignants va bientôt permettre de répondre à tous les besoins, s'il ne les dépasse.

Un pouvoir prolongé pourrit ceux qui l'exercent, quels qu'ils soient.
Dieu merci, la permanence du pouvoir évite la répétition des crises.

L'avenir est un trou noir.
Le futur est une table rase.

Ainsi Jean-qui-rit et Jean-qui-pleure alternent-ils leurs chants.
Non sans échanger parfois leur rôle.

JEAN PLANCHAIS.

Le mécénat, encore

Dans le Monde Dimanche *du 4 janvier (« Le mécénat à l'heure des managers ») l'auteur faisait dire à M. Jean Vacherot, chef au bureau des associations au ministère de l'intérieur, que cinquante seulement des trois cent trente fondations ont une activité régulière.*

M. Vacherot nous demande d'indiquer qu'il n'a pas utilisé ce terme, et de préciser :

« Qu'une cinquantaine de fondations (chiffre que je vous avais effectivement indiqué) exercent des activités permanentes très importantes et financées exclusivement ou essentiellement grâce à des fonds d'origine privée (revenus de la dotation constituée par les fondateurs, libéralités subséquentes : donations, legs, versements ou dons manuels) ;

» Que cent soixante autres fondations environ, dont la création, parfois très ancienne, est due à l'initiative et à la générosité de particuliers, mais qui ne disposent plus aujourd'hui de ressources d'ordre privé importantes, assurent néanmoins leurs dépenses de fonctionnement grâce à des subventions sur fonds publics, aux versements de l'aide sociale (prix de journée), aux prises en charge d'organismes de la Sécurité sociale ;

» Que les autres fondations reconnues d'utilité publique, pour lesquelles le relais du financement public n'a pas été ou n'a pu être assuré, doivent nécessairement — lorsqu'elles ne reçoivent plus de libéralités privées — limiter leur activité aux actions sporadiques permises par les seules ressources annuelles provenant des revenus des biens mobiliers ou immobiliers, composant leur dotation ou patrimoine ;

» L'activité des fondations des deuxième et troisième catégories — qu'elle soit assurée grâce au concours *financier de l'Etat*, des collectivités publiques ou de la Sécurité sociale, ou réduite en fonction de la modestie des revenus annuels propres à la fondation — n'en est pas moins une activité « régulière. »

De son côté, M. Michel Pomey, conseiller d'Etat, vice-président fondateur de la Fondation de France nous demande de préciser que, « loin d'être opposé à toute réforme fiscale, il estime — c'est d'ailleurs l'une des conclusions de son récent traité des fondations (P.V.F.) que les fondations devraient au moins être exonérées, en France comme il en est déjà à l'étranger, de tout prélèvement fiscal sur les revenus de leur dotation statutaire ».

[Précisons à notre tour qu'il n'est nulle part indiqué dans l'article que M. Pomey serait opposé à toute réforme fiscale en ce domaine.]

Qui étaient les résistants

Mon article *(le Monde Dimanche* du 4 janvier 1981) a valu un courrier qui a porté sur deux points : la « passivité paysanne » (terme que nous avons intentionnellement mis entre guillemets) et la part des femmes dans la Résistance.

Sur le premier point, deux remarques s'imposent. Notons que les dossiers d'attribution de la carte de combattant volontaire de la Résistance (C.V.R.), qui ont servi de bases aux monographies départementales, donnent une notion très stricte du résistant. Nous n'avons pas à juger, nous constatons. Est réputé comme tel celui dont la ferme a été incendiée par les Allemands ou la milice pour avoir hébergé des maquisards, mais le paysan qui les a occasionnellement ravitaillés n'est pas considéré comme « résistant ».

En second lieu, en évoquant la représentativité paysanne dans la Résistance, nous n'avons pas voulu généraliser, mais envisager seulement une problématique. De nouvelles études quantitatives régionales fourniraient peut-être des pourcentages *sensiblement différents*. Les attitudes paysannes à l'égard de la Résistance ont été fonction de la conjoncture de l'occupation. Pierre Laborie l'a fort bien montré pour le Lot (1) ; elles ont aussi varié d'un département à l'autre, en raison de données politiques, sociales, économiques et même religieuses (cf. le pays cévenol) souvent très anciennes.

Quant à la participation des femmes à la Résistance, nous sommes bien d'accord avec Mme Marie Granet pour reconnaître qu'elles étaient proportionnellement bien représentées à Défense de la France et au réseau Cohors-Asturies ; mais, au réseau Zéro-France, elles ne constituent que 13 % des agents. Ont-elles été moins minoritaires que les travaux actuellement publiés le font penser ? La balle est dans le camp des historiens et des sociologues : c'est à eux d'y répondre.

CLAUDE LEVY.

(1) Pierre Laborie, *Résistants, Vichyssois et autres : l'évolution de l'opinion et des comportements dans le Lot de 1939 à 1943* (Editions du C.N.R.S., 1980).

Chapeaux

Je me permets de répondre, avec un peu de retard, à un article qui a paru, le 21 décembre 1980, dans *le Monde Dimanche*, à propos de « Doulos », la lettre de M. Dominique Kerjean, qui a été suspecté un soir par des policiers en civil pour la simple raison qu'il portait un chapeau. Ce chapeau, qu'il avait acheté le jour même aux Puces, n'a pas la même allure que s'il avait été acheté neuf chez un chapelier ou ailleurs. Imaginez qu'un chapeau, avant d'aboutir aux Puces, d'où il a été emballé, puis remballé au milieu de la poussière, par le forain des dizaines de fois, a été porté par son ex-propriétaire pendant cinq ans au moins (c'est la durée de vie moyenne d'un chapeau) et qu'il a pu rester autant de temps dans une armoire ou dans un grenier. Cela explique en partie la mésaventure de ce monsieur qui a été arrêté pour le délit de porteur de chapeau, mais ce n'était plus un chapeau, cela ne s'appelle plus un « couvre-chef », mais un accessoire de clochard.

Cela n'excuse pas les policiers, car ce monsieur a le droit de porter ce qu'il veut sur la tête, même s'il manque à la plus élémentaire règle d'hygiène en portant un morceau de feutre sale dans lequel on a transpiré *bien longtemps avant lui.*

Mais ce que je reproche surtout, c'est d'avoir dit que Paulus (célèbre chapelier du treizième arrondissement) a disparu. C'est faux, il a tout simplement été transféré dans le douzième arrondissement, au 22, boulevard de Reuilly.

PAULUS.

Bistrot

Si le bistrot communal de Julgnac en Charente (« le Monde Dimanche » du 11 janvier) connaît quelques difficultés pour survivre, une expérience semblable a *plus de succès dans* un petit village limousin, Saint-Léger-la-Montagne.

Petite commune située au cœur des monts d'Ambazac à une cinquantaine de kilomètres de Limoges, Saint-Léger-la-Montagne ne compte guère plus de quatre cents habitants. Depuis quelques années, le village, en perdant les uns après les autres ses commerces, s'acheminait vers une mort certaine. En effet, le rideau de fer de la dernière épicerie s'était définitivement baissé en 1967 et la boucherie avait fermé ses portes voici plus de vingt ans.

Pendant la belle saison, le ravitaillement est assuré par des commerçants itinérants, mais, en hiver, avec la neige et le verglas, le village se retrouve parfois coupé du reste *de la région* pendant plusieurs *jours*. Aussi le maire de la commune, M. Hubert Guisnet, décidait en juillet 1979 la création d'un établissement commercial. A la demande de la municipalité, une étude sur le projet d'implantation de cet établissement était effectuée par le service de gestion et de promotion commerciale et hôtelière de la chambre de commerce et d'industrie de Limoges. Cette enquête concluait à la rentabilité de ce futur commerce. En effet, touristes et ouvriers des proches chantiers de la Cogema fourniront une clientèle assez abondante.

Les auteurs du projet et la municipalité décidaient d'installer ce mini-centre commercial dans l'ancien presbytère du village. Très vite les travaux débutaient et un bar était provisoirement installé. En plus de ce débit de boissons, une épicerie et un petit restaurant trouveront aussi place dans le presbytère après des travaux d'aménagement.

L'été dernier, rien n'avait été négligé pour l'accueil des touristes, puisque le gérant de ce bistrot communal avait installé un flipper dans le local accueillant ce « service municipal des rafraîchissements ». L'ensemble de ce complexe commercial ouvrirait ses portes de manière définitive l'été prochain.

PATRICK LAGE.
(Feytiat.)

Actuelles

Attaque et défense

« *Le droit de se défendre ne se prescrit pas comme le droit d'attaquer, c'est-à-dire qu'on est toujours à temps d'invoquer un droit dont on jouit, lorsqu'on est troublé par quelqu'un dans la jouissance qu'on en a.*

« *Il est possible qu'une personne soit dans une situation telle qu'elle ne puisse invoquer son droit que par voie de défense. L'imprescriptibilité de l'exception s'impose alors d'une façon absolue. (...)*

« *Qui pourrait douter que le droit de se défendre, quand il est seul, dure autant que la possibilité d'une attaque ? Mais on a presque toujours donné à notre maxime un sens plus large, savoir : un droit peut être invoqué par voie de défense, même après la prescription de l'action fondée sur ce droit. Ici commencent les difficultés.* »

∴

Attaque et défense : question cruciale, traitée dans une thèse soutenue à la Faculté de droit de Paris. *Etude sur l'origine de la maxime « Quæ temporalia sunt... »* (etc., le titre comporte encore beaucoup de latin), le 19 avril 1888, par Valéry Giscard. Si, si, Valéry Giscard...

JEAN GUICHARD-MEILI.

Les cartes postales de Juan Piñeiro

Des rêves

« *Allongez-vous et racontez-moi tout... Décontractez-vous.*

— Je suis très angoissé aujourd'hui, docteur, je ne sais pas ce que j'ai...

— *Enlevez vos chaussures, ça ira mieux. Fermez les yeux, laissez-vous aller et racontez-moi tout*

— Oui... Ce soir j'ai été au restaurant italien. Une femme grasse et dans la cinquantaine, élégante, y mangeait toute seule une pizza gigantesque. Elle la découpait les yeux fermés comme si elle était aveugle, mais ensuite, quand elle portait un morceau à la bouche, l'enfonçant et l'avalant avec avidité, elle ouvrait démesurément ses yeux, très ronds et fixés dans l'infini, dans une sorte d'extase... Au moment du dessert, le restaurant a commencé à se remplir de poissons de toutes tailles, qui *nageaient* dans l'air avec aisance. Les truites et les crabes qui attendaient le « sacrifice » dans des aquariums se sont envolés aussi. Un quart d'heure après il y avait tellement de poissons qu'on pouvait à peine bouger. Je suffoquais presque entre un thon et une famille de calmars, quand j'ai réussi à me faufiler, aidé par un des garçons qui, paraît-il, en a l'habitude.

— *Oui, continuez.*

— Epuisé par la journée, une fois arrivé à la maison je me suis couché et j'ai fait des rêves étranges.

— *Des rêves ? Oh, oui ! Racontez-moi vos rêves !*

— C'était plutôt des cauchemars. J'ai rêvé qu'il y avait la guerre un peu partout ; et que la Russie avait envahi l'Afghanistan. J'ai failli me réveiller avec des sueurs froides en voyant ce pays merveilleux couvert de tanks, de soldats et de cadavres ; un pays perdu peut-être à jamais.

— *Oh la la ! Où êtes-vous allé chercher cette extravagance ? Néanmoins... Je crois connaître — et Freud ne me contredirait pas — l'explication de votre rêve. Dites-moi, ça fait longtemps que vous n'avez pas de rapports avec votre épouse ?*

— Euuhh... deux semaines

— *Voilà ! Votre femme est la cause de ces fantaisies. Le symbolisme est évident : vous êtes la Russie, la puissance, la virilité, la force brute du mâle conquérant. Par contre l'Afghanistan est, bien sûr, votre femme : la fragilité, le beau, l'attrait du mystérieux, des charmes qui vous manquent. En clair, la Russie envahissant l'Afghanistan ce n'est que vous-même désirant pénétrer votre femme !*

— Vous croyez ?

— *J'en suis certain.*

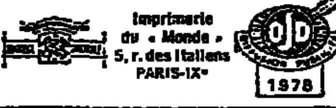
— Mais pourquoi cette violence, les tanks, les cadavres, la destruction ? Qu'est-ce que cela peut bien signifier comme symbole ?

— *Ehhh... Euhhh... Qu'est-ce que vous voulez... « On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs » ! Et de toute façon, n'oubliez pas que ce n'était qu'un rêve.* Un rêve. *De la pure fantaisie.*

— Tout de même, je crois... que je ne mangerai plus d'omelette. »

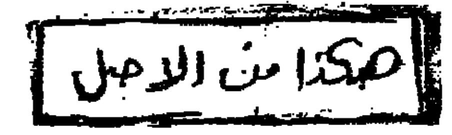
Edité par la S.A.R.L. le *Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.





Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.





PHILIPPE SALAUN/FOTOGRAM

VIES

Travailler à quatorze ans

A quatorze ans, Valérie était championne de natation. Elle a quitté l'école pour être apprentie coiffeuse. Et s'est découvert une autre passion : le cheval.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

VALERIE sera majeure en février prochain, mais elle a gardé un air de *petite fille sage*. Qui se douterait, en voyant sa frange et ses taches de rousseur, qu'elle en est déjà à sa quatrième année d'activité professionnelle ?

Valérie a quitté l'école à l'aube de ses quatorze ans. Elle en avait par-dessus la tête, et le regard qu'elle jette, par-delà les années, sur ses professeurs n'a pas cessé d'être dur : « *Ils n'étaient bons à rien ; ils faisaient leur métier, mais pas par amour.* » Elle reconnaît que, de son côté, elle n'y a guère mis du sien : « *Ils ne m'aimaient pas parce que je ne faisais aucun effort.* » Quoi qu'il en soit, si c'était à refaire, elle fuirait à nouveau ce lieu dans lequel elle s'est toujours sentie une étrangère.

Pourtant, se mettre à travailler l'a obligée à renoncer à une activité qu'elle aimait beaucoup : la natation. Elle passait à la piscine les après-midi du mercredi et du samedi, les jours de vacances, et même une partie de ses soirées. A quatorze ans, l'écolière qui ne faisait « aucun effort » était devenue championne d'Ile-de-France.

Du jour au lendemain, Valérie, propulsée dans le *monde* des travailleurs, a cessé d'aller à la piscine, et elle n'y est jamais retournée. De cet abandon et de ce qu'il lui a coûté, elle ne parle que parce qu'on l'interroge. C'est la vie... Elle est trop raisonnable pour s'attarder sur ce qui est douloureux mais — elle n'en doute pas — inévitable. « *C'était pour mon avenir. J'étais bien obligée.* »

Sa mère n'avait pas la religion *des études*. Elle aurait bien voulu mener la petite au-delà de la cinquième, mais, puisqu'elle ne marchait pas, mieux valait lui apprendre un métier.

Le hasard de ses recherches fit de Valérie une apprentie coiffeuse. Un contrat d'apprentissage fut signé. « *Au début, ça me plaisait beaucoup.* » Elle avait le sentiment d'apprendre quelque chose qui lui serait utile. Le mardi matin et le jeudi, elle suivait des cours ; le reste du temps, elle travaillait au rythme de neuf heures par jour, touchant 50 francs au bout de la semaine. Au cours des deux ans et demi qui suivirent, les 50 francs devinrent peu à peu 80 francs, et quelques pourboires s'y ajoutèrent. « *Ils m'ont vraiment exploitée* », dit Valérie de son ton tranquille. Passe encore si, au moins, elle avait appris et pratiqué son métier. Mais « *j'étais tout juste bonne à faire les courses ; et puis le ménage, toujours le ménage. Je nettoyais les vitres du salon, je balayais le trottoir ; et puis la patronne m'envoyait faire son appartement, promener son chien...* ».

Le Pérou !

Refuser de le faire ? Non, elle n'y a pas pensé : « *J'étais jeune, je ne raisonnais pas.* » Cette belle patience n'a pas empêché la rupture de son contrat d'apprentissage, dans le courant de sa troisième année de travail. Une balade sur la moto d'un copain, une chute brutale, quatre mois de soins et de convalescence. Au salon de coiffure, on fit savoir à la mère qu'on ne pouvait attendre. Protester, se défendre ? Valérie n'avait aucune envie de se battre pour continuer à faire des ménages à 80 francs par semaine.

Sa mère finit par lui trouver une place dans un autre salon de coiffure. Nouveau démarrage à 50 francs ; mais, au bout de quinze jours, un contrat d'apprentissage est signé, et, d'emblée, Valérie se voit octroyer 100 francs par semaine. Le Pérou ! Aujourd'hui, elle en est à près de 700 francs par mois. « *J'ai drôlement monté, en un an !* » Si on remarque qu'au bout de trois ans et demi de pratique, et à quelques mois de son C.A.P., cela ne paraît pas en rapport avec les services qu'elle est capable de rendre, Valérie répond que « *de toute façon, c'est comme ça* ». S'indigne-t-on qu'il fasse humide en novembre et froid en janvier ? Elle croit savoir que, pendant les trois mois qui précéderont le C.A.P., elle touchera 1 300 francs par mois.

De toute façon, elle se trouve plutôt bien chez son nouveau patron : finis les ménages, le chien à promener, les courses et corvées de toutes sortes !

Les cours qu'elle suit à raison d'une semaine par mois l'intéressent. Et puis, elle s'est trouvé une nouvelle passion : depuis deux ans, elle fait du cheval. Depuis toujours, elle en rêvait, et la chance a voulu qu'un centre équestre existe juste à côté de l'endroit où ses parents passent leurs week-ends en caravane. Dès le début, elle a consacré tout l'argent qu'elle gagnait au cheval, et, très vite, elle a passé ses journées de congé dans le centre. « *Les patrons sont vraiment gentils ; je les aime beaucoup. Je les aide, je brosse les chevaux le matin, j'accompagne des balades, quelquefois je donne des leçons de manège. Eux me logent, me nourrissent. Je sais ce que coûte la nourriture, et ce n'est pas rien !* »

Pour être sûre de pouvoir monter le cheval qu'elle aime, Valérie l'a pris, depuis l'an dernier, en « demi-pension », pour 550 francs par mois, ce qui lui donne un droit de priorité quotidien. Evidemment, elle ne peut en profiter que le dimanche et le lundi, ses jours de congé ; mais, pendant ces deux jours, les « patrons » du centre assouplissent en sa faveur les règles assez strictes de la demi-pension, et laissent à la petite amazone une grande liberté dans l'utilisation de son cheval.

Une grande famille

Elle n'est d'ailleurs pas la seule dans son cas : ils sont cinq ou six jeunes à passer là tous leurs instants de liberté, à y dépenser tout leur argent sans calculer, à y travailler avec ferveur, communiant dans l'amour des bêtes, affamés de nature, de randonnées forestières, d'évasions fougueuses. « *L'ambiance est formidable. C'est comme une grande famille. On mange tous à la table des patrons. Je resterais bien tout le temps là-bas...* »

Valérie est trop sage pour laisser son imagination s'envoler, et ses rêves prendre le pas sur les réalités quotidiennes. Elle ne se fait aucune illusion, par exemple, sur la possibilité de trouver un gagne-pain dans l'équitation. Et, pourtant, elle qui n'a jamais vécu ailleurs qu'en ville rêve de vivre à la campagne. L'enfant des cités H.L.M. ne se sent vivre qu'au milieu des bêtes, des champs et des bois. « *Ici, il n'y a pas de liberté.* »

Valérie a le cœur en fête. Elle a un copain très cher avec qui elle compte se mettre en ménage l'hiver prochain, quand elle atteindra ses dix-huit ans. Ensuite, sans doute, se marieront-ils. C'est un jeune boucher employé dans un magasin qui se trouve juste à côté du salon de coiffure. « *On se rencontre en sortant du travail. C'est presque une tradition : les jeunes de la boucherie se marient avec les coiffeuses !* »

Valérie va rester chez son patron jusqu'au C.A.P. : il faut bien avoir un bagage professionnel reconnu, surtout par les temps qui courent. Mais elle espère bien ne pas avoir à pratiquer le métier qu'elle a appris, car la coiffure, tout compte fait, ne lui plaît pas du tout. Elle supporte mal, en particulier, les rapports avec les clientes : « *Beaucoup sont difficiles ; elles nous prennent pour leur domestique : donnez-moi ci, donnez-moi ça... Comme je n'aime pas m'abaisser et ramper devant les gens, ce n'est pas un travail pour moi.* »

Avec Serge, elle pense prendre une boucherie en gérance. Au début, il faudra sans doute qu'elle aille travailler ailleurs ; mais, si les affaires marchent bien, elle viendra tenir la caisse. Et, qui sait ? Avec de la chance et beaucoup de travail, ils réussiront peut-être un jour à se mettre à leur compte. Pour le moment, ils se rejoignent dans la passion du cheval que Valérie a communiquée à son ami : « *Je l'ai emmené au centre équestre ; ça lui a plu, et il a vite été admis. Maintenant, il fait partie de la « famille », lui aussi. Il mange et dort là-bas, comme moi. Il a pris un cheval en demi-pension, et il ne pourrait plus s'en séparer.* »

L'été prochain, si tout se passe comme ils l'ont prévu, ils iront en Camargue. ■

CROQUIS

Voitures

La grosse Volvo verte, je la connais bien, son conducteur ne paie jamais. Je pourrais remplir la fiche sans regarder les plaques d'immatriculation. Voilà, notice n° 1, 50 F. La R 16 maintenant. Tiens, elle a une roue sur le trottoir... Ça ne gêne pas, ici. Mais le parcmètre est à zéro, même à moins dix. 50 F. Qu'est-ce qu'ils ont aujourd'hui ? Plus personne ne paie ? Je me demande combien d'entre eux vont vraiment payer les amendes. Il doit y en avoir qui les font sauter, peut-être les médecins, les avocats, ceux de l'administration — le brigadier ne dit jamais « de la police », mais « de l'administration ».

La « quatrelle », elle, n'en a plus que pour deux minutes. J'attends et je lui mets un P.-V. ? Oh, après tout, je peux revenir tout à l'heure. Elle est toute propre cette voiture. Un autocollant « donneur de sang ». C'est peut être un étudiant qui n'avait pas assez de monnaie et ne voulait pas être en retard à son cours ? La Simca a déjà un papillon ? Je ne me rappelle pas lui en avoir mis un. Qui est-ce qui l'a fait ? Ces deux rues, ici, c'est mon territoire, il faut que j'en parle au brigadier ; si même chez nous c'est le désordre... Tiens, je le savais bien, il est daté d'avant-hier ce P.-V., et de la rue de Rennes ! Il y a des gens culottés... Notice n° 1, voilà.

La petite Fiat blanche, c'est celle de la boulangère. Elle a payé comme il faut, et encore hier elle m'avait dit qu'elle ne paierait plus parce qu'il y aurait de toute manière une amnistie à l'occasion des présidentielles. L'Austin grise, je ne sais plus quoi faire d'elle : le bonhomme paie régulièrement, il sort toutes les deux heures de son bureau pour mettre les pièces, mais il ne déplace pas la voiture. Il faut que je l'attrape un jour et que je lui en parle. Encore que les gens n'aiment pas beaucoup parler aux Pervenches. Et pourtant, pervenche c'est plus romantique qu'aubergine. Et puis, sans nous, ce serait l'anarchie, des voitures partout...

Tiens, le garçon de la « quatrelle » est arrivé. Il était temps. Oh, il m'a envoyé un baiser de la main ! Si je le raconte au poste, elles ne vont pas me croire. Il ne doit pas être parisien, ce gars-là.

MICHEL VIATTEAU.



Substitution d'enfance

Pas vraiment par nostalgie, un peu par hasard, il s'est retrouvé en train de rôder autour des lieux qui furent le monde de ses étés d'enfance. Un bâtiment mastoc à deux étages avec une inscription à moitié effacée sur la façade, plutôt laid, en contre-bas de la route, et qui était un paradis, un vrai, un qu'on n'oublie pas à cause de son goût persistant de grenadine, de peur du noir, de genoux rougis, de chocolat et de toilette obligatoire.

A cause surtout de sa cour qui était de récréation, de sa salle de jeux qui était une classe, de son hangar qui était un préau. Une école grandeur nature pour passer l'été. Sans rien de ce qui la rend redoutable, sans maîtres, sans notes, sans règle sur les doigts, sans horaires, sans crainte. Mais avec ce qui la rend familière, avec le tableau vert foncé, les craies, la poussière du chiffon, les ardoises, les encriers, les cartes de géographie au mur.

Il a poussé le portail trop gris, trop neuf, qui ne grince pas, et déjà s'est senti dépossédé d'un détail de la fresque. Il a relevé la tête et regardé l'ensemble du décor : les artisans du souvenir étaient passés par là. Du travail de haute précision. Toutes les proportions avaient été minutieusement réduites. Il avait sous les yeux la maquette exacte des lieux qu'il avait quittés il y a moins de vingt ans.

L'abrupt chemin de gravier qu'il avait tant de mal à gravir en vélo sans élan était devenu une pente douce, une lente courbe bordée d'herbe, genre allée de résidence secondaire, fonctionnelle, vierge de toute trace d'épopée. La cour en ciment était particulièrement réussie, quatre ou cinq fois moins grande que l'originale, avec pourtant le même mur aux mêmes lézardes. Le sureau sur la butte était plus rabougri que réduit dans de justes proportions. Les marches de pierre, où il venait garer son vélo comme un autocar, avaient été refaites aussi à la perfection, plus petites mais au rebord pareillement poli par la pluie, le temps et les bottes des élèves.

En posant la main sur la poignée de la porte d'entrée, il s'est demandé pourquoi on s'était donné tant de mal pour réduire son monde et faire de son souvenir une impression gigogne emboîtée dans la réalité.

Il a ouvert la porte et soudain ce qui n'était jusque-là qu'une insaisissable tristesse est devenu cauchemar, le pire des cauchemars, pas celui qui hache les rêves menu, celui qui installe autre chose à la place et fait comme si rien n'avait jamais existé avant. Devant lui, au-delà de cette porte dont il était en train de reconnaître le bois, il n'y a plus de petit hall froid, à la dalle grise, d'où partait l'escalier qui menait au premier étage chez Francine, au second chez Mme Gadil et sous les toits au grenier à jouets. Il y a une porte orange découpée dans un mur violet. Il y a des dizaines de petits portemanteaux verts. Il y a un plafond jaune surbaissé. Un monde d'enfants, standardisé, une école d'aujourd'hui, qui ne sent pas l'école.

Il a fui. Plus rien n'existerait de la grande classe qui sentait la mine de crayon, du lino de la salle à manger, des deux chattes, de la vieille télévision, de la salade à l'ail, des informations sur les petites ondes, de Jacqueline Joubert qui demandait aux enfants d'aller au lit, de la porte-fenêtre de la chambre qui donnait sur la cour ? Allons donc !

Il est remonté dans sa voiture, a dit : « Ils n'ont gardé que la façade », n'y a pas vraiment cru, a dit qu'il se renseignerait, qu'il y avait sûrement des lois ou des décrets pour lutter contre ça, quelque chose comme un plan d'occupation des mémoires.

En sortant du village, il avait déjà décidé que des barbelés d'amnésie lui interdiraient à jamais de revenir sur ces minutes-là

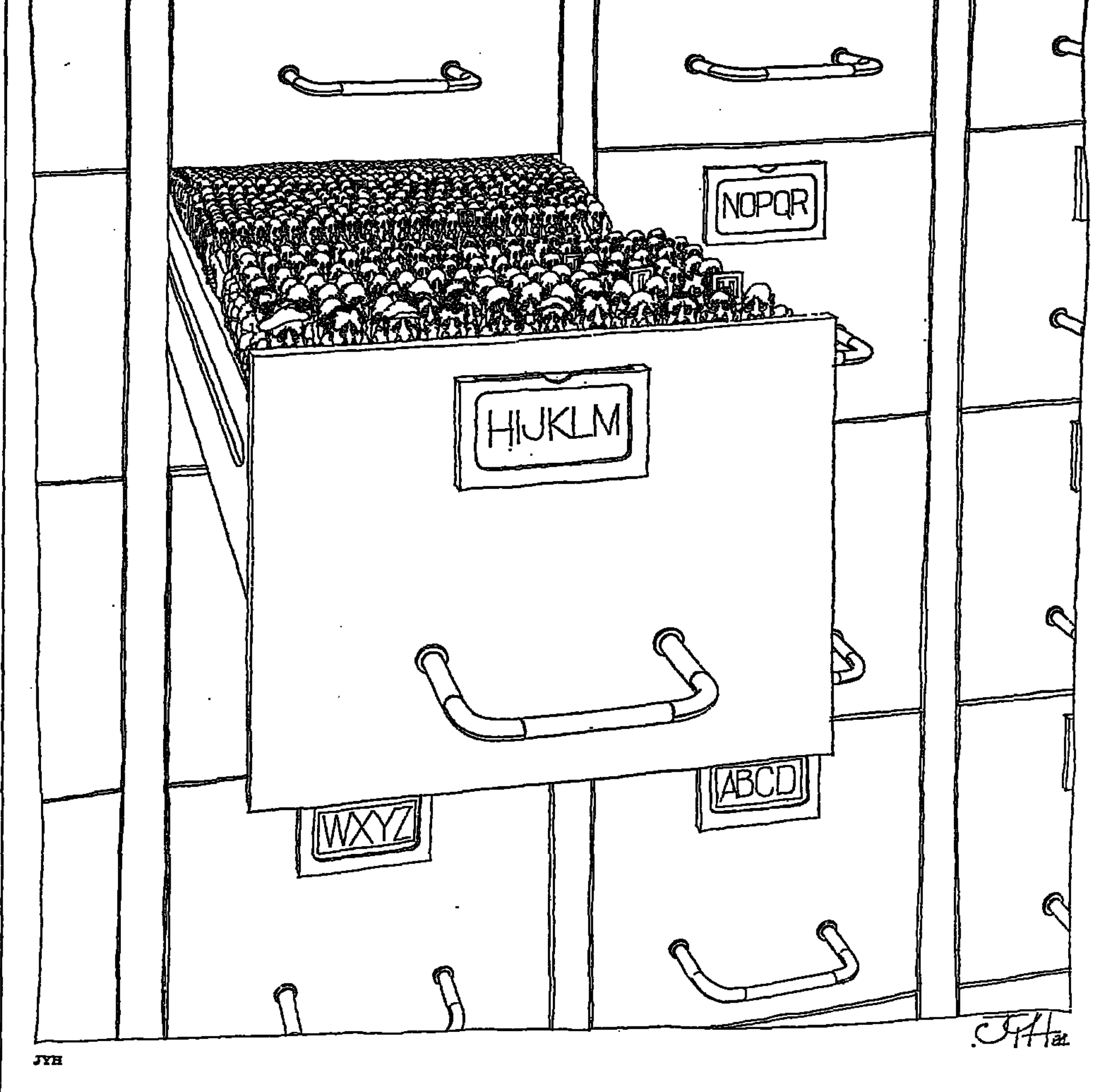
CLAUDE-HENRI BUFFARD.

CONTE FROID

Le secret

Elle avait une chevelure tellement fournie et d'une telle luxuriance que les hommes n'arrivaient jamais à trouver le superbe visage enfoui au plus profond de cette forêt.

JACQUES STERNBERG.



JYH

PRÉCARITÉ

Les voltigeurs de l'entreprise

En 1980, près de quatre mille agences d'intérim ont fourni un travail temporaire à plus d'un million de personnes. La crise n'explique pas tout : les entreprises y trouvent plus d'un avantage.

YVES MAMOU

JEROME en a eu marre et il est parti. Cet apprenti pâtissier de dix-sept ans, en stage chez un patron boulanger, a passé son temps à balayer et à monter les baguettes de pain du fournil à la boutique située juste au-dessus. En six mois, il n'a « *rien appris* », subissait les « *jérémiades* » de son patron et touchait 600 F par mois. « *Je me suis barré parce que j'étouffais. L'intérim en usine, c'est pas brillant, mais, comme je n'aurais pas eu les moyens de monter ma boutique, je préfère encore cette situation.* »

Pierre, dix-huit ans, a vu arriver la fin de la scolarité obligatoire avec soulagement. « *Chaudronnier, c'est pas un métier. On devient sourd à force de taper comme un dingue sur les tôles.* » Et puis l'usine, très peu pour lui. En deux ans, les petits boulots se sont succédé à raison d'un tous les trois ou quatre mois. Coursier était le dernier en date. Il commence demain comme manutentionnaire dans une usine d'alimentation à Orly. Quel métier aimerait-il exercer ? « *Le travail, bof !* »

Jean-Michel, vingt ans, est né dans une de ces cités-pièges de banlieue dont le chômage constitue le mur d'enceinte. Malgré son C.A.P. de mécanique générale, Jean-Michel a échoué dans la recherche d'un emploi stable. Chômeur dès la sortie du lycée d'enseignement professionnel, il a été tour à tour vendeur ou manutentionnaire chez des petits commerçants ou dans de grandes surfaces. Le service militaire n'a fait qu'interrompre pour un an cette dérive d'un emploi à l'autre. Las de la monotonie et des bas salaires, Jean-Michel « largue » régulièrement au bout de quelques semaines. Depuis plusieurs mois, il travaille comme intérimaire à Renault-Billancourt.

Aigrefins

A la sortie d'une école foncièrement inadaptée au marché mouvant de l'emploi, des milliers de jeunes sont amenés à exercer de multiples petits métiers. Comme l'explique le sociologue Michel Pialoux, la difficulté de trouver un emploi stable a forgé chez ces jeunes « *un rapport au travail qui les prédispose à s'emparer de la formule intérimaire. Le changement constant d'employeur, la diversité des tâches, toutes ces qualités « négatives » sont valorisées sur le marché intérimaire de la force de travail* » (1).

En province, plus encore qu'à Paris, le chemin de l'emploi passe par l'intérim. En Basse-Normandie, trente-cinq entreprises de travail temporaire, employant chaque jour 1 500 salariés — soit plusieurs milliers par an du fait des rotations, — contrôlent de fait le marché du travail. A Caen, l'A.N.P.E. renvoie directement les chômeurs sur les agences Bis, Manpower, CIT, EROM, etc. Un racket, le mot n'est pas trop fort.

Bien sûr, il en est — des femmes, des jeunes avant le service militaire, des spécialistes rares sur le marché du travail — à qui l'intérim convient. Les autres (plus de 75 %) y ont été contraints par le chômage, la politique d'embauche précautionneuse des entreprises, le faible nombre d'emplois proposés par les A.N.P.E. Chaque jour en France, 220 000 personnes occupent un emploi intérimaire, et on a calculé que, en 1980, plus d'un million deux cent mille personnes étaient passées par l'intérim. Quand on sait qu'en 1974 80 000 intérimaires seulement occupaient chaque jour un emploi et que 400 000 avaient au moins une fois dans l'année effectué une mission de travail temporaire, on mesure le chemin parcouru.

En vingt ans, l'intérim a pris une place considérable sur le marché du travail. Estimées à 600 au 1er avril 1968, le nombre d'entreprises de travail temporaire (E.T.T.) se montait à 1 020 en 1974 et à 1 423 en 1977. Au 31 décembre 1979, les statisticiens du ministère du travail dénombraient 1 614 E.T.T. gérant 3 793 agences. Mais ces chiffres sont peu sûrs. Bon nombre d'aigrefins profitent encore aujourd'hui de brèches juridiques pour ouvrir une E.T.T. (une pièce et un téléphone suffisent) afin de se remplir les poches rapidement. Ils cassent les tarifs pour créer rapidement une clientèle d'entreprises, embauchent des chômeurs trop pénalisés par le manque de travail pour se plaindre des bas salaires et réclament des paiements rapides de leurs clients au lieu de traites à trente ou soixante jours. Ils paient rarement les charges sociales et la T.V.A., puis mettent un beau jour la clef sous la porte en laissant les salaires impayés. Les fermetures d'E.T.T. sont donc difficilement comptables, ces escrocs se gardant bien de laisser des traces administratives derrière eux. Le dépôt d'une garantie financière (8 % du chiffre d'affaires ou 200 000 F minimum), obligatoire depuis 1979 pour l'ouverture d'une E.T.T., est encore trop récente pour que l'on puisse mesurer son efficacité.

La progression du chiffre d'affaires de la profession a augmenté lui aussi dans des proportions considérables. Evalué à 300 millions de francs en 1965, il a atteint 14 milliards de francs (en francs constants) en 1980. Trois grosses sociétés — Ecco, Bis et Manpower — se partagent environ 30 % de ce marché, et les vingt premières E.T.T. représentent environ 50 % du chiffre d'affaires global. La pyramide de la profession est donc fortement concentrée vers le haut. Néanmoins — sans doute afin d'éviter une nationalisation — on trouve à la base une poussière d'E.T.T. artisanales à établissement unique (huit cents environ) qui occupent environ 15 % du marché.

La croissance rapide du travail temporaire connaît cependant un ralentissement. Certes, les grandes entreprises créent tous les jours de nouvelles agences, mais c'est afin de mieux cerner un marché de l'emploi intérimaire qui tend à se stabiliser. L'accroissement du nombre des E.T.T. ne dépassait pas 7 % en 1979 (16 % en 1975), alors que le nombre d'agences croissait, lui, de 14 %.

Retournement

Les E.T.T. ont largement bâti leur réputation d'efficacité sur leur capacité à fournir le personnel demandé par les entreprises dans des délais très brefs. Le chômage a bien entendu accru le réservoir de main-d'œuvre disponible et permis de comprimer les salaires au niveau du SMIC. Mais si l'intérimaire est devenu aujourd'hui un salarié de seconde zone dont le salaire est inférieur de 25 % à celui du personnel statutaire des entreprises dans lesquelles il travaille, il n'en a pas toujours été ainsi. Paradoxalement, le travail temporaire s'est développé en France sur un marché de l'emploi tendu en période d'expansion économique. Les entreprises, ne trouvant pas le personnel dont elles avaient besoin, se voyaient amenées à consentir d'importants avantages statutaires pour retenir leur personnel. Il n'était pas rare de voir des comptables ou des secrétaires quitter un emploi stable pour les hauts salaires qu'offrait alors l'intérim. Lors de la construction des grands chantiers de Fos et de

(1) *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars-avril 1979.

Dunkerque, gros consommateurs de main-d'œuvre, les travailleurs temporaires ont pu ainsi jouer à leur avantage de la loi de l'offre et de la demande.

Un retournement complet s'est produit au début des années 70. Les besoins en personnel moyennement qualifié ont diminué du fait de l'informatisation de la gestion et le tertiaire a cessé d'être le premier client des E.T.T. L'industrie a pris le relais.

Compétition

Aujourd'hui, les deux tiers des intérimaires sont des ouvriers, plus de 50 % d'entre eux travaillant sur des postes sans aucune qualification. Le recours au travail temporaire est cependant loin d'être une pratique généralisée. Il est le fait d'une minorité d'entreprises industrielles au sein desquelles l'importance du travail fourni par les intérimaires peut néanmoins atteindre 30 à 35 % du temps de travail annuel. Les industries pétrolière, automobile et pharmaceutique, les fabricants de produits métalliques et de pièces détachées, les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'électricité, de l'électronique, ainsi que bon nombre de sociétés de services et de sous-traitance industrielle ont monopolisé à elles seules (en 1976) 57 % du travail annuel fourni par l'intérim. Dans ces secteurs, ce sont les entreprises de plus de 500 salariés (54 % d'entre elles en 1976) qui emploient le plus systématiquement des intérimaires.

L'expansion du travail temporaire en France n'est pas seulement dû au dynamisme de cette profession. Elle a été rendue possible par une demande de plus en plus importante de la part des entreprises. L'ouverture accrue de l'économie française sur le marché international a obligé le monde industriel à devenir compétitif. Pris entre les exigences de rentabilité et les rigidités de la législation sociale, les employeurs ont été amenés à repenser leur mode de gestion du personnel. L'intérim s'est vu ainsi attribuer une fonction précise. Une enquête menée en 1979 par le Centre d'études de l'emploi du ministère du travail et de la participation, auprès de cent soixante-seize établissements de plus de cent salariés (2) montrait que le « *rôle principal du travail temporaire et des autres formes de travail précaire est de limiter le nombre des contrats permanents* ». Ainsi, un grand constructeur automobile a récemment licencié trois cents ouvriers pour les réembaucher un peu plus tard sous forme d'intérim et de contrats à durée déterminée. Un autre constructeur automobile dont les postes de travail les plus pénibles étaient auparavant occupés par des immigrés a eu recours à l'intérim lors du coup de frein donné à l'immigration.

L'intérim n'est qu'un moyen parmi d'autres de limiter les emplois stables. Les contrats à durée déterminée, le travail à temps partiel, le travail en régie, la sous-traitance, les stages du pacte national pour l'emploi, la filialisation... constituent les fondements d'une nouvelle gestion du personnel, fine, mobile, adaptée aux aléas de la conjoncture, et qui permet aux entreprises de ne pas conserver un sur-effectif permanent pour absorber des pointes d'activité. Ces nouvelles méthodes de gestion — certaines tirées du droit commercial — permettent de centrer l'entreprise autour d'un noyau de salariés permanents et d'extérioriser de l'usine le maximum de personnel.

Moyen de pression

Le terme de « mobilité » est devenu le maître-mot de la restructuration industrielle. En clair, cela signifie qu'il faut pouvoir « dégraisser » sans risque de grèves et sans frais de licenciement. « *Les patrons ne veulent pas embaucher et ils n'embaucheront pas,* explique Michael Grunelius, P.-D.G. de Manpower-France. *Supprimez le travail temporaire et vous verrez surgir des formes inattendues de travail précaire.* » Les inspecteurs du travail, souvent hostiles aux sociétés d'intérim et à tous leurs trafics, en ont souvent été pour leurs frais. « *Tout ce que j'ai pu faire pour contrecarrer l'activité des E.T.T.*, explique l'un d'eux, *s'est révélé non seulement inutile mais a aggravé la situation de bon nombre de salariés.* » En Italie, où le travail temporaire est interdit et le recours aux contrats à durée déterminée sévèrement réglementé, le travail au noir s'est développé dans d'effarantes proportions. Au Japon, le « miracle économique » repose également sur un fort volant de travailleurs temporaires, véritables citoyens de seconde classe. Partout dans le monde, la restructuration industrielle s'effectue au moyen de la « précarisation » du travail et du travailleur.

On aurait tort de croire que cette marginalisation d'une part de plus en plus importante de la main-d'œuvre soit un phénomène conjoncturel. « *La précarisation du travail relève au contraire d'une stratégie à long terme,* expliquent Thierry Baudoin et Michèle Colin, du Laboratoire de de sociologie de la connaissance (C.N.R.S.). *Les entreprises ont commencé à réduire le nombre de leurs salariés permanents avant la crise. Celle-ci n'a peut-être fait qu'accélérer le processus* (3). » Cette extériorisation, qui touche principalement le monde ouvrier, s'étend progressivement aux techniciens, aux cadres et même aux cadres supérieurs. Des clauses de mobilité sont actuellement inclues dans les contrats à durée indéterminée, et le changement de poste d'un cadre au sein d'un groupe, non seulement ne s'assortit plus de promotions compensatrices, mais devient une cause de licenciement en cas de refus. Comme le fait remarquer Patrick Broudic (4), responsable du Service études et statistiques du ministère du travail et de la participation, « *le statut subit une attaque générale, et lorsqu'il est maintenu, c'est son contenu qui est rogné* ».

Les intérimaires, au sein d'une entreprise, sont de plus en plus utilisés comme moyen de pression sur le personnel en place. A l'usine de montage Blaupunkt, en Basse-Normandie, on comptait deux cent quarante intérimaires pour sept cent trente-quatre permanents en mai 1980, lesquels étaient placés à des postes stratégiques, « *en début et en fin de chaîne, pour mieux faire passer les augmentations de cadence* », explique Cathy, secrétaire de formation et O.S. intérimaire par obligation. On pourrait multiplier les exemples et montrer que la restructuration sert souvent d'alibi pour tourner la loi. Karine, elle, est employée depuis trois ans à la cantine de nuit de Renault-Véhicules industriels. Tous les trois mois, elle est régulièrement « licenciée » afin de respecter la durée légale d'une mission de travail temporaire, puis réembauchée une semaine après...

Dangereux

Nombre d'entreprises utilisent également les intérimaires pour les travaux les plus rebutants ou les plus dangereux, afin d'éviter tout conflit avec leurs salariés permanents. Denis, technicien au chômage, ne travaille qu'occasionnellement dans sa branche. En revanche, il a peint des coques de navire à l'arsenal de Cherbourg, perché sur une échelle à plus de 20 mètres au-dessus du sol. Il a ensuite travaillé dans les ballasts de sous-marins, échappant de peu à la mort parce qu'un ingénieur décidait sans précaution d'effectuer des essais de fonctionnement. Lorsqu'il s'est plaint au chef de chantier d'un tel mépris des consignes de sécurité, celui-ci lui a répondu : « *Les intérimaires, ça se remplace facilement.* » Claude, qui, a refusé une mission au Commissariat à l'énergie atomique. « *Ils n'embauchent que des intérimaires pour les travaux de décontamination. La plupart du temps, ce sont des immigrés. Ils reçoivent une formation de vingt-quatre heures et n'ont aucune connaissance de la radioactivité. Lorsque les doses radioactives enregistrées par ces travailleurs sont trop fortes, on met brusquement fin à leur mission.* » Si un cancer surgit quelques années plus tard, qui se souviendra qu'il est dû à ce bref frôlement de l'atome ? Et surtout, quelles preuves y aura-t-il ? Dans de telles conditions, il n'est guère étonnant que les travailleurs temporaires soient victimes deux fois plus souvent d'accidents du travail que l'ensemble des salariés.

Dans les grandes entreprises, à partir de plusieurs centaines de salariés, l'intérim comme les autres formes de travail précaire sert aussi d'arme anti-conflit. L'isolement du travailleur temporaire, sa mobilité incessante, rendent quasi impossible toute action collective. Les syndicats fondés sur une mythologie de classe ouvrière blanche, masculine, qualifiée et solidement campée autour des outils de production, se révèlent peu aptes à saisir la notion de travail précaire. La C.G.T. comme la C.F.D.T., s'en tenant à des positions de principe, réclament l'interdiction du travail temporaire...

Hantise

D'où une double inadaptation des appareils syndicaux. D'abord, parce que, organisés par branches professionnelles, ils saisissent mal la mouvance de l'intérimaire qui passe sans transition d'un emploi de la chimie à un emploi dans l'industrie automobile. Ensuite, parce que l'entreprise où s'articule localement le syndicat est largement devenue une structure fictive. Par l'utilisation du droit des sociétés (filialisation, constitution de holdings) et celle du droit des contrats économiques (sous-traitance, location de personnel), le face-à-face patrons-salariés a cédé la place à un jeu de cache-cache. Sur un même lieu de travail, on trouve aujourd'hui couramment des dizaines de statuts juridiques et, par conséquent, des dizaines de catégories d'ouvriers munis d'un patron différent. « *C'est la notion d'entreprise elle-même qui perd son sens,* écrivait Gérard Lyon-Caen, professeur de droit du travail à l'université de Paris-I. *Il y a bien un lieu de travail, mais ce n'est pas celui où les décisions qui concernent les ouvriers sont prises. L'entreprise sans personnel n'est plus ignorée et le personnel sans entreprise est devenu une figure habituelle.* »

Dans de telles conditions, les « précaires » vivent dans la hantise. Hantise de rester intérimaire à vie, de déplaire au chef d'équipe qui peut instantanément mettre fin à une « mission ». Hantise aussi, dans certaines régions, de figurer sur une liste noire, et de s'entendre répondre, d'une agence d'intérim à l'autre : « *Désolé, on n'a rien pour vous.* » Hantise du lendemain, matérialisée par un maigre salaire hebdomadaire qui empêche de gérer un budget.

Les chefs d'entreprise, les dirigeants politiques et, à plus forte raison, les patrons du travail temporaire paraissent peu conscients dans leur majorité des risques sociaux d'une telle situation. « *Il convient d'être vigilant à ce que les formes d'extériorisation de l'emploi ne renforcent le sentiment de nombre de salariés d'être traités comme des objets, niés en tant qu'individus*, écrivait pourtant le député du Rhône, Pierre-Bernard Cousté, dans un rapport au premier ministre sur le travail temporaire. *Cela n'est pas sain, car c'est ainsi que se développent des processus de marginalisation professionnelle puis sociale.* » (5) ■

(2) *Bulletin d'information du ministère*, n° 40. Françoise Rerat : « Le travail temporaire dans l'industrie »

(3) Centre d'études sociologiques, rue Cardinet, 75017 Paris.

(4) *Les politiques de gestion de la main-d'œuvre*, document préparatoire au VIIIe Plan.

(5) *La Documentation française*, juin 1979.

FORMES

Rigueurs des temps douceurs des lignes

Le style « bibendum » ne fait plus peur. La mode s'est assouplie, arrondie. Rosemary, un mannequin plantureux, a remplacé « la crevette ».

MARIE-ODILE FARGIER

OPULENTE et superbe, elle crevait les écrans dans *la Grande Bouffe*. Des formes pleines et lisses, une carnation lumineuse. La révélation de l'année, titraient les magazines, découvrant avec stupéfaction qu'Andréa Féréol n'est pas belle bien que grosse, mais belle par cette plénitude même. Et de disserter sur le retour des Rubens. C'était en 1973.

Les potelées durent vite déchanter. Le phénomène s'est arrêté là, et les nouvelles venues du cinéma ne sont pas épaisses, des Isabelle — Adjani et Huppert — à Marlène Jobert en passant par Christine Pascal ou Miou Miou.

1980 : mini-bombe dans le petit monde de la mode en France. L'hebdomadaire féminin *Elle* donne la vedette à un mannequin plantureux, Rosemary, qui, loin de cacher ses rondeurs dans les flots indulgents d'une robe ample, se campe fièrement en débardeur moulant, jeans près du corps, la taille bien soulignée par une grosse ceinture. Et l'article n'explique pas comment tricher pour paraître ce que l'on n'est pas — mince ; il révèle que Rosemary est l'une des cover-girls les mieux payées du monde.

Est-ce à dire que cette fois-ci, et pour de bon, la mode est aux rondes ? Las ! Les dodues qui l'auront cru risquent de se repentir aujourd'hui d'avoir relâché leurs sempiternels régimes. « *Rosemary, c'est un cas* », affirme Odile Sarron, qui s'occupe des mannequins pour les pages mode du magazine. « *Une fille a prend* ». *3 à 5 kilos sur une photo. Alors il n'y a pas de miracle. Elles mesurent en moyenne 1,74 mètre et « taillent » du 38-40. 42, c'est vraiment la limite. Rosemary fait exception parce qu'elle est très belle, d'accord, mais aussi parce que ses rondeurs s'arrêtent aux épaules et aux genoux : ses bras, ses poignets, ses chevilles sont très fins, et cela, c'est essentiel pour la photogénie.* » Ses mannequins, Odile les surveille strictement : « *Elles ont entre seize et vingt ans. Elles découvrent la France et... la bonne chère, et les nuits arrosées au whisky dans les boîtes où les « sortent » leurs admirateurs.* » Un régime rapidement fatal à leur silhouette de nymphettes, et à leur carrière.

D'ailleurs le même journal qui, au printemps, chantait la gloire de Rosemary, à l'automne invitait ses lectrices à une vigilance sans défaut : ne jamais dépasser d'un kilo leur poids idéal, trois kilos de trop étant considérés comme tout à fait inadmissibles. Depuis « La guerre des kilos », titre qui valut à l'hebdomadaire *l'Express*, voici deux ans, un record de vente jamais dépassé, le thème revient régulièrement au sommaire de tous les magazines — et pas seulement des « féminins », — assurant chaque fois une diffusion confortable au numéro concerné.

L'idéal donc n'a guère changé. La réalité non plus. Du moins à ce qu'il semble, car il n'existe pas d'instrument de mesure officiel des éventuelles modifications morphologiques des clientes du prêt-à-porter. Les fabricants continuent de diviser le marché en deux groupes bien distincts : pour les menues, les modèles « mode » ; et pour les autres, le classique tristounet, le cache-bourrelets couleur muraille. « *Dès qu'on dépasse le 42, il est presque impossible de trouver quelque chose de sympa,* gémit une responsable du Printemps, elle-même rondelette. *On est condamné au style mémère. Il y a pourtant un beau créneau à prendre.* »

Plus de normes

Mais les détaillants incitent-ils seulement les fabricants à « tailler grand » ? En tout cas, ceux-là mêmes qui disposent d'un large échantillon de clientèle, comme les grands magasins ou les organismes de vente par correspondance, ne se sont jamais, semble-t-il, souciés de savoir si les mensurations de l'acheteuse moyenne changeaient en plus ou en moins au fil des années. Il est vrai que cette absence de curiosité même témoigne sans doute d'une certaine stabilité : un boom sur les grandes tailles n'aurait pas manqué d'attirer l'attention.

Stabilité confirmée par le seul détaillant qui ait, à notre demande, examiné dans ce sens ses statistiques : aux Trois Suisses, qui pourtant proposent des modèles « mode » jusqu'au 44-46, aucun glissement des ventes vers les grandes tailles lors des dernières saisons ; sauf pour les maillots de bain de femme au-delà du 50, dont les commandes ont brusquement monté. Phénomène marginal mais néanmoins remarquable : les très grosses dames oseraient enfin se baigner. Quelque chose aurait donc changé pour qu'elles osent affronter le regard des gens « normaux ».

Normaux ? « *Il n'y a plus de normes* » affirme, catégorique, Francine, rédactrice de mode et... potelée. « *C'est vrai pour la ligne comme pour la mode. Tout le monde en mini, tout le monde en maxi, c'est fini. Regardez mes cheveux. Pendant des années, je les ai massacrés à coup de fer à repasser et de défrisages pour les avoir lisses et bien rangés. Maintenant je les laisse à frise-que-veux-tu. Une mise en plis de temps en temps, quand l'envie m'en prend. Pour les vêtements, c'est pareil. Longtemps j'ai souffert dans des pantalons serrés et des pulls shetland secs qui grattaient. Un jour, j'ai déniché pour 15 F ce pantalon chinois « taillé gros cul », solide et bien à l'aise. A l'époque, ça étonnait. Aujourd'hui, le prêt-à-porter s'y est mis.* »

« Doudounez-vous »

Est-ce à dire que les grosses sont à la mode ? Non. Certes les « crevettes », la Shrimp, Twiggy, appartiennent au passé. Les rondes n'ont pas la vedette pour autant. Mais, maintenant, elles peuvent prendre du plaisir à s'habiller. Car entre un tailleur strict et un pantalon tube, l'ampleur, le drapé, le flou, ont maintenant aussi droit de cité. Même le style « bibendum » ne fait plus peur depuis la vogue des « robes ballons », et surtout celle des vestes matelassées en duvet, les « doudounes ». Un publicitaire inspiré a d'ailleurs osé un néologisme tentateur en proclamant « *doudounez-vous* » sur une silhouette douillettement enveloppée d'un vêtement gonflant comme une couette.

Francine encore : « *Je ne cache plus. Je joue : avec mon corps, avec mes vêtements, avec mon humeur. Un jour comme ça, un jour autrement. Des tissus doux, des velours-éponge, des « joggers » tout souples. Et, le lendemain, une jupe droite. Avec une blouse en soie parce que c'est bon à toucher, parce que c'est lisse, que ça brille, que ça accuse les courbes. Et une ceinture bien serrée pour souligner mes hanches. C'est joli des hanches pleines, des seins, un corps de femme. Je peux être ronde, je peux être moi, parce qu'en matière de mode il n'y a plus de diktats.* »

« *Voyez dans un bistrot ou un bureau*, confirme Catherine Alain-Bernard, rédactrice en chef des pages mode de *Elle* : *sur dix femmes, il ne s'en trouvera pas deux habillées pareil ; elles sont pourtant toutes très actuelles. Nos lectrices ne cherchent plus à savoir quel sera l'uniforme de l'année. Nous les aidons à se regarder, à se connaître, pas à trouver des trucs pour se couler dans le moule.* » Dans les magazines féminins aujourd'hui, les styles se bousculent et se télescopent. On ne s'habille plus de telle ou telle manière selon que l'on va travailler, prendre le thé, ou au théâtre, mais selon qu'on se sent romantique, frondeuse, fofolle : pour le plaisir.

Polysensualisme

Cette nouvelle manière s'est progressivement imposée au long des années 70. Influence du mouvement écologique, pensent les uns : le retour au naturel, être soi. Influence du mouvement féministe, supputent les autres : les femmes ne veulent plus se laisser imposer des carcans. Sans doute une combinaison plus complexe de tendances diverses, explique Joëlle Le Forestier, de la COFREMCA, un organisme qui s'applique à discerner à travers les données de sondages les différents courants de changements. « *Dans les années 74, la mode était à l'unisexe dans le vêtement, à une moindre différenciation des sexes dans l'idéologie : nous sommes égaux se traduisait par nous sommes pareils. Depuis un peu moins de deux ans, le regain d'intérêt des femmes pour la mode coïncide avec une plus grande sensibilité à leur différence.* » La différence dans les corps, c'est l'acceptation de la rondeur, des courbes féminines, au lieu du modèle un peu androgyne des années antérieures.

Cette évolution se situe dans un courant plus général que la COFREMCA baptise la « *montée du polysensualisme* », de la sensibilité au plaisir sensoriel sous toutes ses formes, visuelle, tactile, etc. Dans les années 70, le groupe « modèle », si l'on peut dire, était l'« *élite contestataire* », sur la lancée de mai 68. Or notre imagerie mentale représente volontiers le militant révolutionnaire sous les traits d'un ascète maigre aux yeux fiévreux. Tandis que les barricadiers d'hier, rangés ou découragés, se repliaient sur des bonheurs individuels, voire se mettaient aux casseroles pour découvrir les plaisirs de la bonne chère « *qui elle au moins ne déçoit pas* », montait un « modèle » nouveau, celui du paisible jouisseur ; et de jouisseur à rond, le pas imaginaire est vite franchi.

Bulle

Autre indice de cette évolution, souligné par Joëlle Le Forestier : le souci d'entretenir sa forme physique, qui au début des années 70 était étroitement associé au souci de se maintenir en bonne santé, se rapproche aujourd'hui du polysensualisme. On entretient sa forme moins pour bien se « porter » que pour se « sentir » bien. L'efficacité d'accord, mais le plaisir aussi.

La COFREMCA a vu apparaître cette tendance depuis plusieurs années déjà chez... les automobilistes. Alors que les constructeurs mettaient l'accent sur le fonctionnel, les conducteurs demandaient de plus en plus un produit qui satisfasse aussi leur plaisir : plaisir visuel des lignes, plaisir tactile des matières. « *Le rond*, explique encore Joëlle Le Forestier, *c'est notamment l'envie de passer la main dessus, c'est quelque chose qui se situe autrement que visuellement. Les voitures d'alors étaient tout en lignes brisées.* »

Relatif, mais sensible en effet, le glissement au cours de la dernière décennie, dans la lignée des Renault, par exemple. De la R 8, toute en angles droits, à la R 5, plus ventrue, notamment grâce au hayon arrière, qui supprime un angle entre la vitre et le coffre, et surtout à la Fuego d'aujourd'hui, voiture « bulle » aux glaces rondes. Entre-temps, le lancement publicitaire de la R 14, inscrite dans une poire, traduisait plus ou moins adroitement cette prise de conscience de la demande du consommateur : du rond, du plein, du familial.

Dans la même période, la redécouverte des tractions Citroën, aux ailes en volutes, la vogue des Morgan, ne révélaient peut-être pas qu'une nostalgie rétro. Enfin, la plupart des marques ont plus ou moins assoupli leurs lignes : que l'on compare, par exemple, la Métro à la Mini chez Austin, la 928 à la 924 chez Porsche, et même, toutes proportions gardées, les derniers modèles de Peugeot par rapport à la très « aiguë » 404. Jusqu'à l'immuable Mercedes qui a, très mesurément certes, assoupli ses lignes. Les aménagements intérieurs se sont également adoucis, la palme revenant au tableau de bord asymétrique aux lignes glissantes de la CX Citroën. Et les couleurs donc : finis les orange minium et les vert gazon, mais on décline toutes les nuances du bleu.

Raffinement

Il serait évidemment abusif de généraliser. Tout comme dans le domaine de la mode, plusieurs styles coexistent. De même en matière d'ameublement, où la vogue du « high tech » n'a pas aboli la folie des bois bruts chaleureux et des coussins accueillants. Dans tous les cas, une tendance commune : le souci du détail, le raffinement. On parle de crise, mais les produits précieux, et coûteux, ont le vent en poupe : après l'éblouissement de l'abondance et de l'efficacité, le culte du plaisir délicat.

Raffinement traditionnellement associé à l'idée de féminité par comparaison avec la virilité, vigoureuse et un peu rude selon notre répertoire mental. « *Au pays qui te ressemble,* dit le poète à la femme qu'il aime, *tout n'est qu'ordre et beauté, luxe, calme et volupté.* » Volupté, féminité, douceur, rondeur. Les progrès du polysensualisme modifieront-ils les canons de la beauté jusqu'à redonner l'avantage aux belles rondes qu'affectionnaient nos arrière-grands-pères ?

Pour l'heure, quoi qu'elles en disent, celles-ci continuent de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Mieux dans leur peau sans aucun doute. Mais que fondent les kilos superflus sous l'effet d'une providentielle mauvaise grippe, ou d'un chagrin d'amour, vous n'en trouverez pas une seule pour les regretter ! ■







CLAUDE LAPOINTE

RETRAITÉS

La révolution tranquille des clubs

Ils vont jouer dans les écoles des pièces de théâtre sur la rénovation de leur quartier. Ils enseignent l'occitan, ressuscitent les fêtes oubliées des villages. Les retraités se réveillent et tentent de sauter les murs du « ghetto ».

DANIEL SCHNEIDER

DANS la cour des entrepôts, quatre chatons se prélassent. Contournées les palettes et les piles de cageots, on tire la lourde porte d'une ancienne chambre froide, et l'on pénètre dans la salle de théâtre du Forum Farfadets. Ici, dix-sept comédiens amateurs répètent régulièrement les pièces qu'ils partiront ensuite jouer en province, de maisons de la culture en préaux d'école, partout où on les demande. Une de leurs dernières créations, *le Procès de la tour Angèle*, est une charge satirique contre la rénovation du 13e arrondissement, dont ils sont tous habitants. Ah ! oui, un détail : la moyenne d'âge des comédiens est de soixante-quinze ans.

Association ouverte à tous et animée par des retraités, le Forum Farfadets propose aussi aux habitants du quartier l'initiation à quinze techniques artisanales (parmi lesquelles le cartonnage d'art et les rideaux à l'ancienne). Forte de trois cents adhérents, répartis également des deux côtés de la barre des soixante ans, elle organise des stages de formation d'animateurs et de préparation à la retraite.

Elle emploie — situation rarissime dans les associations de retraités, dont le moteur est, presque toujours, le bénévolat — cinq animateurs salariés, particulièrement chargés de la gestion administrative et de la course aux subventions (qui entrent pour moitié dans le budget de l'association).

Après les retraités des villes, les retraités des champs. Toute l'Yonne grisonnante est accourue à Avallon, ce dimanche d'été finissant, pour la kermesse annuelle des clubs ruraux de retraités. Sur la grande esplanade de la Morlande, sise entre les H.L.M., on s'aborde et se reconnait avec force effusions : « *Comment ça va, depuis le voyage de Nice ? — Bien ! Je reviens de Paris, avec le club. On est allés aux Folies-Bergère.* » Au stand de Chablis, le président de la Fédération et son vice-président prennent un bain de sexagénaires endimanchées et ravies. Les limousines métallisées assoupies au soleil témoignent de l'intérêt du département officiel : M. le maire refuse poliment une tartelette aux cerises du club de Cussy-les-Forges, tandis que M. le préfet, moins héroïque, accepte une layette du plus bel orange.

On attend 5 000 personnes au concert de cet après-midi. Bien davantage que n'en pourrait rêver, dans cette bourgade somnolente, une vedette de la politique et du show-business. Gros succès ? Peut-être, mais ce n'est rien en comparaison des 20 000 retraités que rassemblent les clubs du département. « *Pensez donc*, minaude une dame en savourant chaque syllabe, *la fédération, cette année, n'a pas organisé moins de quarante-quatre voyages !* »

20 000 dans 170 clubs ! 2 000 000 dans toute la France, répartis dans 15 000 club — dont 12 000 ruraux, — tous éclos ces dernières années : ils n'étaient que 500 en 1973. Un retraité français sur cinq a en poche une carte de club. Comment se garder, de prime abord, de triomphalisme ? Au siège parisien de la Fédération des clubs ruraux, on tire le visiteur devant une grande carte murale : chaque pastille marron y représente 50 clubs. Force est de constater : le marron recouvre l'Hexagone, se joue des frontières, déborde presque dans l'océan. Un véritable papy-boom !

La belote

En même temps qu'ils pullulaient, les clubs se sont efforcés de troquer la robe grise des hivers résignés pour des ensembles multicolores : les sempiternelles parties de belote entrecoupées de tilleul-menthe font encore, lot commun de nombre d'entre eux, figures d'épouvantails pour les plus évolués : « *Ces clubs ont correspondu aux besoins d'une certaine époque*, estime une retraitée. *Ils étaient nécessaires à des isolés, surtout désireux de rompre leur solitude.* » « *Mais les nouveaux retraités, arrivés sur le marché ces cinq dernières années*, explique Jacqueline Jallais, adjointe au maire de Poitiers chargée des affaires sociales, *ne se reconnaissaient pas dans ces assemblées de joueurs de belote. Souvent encore en couples, ils étaient moins oppressés par la solitude, donc plus exigeants. Cette génération a aussi connu les congés payés et une vie sociale plus riche.* »

Anciens dirigeants de mouvements de jeunesse, anciens bénévoles de toutes appartenances, anciens enseignants ou commerçants — habitués aux contacts — forment les gros bataillons des responsables et des adhérents de clubs. N'échappent au phénomène que les deux extrêmes de l'échelle sociale : les vieillards du Fonds national de solidarité, gibier d'hospice et d'asile, qui attendent dans l'alcoolisme la délivrance d'une existence solitaire, et les habitués des croisières et clubs de golf, qui n'avaient aucun besoin de clubs. « *A soixante ans, on ne se voit pas vieux*, s'exclame Jean Thiollet, pharmacien retraité poitevin. *On n'est pas prêts à s'enfermer dans un ghetto.* » Il fallait donc, pour les clubs, trouver un second souffle : ce fut la floraison des activités manuelles : peinture sur soie, macramé, poterie...

Plus sportivement, on s'est aussi mis à la randonnée (« *20 kilomètres dans son dimanche, croyez-moi, il faut les faire* »), on s'adonne à la gym volontaire « soutenue » (« *pas seulement de vagues tourniquets avec les bras. De vraies séances de musculation* »), on investit en escouades la piscine municipale (« *certains ne s'étaient pas baignés depuis dix ans. La première fois, ils n'ont pas apporté leur maillot, ils venaient voir. Puis ils sont passés au petit bain et maintenant ils font des longueurs* », raconte un maître-nageur).

Et surtout on voyage : la bougeotte a saisi la France retraitée tout entière : 45 % des plus de cinquante-cinq ans sont partis en vacances l'année dernière (ils n'étaient que 25 % il y a six ans). Et parmi eux, 13 %, refusant de « bronzer idiots » en sont déjà à choisir des formules de « vacances actives » (1). « *Déplacer les retraités ne suffit plus*, explique Jean Thiollet, de Poitiers. *Ils veulent explorer le pays visité, comprendre son histoire, sa culture.* »

Cette soif de connaître ne s'étanche pas seulement aux sources des voyages : une cinquantaine d'universités du troisième âge (ou, comme à Poitiers, « inter-âges ») accueillent les retraités et leur proposent des conférences — généralement mensuelles. Parmi les derniers sujets de l'université de Poitiers : Marguerite Duras, et la nature des sols du Montmorillinnais (qui a fait un triomphe).

Solidarité

A force de courir le monde ensemble et de voisiner sur les bancs des amphis, une véritable conscience de... classe d'âge est en train de naître parmi les retraités. Cause ou effet ? Le succès de *Notre Temps*.

Ce « Journal de la retraite heureuse », né en 1969, tiré à sept cent mille exemplaires. Conseils pratiques, reportages, jeux : rien de sexagénaire ne lui est étranger. Inappréciable instrument d'animation, il aide « *mille mains anonymes à tisser silencieusement un immense réseau de solidarité* ».

Solidarité : le mot revient dans mille discours. La naissance d'habitudes d'entraide suit parfois celle du club. A Bois-le-Roi (Seine-et-Marne), une permanence juridique fonctionne régulièrement, et un ancien administrateur des hôpitaux a mis ses connaissances au service de ses concitoyens pour leur correspondance avec la Sécurité sociale. A Saint-Etienne, le club a fondé pour ses membres une coopérative d'achats qui regroupe plus de 1 300 adhérents. Partout, on va spontanément visiter les malades, on force les portes de l'hospice voisin pour en faire sortir « *hélas, seulement le temps d'un goûter* », les pensionnaires.

Dans toutes ces activités, on tente de sauter à pieds joints par-dessus les murs du tant redouté « ghetto » : les clubs de village ont leur stand réservé dans toutes les fêtes communales. A Bois-le-Roi encore, les retraités sont à l'origine d'un service « bébé-accueil » : deux après-midi par semaine, une garderie est organisée pour libérer les jeunes mères.

Dans bien des communes, l'apparition d'un club, le plus souvent seule association d'un village progressivement déserté a donné un coup de fouet à la vie locale : plusieurs comités des fêtes ont été ressuscités par les retraités, seuls à disposer de ce qui en est le nerf : leur temps.

Se découvrant tout naturellement un rôle de relais des traditions, plusieurs clubs sont à l'origine de séances de discussion en patois rassemblant jeunes et vieux voire, comme tous les étés à Villeneuve-sur-Lot, dans le Lot-et-Garonne, d'une véritable « école d'été » d'occitan, ayant « mis dans le bain » une bonne vingtaine de paysans et quelque trois cents élèves. « *Partout où un patois est vivace, les traditions se maintiennent* », constate Marguerite Doré, quatre-vingt-deux ans, écrivain morvandelle patoisante. Au Puy, c'est la tradition de la dentelle au carreau qui s'est trouvée de la même façon transmise aux jeunes femmes par les dentellières retraitées.

Mes rhumatismes ?

Une révolution tranquille court les campagnes. Au soir d'une vie entre clapiers et étables, des voisines, perdues de vue après le certificat d'études, se retrouvent aux réunions du club, et décident ensemble d'apprendre à monter à vélo. On prend le temps de s'occuper de soi, on redécouvre, mais oui, son corps et le plaisir de séduire.

On sait des salons de coiffure sauvés *in extremis* par la naissance d'un club, et la fringale de « permanentes » ayant ainsi gagné les femmes plus jeunes. Les « petites misères » qui assaillaient le retraité disparaissent miraculeusement : « *entre ma kermesse à préparer, mes responsabilités de trésorier du club, et mon cours hebdomadaire de danses folkloriques, comment voulez-vous que je trouve le temps de m'occuper de mes rhumatismes ?* »

Facteur d'intégration, le club rural aide à briser les barrières entre natifs et « immigrants » d'une commune : à Bois-le-Roi, ce sont surtout les nouveaux arrivants, n'en pouvant plus de se promener parmi les pavillons anonymes, qui ont été à l'origine de ce club. A l'inverse, à Saint-Germain-et-Mons, près de Bergerac (Dordogne), ce sont les retraités du village qui organisent chaque année une réception pour accueillir les nouveaux venus.

Le club moyen compte une centaine d'adhérents, dont la moitié participent aux activités. Si les premiers temps on se satisfait d'un certain amateurisme, la rigueur reprend ses droits à mesure qu'affluent les adhésions et que les activités se développent : « *Une fois passé la première étape — mais non la moindre — de recherche d'un local, il faut rédiger les statuts. Moment important, qui oblige à s'interroger sur ses motivations.* » Pas question, alors, de badiner : ainsi le club de Bois-le-Roi, sans doute détenteur du record de l'implantation avec trois cents membres sur une population de cinq cents retraités, n'a pas mis sur pied moins de huit commissions, qui se réunissent régulièrement et publient après chaque séance un compte rendu détaillé.

Ce formalisme, parfois pesant, a donné naissance en retour à des « contre-clubs », dans lesquels beaucoup voient un avenir logique des loisirs de retraités : foin de toute carte, l'on se retrouve à cinq ou six qui se sont connus au club pour une randonnée ou un voyage.

Une des tâches les plus prenantes des responsables financiers est de courir... après les financements possibles. Cotisation (de 15 à 50 francs par an) et bénéfices retirés d'éventuelles kermesses communales ou départementales suffisent rarement à équilibrer un budget moyen de 100 000 francs. On va donc trouver le maire, qui verse d'autant plus volontiers un écot municipal que plusieurs membres du club siègent généralement au conseil...

Participation

Mais de plus en plus aussi, on invoque une divinité du VIIIe Plan : PAP 15, le « programme d'action prioritaire no 15 », pour les profanes. Quatre cent quatre-vingts millions de francs, saupoudrés sur cinq ans — le dixième du coût prévu du sixième sous-marin nucléaire, — dont l'objectif général est le maintien des vieux à domicile. Essentiellement incitatifs, les crédits du PAP ont moins servi à créer de nouveaux clubs (seulement deux cents environ) qu'à aider les existants à diversifier leurs activités. A Juvisy, ils ont ainsi contribué à l'achat d'une bibliothèque.

La philosophie du programme tient en une intention : participation. L'enquête préalable qu'il exige est souvent effectuée par les retraités eux-mêmes, de même que le bilan annuel, également exigé. « *Cela nous demande des efforts d'organisation qui ne peuvent être que salutaires pour le club* », estime Mme Rousset, de Bois-le-Roi.

Mais la seule « assistance » acceptée par les clubs est sonnante et trébuchante. Dame d'œuvres et sempiternel « *goûter trimestriel des anciens* » offert par la mairie, s'ils constituent encore le lot de bien des retraités, sont rejetés avec horreur par les clubs les plus évolués. Créé le plus souvent par la mairie ou des institutions sociales (bureau d'aide sociale), le club n'en proclame pas moins sa volonté d'indépendance.

Paradoxe ? La situation la plus ambiguë est sans doute celle des clubs ruraux, tous créés à l'initiative de la Mutualité sociale agricole (qui est la caisse de prestations sociales des agriculteurs, la « sécu » des paysans). « *Nous nous bornons à organiser un premier voyage pour que les retraités fassent connaissance*, affirme Mlle Blanchard, de la M.S.A. *Et, bien sûr, nous les aidons financièrement, mais sur des programmes précis. Ensuite, ils volent de leurs propres ailes. Ce sont eux qui décident, s'ils sont nombreux, de se constituer en fédérations départementales. eux encore qui ont décidé en 1976 de se constituer en Fédération nationale.* »

Où passe la frontière entre soutien logistique et assistance ? L'autre grande fédération, la Fédération nationale des associations de retraités, à la composition moins homogène — elle regroupe à la fois des clubs et des amicales de retraités des grandes entreprises, — fait entendre des accents volontiers plus revendicatifs : « *Se regrouper au niveau national est certainement plus efficace pour faire pression sur les pouvoirs publics* explique M. Boncault. *Les clubs ne doivent pas seulement être des lieux de loisirs, même de loisirs « évolués », mais un instrument de défense des intérêts des retraités.* »

La FNAR, qui représente cinq cent mille personnes, a fondé avec d'autres associations de retraités (dont celle de la Mutuelle générale de l'éducation nationale) un bureau de liaison.

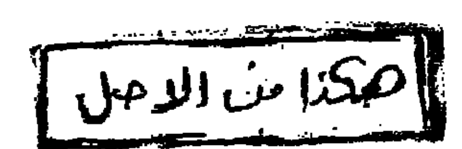
Main tendue

Tous ces efforts d'animation ont suscité bien des vocations... d'animateurs. Autour du magazine *Notre temps* et d'un groupe de formation permanente, s'est créé, en 1972, l'Institut national pour une retraite active (2), qui a pour vocation de former des retraités à l'animation: « *Pendant l'enfance, pendant la vie active, on a droit à la formation. Pourquoi pas à la retraite ?* », demande Nicole Lépine, institutrice de l'Inrac. Dix permanents, tous âgés de plus de quarante ans (« *au-dessous, cela pose quand même des problèmes* »), sillonnent donc le pays et accueillent environ deux cent cinquante retraités par an. Plusieurs programmes sont proposés : animateur de club, de club sportif, de vie culturelle, des stages d'initiation aux subtilités du PAP 15, et aussi des sessions de préretraite. Tous les stages se déroulent en internat : « *C'est très important pour eux, qui ne sont parfois jamais sortis de leur village, d'apprendre à vivre ensemble, même si certains, mis à part à l'armée, n'auraient jamais imaginé cohabiter avec des gens qu'ils n'aient pas choisi !* »

Chaque automne, l'Inrac et *Notre temps* organisent à Autrans-en-Vercors (Isère) des « *rencontres de l'amitié* », rassemblement de trois cents retraités. Lieu « *d'activités éclatées* », Autrans est, à mi-chemin entre la kermesse, l'université populaire, le congrès et l'atelier de poterie ou de vidéo. *Le happening des retraités !* Thème de l'année dernière : le patrimoine. « *Non pas celui que l'on conserve, mais celui que l'on transmet* », précise Nicole Lépine.

Toujours cette main tendue aux autres générations. Et quoi de plus logique ? Le fameux « ghetto » — hospices-mouroirs, assistanat organisé par l'État — a été érigé par la société industrielle et l'exode rural (3). *Les clubs*, que l'on accuse de le perpétuer en parquant les vieux dans une attente commune de la mort — « *sans voir que c'est en se regroupant que l'on se sent bien dans sa peau, et prêt à rebondir vers les jeunes* », rétorque-t-on à la F.N.A.R., — sont encore, c'est vrai, pour beaucoup des lieux où l'on tricote, belote et vivote. Mais ils peuvent être aussi le support de tentatives tâtonnantes, maladroites et fragmentées pour sortir de la nuit. ■

(1) Sondage *Notre temps*, 1979.
(2) *Inrac*, 26, rue de la Trémoille, Paris (8e), (tél. 359-80-54).
(3) Lire *le Monde Dimanche* du 2 novembre 1980.





QUÉBEC

La télévision communautaire en marge des médias

Porteuse d'espoirs et d'utopie, la télévision communautaire est née, il y a dix ans, au Québec. Aujourd'hui, le bilan laisse de côté l'utopie et tente de garder quelques espoirs.

BERNARD GIANSETTO

DEUX roues de bicyclette, proprement peintes en noir, tournent côte à côte, lentement, entraînées par une courroie reliée à un petit moteur électrique. Fixés aux jantes parallèles, des rectangles de carton suivent le mouvement circulaire. Sur les cartons, des messages de tous ordres: les adresses de diverses associations, des remerciements pour l'aide matérielle apportée par tel ou tel commerçant, des numéros de *téléphone à ne pas oublier... Un* œil fixe un à un les messages qui défilent devant lui, l'œil d'une caméra placée précisément *au cœur du mécanisme,* entre les deux essieux jumelés et qui donne un sens à cet étrange assemblage artisanal.

Car au *même moment,* sur le canal communautaire de la ville de Roberval (onze mille habitants), au bord du lac Saint-Jean — la petite mer intérieure québécoise, — sur les écrans de télévision défilent un à un les messages que nous venons de voir. Les téléspectateurs éventuels peuvent ainsi suivre ces petites annonces « électroniques » agrémentées d'un choix de musique enregistrée. Ici — le Saguenay-Lac-Saint-Jean est la région la plus nationaliste du Québec, — les critères sont stricts : « *Uniquement de la musique québécoise ou instrumentale* », nous explique Francine Harvey, permanente à la télévision communautaire (TVc) de *Roberval.*

Si le « carrousel » — c'est le nom donné à la machine que nous venons de voir et qui se retrouve sous diverses formes dans la plupart de TVc du Québec — occupe une large place dans la programmation, des émissions *plus vivantes* et *moins* répétitives enrichissent la grille horaire. Un programme qui va de la retransmission en direct du *conseil municipal* à la *vie culturelle* locale, en passant par « *les enjeux collectifs* », c'est-à-dire, selon Francine Harvey, « *tout problème vécu par un groupe de citoyens, afin que les gens concernés puissent disposer d'un instrument de lutte* ».

Le canal communautaire s'anime ainsi le lundi et le mercredi entre 13 h. 30 et 16 h. 30 ; ces mêmes émissions produites localement sont reprises le soir entre 18 h. 30 et 21 h. 30. Le reste du temps, le carrousel égrène ses petites annonces gratuites.

Le câble

A *Roberval, comme* ailleurs au Québec, il ne suffit pourtant pas de posséder un téléviseur pour pouvoir suivre ce programme local. Encore faut-il être abonné au « câble », un système très répandu en Amérique du Nord, et qui existe aussi, de façon beaucoup plus limitée, en France.

Il améliore la réception des émetteurs locaux, quand il y en a. La câblodistribution permet, dans les régions isolées, de capter les chaînes lointaines de Montréal et des Etats-Unis (1) par l'intermédiaire d'une antenne collective de réception généralement placée sur une éminence.

En échange d'un abonnement modique (moins de 10 dollars par mois en moyenne) payé au câblodistributeur, propriétaire de l'antenne et du réseau de câbles, douze canaux deviennent ainsi disponibles ; trois fois plus (35 programmes !) sont en option, dans les grandes villes, depuis quelques semaines.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le canal communautaire : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C.), organisme de surveillance fédérale, exige, en effet, que tous les câblodistributeurs « *fournissent en priorité un canal communautaire sur leur service de base. Seules les émissions réalisées par le titulaire lui-même* (le câblodistributeur) *et par les membres de la ou les communautés desservies par le titulaire, avec ou sans son aide, pourront être distribuées sur ce canal* ».

Cette obligation de libérer un canal est intervenue au moment où apparaissaient, sur le marché, les premiers magnétoscopes portables lancés par la firme Sony, au début des années 70. Il devenait brusquement possible de produire de l'image avec un matériel d'emploi relativement facile et de la diffuser sur le nouveau canal communautaire.

Tout semble alors réalisable : « *Les projets de TVc suscitaient d'immenses espoirs : accès des citoyens à des moyens de communication de masse jusque-là dirigés par des monopoles, mais aussi (...) démystification de la télévision, transformation des consommateurs d'informations passifs en citoyens actifs, réfléchis et prêts à s'engager. Avec les TVc, une nouvelle ère des communications était née. Pour la première fois, il devenait possible pour une communauté de « contrôler » un média de communication de masse, la TVc, alors qu'auparavant tout groupe d'animation voulant diffuser un message était pratiquement exclu des réseaux commerciaux. La télévision, outil de communication par excellence, devenait soudainement au service de la communauté et se transformait ainsi en une nouvelle arme de changement* », écrit Lise Bouvette dans sa thèse de sociologie (2).

Pas trop en avant

Un tel optimisme n'est plus de rigueur aujourd'hui. Dix années se sont écoulées et le téléspectateur n'a pas abandonné sa passivité et son fauteuil pour se mettre derrière la caméra. Dans les grands centres, la plupart des gens ignorent tout simplement ce qu'est la télévision communautaire et ne soupçonnent pas qu'un canal est à leur disposition.

La situation n'est pas la même dans les petites localités, où tantôt *l'indifférence,* tantôt une certaine méfiance expliquent le manque d'engouement pour le canal collectif. Plus précisément, Réjean Tremblay de la TVc « Vents et Marées » à Cap-à-l'Aigle estime que « *dans les petites communautés, là où tout le monde se connaît, les individus préfèrent ne pas se mettre trop en avant, en ce qui concerne les enjeux collectifs* ». Surtout, le média télévision lui-même impressionne et intimide. L'un des premiers objectifs à Roberval — la TVc n'est en place que depuis le début de l'année 1980 — *est justement de le « démystifier pour que la population le prenne en main* ». A « Vents et Marées », on précise que la participation des moins jeunes est très difficile à obtenir. Même communautaire, la télévision garde son aura de mystère et d'inaccessibilité.

A Saint-Félicien, une autre localité du lac Saint-Jean, Gilles Potvin, qui gère l'entreprise de matériel agricole avec son père, a participé aux premiers balbutiements du canal communautaire dans les années 70. « *La TVc ne correspondait pas réellement à un besoin,* dit-il. *Les gens considèrent la télé comme un divertissement, pas comme un moyen de communication sociale.* » Selon lui, « *l'émission la plus suivie reste la retransmission des séances du conseil municipal ; mais il ne faut pas croire que c'est ce qui intéresse fondamentalement la population* ».

De son côté, Christiane Guérin, permanente à la TVc, reconnaît que l'équipe d'animation n'a pas une assise populaire très large : « *On est vu comme des marginaux, des gens qui balaient dans les nuages ; on joue encore ; on n'est pas adulte ; on n'a pas compris que la vie, c'est sérieux...* »

Combien sont-ils donc malgré *tout à avoir foi dans les nuages ?* Le ministère québécois des communications subventionnera dix-huit TVc en 1980-1981 ; or, il y a cent vingt-huit réseaux de câblodistribution au Québec. Le faible nombre de groupes communautaires, structurés pour animer le canal collectif, montre que l'entreprise reste marginale, généralement limitée aux petites villes grâce à l'information locale qu'elles sont seules à apporter. Aucun groupe n'a, jusqu'à présent, été capable de s'implanter durablement à Montréal et à Québec, qui représentent, à elles deux, *la moitié de la population* québécoise (3 millions de personnes).

Toute publicité étant interdite *sur le canal local,* son *existence* est liée aux subventions du ministère et au bénévolat.

A Saint-Félicien, Gilles Talbot, permanent à la TVc et l'un des « survivants » des années 70, estime qu'il ne peut recueillir plus de 35 % de son budget de fonctionnement *sur place* (aide municipale, cartes d'adhésion) : « *La différence doit venir de l'extérieur* », explique-t-il. Pour l'année 1981, Saint-Félicien recevra 41 500 dollars. Pourtant, au départ, « *on imaginait que l'autofinancement se ferait facilement par la communauté* », dit Denis Carrier, responsable de la section des médias communautaires au ministère québécois des communications.

Les choses ne sont pas plus brillantes du côté de la cote d'écoute au sujet de laquelle « *aucune étude sérieuse n'a été entreprise* », nous explique Anne Girard, chargée du dossier au ministère. Elle est probablement très faible, loin, par ordre décroissant, derrière les télévisions commerciales, Radio-Canada, la chaîne d'Etat, les postes américains et la programmation (culturelle) de Radio-Québec, comme nous l'affirme Gilles Potvin. Il se risque à avancer un chiffre : « *A mon avis, il n'y a pas plus de deux familles sur dix qui regardent la TVc régulièrement à Saint-Félicien.* »

Pourtant, les animateurs ont *peine* à admettre qu'il s'agisse d'un échec. Ils avancent d'autres raisons pour expliquer ce qu'ils préfèrent appeler un « *demi-échec* ». Pour Pierre Bouchard, employé à mi-temps à Roberval après avoir vécu pendant plusieurs années l'expérience de Saint-Félicien, ce « *demi-échec est dû aux conflits et à l'opposition des câblodistributeurs* ». Des batailles retentissantes ont en effet provoqué des disparitions pures et *simples.*

Faible écoute

Le fait que le câblodistributeur soit propriétaire de l'infrastructure et ainsi le responsable devant la loi de tout ce qui passe sur son câble, même s'il ne produit rien lui-même ; l'orientation fréquemment contestataire et *gauchisante* des *émissions,* ainsi que la mauvaise qualité du matériel prêté par le diffuseur, comme il y est tenu par la loi, n'ont *pas facilité* la *survie* de l'expérience.

Il est pourtant trop facile de rejeter l'entière responsabilité de l'échec sur autrui. En fait, le problème essentiel est probablement la qualité des émissions, comme nous le confirme la directrice de Vidéomonde, la TVc Granby : « *La chaîne communautaire a toujours conservé un côté amateur qui n'a pas attiré un auditoire habitué à la télévision traditionnelle.* » L'équipe de Granby s'est dissoute en 1979, après trois années de production.

Anita Roy, la nouvelle directrice de Vidéomonde, la T.V.C. de Sherbrooke, est catégorique : « *On n'en veut plus des « shows de chaises.* » Cette expression imagée signifie bien souvent que les TVc n'exploitent pas l'apport essentiel de l'image et que les productions communautaires, bavardages de gens assis, auraient pu aussi bien être réalisées pour la radio.

Cependant, le *Québec n'a pas* été défriché en une nuit et, l'expérience aidant, les animateurs sont aujourd'hui capables de *réaliser de bons documents,* dont le seul tort est parfois d'être « *un peu long* », comme nous l'avouait une participante du colloque des TVc à Québec, en novembre dernier, où, pour la première fois, les uns et les autres ont pu voir et comparer leurs productions respectives.

Handicap supplémentaire, il ne s'agit pas de divertir mais de faire réfléchir. Même si la qualité des productions est en constante amélioration, elles ne pourront jamais scintiller des mille feux de la « vraie télévision ».

Lors d'un colloque d'initiation organisé à *Montréal,* en *octobre* dernier, à l'intention d'associations intéressées par l'utilisation du câble, Jean-Lucien Caron, chargé du développement des médias communautaires au ministère des communications, déclarait : « *Il est impensable économiquement de demander aux dix-huit organismes communautaires de « faire du Radio-Canada ». L'an passé, le budget de cette dernière chaîne s'élevait à 591 millions de dollars.* » Or, pour l'exercice 1980-1981, la plus grosse subvention accordée à une TVc s'élève à 51 000 dollars. La nouvelle TVc expérimentale de Sherbrooke en a obtenu exceptionnellement 100 000.

La subvention de l'Etat est à la *fois* indispensable et dangereuse. Fournir trop de moyens financiers à une organisation reposant sur le militantisme tue *le bénévolat.* Inversement, la pauvreté ne permet pas de réaliser une qualité susceptible d'attirer l'auditeur habitué aux grandes chaînes.

« Broche-à-foin »

Comme il faut bien trancher, le gouvernement québécois se lance, à Sherbrooke, dans une nouvelle expérience en optant pour le moyen terme. Anita Roy a choisi le réalisme : « *On ne peut plus travailler comme en 1971 ! Il faut cesser de rêver en couleur. Quand on a passé huit heures à travailler, on n'est pas prêt à se mettre derrière une caméra, à passer des heures en studio, à préparer l'émission, à se documenter.* »

Tout d'abord, Vidéomonde fonctionnera avec quatre fois plus d'argent que la moyenne : avec la souscription locale et l'aide de Québec, Mme Roy espère atteindre les 200 000 dollars. De son côté, le câblodistributeur s'est engagé à fournir du matériel en état de marche — ce n'était pas le cas au moment de notre entrevue, — les studios et une assistance technique.

Vidéomonde emploiera onze permanents et produira trois heures et demie d'émissions originales par semaine. « *Le ministère évaluera l'expérience dans deux ans,* nous explique Anne Girard. *Si le résultat est intéressant, nous entrevoyons un tas de possibilités, surtout si le Québec parvient à récupérer la juridiction sur les communications, actuellement détenue par le gouvernement fédéral canadien. Il est certain qu'on ne veut plus de TVc « broche-à-foin ». Il faut les moyens les plus professionnels possibles, les plus rationnels, tout en gardant l'esprit communautaire.* »

Et Denis Carrier d'ajouter : « *Il est certain qu'aujourd'hui l'autofinancement par le milieu, on n'y croit plus.* (Si le Québec récupérait la juridiction sur les communications, une certaine forme de publicité serait probablement autorisée sur le canal communautaire.) *Que n'importe qui puisse faire son émission n'importe quand, on n'y croit plus non plus. Une équipe de permanents est indispensable, de telle sorte que les citoyens puissent s'impliquer dans le contenu mais pas dans la fabrication, ce dernier point n'étant plus considéré comme une nécessité.* »

Le principe essentiel de l'esprit communautaire, l'accessibilité, est préservé à Sherbrooke. N'importe quel citoyen peut proposer et réaliser une série d'émissions sur un thème de son choix, avec l'aide de l'équipe en place. Le dernier point qui les sépare des médias comme les autres. Mais un acquis important, puisque tout le reste s'est effondré. La télévision par et pour le peuple *joue* sa dernière carte. ■

(1) Seule, la chaîne nationale Radio-Canada possède des relais sur presque tout le territoire canadien.

(2) Lise Bouvette : La télévision communautaire, analyse sociologique d'une expérience d'animation. Université de Montréal, 1973.

(*) *Journaux, radios et TV communautaires.*

REFLETS DU MONDE

AL BAYANE

La coqueluche du magnétoscope

Le quotidien marocain *AL BAYANE* s'indigne, dans sa rubrique « Mauvaises langues », de l'abus des sigles, s'agissant en particulier des appareils de vidéo.

Il écrit : « *Alors PAL ou Secam ? — Non, « multistandard »... — Ah, et Sony ou bien Hitachi ? — Non, JVC...* — Kramer contre Kramer ou le Champion ? — *Non,* softcore *ou mieux,* hardcore ! »

« *Voilà un dialogue que l'on peut entendre actuellement dans bien des milieux aisés du pays... Il n'a rien d'ésotérique, il a trait à tout ce qui touche à la nouvelle « coqueluche » de la bourgeoisie : les appareils magnétoscopes (interdits à l'importation...). Et ainsi, pensent les mauvaises langues, nos bourgeois imitent le bon M. Jourdain de Molière qui faisait de la prose sans le savoir. Mais eux, ils vont plus loin : ils se « latinisent ».* Volvo *(je roule) et* video *(je vois) !* »

THE TIMES

A l'abri pour pas cher...

Pour 15 livres à peine, les Britanniques ont la possibilité de savoir si leur domicile se trouve à proximité d'une cible qui pourrait être visée en cas de conflit nucléaire. C'est ce qu'affirme, avec quelque ironie, le *TIMES* qui évoque les services que met à la disposition du public une entreprise londonienne :

« *Le Kremlin n'a pas encore publié de carte indiquant les endroits précis vers lesquels sont pointés ses missiles, mais vous pouvez désormais, pour 15 livres, confirmer vos pires craintes. Une entreprise londonienne affirme pouvoir vous expliquer les risques spécifiques qui menacent votre domicile dans l'hypothèse d'une attaque nucléaire ; un rapport détaillé vous indiquera les cibles bien connues d'où peuvent venir les radiations. Il vous fera des recommandations sur les médicaments, les provisions et les équipements spéciaux qui vous seront nécessaires en pareille hypothèse. Ces équipements peuvent d'ailleurs être fournis par la même entreprise pour des prix divers, dont le plus bas est de 60 livres. Voilà qui change par rapport à toutes les compagnies proposant la construction d'abris ou des assurances hors de prix.* »

Le *TIMES* note que nulle part ne figure de numéro de téléphone où l'on pourrait joindre l'entreprise en question et conclut : « *Leonid n'irait quand même pas si loin, n'est-ce pas ?* »

JOURNAL DE GENÈVE

Pour un filtre

« *Petites causes, grands effets,* écrit le *JOURNAL DE GENEVE. Parce qu'un modèle de filtre utilisé dans les abris souterrains d'Allemagne fédérale était défectueux, le gouvernement de Bonn, en cas d'alerte atomique, aurait été purement et simplement asphyxié dans sa ville-abri de Marienthal. Les sociétés sont parfois comme les hommes, qui négligent parfois le détail qui, justement, les aiderait ou les sauverait. Et, dans un louable effort de donner une légende à la photo illustrant l'article, le traducteur indique : « L'abri antiatomique de Bonn, porté aux nues au cours des travaux. » C'était oublier qu'en l'espace d'un quart d'heure les autorités auraient pu l'être aussi.* »

EL MOUDJAHID

la révolution par le peuple et pour le peuple

Des sabots qui n'économisent pas l'énergie

Un lecteur du quotidien algérien *EL MOUDJAHID* fait part, à son journal, de ses amères constatations en matière de circulation automobile en ville.

Il écrit : « *Les responsables communaux chargés de la circulation ne manquent pas d'imagination. Ils ont introduit ce qui est communément appelé le « sabot ». Malheureusement cela n'a pas résolu le problème, car l'usager possède plus d'imagination encore. Il a transformé Alger en un immense parking mobile, en quelque sorte, puisque maintenant chaque automobiliste se dote d'un chauffeur de rechange de façon que l'un reste au volant pendant que l'autre vaque à ses affaires courantes.*

» *Peut-être que nos contractuels vont riposter en inventant un « sabot roulant » pour décongestionner la ville. En attendant, on peut faire un calcul simple. Durant chaque heure qui passe et chaque journée ouvrable, mille véhicules sont supposés être à la recherche d'une place pour stationner. En comptant le carburant à 1,5 dinar-litre et l'heure du travailleur perdue à 5 dinars, on arrive à 100 millions de dinars par an de perte sèche. On peut même préciser que, ce qui plaira à nos économistes, que 50 % environ de cette somme est en devises puisque le carburant est, par excellence, de la devise forte. C'est exactement la somme nécessaire pour construire une dizaine d'immeubles-parkings par an. Ce qui peut au bout de cinq ans résoudre le problème du parking à Alger.* »

Pariser Kurier

Canards et journaux

Il est des cadeaux bien embarrassants. Du moins si l'on en croit cet écho publié par le *PARISER KURIER* bimensuel franco-allemand :

« *Un paysan de Brühl, près de Bonn, s'est vu offrir deux canards par le secrétaire général du parti libéral, Günter Verheugen, qui les avait lui-même reçus en cadeau de la part du magazine illustré* Quick. *Baptisés « Stern » et « Spiegel » — deux autres revues hebdomadaires, — les deux palmipèdes salissaient la terrasse des Verheugen et faisaient preuve d'une agressivité croissante. Le secrétaire général n'a d'ailleurs pas de chance avec les animaux : son plat parleur ne sait dire qu'un seul mot, mais il ne cesse d'intervenir au milieu des conversations téléphoniques en criant « la barbe ! ».* »



ANNE VICTOIRE

CALIFORNIE

Les sages-femmes sauvages

L'accouchement à domicile se pratique en France. En Californie, beaucoup plus radical dans ses méthodes, il est l'objet d'un débat, non seulement médical, mais économique et politique. Faut-il légaliser les sages-femmes « sauvages » ?

ANNICK LE FLOC'HMOAN

JUDITH FAUST, trente ans, attend un enfant pour le mois de mars. Elle a décidé d'accoucher chez elle. Dès les premiers mois de sa grossesse, sur les recommandations d'amies, elle a choisi une sage-femme « sauvage », qui n'a pour diplômes que l'expérience d'une centaine d'accouchements. « *Nous avons hésité, mon mari et moi, avant de décider que j'accoucherais à domicile. Au cas où il y aurait des complications... Mais je suis en bonne santé, je surveille ma grossesse, il n'y a aucune raison que ça se passe mal. Je ne veux pas aller à l'hôpital, tout d'abord parce que je n'ai pas confiance dans les médecins. L'un vous donne un diagnostic, l'autre un autre. Je suis persuadée que les sages-femmes comprennent mieux ce qu'est une naissance naturelle. Les médecins ne pensent qu'en termes d'intervention chirurgicale.* »

Judith Faust habite San-Francisco, une ville où l'on estime à cinquante les enfants qui naissent chaque mois dans la maison de leurs parents. Dans l'ensemble de la Californie, les estimations du nombre d'accouchements à domicile par an vont de cinq mille à dix mille, en l'absence à la fois d'investigations sérieuses et de moyens de vérification précis. Cinq cents sages-femmes sauvages y opèrent dans la semi-illégalité, alors qu'il n'y a que cent cinquante-sept sages-femmes diplômées qui travaillent dans les hôpitaux. Mais ces chiffres ne doivent pas cacher le fait qu'en 1979 la quasi-totalité des femmes californiennes accouchaient dans les hôpitaux.

S'il n'est pas de masse, le phénomène du retour des sages-femmes n'en est pas moins révélateur des rejets que la société américaine, hautement technologique, provoque en ses marges. L'accouchement à domicile se vit comme refus de l'appareil hospitalier, refus du savoir tout-puissant des médecins et refus des relations impersonnelles entre l'équipe médicale et le patient. Une infirmière d'Oakland raconte : « *Quand une femme est sur le point d'accoucher et arrive à l'hôpital, on l'examine brièvement puis, automatiquement, on lui rase le pubis. Pendant le travail, on la met sous perfusion. Elle est seule dans une pièce lugubre, et les infirmières vont et viennent pour vérifier la dilatation du col. Si le travail est trop long, on lui fait des injections de Pitocin, une hormone pour accélérer les contractions. Souvent on la place sous monitoring pour suivre les battements de cœur du fœtus. La femme est là, avec la machine qui l'empêche de bouger et elle se sent perdue. Si jamais il y a la moindre trace de complication, on l'emmène dans la salle d'opération et on lui fait une césarienne. A l'hôpital, il y a quatre-vingt-dix chances sur cent qu'on fasse une épisiotomie, même si ce n'est pas vraiment nécessaire. C'est plus facile ainsi pour l'équipe médicale.* »

A plusieurs reprises, des femmes qui avaient accouché à l'hôpital m'ont décrit leur désarroi face à des procédures médicales qu'elles ne comprenaient pas. « *L'accouchement est un processus naturel, pas une maladie, et les médecins l'oublient. Une femme qui accouche, dès qu'elle franchit le seuil de l'hôpital, n'est plus une personne, mais un objet dans les mains de l'institution* », dit une sage-femme sauvage.

Notons cependant qu'une femme noire des quartiers pauvres de Chicago, pour qui l'accouchement à l'hôpital représente une promotion, mettra l'accent plus sur la sécurité que lui procure l'environnement médical que sur le désarroi face à la toute-puissance du personnel hospitalier.

Césariennes

Mais, si la critique et le rejet de l'accouchement médicalisé sont le fait majoritairement des femmes des classes moyennes blanches, ils ne sont pas purement subjectifs. Ils s'appuient sur des statistiques qui montrent que, en 1968, 5 % des naissances aux Etats-Unis se faisaient par césarienne, et, en 1978, 13,9 %. Une augmentation considérable qu'on ne peut expliquer par un accroissement comparable des naissances difficiles. Deux raisons sont généralement données à cette « épidémie des césariennes ». Tout d'abord, une raison économique : une naissance normale coûte trois fois moins cher qu'une naissance par césarienne. Les revenus généraux des obstétriciens ont largement augmenté ces dernières années, alors que le nombre de naissances par obstétricien et par an passait de deux cent soixante et un en 1965 à cent quarante-cinq en 1975. « *Il faut bien que l'argent vienne de quelque part* », dit une sage-femme.

Outre ces raisons économiques, des motifs de pure commodité peuvent pousser à pratiquer de plus en plus de césariennes. On dénonce que la majorité des césariennes s'effectuent aux heures de travail normales, entre 8 et 18 heures, des équipes hospitalières. « *La césarienne n'est plus utilisée comme une solution de dernière minute pour sauver la vie de la mère ou de l'enfant, mais c'est la dernière chance du médecin de jouer au dieu tout-puissant* », constate une journaliste médicale.

Au médecin décrit comme « *avide, froid, technocrate* », de plus en plus de femmes américaines opposent la sage-femme autodidacte et formée sur le tas, mais, comme le dit Judith Faust, « *qui sait mieux qu'un médecin ce qu'est une naissance naturelle* ».

Ina May Gaskin, quarante ans, vit dans une des dernières grandes communautés hippies des Etats-Unis, « la Ferme ». Elle fut une des premières sages-femmes sauvages, et elle publie une revue, *la Pratique de la sage-femme*. Dans les années 60, alors que sa communauté voyageait dans un vieux bus aménagé, elle assista une amie qui accouchait seule « *parce qu'alors on n'avait pas les moyens de se payer l'hôpital* ».

« *Je sentis qu'instinctivement je savais quelque chose qui pouvait l'aider. Ce fut un moment merveilleux. Ensuite j'ai étudié, j'ai lu des livres sur la naissance. Puis, quand la communauté s'est installée dans le Tennessee, j'ai reçu l'aide de deux médecins de campagne. C'est ainsi que je suis devenue sage-femme.* »

Sécurité

Ina May Gaskin a développé, au cours de son expérience, un savoir pratique que certains médecins prennent en considération. Elle met l'accent sur l'environnement psychologique de la femme qui accouche. « *Une femme qui accouche chez elle d'abord n'est pas tendue par le fait d'avoir à payer à la sortie de l'hôpital une grosse somme d'argent. Puis elle a près d'elle la sage-femme, qui est une amie et qu'elle sait compétente. Il y a toujours de l'amour et de la confiance entre moi et la femme qui accouche. Pendant le travail, je la masse et j'éponge la sueur, la femme se sent en sécurité. Si son homme est là, qu'il l'embrasse et la caresse, si elle se sent entourée des gens qui l'aiment, l'accouchement se passe sans problèmes. Il n'est pas douloureux. Les femmes souffrent uniquement si elles sont maltraitées par l'environnement. Après l'accouchement, des femmes me disent : « C'était drôle », ou : « C'était une extase.* »

Elle estime aussi avoir prouvé par sa pratique que les interventions chirurgicales pouvaient être évitées. Alors que 75 % des bébés qui se présentent par le siège naissent dans les hôpitaux par césarienne, deux seulement sur quarante-trois de ces bébés naquirent par césarienne à « la Ferme ».

Les hippies furent, dans les années 60, les initiateurs du mouvement de renaissance des sages-femmes. Puis, avec le développement du féminisme et de celui de l'idéologie de la « nature » (avec l'accent mis sur les aliments naturels et la méfiance à l'égard de tout produit chimique), l'accouchement à domicile prit une plus grande dimension dans les années 70.

« *Prenons en main notre propre corps* », disent les féministes. « *Refusons la chimiothérapie* », disent les partisans de la nature. Du féminisme vient aussi la certitude qu'une femme comprend mieux les besoins et les désirs d'une autre femme.

« *Une sage-femme peut mieux aider un accouchement, car elle sait prendre en compte tous les éléments de la vie familiale* », dit une sage-femme. « *Etre sage-femme, ce n'est pas un diplôme, c'est un état d'esprit, une connaissance intuitive, un don, une ouverture aux autres, une capacité de répondre à l'énergie dépensée pendant un accouchement* » poursuit-elle.

Plusieurs études, dont l'une notamment fut menée par le département de la consommation de l'Etat de Californie, ont montré que le taux de prématurité des enfants accouchés par des sages-femmes était beaucoup moins élevé que celui des enfants nés dans les hôpitaux. On peut expliquer le fait par l'intensité des soins prénataux, quasiment inexistants dans les hôpitaux, donnés par les sages-femmes. Une sage-femme passe, estime-t-on, de quarante à soixante heures avec une femme enceinte, en lui donnant des conseils de nutrition et en lui faisant faire des exercices, alors qu'un médecin passe avec elle une moyenne de deux heures et demi, y compris l'accouchement.

La renaissance des sages-femmes en Californie a suffisamment alerté et intrigué l'institution médicale pour inciter certains hôpitaux à offrir une alternative aux accouchements médicalisés. Au cours des dernières années, soixante-dix à quatre-vingts « centres de naissance alternative » se sont ouverts au sein des structures hospitalières. On y pratique l'accouchement naturel, c'est-à-dire sans chimiothérapie, sauf en cas d'absolue nécessité. La pièce dans laquelle les femmes accouchent est meublée comme une chambre standard, avec un lit bas (« *ce que beaucoup de médecins n'aiment pas, ça les oblige à s'accroupir* », dit une infirmière), une table et deux chaises, des tableaux aux murs et des lampes en applique.

La même pièce

Une infirmière suit l'accouchement du début jusqu'à la fin, contrairement aux salles de travail ordinaires où les infirmières ne cessent d'aller et venir. De son arrivée à l'hôpital jusqu'à sa sortie (douze heures après l'accouchement), la femme reste dans la même pièce.

Katie Allen a eu son bébé, il y a quelques mois, dans un de ces centres de naissance « alternative ». « *C'était mon premier enfant et j'aurais eu peur d'accoucher à la maison. Je ne me voyais pas emmener d'urgence, en cas de problème, à l'hôpital, avec le hurlement de la sirène. Je voulais aussi une naissance naturelle. Ça s'est très bien passé, et je crois que maintenant les hôpitaux essaient vraiment de donner de meilleures conditions d'accouchement aux femmes.* »

Mais nombreuses sont les sages-femmes sauvages qui regardent avec dérision les tentatives des hôpitaux. « *Ça reste un hôpital. Une femme renonce à sa personnalité dès qu'elle y entre.* » Pour elles, la seule « vraie » naissance, valorisante et épanouissante pour la mère, gage de santé pour l'enfant, assurant un lien profond entre la mère et l'enfant est la naissance à la maison.

A cette intransigeance répond l'intransigeance d'une majorité d'obstétriciens pour qui les sages-femmes sont hautement dangereuses. « *En cas de complication, elles ne savent pas reconnaître les symptômes avec rapidité et prendre les mesures qui s'imposent* », dit le président de l'Association des obstétriciens de Californie.

Meurtre

Les sages-femmes sont-elles des meurtrières en puissance ? La question a été posée de façon dramatique au cours de plusieurs procès ces dernières années. Le dernier en date est celui de Rosalie Tarpening qui, en novembre 1979, accoucha un bébé, selon ses dires, mort-né ou du moins ne respirant plus. Elle emmena dans sa propre voiture l'enfant à l'hôpital où l'on constata son décès. Poursuivie par l'avocat général (et non les parents) pour meurtre avec préméditation et exercice illégal de la médecine, elle passa plusieurs jours en prison puis fut libérée sous caution. « *L'accusation dit que j'ai tué l'enfant par négligence. Des médecins disent que l'enfant aurait vécu si on avait fait une césarienne. J'ai fait naître des enfants pendant neuf ans et tous se portent bien, n'ont aucun traumatisme de naissance. J'ai pour moi ma conscience. Et le soutien des parents qui disent que j'ai fait tout ce qui était possible* », dit Rosalie Tarpening.

Le procès aura lieu le 3 avril prochain et il prendra une valeur politique qui dépassera le simple cas de Rosalie Tarpening.

Depuis plusieurs années, en effet, le gouverneur de Californie, Jerry Brown, essaie de faire approuver un projet de loi qui légaliserait et reconnaîtrait sans restriction la pratique des « sages-femmes sauvages ». Selon une disposition de ce projet, toute femme qui prouverait avoir été sage-femme pendant au moins deux ans et avoir accouché au moins cent enfants se verrait automatiquement donner une licence de sage-femme sans avoir à passer d'examen.

Racket

Le projet a été rejeté à deux reprises, mais le gouverneur de Californie ne baisse pas les bras. Il y a, dans cette obstination à aller contre « *l'industrie hospitalière (qui) est un des plus grands rackets des Etats-Unis, protégé par le lobby le plus puissant* », selon les propres termes du gouverneur dans une interview donnée à un journal de San-Francisco, une raison purement économique. L'Etat économiserait 10 millions de dollars par an si les sages-femmes étaient reconnues. Car les femmes qui, en raison de leur faible ressources, bénéficient d'une assistance médicale doivent accoucher dans les hôpitaux pour que l'Etat en rembourse les frais. Or les sages-femmes demandent une moyenne de 400 dollars comme honoraires pour l'ensemble des soins prénataux et de l'accouchement. Pour un accouchement à l'hôpital, il faut compter une moyenne de 656 dollars (chiffre de novembre 1979) pour les honoraires du médecin auxquels s'ajoute une moyenne de 865 dollars de frais hospitaliers. Ce, pour une naissance sans problème. Les frais hospitaliers montent à 2 135 dollars pour une césarienne.

Si son motif est principalement économique, l'éventuelle reconnaissance des « sages-femmes sauvages » opérera un bouleversement social en renversant les postulats de l'obstétrique telle qu'elle fut pensée depuis le dix-neuvième siècle. Ce sera porter l'attention d'abord sur les naissances sans risque et non plus avant tout sur les possibilités de complications. Ce sera ne plus considérer l'accouchement comme un événement médical, donc du seul ressort des médecins. Ce sera enfin reconnaître à des « profanes » et des autodidactes une connaissance du corps équivalant le savoir médical.

Pour les uns, ce serait un immense pas en arrière. Pour d'autres, une très positive révolution culturelle. ■

LES DRAMATIQUES SUR FRANCE-CULTURE

Une forme de réalisme

Le service des dramatiques de France-Culture représente, dans l'organisation de la chaîne, un lieu un peu particulier, pour diverses raisons, sans doute structurelles, mais aussi historiques. Mis à part le service de la musique sur France-Culture, directement rattaché à la direction musicale de Radio-France, il n'existe pas à proprement parler d'autre « service » aussi nettement délimité sur cette chaîne.

Depuis 1924, le secteur culturel de la radio a créé des œuvres de Desnos, Camus, Prévert, René Char, Audiberti, Giono, Butor, Adamov, de Obaldia, Marguerite Duras, Pinget, Nathalie Sarraute, et bien d'autres. Rappelons, par exemple, la création en 1947 de « Pour en finir avec le jugement de Dieu », d'Antonin Artaud, écrit, comme les œuvres de la plupart des auteurs qui viennent d'être cités, spécialement pour la radio, et qui représente l'une des réalisations les plus prodigieuses de la culture contemporaine.

Qui le savait ? Comment se fait-il que la dramatique de radio ne soit pas aujourd'hui reconnue comme une forme aussi remarquable que la pièce de théâtre, le scénario de film ou le roman ? Des occasions sont-elles offertes au public de réfléchir sur ce problème ? Ce mode d'expression est-il étudié à l'université ? De toute évidence, il y a des obstacles. Si l'on considère l'ensemble des chaînes, la radio est actuellement dominée par le « music and news ». Et, pourtant, on pourrait risquer l'hypothèse que la dramatique est l'un des piliers de l'expression radiophonique, comme le documentaire est, en principe, celui de la télévision.

Propos recueillis par BRIGITTE ANDERSEN

« LE service de production des *dramatiques sur* France-Culture, dit Francis Antoine, veut être le contraire d'une « *collection* » comme il en existe chez les éditeurs. Il ne s'adresse pas à un public spécialisé, mais cherche à joindre des publics divers, dans des programmes divers, à des heures et surtout des jours divers. *C'est pour cela que nous présentons aussi bien un « festival Labiche » que des pièces très contemporaines*, comme celles de Vinaver, Grumberg, etc. On ne veut pas imposer un genre ou une écriture, on cherche à faire connaître en priorité des créations d'auteurs vivants, et des styles variés. C'est vraiment le parti qui a été adopté.

— *Qu'appelle-t-on une « dramatique », à la radio ?*

— La réponse est difficile, il y en a plusieurs types. Cela va de l'enregistrement d'un spectacle de théâtre à l'adaptation radiophonique d'un texte littéraire, *en passant par des répertoires* de théâtre enregistrés spécialement pour la radio, et surtout des créations d'œuvres dramatiques. Pour moi, les deux genres *de travail les plus intéressants* sont les créations et les adaptations. L'enregistrement d'un spectacle pose souvent des problèmes techniques trop complexes pour des résultats assez médiocres.

» Le domaine dans lequel je me sens à peu près serein, c'est *celui de la création d'œuvres*. Même si on parle souvent de « crise d'auteurs », au fond personne n'en sait rien, et j'ai envie de dire que ce n'est pas tout à *fait mon problème. Un auteur* comme Jean-Paul Wenzel, par exemple, dont on peut considérer qu'il a une écriture ténue, d'une modernité « *grise* », a connu avec *Loin d'Hagondange* un grand succès public au théâtre. *Je ne juge pas cette pièce*, je remarque simplement que c'est notre service qui l'a d'abord créée. Notre rôle *consiste à donner leur chance aux auteurs, à faire en sorte que tout ce qui* existe — dans certaines limites, évidemment — ait sa chance. C'est un point de vue qui n'est pas toujours facile à tenir, bien sûr. Quand je me rends compte qu'une œuvre que j'ai présentée n'était pas aussi bonne que ce que j'en pensais, je ne suis pas très heureux. Mais, pour moi, c'est la seule attitude correcte dans ce domaine. C'est comme ça que France-Culture a « lancé » et aidé 90 % des auteurs dramatiques français qui ont du *talent*... On ne le sait pas, cela ! Des gens comme Adamov, de Obaldia, dans les années 50, ont débuté à la radio, et écrit pour la radio. Même chose, dans les années 60, pour Thibaudeau, Ollier, etc. Et maintenant ce sont, par exemple, les auteurs issus du théâtre de Strasbourg.

» Je crois que France-Culture est un lieu d'accueil où on reçoit les gens avec gentillesse, où on prend leurs travaux en considération, et où on les paye. Evidemment, tout n'est pas parfait. *Le travail* est souvent fait trop vite, les moyens techniques diminuent d'année en année, les comédiens ont des conditions de travail difficiles. Mais, quels que soient les problèmes, les avantages sont évidents pour le jeune auteur : il obtient une distribution d'acteurs qu'il aurait beaucoup plus difficilement au théâtre. *Son œuvre ne reste pas* pendant des années dans un tiroir, il peut *s'entendre*, ce qui me paraît, dans le domaine de l'écriture théâtrale, essentiel.

— *Existe-t-il des « comédiens de radio » ?*

— Je ne dirais pas cela, mais il est évident que *le travail* est très différent. La chose importante à la radio, c'est la voix. Cela demande une recherche presque musicale, beaucoup plus fine. C'est pourquoi, pour certains comédiens (je pense par bon exemple à *Michel Lonsdale*), la radio compte autant que le théâtre. *L'intérêt* de la radio pour un comédien, c'est de lui offrir un genre de travail qu'il ne pourrait pas faire au théâtre et, dans *la plupart des cas, un registre* beaucoup plus large, plus souple, moins contraignant. La radio est capable de « théâtralité », mais elle est également capable de « *naturel* ». *Il y a vingt ans, on* appelait ça « intériorité », on disait que la radio rendait compte de l'intériorité : je crois qu'en effet c'est une façon de le dire. *Par exemple, la catégorie des* « lecteurs », des comédiens-lecteurs est une catégorie typiquement radiophonique, et tout à fait unique à mes yeux.

» Je dis souvent que la radio représente, pour le texte, un refuge beaucoup plus sûr que tous les théâtres. C'est l'endroit du *monde où il est le mieux protégé*, car que ferions-nous sans texte ? Pour nous, il n'y a rien d'autre. Je ne parle pas, bien sûr, du reportage sonore comme en fait *Paranthoën, qui est un* tout autre genre de création. Mais, dans le domaine des œuvres dramatiques, la radio ne peut *faire autrement que de défendre* le texte : c'est sa matière même : elle doit le laisser se développer, se déployer dans la durée qui lui est proposée.

— *Ce qui fait la qualité des grandes adaptations radiophoniques d'œuvres littéraires, ce n'est pas seulement le texte.*

— C'est un point très intéressant. Parce qu'il me semble que, d'une certaine manière, c'est toujours du texte qu'il s'agit ou, plus exactement, de l'écriture. L'adaptation doit respecter l'écriture dont elle part. Il y a différentes façons de le faire : dans *le Chevalier à la charrette*, par exemple, Claude Duneton, qui a adapté le texte de Chrétien de Troyes, puis José Pivin, qui l'a « mis en ondes », comme on disait autrefois, ont mis en valeur le *texte de départ*, non pas en le conservant dans son intégralité, mais en respectant l'écriture, c'est-à-dire la démarche, le style. Et, par exemple, là où Pivin pouvait substituer le bruit à l'écrit, il l'a fait — cela ne dénature pas du tout l'œuvre, au contraire ; simplement, c'est un *travail de traduction*, de transposition de techniques : on est passé de la plume au magnétophone, les moyens d'expression ne sont pas les mêmes, mais *l'écriture se perpétue*.

» Disons en une formule que la radio *dont* je parle protège le texte et respecte l'écriture. Voilà à mon avis ce qui importe, ce qui fait de la « dramatique » quelle qu'elle soit un mode d'expression authentique, *c'est-à-dire* autre chose qu'un simulacre : ce domaine pour lequel on emploie le mot malheureux de « fiction » me paraît à moi être l'un des très rares qui *s'intéresse* à une véritable réalité. On ne glose pas, il y a une incarnation, des comédiens, un objet, quelque chose qui résiste : *c'est du réalisme*, mais dans le sens généreux de ce terme. Je parlais tout à l'heure de « respect de l'écriture », je pourrais dire aussi : « passion de la réalité ».

TÉLÉDISTRIBUTION A LIÈGE

Le câble autour du cou

JEAN-PAUL FARGIER

En Belgique, les téléspectateurs peuvent capter, *suivant les régions*, entre douze et quinze chaînes. Pour les *recevoir dans les meilleures* conditions, 80 % d'entre eux — un record mondial — sont abonnés à une des nombreuses sociétés de télédistribution qui se partagent le territoire. *Ces sociétés s'en vont* « cueillir » aux frontières les émissions des pays limitrophes et, de relais en relais hertziens, les expédient vers des centres de distribution, centres auxquels *leurs abonnés sont reliés* par un câble. Le câble !

« Fantastique », s'extasie le visi*teur français, qui découvre* chez des amis belges — ou dans sa chambre d'hôtel — le sélecteur de canaux. Et pendant un bon quart d'heure, tapotant sur les touches *ultra-sensibles, il est tout à son* plaisir de faire défiler frénétiquement toute l'Europe des images. A quelques chaînes près.

Après quoi, ses amis lui feront remarquer — qu'ils soient ou non des spécialistes des médias, mais, *en Belgique, tous les gens parlent* sur les médias comme des spécialistes des médias — que l'existence de ce câble, dont il vient de lâcher (enfin) la télécommande, *ne va pas sans problème, que ce* câble est un véritable défi. Pour tout le monde.

Un défi pour le téléspectateur, qui ne sait plus à quelle chaîne s'attacher. D'autant que tout ça, au bout d'un moment, se ressemble *terriblement. Tous les directeurs de* programmes, qu'ils soient allemands, français, luxembourgeois, anglais, belges ou néerlandais, s'ils sont de bons directeurs de pro*grammes, achètent les mêmes pro*grammes aux mêmes fabricants de programmes : des programmes garantissant les mêmes meilleurs sondages. Ce que Patrice Flichy *(le Monde Dimanche* du 7 décembre 1980) appelle, très justement, la *« télévision de la redondance »*.

Un défi pour l'Etat, détenteur du *monopole* sur la télévision, qui d'un côté favorise l'activité des télédistributeurs en leur louant les *relais hertziens des P.T.T., mais qui*, de l'autre, intente un procès à ces *mêmes distributeurs* pour diffusion de publicités télévisées (les publi*cités, par exemple*, d'Antenne 2, de TF 1, de R.T.L.). Absurde ? C'est ce qu'on appelle un retard de la loi sur *les faits. Un retard qui devrait* être bientôt rattrapé. Après avoir *gagné son* procès (mais les distributeurs ont fait appel), l'Etat songe à introduire de la publicité (de marques) sur les chaînes belges. On en parle, on prépare les esprits, et un projet de loi.

Défi pour les chaînes belges, enfin, qui voient jalousement s'enfuir la majorité de leurs clients naturels vers d'autres amours, *aussi* nombreuses qu'impunies. Les deux chaînes belges francophones, par exemple, à elles deux, n'arrivent qu'en deuxième position derrière R.T.L., et tout juste avant *TF 1* (Antenne 2 suivant à peu de distance).

Bref, un câble oui, mais autour du cou.

Pour le desserrer un peu, pour relever son défi, la Belgique est devenue, *si l'on en croit Robert* Stéphane, le directeur de la R.T.B.F.-Liège, *« un véritable laboratoire audiovisuel d'expérimentation »*. Un laboratoire à l'échelle de l'Europe, car la situation que *la Belgique* connaît aujourd'hui du fait du câble (et, à vrai dire, surtout du fait de l'exiguïté de son territoire, facilement pénétrable par les télévisions étrangères, *même par voies hertziennes*) sera celle de tous les autres pays dès que les satellites permettront à « n'importe qui » d'arroser n'importe quel territoire *d'émissions télévisées dans la lan*gue de son choix.

Un nouveau Graal ?

Ne pouvant lutter sur le terrain du spectacle contre la concurrence des télévisions les plus puissantes, *qui se procureront* toujours à meilleur compte films, séries, variétés, « docu-drames » que « tout le monde » veut voir, les télévisions d'Etat en perte de vitesse, comme *le sont les chaînes belges*, doivent trouver de nouveaux créneaux pour retenir les téléspectateurs. Par exemple, la culture. Par exemple, des services que, trop lointaines, les *télévisions étrangères* sont incapables d'offrir : émissions à la carte, informations diverses par télétexte, télévision locale, télévision communautaire. Bref, tout ce qui s'éloigne, *en principe*, de la redondance.

Un nouveau Graal ? C'est en tout *cas ce que laissait entendre le nom* d'Opération Perceval — programme d'expérience et de recherches sur la communication et d'études visuelles et acoustiques à Liège — donné à un ensemble d'actions entreprises à Liège pour relever le *défi des nouvelles technologies* : un colloque international, le CIRCOM (passons, ce fut un bon colloque, bien meilleur, disaient les habitués, que celui du VIDCOM, en septembre, à Cannes) ; et une expérience de Télétexte (analogue à *celle d'Antiope, en France*) ; *la première* expérience en Europe de *télévision* à la demande.

Pendant six semaines, l'abonné du câble de la région *liégeoise pouvait* téléphoner à R.T.C.-Canal Plus, demander un des cent cinquante *titres proposés à son choix, et avec* un peu de chance, surtout au début, recevoir cette émission sur son téléviseur (et, après chacune d'entre elles, un des spots de Bob Wilson — « *Vidéo 50* » — *pour une fois diffusés*, comme leur auteur le souhaite, séparément).

R.T.C.-Canal Plus, la station qui diffusait cette télévision à la demande, est une association culturelle existant à Liège depuis une dizaine d'années. A ses activités d'organisation de concerts, de vente *de disques, de vidéo légère à voca*tion locale, elle a obtenu d'adjoindre — à titre expérimental, par dérogation au monopole de la R.T.B. — une activité de télévision commu*nautaire. Elle dispose d'un petit* studio d'enregistrement et de diffusion dans une maison borgne sur une colline dominant la ville. Et très régulièrement, deux fois par *semaine, elle diffuse sur le câble* des informations locales : retransmission en direct ou en différé des séances du conseil municipal, reportages sur la vie locale, etc. Elle diffuse aussi les programmes de Canal-Emploi, autre expérience au*torisée de télévision communautaire*.

Canal-Emploi est une télévision *faite par des chômeurs en direc*tion des chômeurs. Signe — sinistre — des temps. Canal-Emploi s'est constitué d'abord par l'embauche d'une vingtaine de jeunes chômeurs *(et chômeuses) qui n'avaient*, au départ, aucune compétence particulière dans les médias, mais qui sont devenus, au fil des mois, de véritables professionnels. Ils dispo*sent de matériel de tournage et de* montage 3/4 de pouce Umatic. Ils réalisent des reportages (sur les grèves, les licenciements), des débats en direct (avec des retraités, *des chômeurs*), *des émissions cultu*relles (sur une pièce de théâtre, un chanteur, l'histoire du mouvement ouvrier). Ils diffusent aussi, au début de toutes leurs émissions, des *petites annonces fournies par* l'Agence pour l'emploi.

Enfin, on ne peut quitter Liège sans saluer, bien qu'il ne s'agisse *plus tellement d'une expérience*, mais presque d'une institution, l'émission de Jean-Paul Tréfois, « Vidéographie » qui depuis cinq ans familiarise le public belge avec les bizarreries de l'art vidéo. Ainsi, le visiteur français venu à Liège voir de *près comment les télévisions* belges relèvent le défi des nouvelles technologies, qui s'était éveillé dans sa chambre d'hôtel avec un spot de Bob Wilson, s'endormit-il le soir après les « Trois Pièces » inquiétantes (tout en miroirs pervers) de Franck Van Herck, la dernière production de « Vidéographie ». « *Fantastique quand même* », conclut-il en éteignant la lumière.

les films de la semaine

Les notes de Jacques SICLIER.

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Comptes à rebours

DE ROGER PIGAUT
Lundi 2 février
FR 3, 20 h 30.

★ *La vengeance d'un truand trahi par un de ses anciens complices, mais lequel ? Ils étaient quatre. Suspense de Série noire évitant habilement (scénario, mise en scène) les conventions du genre. Le film est fait d'une suite de rencontres avec des personnages qui ont une épaisseur humaine et psychologique. Roger Pigaut a choisi de grands comédiens : Serge Reggiani, Simone Signoret, Jeanne Moreau, Charles Vanel, Marcel Bozzuffi, Michel Bouquet, Jean Desailly, etc.*

Le gendarme se marie

DE JEAN GIRAULT
Lundi 2 février
TF 1, 20 h 35.

Les aventures burlesques et sentimentales de Louis de Funès décidé à convoler en justes noces avec Claude Gensac. Si de Funès fait rire avec quatre grimaces et une dizaine de tics, le scénario est indigent et la réalisation, comme toujours, brille par sa banalité.

Les Niebelungen

DE HARALD REINL
Mardi 3 février
FR 3, 20 h 30.

★ *On ne peut certes pas oublier les films de Fritz Lang :* La mort de Siegried *(1923)* et la Vengeance de Kriemhilde *(1924). Mais cette version parlante et en couleurs de la légende des Niebelungen, où la sombre fatalité des dieux est remplacée par le merveilleux et l'aventure, ne manque pas d'intérêt, grâce à certaines qualités plastiques et des « morceaux de bravoure » impressionnants.*

L'Extravagant Mr. Deeds

DE FRANK CAPRA
Mardi 3 février
A 2, 20 h 35.

★★ *Provincial intègre et quelque peu ingénu, Gary Cooper, héritier de la fortune d'un oncle new-yorkais, est ridiculisé par une journaliste et manœuvré par des hommes d'affaires véreux. Il regimbe et veut distribuer sa fortune aux chômeurs et aux pauvres. Quelle folie ! L'Amérique rooseveltienne, avec ses problèmes économiques, son idéalisme opposé aux puissances d'argent, apparaît dans cette comédie, où l'humour virevoltant et la satire sociale s'allient d'une façon surprenante. Le métier, les idées du scénariste Robert Riskin, le style de Capra, ont marqué toute une époque du cinéma américain.* L'Extravagant Mr. Deeds *est un grand classique.*

La Femme du boulanger

DE MARCEL PAGNOL
Jeudi 5 février
FR 3, 20 h 30.

★ *De quelques pages d'un épisode de* Jean le Bleu, *de Jean Giono (l'écrivain ne fut pas satisfait de cette adaptation, non plus que d'Angèle et de* Regain*), Marcel Pagnol a tiré cette comédie provençale où se retrouvent la vie, l'humanité, le folklore social de son propre univers depuis la « trilogie marseillaise ». Après avoir ri de l'infortune conjugale de leur boulanger, tous les habitants d'un village, privés de bon pain, s'emploient à ramener au bercail la femme infidèle. Ce réalisme régional eut un très grand succès en France et... à New-York, où le film resta très longtemps à l'affiche d'une salle. Dans un rôle silencieux et en quelques scènes, Ginette Leclerc, jusqu'alors confinée dans les emplois de fille légère, affirma sa personnalité de comédienne. La composition de Raimu, époux berné, malheureux jusqu'à songer au suicide, puis faisant un retour sur lui-même pour pardonner, est restée un modèle de vérité psychologique.*

Soleil rouge

DE TERENCE YOUNG
Jeudi 5 février
A 2, 20 h 35.

★ *Un samouraï (Toshiro Mifune) et l'image de la civilisation japonaise (en 1871) introduits dans le monde du western auprès d'un bandit (Charles Bronson) pour confronter l'esprit, le sens de l'honneur à la force brutale. Les intentions « morales » sont un peu trop appuyées. Les aventures auxquelles sont mêlés Alain Delon et Ursula Andress sont bien conduites.*

La Canonnière du Yang-Tsé

DE ROBERT WISE
Dimanche 8 février
TF 1, 20 h 35.

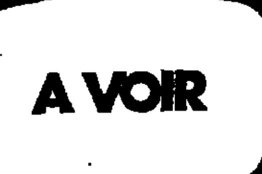
★ *Superproduction tournée à Formose. Une certaine forme d'intervention américaine dans la Chine de 1926 en proie à la guerre civile rappelle, d'une façon ambiguë, la guerre du Vietnam. Robert Wise a rassemblé des éléments disparates (action mouvementée, épisodes mélodramatiques et sentimentaux, pittoresque local et bonne conscience rassurante) pour un grand spectacle dont Steve McQueen, en habit de marin, est le héros tourmenté.*

Man Hunt

DE FRITZ LANG
Dimanche 8 février
FR 3, 22 h 40.

★★ *En 1939, un Anglais, qui aurait pu tuer Hitler à Berchtesgaden, est arrêté par la Gestapo. Il échappe miraculeusement à la mort, parvient à regagner son pays, mais des nazis sont à ses trousses. Les péripéties du scénario de Dudley Nichols ont été traitées par Fritz Lang avec une précision hallucinante, un style tragique, qui les rend vraisemblables. Tourné en 1941, ce film (où George Sanders incarne, avec sa morgue habituelle, un personnage maléfique) était une arme contre l'hitlérisme et ses ravages. Tous les acteurs sont admirablement dirigés.*

TELEVISION



Maladies infantiles

C'EST LA VIE :
LA SANTÉ DES ENFANTS
Du lundi 2 au samedi 7 février
A 2, 18 h 30

« Les maladies des enfants ne sont plus ce qu'elles étaient », écrit Claire Brisset dans le dossier que consacre à ce sujet *le Monde de l'éducation* de février). Et il est bien vrai que « la pathologie infantile, en trente ans, s'est radicalement transformée ». D'abord les grandes maladies infectieuses (poliomyélite, diphtérie, tuberculose...) ont presque disparu, grâce aux progrès des vaccinations et de l'hygiène. La mortalité périnatale a également beaucoup diminué grâce au développement de la médecine du nouveau-né. Les affections restent cependant fréquentes, malgré la détection précoce. Le magazine « C'est la vie » présente, avec *le Monde de l'éducation*, cinq émissions réalisées par Martine Allain-Regnault et Martine Chardon, traitant successivement des accidents, des allergies, des affections banales de la petite enfance (rhumes, otites, angines...), des maladies typiquement enfantines (rougeole, varicelle, oreillons...), avant de poser la question : quel médecin pour les enfants ? Généraliste ou pédiatre ?

Guerres civiles

QUESTION DE TEMPS :
LA CHINE, LE SALVADOR
Lundi 2 février
A 2, 20 h 35

Des centaines de millions de morts en Chine pendant la révolution culturelle ; des milliers de morts, au Salvador, pour quatre millions d'habitants depuis qu'une guerre civile inavouée oppose les guérilleros du Front démocratique révolutionnaire à la junte militaire. Deux pays que tout oppose, à commencer par leurs dimensions et leur situation géographique, mais qui, chacun à sa manière, illustrent les tragédies du tiers-monde, enjeu de la grande bataille stratégique entre les Grands. C'est le sujet de « Question de temps ».

Du procès de la veuve de Mao Patrick Clément présente les extraits les plus significatifs. On n'a pas oublié les images exceptionnelles, diffusées au cours des journaux télévisés, de cette femme indomptable face à ses juges qu'elle écrasait de son mépris et de sa haine. Antenne 2 annonce des séquences inédites, comme la signature des actes d'accusation, des témoignages sur les tortures, et la défense de Jiang Qing par elle-même.

Au Salvador, l'heure n'est pas aux procès, mais à la lutte à outrance. Les rebelles viennent de lancer une « offensive générale ». Il est vrai que le pouvoir possède encore de solides appuis, plus que n'en avait Somoza au Nicaragua avant sa chute. Ronald Reagan a confirmé que l'aide américaine serait maintenue. Reste qu'une intervention accrue de Washington pourrait déclencher des réactions en chaîne. Bernard Benyamin et Jean Rey exposent les données du problème, au terme d'une enquête menée dans des conditions difficiles. — T. F.

Les parents abandonnés

TELEFILM : LE PETIT POMMIER
Mercredi 4 février
FR 3, 20 h 30.

La séparation, la solitude, la fuite dans le rêve et l'imaginaire. Univers banal où tous les personnages de Liliane de Kermadec se débattent. Un enfant, le petit Pommier, décide, un triste matin, de ne plus aller à l'école et d'abandonner la maison familiale. Le même jour, dans le même immeuble, une jeune fille part mener sa vie et laisse sa mère à la solitude. Drame de « parents abandonnés » qui pensent qu' « *on n'est pas fait pour être seul* ». Il y a parfois de l'humour, du rire, des larmes aussi. Et un brin d'imagination joue à « faire le vide » autour de soi puis tout rentre dans l'ordre. Il y a aussi les souvenirs d'enfance, les photos qui jalonnent le passé et qui ne manquent pas de faire pleurer nos héros. Pourtant ce quotidien finit par ennuyer. Jean-Pierre Léaud est parfait : il a la dimension des songes. Elise Caron, la jeune fille, et Delphine Seyrig, la mère, ont l'air de bien s'amuser, mais cet air sonne faux. Nous, nous rions peu, du bout des lèvres. — C. C.

L'insémination artificielle

DOCUMENTAIRE :
LE VOYAGE DU SPERME
Lundi 2 et mercredi 4 février
A 2, 16 h 30 et 22 h 5

Un bon document sur un sujet plus que délicat. Il a le mérite d'être posé ici franchement. Il aidera sûrement ceux et celles qui, ayant longtemps désiré un enfant, ont vu les années passer, l'espoir diminuer. Ceux qui ont envisagé ensemble toutes les solutions, et qui n'ont peut-être pas osé songer à... l'insémination. Tabou ! Dans la précédente émission, Pierre Desgraupes avait abordé les stérilités d'origine féminine, relativement faciles à traiter. Les stérilités masculines, objet de cette deuxième émission, qui offrent certains parallèles, curieusement sont malheureusement (et pour l'instant) plus difficiles à soigner. Après avoir fait le tour des différents traitements possibles (selon les causes), Pierre Desgraupes montre une solution aujourd'hui utilisée par environ deux mille cinq cents couples par an. L'insémination avec le sperme amélioré du mari (très rare) et l'insémination avec le sperme d'un donneur, extérieur au couple, inconnu. Pierre Desgraupes a interrogé quelques-uns de ceux et celles qui l'ont vécue, les obstacles psychologiques et moraux qu'ils ont parfois rencontrés ou dû vaincre (parfois dans l'entourage), et aussi ceux qui ont donné (et leurs femmes). Témoignages précieux, car il faut un certain courage pour répondre à des questions indispensables (comme la jalousie possible éprouvée par le mari, le fantasme du super-mâle...). Ils l'ont fait pour les autres simplement. — C. H.

Mme veuve Isoppo

FENETRE SUR...
HISTOIRE D'AMOUR
Jeudi 5 février
A 2, 17 h 20.

Une femme qui avait huit ans lorsque, en 1914, ses parents quittèrent leur région, l'Alsace, parce que, « *de souche française, ils ne voulaient pas se battre contre leurs frères* ». Une femme qui donc aura, cette année, 75 ans, raconte comment elle rencontra près de Lyon un Italien très jeune, Aldo Giovanni Natale Isoppo, et pourquoi ils se plurent et ce qu'il advint d'eux au long d'un demi-siècle de vie commune.

Une vieille dame, une veuve, redevient la jeune femme des années 30, le temps de feuilleter un album de famille, et de faire réentendre ces airs de tango sur lesquels son homme et elle aimaient à danser. Une Française, dont la vie simple ne fut pas néanmoins sans aventures, dit quelle grande histoire fut pour elle l'amour. Elle *ne cache rien ni ne cherche à en faire accroire.*

Les photos jaunies défilent... et, à aucun instant, nous, les étrangers, les téléspectateurs, nous qui regardons de loin, du dehors, comme le font les voyeurs, à aucun instant nous ne nous sentirons indiscrets ou ennuyés. La voix de Mme Isoppo, monocorde, retenue, s'offre à ceux qui sauront l'écouter.

Voilà ce qu'une caméra attentive, respectueuse, peut réussir. Il s'agit ici de celle du réalisateur, Daniel Isoppo. Isoppo, troisième et dernier fils de l'héroïne, inaugure ainsi les « Histoires d'amour » que Jean-Denis Bonan a décidé de produire. L'idée d'une telle série n'est pas sans risque.

Les prodiges sont possibles : Jose Maria Berzosa, confessant un couple de retraités, n'avait-il pas composé une magnifique émission il y a déjà quelques années ? De ce genre de « rareté », on se souvient. — M. L. B.

Lundi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus (Gaby Morlay) ; 14 h. 5, Une rivière à truites ; 14 h. 25, Téléfilm : *la Légende de l'Ouest* ; 15 h. 35, Variétés : 16 h. 5, Au grenier du présent (le mécénat) ; 16 h. 50, Une vie, une musique (Fritz Kreisler) ; 17 h. 15, De branche en branche (les généalogistes) ; 17 h. 45, A votre service.
17 h 55 TF 4.
18 h 20 Un, rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche : Michel Sardou.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Un guide pour les femmes qui épousent un étranger.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : le Gendarme se marie.
Film français de J. Girault (1968), avec L. de Funès, M. Galabru, J. Lefebvre, C. Gensac. (Rediffusion.)
Comment Cruchot, gendarme de Saint-Tropez, s'éprend de Josépha, veuve d'un colonel de gendarmerie, et finit par l'épouser.
22 h Clés pour demain.
Les volcans éruptifs ; Les trous noirs ; L'hydrogène, pétrole de demain.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les Amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; connaissance de l'entreprise clé à molette et roue de secours.
16 h 30 Magazine médical : Les jours de notre vie.
de P. Desgraupes.
La stérilité (n° 2) : le voyage du sperme.
(Lire notre sélection.)
17 h 20 Fenêtre sur...
Grand-père Schlomo.
17 h 50 Récré A 2.
Les paladins de France ; Zeltron ; Albator.
18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants.
(Lire notre sélection.)
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Le procès de l'impératrice rouge : Madame Mao devant ses juges ; Le Salvador.
(Lire notre sélection.)
21 h 55 Document : On ira tous au lac Salé.
Réal. C. Guy et G. Syr.
Grâce aux Mormons, qui baptisent les morts aussi bien que les vivants, de gigantesques archives sont conservées dans une grotte des Montagnes Rocheuses : une exceptionnelle banque de données.
22 h 45 La grande parade du jazz.
De J.-C. Averty : Muddy Waters Blues Band.
23 h 20 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
Hebdo-jeunes.
18 h 55 Tribune libre
Démocratie chrétienne.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
David et le fantôme.
20 h Les Jeux
20 h 30 Cinéma public : Comptes à rebours.
Film français de R. Pigaut (1970) avec S. Reggiani, S. Signoret, J.-M. Bory, J. Moreau, C. Vanel, M. Bozzuffi. (Rediffusion.)
A sa sortie de prison, un homme veut se venger d'un de ses anciens complices qui l'a trahi. Les présumés suspects sont au nombre de quatre. Ils se liguent contre lui.
22 h 15 Journal

Mardi 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent.
Elles en question ; 14 h. 5, De bœuf en bif ; 14 h. 25, Tout feu, tout femmes ; 14 h. 30, Feuilleton : Les nouvelles de Henry James : les raisons de Georgina ; 15 h. 35, Les recettes de mon village : la piperade ; 15 h. 55, Mémoire en fête : Mick Micheyl ; 16 h. 20, Le jardin d'Anita ; 16 h. 30, Dossier : le jour où les enfants s'en vont ; 17 h., Le pour et le contre ; 17 h. 10, A tire d'elles ; 17 h. 15, Coup de cœur ; 17 h. 50, Mini-show (Valeria Munnaris).
18 h TF 4.
18 h 20 Un rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche : Michel Sardou.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand débat.
M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., interrogé par des journalistes de TF 1.
21 h 35 Caméra Une Première : l'Age d'aimer.
Un téléfilm de J.-P. Delassus, avec C. Brisse, A. Ferjac, M. Presle, M. Green.
Nicolas découvre à douze ans, au cours de vacances en famille, les jeux ambigus et pas très jolis des adultes. C'est bien filmé, finement joué, conventionnel pourtant.
22 h 35 Série : Ils ont vingt ans.
D. Reznikoff et J.-O. Chattard.
III. Les enfants de la bombe atomique.
Que pensent ceux qui sont nés en 1960 de la bombe atomique ? de l'écologie ? de la pollution ? de la liberté ? du bonheur ? du racisme ? Le dernier épisode d'une série un peu bâclée sur un sujet passionnant.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les Amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Qu'en pensez-vous ?
15 h Téléfilm : L'Affaire Lindbergh.
De B. Kulik. Avec C. de Young, A. Hopkins, W. Pidgeon, J. Cotten... (Rediffusion.)
La reconstitution de l'enlèvement du fils de Lindbergh et du procès de son ravisseur (et assassin) présumé.
17 h 20 Fenêtre sur... Musique moderne.
Renata Moreno.
17 h 50 Récré A 2.
C'est chouette ; 3-2-1 Contact.
18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants.
(Lire notre sélection.)
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : L'Extravagant Mr. Deeds.
Film américain de F. Capra (1936), avec G. Cooper, J. Arthur, G. Bancroft, L. Stander, D. Dumbrille, R. Walburn. (N. Rediffusion.)
Un provincial ingénu vient à New-York pour recueillir un important héritage. Il veut distribuer sa fortune aux pauvres. Les hommes d'affaires qui la géraient tentent de le faire passer pour fou.
22 h Débat : L'héritage.
Avec MM. G. Ventejol, président du Conseil économique et social, J.-M. Andriveau, généalogiste, L. Gomart et Mme M. Widmaier, fille de Picasso.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités
18 h 30 Pour les jeunes
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre
Echanges et projets.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
David au restaurant.
20 h Les Jeux
20 h 30 Cinéma : Les Niebelungen
Film allemand de H. Reinl (1967), avec U. Beyer, M. Marlow, K. Dor, S. Wichnewski, R. Henniger, M. Girotti, H. von Borsody.
Siegfried s'empare du trésor des Niebelungen et prend pour épouse la sœur du roi des Burgondes. Il est trahi et assassiné. Sa veuve se remarie avec Attila et tire vengeance des assassins.
23 h 10 Journal

Mercredi 4 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
Damien, un enfant trisomique ; Emplois ; Les impôts.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Spécial 6-10 ans ; 14 h. 15, Heidi ; 14 h. 50, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h. 10, Dossier 10-15 ans ; 15 h. 45, Déclic ; 16 h. 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h Automag.
18 h 20 Un rue Sésame.
18 h 45 Avis de recherche : Michel Sardou.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Attention au jeu : l'imprudence coûte cher.
19 h 15 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Quatre femmes, quatre vies.
Etre heureux sans le Bonheur, de H. Dufour et J. Trébouta, avec N. Courcel.
Les joies et les peines de Muguette, ouvrière courageuse, qui vit une grande et brève passion.
22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Histoire et judaïté.
Avec MM. L. Poliakov (La causalité diabolique, L'auberge des musiciens), A. Finkielkraut (Le Juif imaginaire), A. Mandel (Tikoun), le rabbin J. Eisenberg (Moi, gardien de mon frère), A. Besançon, historien.
23 h 15 Patinage artistique.
Championnat d'Europe à Innsbruck : figures libres « couples ».
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les Amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Bonanza.
La jolie veuve.
16 h 10 Récré A 2.
Les paladins de France ; Félix le chat ; Discorebus ; Maraboud'ficello ; Zeltron ; Candy ; Les blancs jouent et gagnent.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie : La santé des enfants.
(Lire notre sélection.)
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : C'est du spectacle !
En direct du Théâtre municipal de Rennes, Thierry le Luron et ses invités.
22 h 5 Magazine médical : Les jours de notre vie.
De P. Desgraupes.
La stérilité (n° 2) : le voyage du sperme.
(Lire notre sélection.)
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel
18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington ; De truc en troc.
18 h 55 Tribune libre
Union de défense des libertés.
19 h 10 Journal
19 h 20 Emissions régionales
19 h 55 Dessin animé
David fait du sport.
20 h Les Jeux
20 h 30 Cinéma 16 : le Petit Pommier.
De L. de Kermadec. Avec D. Seyrig, E. Caron, E. Quinard, D. Blanchar, S. Netter.
(Lire notre sélection.)
22 h Journal

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

LUNDI 2 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Chips ; 21 h., *Une femme dans la ville*, film de J. Desclerc.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : l'Ile fantastique ; 20 h. 35, *Mademoiselle Stop*, de J. Audry.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, L'écran témoin : *Harry et Tonto*, film de P. Mazursky. — TELE 2 : 19 h. 55, Théâtre wallon : Cabaret tournaisien ; 21 h. 55, Indépendants à votre service ; 22 h. 55, Spectacle magazine.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, série : Pause Café ; 21 h. 25, Autour du Prix de Lausanne 1981 (en direct du Palais de Beaulieu à Lausanne) ; 22 h. 25, Les visiteurs du soir : E. Morin ou le sociologue dans son temps (sociologie et mythologie).

MARDI 3 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Dallas ; 21 h., *le Masque d'Alexandre*, film de B. Mac Eveety.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : la Légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 20 h. 35, *Comanche*, film de G. Sherman.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, feuilleton : Nana ; 20 h. 55, Minute Papillon : l'eau ; 21 h. 55, Styles : Bruxelles et l'art nouveau. — TELE 2 : 19 h. 55, Visa pour le monde : Sumatra ; 21 h. 55, Clap la fête aux images.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Jeu : Faites vos mots ; 20 h. 10, Spécial cinéma présente un voyage à travers un film, *Sauve qui peut (la vie)*, de J.-L. Godard, en compagnie de J.-L. Godard et I. Huppert ; 21 h. 55, Sport : hockey sur glace.

MERCREDI 4 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Switch*, téléfilm de R. Day.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : les grandes villes du monde ; 20 h. 35, *le Piège à cons*, film de J.-P. Mocky.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Dramatique : *les Justes*, d'A. Camus, par le Théâtre du Nouveau Gymnase ; 22 h. 10, Point de mire : Exposition de Batibouw au Heysel. — TELE 2 : 19 h. 55, Sports 2 : Patinage artistique (championnats d'Europe à Innsbruck) ; Automobile ; Gymnastique (les Soviétiques à Londres).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Music Circus ; 21 h., *Des choses vues et entendues — ou rêvées — en Bretagne*, film de J.-M. Berzosa ; 22 h. 5, Patinage artistique.

JEUDI 5 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Super-Jaimie ; 21 heures, *Rude journée pour la reine*, film de R. Allio.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : La croisière s'amuse ; 20 h. 35, *Doux oiseau de jeunesse*, film de R. Brooks.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *l'Homme qui aimait les femmes*, de F. Truffaut ; 22 h. 15, Le carrousel aux images et le monde du cinéma. — TELE 2 : 20 h., Concert : le Trio européen (Mendelssohn, Brahms) ; 22 h. 5, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : « Eau-micide » par négligence, reportage de O. Huppi et B. Mermod sur la pollution de l'eau ; 21 h. 20, Patinage artistique : championnats d'Europe en eurovision, d'Innsbruck (libres messieurs) ; 23 heures, L'antenne est à vous : l'aide aux lépreux-Emmaüs.

VENDREDI 6 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Marcus Welby ; 21 h., *les Fous du stade*, film de C. Zidi.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35 : Série : Sam et Sally ; 20 h. 35, *le Roman d'un tricheur*, film de Sacha Guitry.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, Eurovision : championnats d'Europe de patinage artistique, à Innsbruck (libres messieurs et dames). — TELE 2 : 19 h. 55, Feuilleton : *Jo Gaillard* ; 20 h. 50, Vendredi sports ; 22 h. 25, Inter-Wallonie : la communauté italienne de Belgique.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Jeu : la chasse au trésor ; 21 h. 25, Patinage artistique : championnats d'Europe en eurovision, d'Innsbruck (libres dames) ; 23 h. 10, Nocturne : *Stilleben*, film d'E. Gujer.

SAMEDI 7 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, Série : Switch ; 20 h. 30, *Contre une poignée de diamants*, film de Don Siegel ; 22 h. 25, *Place au rythme*, film de B. Berkeley.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Série : les Héritiers ; 20 h. 35, *Cargaison dangereuse*, film de M. Anderson.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Série : le Jardin extraordinaire ; 20 h. 25, *le Gendarme en ballade*, film de J. Girault ; 21 h. 55, Inédits ; 23 heures, Eurovision : patinage artistique, championnats d'Europe à Innsbruck (libres dames).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Série : Papa Poule ; 21 h. 25, Interneige, en eurovision, d'Igman ; 22 h. 35, Sport.

DIMANCHE 8 FEVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Drôles de dames ; 21 h., *Comme un boomerang*, film de J. Giovanni.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Jeu : La chasse au trésor ; 20 h. 35, *Docteur Caraïbes*, film de J.-P. Decourt.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Jeu : Tic-Tac Show ; 21 h. 10, *Moviola*, téléfilm de de J. Erman.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, Cycle Fernandel : *l'Homme à l'imperméable*, film de J. Duvivier ; 21 h. 30, Hollywood : Epopée du cinéma muet ; 22 h. 35, Table ouverte ; 23 h. 35, Vespérales.

Jeudi 5 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé : L'amour au troisième âge.**
14 h **Les émissions du jeudi.**
Elle allait par les chemins ; 14 h. 25, Sécurité routière ; 14 h. 35, *Dernier tour de passe-passe* ; 14 h. 50, L'enfant et l'hôpital ; 15 h., Demain des paysans ; 15 h. 30, Initiation à l'audio-visuel ; 15 h. 45, Le son « off » ; 16 h., Dossier documentaire des pour demain ; 17 h., Intégration des enfants malentendants.
18 h **TF 4.**
18 h 20 ***Un rue Sésame.***
18 h 45 **Avis de recherche.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Quelques idées pour mieux gérer votre budget.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les formations politiques.**
L'opposition.
20 h **Journal.**
20 h 35 : **Série : Blanc, bleu, rouge.**
L'embuscade (dernier épisode).
21 h 30 **Magazine : L'événement.**
De H. Marque et J. Besançon.
22 h 25 **Patinage artistique.**
Championnat d'Europe à Innsbruck : figures libres messieurs.
23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : *Les Amours des années folles.***
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 ***Face à vous.***
14 h **Aujourd'hui, madame.**
Croyez-vous aux miracles ?
15 h **Série : les Tambours de l'hiver.**
16 h **L'invité du jeudi : Michel Guy.**
17 h 20 **Fenêtre sur... Histoires d'amour.**
Madame veuve Isoppo.
(Lire notre sélection.)
17 h 50 **Récré A 2.**
Les paladins de France ; Discopuce ; Sido Rémi ; La Bande à Bédé.
18 h 30 ***C'est la vie : La santé des enfants.***
(Lire notre sélection.)
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Jeudi cinéma.**
(Et à 22 h. 35.)
20 h 45 **Cinéma : Soleil rouge.**
Film franco-italien de T. Young (1971), avec A. Delon, C. Bronson, T. Mifune, U. Andress, Capucine. (Rediffusion.)
En 1871, dans l'Ouest américain, un samouraï et un bandit poursuivent ensemble — pour des motifs différents — des pilleurs de trains qui se sont emparés d'un sabre d'or envoyé au président des Etats-Unis par le Mikado.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 ***Pour les jeunes***
L'ours Paddington ; Route libre.
18 h 55 **Tribune libre**
Union gaulliste pour la liberté.
19 h 10 **Journal**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 55 ***Dessin animé***
David cueille des champignons.
20 h **Les Jeux**
20 h 35 ***(Cycle Marcel Pagnol) : la Femme du boulanger***
Film français de M. Pagnol (1938), avec Raimu, G. Leclerc, Charpin, R. Vattier, Delmont, Maximilienne, Maupi. (N. Rediffusion.)
La femme du nouveau boulanger d'un village provençal s'enfuit avec un berger. Le mari abandonné ne fait plus le bon pain apprécié des villageois. Ceux-ci s'unissent pour ramener l'infidèle.
22 h 40 **Journal**

Vendredi 6 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h ***Journal.***
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.**
18 h **TF 4.**
18 h 20 **Un rue Sésame.**
18 h 45 ***Avis de recherche : Michel Sardou.***
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Etre père aujourd'hui.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Au théâtre ce soir : Il est important d'être aimé.**
D'Oscar Wilde ; adaptation française N. et J. Anouilh ; mise en scène J. François ; avec J. François, H. Garcin, F. Delahalle, K. Tchenko, N. Jamet.
Marivaudages à l'anglaise autour de deux jeunes dandys qui se font l'un et l'autre appeler Aimé, car ce prénom seul semble leur ouvrir le cœur des jeunes filles...
22 h 10 **Pleins feux.**
Magazine culturel de J. Artur.
23 h 10 **Journal et cinq jours en bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : Les Amours des années folles.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui, madame.**
L'univers féminin de Victor Hugo.
15 h **Série : les Tambours de l'hiver.**
16 h **Magazine : Quatre saisons.**
Au festival du film fantastique d'Avoriaz.
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur... Le monde de la danse.**
Le menuet ne se danse plus.
17 h 50 **Récré A 2.**
Mes mains ont la parole ; Zeltron ; Zora la rousse.
18 h 30 **C'est la vie : La santé des enfants.**
(Lire notre sélection.)
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Feuilleton : le Mythomane (3. - Le chien-chien de la star).**
Réal. M. Wyn, adapt. A. Boudard et C. Dubois, avec F. Perrin, S. Delair, J. Balutin, B. Laffont.
Où il est question d'un chien perdu (et retrouvé) d'une star de cinéma, et d'un projet de superproduction sur Adam et Eve...
21 h 35 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot. D'où venons-nous ? Où allons-nous ?
Avec le professeur P.-P. Grassé (L'homme en accusation), MM. J.-P. Gasc (La prodigieuse aventure de notre corps), M. Salomon (L'avenir de la vie), J.-P. Picha (Le chaînon manquant).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Sports : Patinage artistique.**
Championnat d'Europe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes**
Les contes du folklore japonais ; Des livres pour nous.
18 h 55 **Tribune libre**
C.G.T.
19 h 10 **Journal**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 55 **Dessin animé**
David et la chance.
20 h ***Les Jeux***
20 h 30 **Le nouveau vendredi : La guerre des cassettes**
De Cl. Druhot.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 **Variétés : Hexagone d'or**
FR 3 Radio a lancé, du 1er décembre 1980 au 3 janvier 1981, le concours Hexagone d'or. Vingt chanteurs sélectionnés par un jury après proposition des dix-neuf stations régionales y ont participé. Les auditeurs ont voté. On verra les gagnants, ainsi que ceux d'un autre concours organisé parallèlement, Hexagone vert, destiné celui-là à des chanteurs moins connus et n'ayant pas encore fait de disques.
22 h 25 **Journal**
22 h 45 **Magazine : Thalassa**
Troisième volet d'une série consacrée au cinéma et à la mer. On regardera des extraits de vieux films comme « Black Pirat », sorti en 1926, ou « Amiral Nakhimov », de Poudovkine (1946), et d'autres.

Samedi 7 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cuisine légère.**
Poire Belle-Hélène.
12 h 45 **Avenir : Des emplois liés à l'automatisme.**
13 h **Journal.**
13 h 30 ***Le monde de l'accordéon***
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
Deux ans de vacances ; 14 h. 45, Maya l'abeille ; 15 h. 10, Temps X.
15 h 46 **Sports : rugby Irlande-France.**
Tournoi des cinq nations, en direct de Dublin.
17 h 35 ***Série : L'incroyable Hulk***
18 h 25 **Trente millions d'amis.**
18 h 50 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Numéro un.**
Eddy Mitchell.
21 h 35 **Série : Dallas (3. - La tête).**
Grand barbecue à Southfork Ranch. Pamela et Bobby tentent de réconcilier les deux ennemis, « Jock » et Digger, autour de la future naissance de l'héritier des Ewing...
22 h 30 **Télé foot 1.**
23 h 30 ***Journal.***

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h 15 **La vérité est au fond de la marmite.**
Cake et far.
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Des animaux et des hommes**
Peut-on ouvrir la cage aux oiseaux ?
14 h 25 **Les jeux du stade.**
17 h 20 **Récré A 2.**
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 **Chorus.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 ***Jeu : Des chiffres et des lettres.***
Finale de la coupe des champions 1981, en direct de Monte-Carlo.
22 h **Portrait : Le petit monde de Fernandel.**
22 h 55 **Sports : Patinage artistique.**
Championnat d'Europe.
23 h 40 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h **Trait d'union**
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 **Les pieds sur terre**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 **Horizon**
Emission du ministère de la défense.
15 h 50 **Téléfilm : Vie et mort d'un tel**
Une nouvelle de S. Martel et P. Dupriez.
18 h 30 ***Pour les jeunes***
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : Victor Hugo.
19 h 10 **Journal**
19 h 20 **Emissions régionales**
19 h 55 **Dessin animé**
David dans un conte de fées.
20 h **Les Jeux**
20 h 30 **Le roman du samedi : Les histoires *extraordinaires***
D'après Edgar Poe : I. Le joueur d'échecs de Maelzel ; réal. J.-L. Bunuel.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 **Les enfants du jazz**
(Lire notre sélection.)
22 h 30 **Journal**

Dimanche 8 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **Talmudiques.**
9 h 30 **Source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe.**
Célébrée avec les moines de l'abbaye d'Acey (Jura) ; prédicateur : Père Sébastien Delacommune.
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **TF 1 - TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **C'est pas sérieux.**
14 h 15 **Variétés : Les nouveaux rendez-vous.**
15 h 30 ***Tiercé en direct de Vincennes.***
15 h 40 **Série : Les Buddenbrook.**
16 h 40 **Sports première.**
18 h ***Téléfilm : Une place forte.***
De G. Jorre.
D'après le roman de P. Moustier, avec P. Santini.
Un visiteur médical, à Aix-en-Provence, enquête sur la mort de son fils.
19 h 25 **Les animaux du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : La Canonnière du Yang-Tsé.**
Film américain de R. Wise (1966), avec S. McQueen, R. Attenborough, R. Crenna, C. Bergen, M. Andriane. (Rediffusion.)
En 1926, en Chine, pendant la guerre civile. Un matelot américain, affecté à l'équipage d'une canonnière patrouillant sur le Yang-Tsé, s'attire l'antipathie par ses conceptions personnelles de la discipline.
23 h 35 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 **Cours d'anglais.**
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Emission de J. Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 ***Dimanche Martin (suite).***
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, Série : drôles de dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 **Feuilleton : Une fille seule.**
18 h **La course autour du monde.**
18 h 55 **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Téléfilm (cycle fantastique) : Frankenstein (n° 2).**
D'après le roman de M. Shelley, réal. G. Jordan.
Le monstre créé par le docteur Frankenstein demande à son créateur de lui « fabriquer » une compagne.
21 h 50 **Document : Par elles-mêmes.**
Vigdis Finnbogadottir, présidente de la République d'Islande.
Portrait d'un président pas comme les autres, fondatrice d'un théâtre d'avant-garde où elle a monté Beckett, Ionesco, Genet, et défenseur de la nature, une nature qui mérite bien d'être défendue, si l'on en juge par les images superbes qu'ont rapportées d'Islande Anne Sabourst et Claude Robrini...
22 h 35 **Sports : Patinage artistique.**
Championnat d'Europe.
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés :**
Mosaïque.
14 h 40 **Le courrier de l'Aéropostale**
Les quatre émissions sur l'Aéropostale ont valu un abondant courrier qui sera commenté avec trois « anciens » de l'Aéropostale : MM. Dabry, Macaigne, More.
15 h 10 **Aspects du court métrage français :**
Une remise en cause de l'absurdité du quotidien vécu par un élève de terminale dans un lycée parisien.
15 h 40 **Ecouter le pays chanter : Alain *Baschung***
L'Alsace est la quatrième étape de ce tour de France en chansons.
16 h 40 **Opéra : le Retour d'Ulysse dans sa patrie**
De Monteverdi ; livret de G. Badoaro ; mise en scène P. Leppard ; réal. D. Heather.
Avec l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. G. Jarvis, le chœur du festival de Glyndebourne, dir. P. Robinson. Et B. Luxon, J. Baker, R. Lloyd, R. Lewis, I. Caley, A. Howells, B. Burrows.
Cet opéra épique, fondé sur la légende grecque du retour d'Ulysse dans sa patrie après la guerre de Troie et qui retrace les conflits entre les humains et les dieux, a été enregistré au festival de Glyndebourne en 1973. Il est chanté en italien d'époque et sous-titré en français.
19 h 40 **Spécial DOM-TOM**
20 h **Série Benny Hill**
20 h 30 **Une histoire de la médecine**
L'hôpital : de la charité à l'ordinateur.
(Lire notre sélection.)
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : l'Association sportive de Saint-Etienne**
22 h 35 **Cinéma de minuit : Man Hunt (Chasse à l'homme)**
Film américain de F. Lang (1941), avec W. Pidgeon, J. Bennett, G. Sanders, J. Carradine, R. McDowall, L. Stossel (v.o. sous-titrée. (N. Rediffusion.)
En 1939, un Anglais, chassant à Berchtesgaden, est arrêté par les S.S. pour avoir mis en joue Hitler avec son fusil. Il réussit à s'évader et à regagner l'Angleterre où il est traqué par des agents de la Gestapo.

A VOIR

Les pirates de la bande magnétique

LE NOUVEAU VENDREDI : LA GUERRE DES CASSETTES
Vendredi 6 février
FR 3, 20 h 30

Si vous avez un magnétophone — et nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, en possèdent un — vous n'avez plus besoin, à la limite, d'acheter des disques : vous enregistrez à la radio les concerts de votre choix, et vos cassettes s'alignent tranquillement dans votre ex-discothèque. Au pis, vous vous mettez à plusieurs pour acheter un disque, cela vous revient moins cher, et le résultat est identique... Quand l'opération se fait sur une grande échelle, cela devient de la piraterie délibérée : c'est déjà largement le cas en Italie et en Angleterre ; en France, cela ne représente que 5 % du marché, mais on ne voit pas pourquoi l'évolution ne serait pas la même.

On comprend que les fabricants de disques s'inquiètent de cette situation, à un moment où leurs ventes sont en baisse (de 10 % pour le disque, de 5 % pour les cassettes enregistrées en 1979) pour diverses raisons. Aussi réclament-ils, depuis plusieurs années, la création d'une taxe sur les cassettes vierges, en même temps que la diminution du taux de la T.V.A. sur les disques. M. Jean-Philippe Lecat vient de leur donner partiellement satisfaction en promettant, au dernier MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale), que des « solutions de réparation » seront prochainement proposées afin de compenser le préjudice subi. Mais cela ne concernera que la copie privée, non la fraude organisée, qui relève de la répression policière. En attendant, la « guerre des cassettes » fait rage.

Claude Druhot a enquêté, pour le Nouveau Vendredi, sur ce trafic qui atteindrait 4,5 milliards de francs. Hongkong et Singapour seraient les plaques tournantes de ce commerce florissant qui suivrait parfois les mêmes filières que la drogue. Un atelier clandestin de reproduction a été découvert récemment dans le sous-sol d'une villa de la région parisienne, un autre à Rouen. La SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et les grandes maisons de disques ont également leurs enquêteurs. L'heure est à la contre-attaque...

La première défaite

HISTOIRES EXTRAORDINAIRES :
LE JOUEUR D'ECHECS
DE MAELZEL
Samedi 7 février
FR 3, 20 h. 30

Voilà une série... extraordinaire. Quel plaisir ! Il y a déjà eu pas mal d'adaptations au cinéma des nouvelles d'Edgar Poe. Epstein, Roger Corman, entre autres, ont restitué l'univers inquiétant et morbide du « *plus puissant écrivain de ce temps* », selon Baudelaire. Les « *histoires d'horreur, de passion et de terreur* » d'Edgar Allan Poe ont *ceci de fascinant* que l'horreur qui est provoquée par une atmosphère trouble et enveloppante comme un brouillard, à laquelle s'ajoutent le poids écrasant et flou de l'autre, le sentiment confus de culpabilité et la réalité du fantastique, est racontée dans un style serré qui exige des passions inverses, une logique, une lucidité, une exigence intellectuelle presque hors du commun.

On n'a pas vu les six films adaptés pour FR 3 par Jean-Louis Bunuel, Maurice Ronet, Ruy Guerra, Claude Chabrol et Alexandre Astruc, très exactement on n'en a vu que deux — *le Joueur d'échecs de Maelzel* et *Ligeia* — mais ceux-là laissent penser que FR 3 a eu une bonne idée. *Histoires extraordinaires*... c'est sous ce titre que sont parues en France, traduites par Baudelaire qui en était fou, les nouvelles d'Edgar Poe. Celui-ci les avait écrites de 1809 à 1849 dans différentes revues. Elles sont très différentes aussi.

Il ne faut jamais raconter les histoires, encore moins les histoires fantastiques et surtout pas celles d'Edgar Poe. Car autant que l'histoire, c'est la manière qui importe, cette manière de vous placer, conscient mais sans défense, au centre du cercle qui va se fermer. *Le joueur d'échecs de Maelzel* est le contraire d'une histoire fantastique, disons seulement ici qu'elle se passe au Mexique où un homme, nommé Maelzel — qui s'est fait connaître dans toutes les cours d'Europe avec sa poupée mécanique, imbattable aux échecs — va rencontrer sa première défaite devant une jeune et belle femme en noir. Jean-Louis Bunuel a ajouté une dimension baroque à la précision horlogère d'Edgar Poe. La passion, le trouble est là.

C. H.

L'itinéraire d'un poète musical

LES ENFANTS DU JAZZ
Samedi 7 février
FR 3, 21 h. 30

Ç'aurait pu être la biographie musicale d'un batteur, Aldo Romano — installé à Paris, — ou encore une dérive imaginaire dans le Paris du jazz, ou un document impressionniste sur le jazz français. Ou les trois à la fois, ou autre chose de plus réussi.

Mais ce n'est rien de tout cela. Rien qu'un montage brouillon d'images approximatives. Les idées s'effilochent au fil du temps. Les « effets » assez niais finissent par agacer, le propos se noie dans une rhétorique très datée et mal dominée. Le souvenir d'Amarcord est prétexte à d'interminables plans sur les bateaux-mouches, gâchés par de savants jeux de lumière.

Restent « les Enfants du jazz », vaguement abrités sous une citation de Fitzgerald ; ils jouent des bribes de répétitions, des miettes de morceaux, ils conversent : et c'est souvent mieux lorsqu'ils jouent. Nougaro fredonne « Moonlight sérénade », Katia Labèque parle du jazz, on va de lieu en lieu et l'on regrette à chaque fois le flou artistique dont s'enveloppe le sujet.

Vu la rareté des émissions sur le jazz, on y gagnera malgré tout de voir beaucoup de musiciens à l'œuvre. De voir ou de deviner l'activité du CIM (*Centre d'informations musicales*). De voir ou de supposer la topographie des antres nocturnes qui sont la scène du jazz quotidien.

On y gagnera aussi de suivre l'itinéraire d'Aldo Romano, sa personnalité attachante de poète musical et sa rêverie douloureuse sur l'Italie maternelle, même si cet itinéraire se perd dans une très longue citation du Huit et demi de Fellini (autrement filmé, il faut le dire). On y gagnera donc beaucoup malgré la médiocrité du son, ce qui reste pour un film musical assez fâcheux. — F.M.

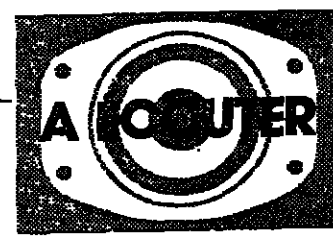
Médecine et société

DOCUMENTAIRE :
L'HOPITAL DE LA CHARITÉ
A L'ORDINATEUR
Dimanche 8 février
FR 3, 20 h 30

Les deux premières émissions de l'« Histoire de la médecine » de Jean-Paul Aron et Marc Ferro, réalisées par Jean-Louis Fournier, portaient respectivement sur « les sociétés devant l'épidémie » (le 25 janvier) et « la médecine devant l'épidémie » (le 1er février). Elles montraient comment la société, victime de son impuissance et de sa peur, cherche un coupable, faute de pouvoir exorciser le mal, et comment la médecine rencontre des résistances qui sont souvent d'ordre idéologique plus que d'ordre expérimental.

Le troisième volet, filmé par Pierre Gauge, est consacré à l'hôpital, qui fut tour à tour, selon les auteurs, « asile ou hôtel, prison ou dépotoir, centre de soins, d'enseignement ou d'expérimentation » et qui conserve aujourd'hui des traces de ses diverses fonctions. Il tente de concilier l'efficacité de la pratique médicale et l'humanité envers les malades, y réussit parfois.

Jean-Paul Aron et Marc Ferro, historiens universitaires dans la tradition de l'Ecole des annales, proposent, à travers cette série de huit émissions, moins un historique du savoir médical que « l'histoire des rapports que les sociétés entretiennent avec les malades, les médecins, la maladie ».



● **DEUX SOIREES SUR FRANCE-CULTURE** : dimanche 1er et 8 février, à 20 heures, « *Albatros* » : « Les Futuristes russes », par Claude Minière.

Le mouvement futuriste russe commence, en poésie, vers 1912, et s'achève en 1922, avec la mort de Klebnikov. Au cours de ces dix années, les écrivains futuristes produisent leurs œuvres dans des domaines aussi variés que la poésie, le théâtre, la calligraphie et la mise en pages, la théorie, la linguistique, etc. Ces deux émissions proposent une relecture de ces textes souvent peu connus et des commentaires par Léon Robel, Paul Nagy, Christian Prigent. Réalisation : Jacques Taroni.

A 20 h. 40, « Atelier de création radiophononique », deux émissions sur le cinéma : « *Le Cinématographe* », réalisé en 1971 (dimanche 1er février), et « *L'homme marche dans l'image* », par Jean-Louis Schefer et René Farabet (dimanche 8 février). D'un côté, dans la première émission, un voyage dans les lieux et les sons du cinéma (avec en particulier des extraits de *l'Ange bleu* et de *Lola Montès)* ; de l'autre, le point de vue d'un « homme ordinaire du cinéma » : Jean-Louis Schefer, qui vient de consacrer à sa propre vision du cinéma, ou plutôt de quelques films, un livre publié dans la collection « Seuil-Cahiers du cinéma ».

● **PROGRAMME MUSICAL DE FRANCE-CULTURE** : « A la découverte d'André Schaeffner. ». Mercredi 4 février, France-Culture, 20 heures.

André Schaeffner n'était pas seulement un grand musicologue, l'auteur du premier livre qui ait été écrit, en 1931, sur Stravinsky. Ses travaux d'ethnologue, sa connaissance de l'Afrique noire (il a participé en particulier à l'expédition Dakar-Djibouti, dirigée par Marcel Griaule), font de lui le pionnier de l'ethnomusicologie. Et ses études, portant aussi bien sur Debussy que sur le jazz, sur l'histoire du clavecin que sur Wagner, témoignent d'une étonnante curiosité d'esprit, à laquelle rendent hommage Claude Lévi-Strauss et Guy Erismann. Réalisation Gilbert Rouget.

● **FOND DE LA QUESTION** : « La politique d'enrichissement des musées de France ». Lundi 2 février. France-Culture, 15 heures. A propos de l'exposition au Grand Palais, avec M. Maurice Aicardi et Pierre Quoniam.

● *Signalons aussi, dans la série* « Dialogues », animée par Roger Pillaudin, une émission consacrée à la question du statut des « femmes en Islam » (mardi 3 février) ; dans le programme musical de France-Culture, « Bartok autoportrait » (du lundi 2 au jeudi 5 février, à 17 h. 30, et du mardi 3 au vendredi 6, à 11 h.). — B.A.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) ; 4 h. 30 : Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy ; 7 h. 10, Chronique politique ; 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires ; 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière ; 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Jean-Pierre Delarge (lundi), le docteur François-Guy Hourtoul (mardi), Paul Tortelier (mercredi), Claude Roy (jeudi), présentation de : Radioscopies pour l'an 2000 (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 20, le téléphone sonne (le mercredi : Duel).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● **RADIO BLEUE** : 8 h., O. Ceyiac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● **EUROPE 1** (informations toutes les heures) : 5 h., J.-C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Leval ; 9 h., A vos souhaits de S. Collaro ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade, 19 h., Journal de J.-C. Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Séance de nuit.

● **R.T.L.** (informations toutes les demi-heures) : 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures), L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Prossard ; 8 h. 45, M. Meynier ; 11 h., La grande-parade de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes.

18 h. 30, Chanson d'hier-Chansons d'aujourd'hui ; 20 h. 30, Relax Max ; 22 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● **R.M.-C.** (informations toutes les heures) ; 5 h., Jose Sacre ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h. 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h. 20, Plus près, plus chaud ; 14 h., Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille fraise, avec Patrick Roy ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

LE WEEK-END
SAMEDI

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes de J.-F. Kahn ; 12 h., Véon ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● **EUROPE 1** : 5 h., A. Perez ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., C. Morin ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h. 30 : Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● **R.T.L.** : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 8 h. 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h. 10, Stop ou encore, avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L., Country Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., tubes, avec J.-B. Hebey ; 20 h., W.R.T.L., « Hit des clubs » avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● **R.M.-C.** : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde ; 11 h., Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier ; 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazine du disque ; 15 h., Hit-parade, avec Jean Meledo ; 19 h. 30, Hôtel de Paris ; 20 h. 30, Disco-Club.

DIMANCHE

● **FRANCE-INTER** (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam Parade d'A. Francis ; 23 h., Futura, de L. Pradel ; 0 h. 5, Inter danse, de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● **EUROPE 1** : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec C. Morin et Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50, Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros plan, de P. Bouchard ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Y. Regann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, Europe-Soir ; 19 h., Le club de la presse : Lionel Jospin (le 1er) ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 23 h., Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● **R.T.L.** : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L., Nouveautés de J.-B. Hébey ; 15 h. 35, W.R.T.L., Rock ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● **R.M.-C.** : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons spectacles ; 16 h., Passe-Présent ; 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique, avec L. Rose ; 23 h., Musique de nuit.

Lundi 2 février

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de l'éclairage ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Pétain et la France. La seconde guerre mondiale.
10 h. 45, Le texte et la marge : Avec Jean Massin ; « le Gué du Jabon ».
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora, avec H. Pérol : « le Lion découronné ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocal : Analyse de « Glaukos », d'A. Mœne.
14 h., Sons : De la difficulté de survivre, avec M. Clary, dans un service de néonatalité.
14 h. 5, Un livre, des voix : « A sa seule gloire », de Georges Piroué.
14 h. 47, Contact.
15 h., Le fond de la question : La politique d'enrichissement des musées de France.
16 h. 20, Actualité : Stratégie et tactique dans le conflit Iran-Irak.
16 h. 50, Départementale : En direct de Bormes-les-Mimosas.
17 h. 32, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : « Art-Allemagne-Aujourd'hui ».
20 h., « Vent, sable, soleil, mer », de R. Farber, adapt. E. Dessarre, avec J.-R. Caussimon, R. Crouzet...
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « le Singe pèlerin » (conte populaire initiatique chinois).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Roman, Kuhlau, Nielsen ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine : Brahms ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : « 1951, le musée imaginaire » ; le style en musique (Mozart).
12 h., Musique de table : Œuvres de Bolling, Boutry, Claudric ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : O. Gardon, pianiste.
14 h., Musiques : Musique de lutte en Irlande ; 14 h. 30, Musique de chambre (Janacek, Dvorak, Foerster) ; 15 h. 30, L'opéra de la semaine : « Le Trouvère », de Verdi, par le New Philharmonia Orchestra, dir. Z. Mehta, avec F. Cossoto, L. Price, P. Domingo, S. Milnes et les Ambrosian Singers.
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de sons stéréo.
20 h. 30, Concert (Centre Pompidou, 16 juin 1980) : « Accordo presunto » (Baggiani) ; « Songs, drones and refrains of death » (Crumb) ; « Fugitivement à la surface de l'eau » (Reibel) ; « Motionless move » (Evangelista), par l'Ensemble de l'Itinéraire, dir. A. Savouret.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Schubert) ; 23 h. 5, La pianiste Anne Queffelec (Hummel, Mendelssohn, Ravel) ; 0 h. 5, Œuvres de Chausson, Roussel.

Mardi 3 février

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de l'éclairage ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, La fontaine d'eau vive, par C. Mettra.
9 h. 7, La matinée des autres : le Loup-Garou.
10 h. 45, Un quart d'heure avec : Edmée de La Rochefoucauld.
11 h. 2, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
12 h. 5, Agora, avec Claude Mauriac : « le Rire des pères dans les yeux des enfants ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés, au petit Forum des Halles.
14 h., Sons : De la difficulté de survivre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Une rencontre en Westphalie », de Gunter Grass.
14 h. 47, Les après-midi de France-Culture. Reportage sur les émigrés à Marseille.
16 h. 20, Actualité : Que devient l'Institut français de recherches iraniennes à Téhéran ?
16 h. 50, Départementale : En direct de Bormes-les-Mimosas.
17 h. 32, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Sciences : La matière aujourd'hui ; la turbulence.
20 h., Dialogues : Femmes en Islam, avec J. Minces et Yasmina Nawal.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec Philippe Boesmans.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Breby, de Croes, Grety, Abell ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine : Brahms ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : « 1951, le musée imaginaire » (Beethoven).
12 h., Musique de table : Œuvres de Lancen, Dondeyne, Jimenez ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : O. Gordon, pianiste.
14 h., Musiques : Chant et musique de lutte en Crète ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Beethoven, ses amis, ses élèves (Reicha, Mendelssohn, Beethoven, Witt) ; 17 h., Musiques chorales : Œuvres de Schnebel, Holliger, Schmitt, Ligeti.
18 h. 2, Jazz time : Concerts.
18 h. 30, France-Musique à Clermont-Ferrand (concert en direct) : « La création du monde », de Milhaud, par l'Ensemble Serenata, dir. C. Glot ; « Sonate opus 30 pour piano à quatre mains », de Schubert, par L. Martin et J.-M. Besnard ; « Quintette pour flûte, clarinette, basson, cor et piano », de Rimski Korsakov, par les solistes de Thiers ; 20 h., Les heures musicales de Clermont-Ferrand ; 20 h. 30, Concert (en direct) : « Concerto en ré mineur pour deux violons et orchestre » (Bach) ; « Quatuor n° 1 » (Onslow) ; « Chants d'Auvergne » (Canteloube) ; « Air de l'Etoile » (Chabrier) ; « Cahier d'Epigrammes » (Amy) ; « Zigeuner lieder » (Brahms) ; « An die sonne » (Schubert), par l'Orchestre universitaire de Clermont-Ferrand, dir. J.-L. Jame, avec P. Bouveret, chant, D. Spiegelberg, R. Pasquier, R. Pidoux... et les Chœurs universitaires, dir. G. Guillot ; 23 h., Les heures musicales de Clermont-Ferrand (Chabrier, Passani, Mache, Dauvergne, Rameau).
0 h. 5, Ouvert la nuit : La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Offenbach entre Mozart et Bizet).

Mercredi 4 février

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de l'éclairage ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire des sciences.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Le temps des gueux », de M. Grimaud.
11 h. 2, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
12 h. 5, Agora, avec A.-G. Flama : « les Chasseurs d'Absolu ».
12 h. 45, Panorama : Emission spéciale sur l'Allemagne.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : De la difficulté de survivre.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Paradis », « Vision à New-York », de Ph. Sollers.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Les résistances à la contraception.
15 h. 2, Points d'interrogation : L'architecture : villes, campagnes et châteaux du treizième au quinzième siècle.
16 h. 20, Actualité : Du neuf sur les vampires.
16 h. 50, Départementale : En direct de Bormes-les-Mimosas.
17 h. 32, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : Promenade au jardin des sciences.
20 h., La musique et les hommes : Hommage à André Schaeffner.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Kozeluh, Hoffmeister, Vanhall, Beethoven, Wranitzki ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Enregistrements importants de 1951 (Scarlatti, Purcell, Schumann, Berg, Stravinsky, Moussorgsky).
12 h., Musique de table : Œuvres de Rossini, Calvi ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Alain Meunier, violoncelliste.
14 h., Microcosmos : Emission pour la jeunesse ; 17 h. 30, Le royaume de la musique : Concours national belge de musique pour la jeunesse (Anvers, novembre 1980).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery : Portrait par petites touches (cycle Chopin) ; 20 h., Equivalences (non voyants) : Œuvres de Bach par Helmut Walcha à l'orgue de Saint-Pierre le Jeune de Strasbourg.
20 h. 30, Concert de musique de chambre (Radio-France, 4 décembre 1980) : « Quintette n° 1 pour piano et cordes », de Bacewicz ; « Quintette pour piano et cordes en ré mineur », de Fauré ; « Quintette pour piano et cordes en la majeur », de Dvorak, par le Quintette de Varsovie, avec K. Podejeko, J. Jawroszyewicz, S. Kamasa, A. Orkisz, et W. Szerliman, piano.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Musiques traditionnelles ; 23 h., Les mémoires de la musique : Claudio Arrau (Chopin, Liszt, Brahms).

Jeudi 5 février

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de l'éclairage ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : Avec Virgil Gheorghiu : « Dieu à Paris ».
11 h. 2, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
12 h. 5, Agora : Jean Larivière, « les animaux et l'Homme », « Muséum national d'histoire naturelle ».
12 h. 45, Panorama : Actualité Tolstoï.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France, à Souvigny (Allier).
14 h., Sons : De la difficulté de survivre.
14 h. 5, Un livre, des voix : Paul Morand, « Chronique du vingtième siècle ».
14 h. 47, Souvenirs d'Egotisme : R. Jacobsen, sculpteur, entre le Danemark et la France.
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés : Les miniaturisations.
16 h. 50, Départementale : En direct de Bormes-les-Mimosas.
17 h. 32, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : La ménopause, avec le professeur J. Leprat.
20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Mort mort pouvoir », de J. Allier, avec S. Frey, G. Tréjean ; « la Femme qui frappe », de V. Haim, avec D. Arden, M. Amiel.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Francœur, Dalvimare, Bizet, Franck ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine : Brahms ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h. 30, Informations culturelles.
9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le Matin des musiciens : « 1951, le musée imaginaire » (Wagner).
12 h., Musique de table : Œuvres de Strauss, Luypaerts ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Alain Meunier, violoncelliste.
14 h., Musiques : Chants et musiques de lutte en Grèce et en Turquie ; 14 h. 30, Inventaire pour demain (Philippot, Mihalovici, Miroglio) ; 15 h. 30, Concerto : Œuvres de Lutoslawski et Jolivet ; 16 h. 30, « Variations et fugue sur un thème de Haëndel », de Brahms ; 17 h., Symphoniques : « Symphonie n° 11 », de Chostakovitch, par l'Orchestre Philharmonique de Moscou, dir. K. Kondrachine.
18 h. 2, Six-huit : Jazz time (Miles Davis) ; 18 h. 30, Concert en direct de l'Auditorium 106, par le Fine Arts Quartett (Haydn, Mozart, Beethoven).
20 h. 5, Concert (Echanges internationaux) : « La Damnation de Faust » (Berlioz), par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. S. Ozawa, avec A. Baltsa, mezzo-soprano, K. Riegel, ténor, P. Plishka, et R. Grumbach, basses (en direct de la Herkulessaal de Munich).
23 h., Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h. 30, Musiques du cinéma japonais.

Vendredi 6 février

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Histoire de l'éclairage ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la Révolution du savoir.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge : Avec H. Perol : « le Lion découronné ».
11 h. 2, Bartok, autoportrait, textes et interprétation.
12 h. 5, Agora, par Ph. de Saint-Robert.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique extra-européenne, par J.-C. Chabrier.
14 h., Sons : De la difficulté de survivre.
14 h. 5, Un livre, des voix : Par P. Sipriot, « le Livre de Babur ».
14 h. 47, Un homme, une ville : Balzac à Vendôme, Saché et Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique : Numéro spécial « Pénélope retrouvée ».
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson McCullers », d'A. Lemaître.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Ordre et désordre dans la matière.
20 h., Relecture, par H. Juin : « Francis Jammes », avec L. Forestier, B. Devaille, S. Frey...
21 h. 30, Black and blue : Impressions d'Afrique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Gastoldi, Boccherini, Viotti, Respighi ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine : Brahms ; 7 h. 40, L'actualité du disque ; 8 h. 30, Informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : « 1951, le musée imaginaire » (Schoenberg) ; Musique en vie, avec le Trio à cordes de Paris (Schoenberg, Bach).
12 h., Musique de table : Œuvres de Saint-Saëns, Rossini, Respighi ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Chants et musiques de lutte d'Amérique latine ; 14 h. 30, Les Enfants d'Orphée ; 15 h., Kitsch 1950-1955 : Outre-Atlantique (Toscanini, Bizet, Glück, Villa-Lobos), outre-Manche (Vaughan-Williams, Orr) ; 16 h., Cécile Chaminade et Lili Boulanger ; 17 h., L'Art de Hermann Scherchen (Mahler, Hindemith).
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique.
20 h. 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Symphonie n° 1 en ut majeur » (Beethoven) ; « Concerto pour alto et orchestre » (Bartok) ; « Symphonie n° 4 » (Nielsen), par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. : J. Krenz, avec Hirofumi Fukai, alto.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (cycle Chopin) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Sergiu Celibidache dirige l'Orchestre philharmonique de Berlin (Prokofiev, Mendelssohn) ; 0 h. 5, Jazz forum : Le jazz brésilien moderne.

Samedi 7 février

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Qui sont les Berbères ?
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... Charles Dupêchez, « les Divas ».
11 h. 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Sons.
14 h. 5, Les samedis de France-Culture : le Zimbabwe : l'heure des révolutionnaires, par Eric Laurent.
16 h. 20, Livre d'or : Avec J. Savall, basse de viole, T. Koopman, clavecin. Couperin, Forqueray, Marius Marais.
17 h. 30, Pour mémoire : Georges Devereux, ethno-psychiatre, par J. Meunier.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h., « Tête à tête », de M. Toesca, avec Jean Marais et Jean Rochefort.
21 h. 37, Disques.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Terre natale : Musique traditionnelle d'Afrique.
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Roger et Rauber ; curiosités internationales (Sherman, Rosenkranz, Prochazka, Bacher, Fetras, Kotscher, Karow, Ulrich, Gonet, Sarkis).
7 h. 40, De l'opéra bouffe à l'opérette : « la Vie parisienne », première partie (Offenbach), par les Chœurs et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson, avec R. Crespin, M. Mesplé, M. Sénéchal...
9 h. 2, Samedi : Magazine de J.-M. Damian, « Préludes pour le piano », de Debussy ; 10 h. 30, Enregistrements historiques et rééditions (Haydn, Schubert) ; 11 h. 45, Musique ancienne (Charpentier, Byrd) ; 12 h. 35, Jazz ; 13 h. 15, Musique contemporaine (Webern, Schaeffer, Cage) ; 13 h. 45, Débat ; 14 h. 30, Acoustique musicale (Messiaen, Ives).
16 h. 30, Concert : « Séquence pour quatre saxophones » (Nikiprovetski) ; « X + pour douze cordes et synthétiseur » (Reibel) ; « Etudes pour agresseurs » (Louvier), par l'Ensemble instrumental de Grenoble, dir. St. Cardon, avec J. Desloges, saxophone.
18 h., Comment l'entendez-vous ? « Schumann », par le Dr J.-M. Robert, neurologue et généticien.
20 h. 5, Soirée lyrique (Echanges internationaux) : « le Corrigedor », opéra de H. Wolf, par les Chœurs du Bayrischen Staatsoper, dir. W. Baumgart, et l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. G. Albrecht, avec H. Laubenthal, ténor, K. Moll, N. Hillebrand, basses, D. Fischer-Dieskau, baryton, F. Lenz, ténor...
23 h., Ouvert la nuit : Genèse (Denisov, Janacek, Slavik, Canteloube, Tuzun, Brecht, Stravinsky, Smetana) ; 0 h. 5, Le dernier concert.

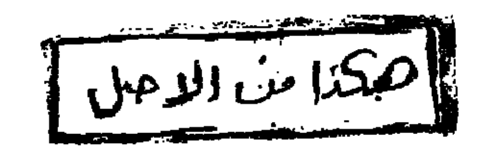
Dimanche 8 février

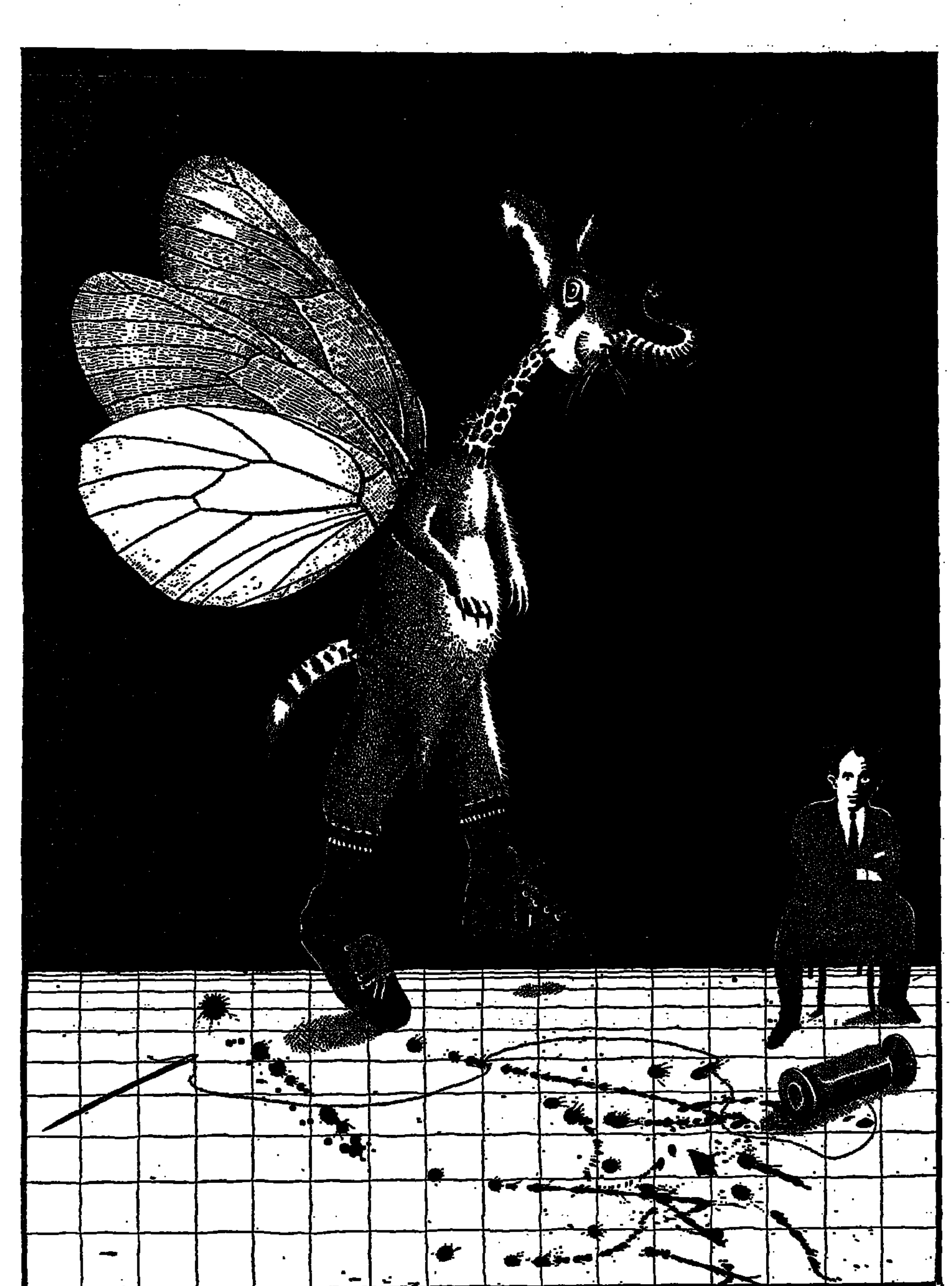
FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Les ménestrandies d'Anjou.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La libre pensée française.
10 h., Messe : A Saint-Joseph de Nancy.
11 h., Regards sur la musique : « le Mariage secret » (Cimarosa) (2e partie).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Inédits du disque.
14 h., Sons.
14 h. 5, « L'Effaceur effacé », de J.-C. Islert, avec M. Chevit, R. Murzeau, J. Mauclair, D. Ajoret, M. Laborit.
16 h. 5, Le lyriscope : présentation du « Château de Barbe-bleue », opéra de Bartok, dir. Ferencsik.
17 h. 30, Rencontre avec : Mme Yaël Vered, ambassadeur d'Israël auprès de l'UNESCO.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Les futuristes russes (2e partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : le Cinéma, par J.-L. Scheffer.
23 h., Musique de chambre : J. Robin, piano, interprète Y. Claoué ; le Quatuor Margand interprète Sciortino, avec le Chœur mixte de Radio-France, N. Oxombre, alto solo, et l'Ensemble Instrumental, dir. F. Bilger.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert-promenade : Œuvres de Naderman, Beethoven, Bazini, Minkus, Heuberger, Seiter, Suppé, Strauss, Jessel, Offenbach, Hrudza.
7 h. 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (Beethoven) ; 8 h., Musiques chorales (Lully) ; 9 h. 2, Les classiques favoris (Fauré, Debussy, Rachmaninoff) ; 9 h. 30, Cantate de Bach, pour la Fête de la Présentation ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Mozart).
11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Sonate n° 1 » et « Deux lieder opus 91 », de Brahms, avec T. Adamopoulos, alto, N. Lee, piano, H. Schaer, contralto.
12 h. 5, Le Jeu des Penchants.
12 h. 45, Tous en scène : De Broadway à Hollywood (G. Gershwin).
13 h. 30, Jeunes solistes : G. Iglesias, J. Zanettacci.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Charles Lamoureux dirige Wagner.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : Sonate « Arpeggione », de Schubert.
19 h., Jazz Pulsations au Festival de Nancy.
20 h. 5, Les grands concerts d'archives (Festival de Tanglewood, 27-7-1962) : « Passacaille et fugue en ut mineur », de J.-S. Bach, orchestr. d'O. Respighi ; « Symphonie n° 2 », de Beethoven ; « Une vie de héros » (R. Strauss), par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Pierre Monteux.
22 h., Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales (Dukas, Schmitt, Respighi, Britten).





ALAIN MILLERAND

SAUVETAGES

L'ONU des animaux

Le 28 novembre 1980 sont nées à Genève les Nations unies animales. Un nouveau « coup de pub » de Franz Weber ? L'expression, en tout cas, d'une sensibilité qui se répand.

MARC AMBROISE-RENDU

« *Au nom de la société protectrice des animaux du Liban, je proclame la naissance de la nation des cigognes.* » Les congressistes applaudissent. « *Au nom du fonds américain pour la protection animale, je proclame la naissance de la nation des baleines.* » Nouvelle salve d'applaudissements. Sont encore proclamées les créations de six autres nations : celle des éléphants d'Afrique, des cerfs indiens, des chinchillas, des dauphins, des lamantins et des phoques de l'Arctique. Chacune est parrainée par une association de protection animale argentine, suisse, indienne ou française.

Nous sommes à Genève, le 28 novembre 1980, dans une salle de congrès. Traduction simultanée, micro baladeur pour les intervenants, climatisation, bureau de presse. Tout est conformé à l'idée qu'on se fait d'une assemblée internationale. L'ONU des animaux vient de naître (1). Derrière le président, on a tendu son emblème : un grand étendard bleu sur lequel les silhouettes de sept espèces animales menacées semblent prisonnières d'un planisphère. Pour compléter l'illusion cette ONU-là aura, comme son aînée, un conseil de sécurité et un tribunal international dont les membres sont aussitôt désignés.

Les journalistes qui, du fond de la salle, assistent à cette étrange séance se regardent. « *On croit rêver* », murmure l'un d'eux. Pourtant les soixante-dix délégués, venus d'une dizaine de pays qui travaillent ici depuis trois jours, ne donnent nullement l'impression de s'être évadés d'un hôpital psychiatrique.

Leurs interventions successives ont été prononcées sur un ton certes vigoureux mais somme toute mesuré. Des naturalistes, des médecins, des dames de la meilleure société ont présenté des dossiers argumentés et chiffrés. Nulle exaltation particulière n'enfièvre les derniers instants de cette assemblée. On se félicite d'avoir participé à un moment historique, mais on semble surtout satisfait d'avoir accompli « du bon travail ». C'est le sentiment du devoir accompli qui domine plutôt que celui d'avoir révolutionné le monde.

Il faut pourtant une bonne dose de culot pour oser proclamer — sans rire — les Nations unies des animaux. *24 Heures*, l'un des grands quotidiens suisses, consacrera sa une du lendemain à cet évènement en titrant méchamment : « *On singe l'ONU, en espérant faire mieux* ». Mais les défenseurs des animaux n'en ont cure. Ils sont accoutumés aux sarcasmes et c'est avec le sang-froid des vétérans qu'ils continuent leur croisade.

Il est vrai que leur capitaine n'est autre, cette fois, que Franz Weber, journaliste helvétique qui depuis dix ans mène les campagnes écologiques les plus fracassantes. Soustraire la vallée de l'Engadine aux appétits des promoteurs : il y est parvenu. Stopper la construction des autoroutes en Suisse ou empêcher Péchiney d'exploiter le sous-sol des Baux-de-Provence : il l'a au moins tenté. Mais il a réussi — en ameutant l'Europe entière — à briser les projets des industriels qui avec la complicité du gouvernement grec voulaient installer leurs usines sur le site de Delphes. C'est encore lui qui — pour sauver les bébés phoques — a promené Brigitte Bardot et une meute de reporters sur les glaces du Labrador.

Ce coup-ci, il vole au secours de toutes les espèces animales menacées. Secouant sa crinière poivre et sel, totalement imperméable au ridicule, il a tiré une « formidable » idée de son imagination : créer solennellement l'ONU des bêtes. C'est sans doute la meilleure manière d'attirer l'attention du grand public sur la condition animale. Les publicitaires les plus audacieux n'y auraient pas pensé. Lui, si.

Écolos-pirates

Le raisonnement est simple. L'Assemblée des Nations unies — le « machin », comme disait de Gaulle — a permis aux groupes humains les plus modestes de se faire entendre et reconnaître dès l'instant qu'ils s'étaient constitués en nations. Personne ne peut plus les menacer sans encourir les foudres morales de la terre entière. *Mutatis mutandis*, les espèces animales ne seront jamais tranquilles tant qu'elles ne seront pas reconnues, elles aussi, comme des nations. Comme elles ne peuvent revendiquer elles-mêmes ce titre, chacune sera parrainée et représentée par une association de protection.

D'où, le 28 novembre, à Genève, la création des huit premières nations constituant l'embryon des « nations unies animales ». Dans un monde déchiré par les guerres locales, en proie aux disettes, angoissé par l'amenuisement des ressources naturelles, le coup de sensibilisation paraît difficile à jouer. Essayez donc d'émouvoir un chômeur sur le sort des cigognes ou des éléphants d'Afrique.

Pourtant, Franz Weber et ses amis n'ont peut-être pas perdu leur pari. Car ils expriment une nouvelle sensibilité — certains parlent de sensiblerie — qui transpire de tous côtés. Pour la première fois dans l'histoire, les opposants à la chasse trouvent une certaine audience. Jamais les sociétés protectrices n'ont été aussi actives et populaires. Les magazines font leur couverture sur le massacre des bébés phoques. Les rocambolesques aventures des écolos-pirates du *Greenpeace*, sabotant les campagnes de pêche à la baleine, suscitent la sympathie. Les corridas sont à nouveau pourfendues. Les conditions de transport des chevaux de boucherie provoquent partout des incidents. Les zoos, eux-mêmes, considérés aujourd'hui comme des prisons de luxe pour bêtes sauvages, sont contestés.

Une brèche

La sensibilité des foules est telle qu'il a bien fallu que les hommes politiques la prenne en compte. Ainsi, en France, le chef de l'Etat a désigné un « Monsieur animaux ». Il s'agit de M. Pierre Micaux, député de l'Aube, qui, après avoir consciencieusement travaillé sous la houlette des fonctionnaires du ministère de l'agriculture, a publié un rapport en juillet 1980 ne comprenant pas moins de trois cent quinze propositions. C'est dire à quel point, de l'aveu même des autorités, la condition animale souffre chez nous d'innombrables bavures : il ne sortira probablement de ce considérable travail que quelques textes nouveaux, sans doute fort en retard sur les mœurs, mais une brèche est ouverte.

L'expérimentation animale qui, jusqu'ici, n'avait guère soulevé que de timides protestations, commence à son tour à être sérieusement malmenée. Les ligues de protection n'hésitent plus à intenter des procès aux professeurs de médecine et chefs de service qui utilisent des animaux de laboratoire en grande quantité. Et il n'est pas du tout évident que l'opinion se range aujourd'hui du côté des « mandarins ». Entre les soucis de la santé, qui sont pourtant une des dominantes de ce demi-siècle, et la protection des animaux, la balance paraît incertaine.

Elle le serait encore davantage si l'on connaissait la vérité. Au cours des journées de Genève, il a été longuement question de la vivisection. Des délégués de divers pays ont apporté des pièces au dossier. Ainsi, au Japon, quatre millions d'animaux de laboratoire seraient sacrifiés chaque année pour le besoin de la recherche. En Suisse, trois millions. Et comme ces pratiques sont de plus en plus mal vues, les grands laboratoires créent des animaleries dans les pays en voie de développement, comme en Inde.

Au total, on évalue à quatre cents millions le nombre des sujets qui sont incarcérés de par le monde dans les cages des animaleries. Comme le notait un délégué indien à Genève, « *c'est la seule nation animale qui soit en accroissement* ». Or elle est captive et promise aux pires tortures.

Il est vrai que le principe même de l'expérimentation a quelque chose de contradictoire et donc de choquant. Il est fondé sur la constatation que les animaux — et notamment les animaux supérieurs — ont des réactions similaires à celles de l'homme. Cet anthropomorphisme scientifique rejoint l'expérience quotidienne de tous ceux qui cohabitent avec des animaux et les voient réagir à l'unisson de leurs maîtres. Un chien malade a droit aux attentions du vétérinaire, comme son propriétaire à celles du médecin. Mais comment accepter alors le traitement infligé aux animaux dans les laboratoires ? C'est la même société qui exalte le droit au bonheur de nos compagnons et les sacrifie dans les pires conditions à notre confort médical.

Asile pour chevaux

La contradiction est évidente. En Suisse, Franz Weber — encore lui — demande un référendum tendant à interdire la vivisection. « *Nous avons besoin de cent mille signatures,* dit-il, *et nous les obtiendrons sans peine. En quelques mois, nous en avons reçu déjà cinquante mille. Jamais une initiative populaire n'a eu un succès aussi massif.* » Médecins et chercheurs ont si bien senti le danger qu'ils viennent d'organiser un colloque sur les méthodes pouvant se substituer à l'expérimentation animale...

L'attention nouvelle portée à la condition animale se manifeste de manière parfois inattendue : en Autriche, vient de se créer un asile où les vieux chevaux, qui ont loyalement servi leur vie durant, peuvent finir leurs jours en paix. Les amis les plus zélés des animaux demandent l'abolition du commerce des oiseaux. Près de six millions d'oiseaux sont vendus, chaque année, dans le monde, mais il faut en capturer quinze à vingt millions car la mortalité est considérable. Selon une évaluation d'une déléguée allemande à Genève, 90 % des sujets exotiques les plus fragiles meurent avant d'arriver chez les oiseleurs d'Europe. Conclusion de la déléguée : « *Nous sommes en présence d'un véritable génocide.* »

Sur leur lancée, les défenseurs des animaux vont très loin. Certains condamnent sans appel les projets d'aquariums comme ceux que Jacques Chirac compte installer dans le trou des Halles à Paris. Raison : « *Il est absurde d'incarcérer nos cousins les dauphins pour les transformer en bêtes de cirque.* » A ce rythme, les zoos seront bientôt traités de camps de concentration, comme les élevages en batterie et les fermes où l'on gave les oies. Où s'arrêtera-t-on ? Faudra-t-il, demain, renoncer à pêcher le hareng pour ne pas attenter à la vie d'un libre habitant des mers ? En tout cas, logiques avec eux-mêmes, certains extrémistes de la défense animale se sont convertis au végétarisme.

Ces excès peuvent prêter à sourire. Ils sont tout de même un signe du temps. Car, après tout, Franz Weber a réussi à mobiliser autour de l'ONU des animaux des personnages tout à fait sérieux comme Sadruddin Aga Khan, ancien fonctionnaire international, et l'écrivain Denis de Rougemont. Celui-ci a très simplement expliqué sa présence aux journées de Genève : « *Les animaux vivent comme nous la douleur et la joie, la peur et l'amour. Mais ils ne parlent pas. Il nous faut donc parler pour eux.* » ■

(1) United Animal Nations, 8, rue d'Italie, CH. 1214 Genève.

CARTÉSIANISME

L'autre économie d'Orio Giarini

« L'économie, isolée, est réductionniste. » Un rapport au club de Rome s'attaque à l'impérialisme des « professionnels » de cette discipline.

JACQUELINE GRAPIN

SOUS le titre *Dialogue sur la richesse et le bien-être*, Orio Giarini, de l'Institut supérieur d'études européennes de Genève, publie un rapport au club de Rome sur une *nouvelle* manière d'aborder les problèmes de développement, aussi bien dans les pays industrialisés que dans les autres. C'est une remise en cause de la vision traditionnelle des macro-économistes, qu'ils soient libéraux ou marxistes. Orio Giarini est actuellement secrétaire général de l'Association internationale pour l'étude de l'économie de l'assurance après avoir été chef de la division d'économie industrielle à l'Institut Battelle, et secrétaire général du Mouvement fédéraliste européen. Il a été auparavant coauteur, avec Henri Loubergé, d'un livre intitulé : *la Civilisation technicienne à la dérive* (Dunod, 1980). Son nouvel ouvrage, actuellement disponible en anglais sous le titre *Wealth and Welfare*, aux éditions Pergamon Press, paraîtra en français, au printemps, aux éditions Economica.

∴

« Vous proposez de mesurer l'augmentation réelle de richesses à travers ce que vous appelez le « patrimoine », plutôt que par le biais de l'activité économique...

Oui. Au lieu de s'intéresser seulement à l'évolution de l'activité économique, comptée en augmentation du P.N.B., il faudrait appréhender l'ensemble du stock qui fait la richesse. Mais le premier problème est de s'assurer d'une bonne intégration des valeurs monétarisées et non monétarisées. Il s'agit de faire une synthèse entre économie et écologie, de manière à compter l'herbe non polluée, qui n'est en général pas répertoriée, aussi bien que l'herbe polluée, qui l'est parce qu'on la fait pousser.

— Comment évaluer quelque chose qui n'est pas monétarisé ?

— Il faut rechercher un accord politique sur la notion de valeur, en fonction de l'environnement culturel qui varie d'un pays, ou d'une communauté, à l'autre. Je m'oppose à l'idée qu'il y a une valeur économique universelle, ce qui a d'ailleurs des conséquences philosophiques très importantes : que vous fassiez de l'acide sulfurique en Algérie, en Chine, en Afrique du Sud, en U.R.S.S. ou chez nous, d'après la notion de valeur mesurant les flux suivant les critères industriels, c'est la même chose. Pour moi, non. A partir du moment où vous intégrez les notions qualitatives, le cadre culturel, les problèmes d'environnement, etc., laissons à chaque pays le soin d'apprécier la valeur réelle d'une même production. Cela change tout.

— Vous mesurez cela en quoi ?

— Sociologues, anthropologues, de nombreux spécialistes de sciences humaines, qui ne sont pas des économistes, se sont attaqués partout dans le monde à la notion d'indicateurs sociaux, mesurant les performances économiques par rapport à des objectifs comme le niveau de mortalité ou de santé. On se rend compte que tous les indicateurs ont été jusqu'à présent intéressants, mais marginaux. Ce qui leur manque, c'est une théorie de la valeur.

— Cette valeur de référence consiste en quoi ? Comment la définissez-vous ?

— Cette notion de valeur est un « non-système » dans le sens où je nie qu'il puisse y avoir une valeur unique dans toutes les parties du monde, à tous les moments.

— Il s'agit donc de donner priorité aux analyses socio-politiques sur les analyses économiques ?

— Priorité, je n'en sais rien. Dans certains cas, peut-être. Mais il faut surtout faire apparaître que l'activité économique se déroule dans un certain cadre qui la *conditionne*, et que l'isoler conduit à des aberrations.

— Mesurer l'augmentation de la richesse au lieu de l'activité économique n'implique-t-il pas des conséquences politiques assez explosives, car c'est mettre en évidence un certain nombre d'inconvénients du système actuel qui sont prudemment cachés aujourd'hui.

— Non, à mon avis, c'est le contraire. Mon jugement politique est que l'extrapolation du système économique actuel conduit vers l'impasse, vers la frustration à plusieurs niveaux et vers l'exacerbation des conflits. Je ne suis pas contre les conflits, il peut y en avoir de positifs, mais encore faut-il qu'ils ne viennent pas d'une inadéquation du système en vigueur par rapport au milieu culturel. En réalité, il y a une quantité de ressources non monétarisées qui rentrent en ligne de compte dans l'appréciation des inégalités. De plus, si vous gagnez 1 000 dollars à New-York et à New-Delhi, cela n'est pas la même chose. Pour moi, la richesse est l'ensemble des ressources, même d'accès libre, qui contribuent à notre vie. C'est cette richesse-là qui compte, pas celle que nous comptabilisons.

— Etes-vous plutôt pour l'économie d'autosuffisance, qui permet à chaque communauté locale d'être indépendante, plutôt que pour la division géographique du travail actuelle, qui implique de presque tout acheter ailleurs ?

— J'essaie d'éviter ce dilemme. L'économiste prend tout ce qui est monétarisé, « optimise » tout cela et ne s'occupe pas du reste. Dans l'autre système, c'est l'inverse : on ne veut rien savoir de l'économie. Il faut, pour être adapté à notre époque, « optimiser » en tenant compte de nombreux facteurs, dont certains sont non monétarisés. L'économie, isolée, est réductionniste. Elle permet certains éclairages à court terme. Mais, dès que vous introduisez les notions de temps et d'espace, vous êtes perdus. Je ne suis pas pour l'écologie contre l'économie, ou l'inverse, je suis pour les deux ensemble.

— Les écologistes ont-ils réussi à conceptualiser suffisamment leur système de valeurs ?

— Non, ils sont encore à un niveau intuitif...

— Et de contestation ?

— De contestation intuitive... J'ai constaté récemment, en parlant avec Ivan Illich, que le type de questions que se posait autrefois Adam Smith n'est pas très éloigné des questions écologiques. Toute l'économie est née de la question de savoir quelles sont les activités qui produisent de la richesse. Le livre d'Adam Smith, publié en 1776, *la Richesse des nations*, c'était la synthèse des efforts ainsi définis. Mais, au fur et à mesure que le temps a passé, on n'a plus remis en cause les prémisses de ce raisonnement. Et le mécanisme interne de la révolution industrielle s'est grippé.

1 + 1 n'égale pas deux

— Pour les pays en voie de développement...

— Il faudrait commencer à mesurer le niveau de richesse de ces pays en fonction de ce qui est comparable, même au niveau des indicateurs, comme le taux et le niveau de mortalité, qui peuvent d'ailleurs être définis comme des buts sociaux. Par parenthèse il est très intéressant de constater que l'économie actuelle a perdu le souci de mesurer des objectifs à force de mesurer des flux.

— Quels sont les grands objectifs d'une société ?

— Depuis cinq siècles, la révolution culturelle européenne s'est fondée sur une vision analytique des choses qui consiste à dire : j'ajoute des éléments de richesse en me spécialisant dans chacun des éléments, et après je fais une somme. Le tout égale la somme des constituants. Les économistes ont donc dit : la vie et la richesse sont faites de beaucoup de choses. Mais nous ne nous occuperons que de celles qui sont mesurables et soumises à des lois monétaires. Or si 1 + 1 n'est pas égal à 2 mais à 2,5, ce qui est le cas, il faut comprendre que les interférences entre les systèmes sont plus importantes que la nécessité de les regarder séparément.

— Les économistes savent pourtant que 1 + 1 = plus que 2, et c'est ce qu'ils appellent synergie...

— Oui. Ils disent beaucoup de choses justes au niveau micro-économique, mais au niveau macro-économique ils s'en tiennent à des notions plus traditionnelles, élémentaires. On dira aussi que les économistes intègrent aujourd'hui beaucoup de phénomènes non monétarisés, comme ceux qui s'intéressent à l'économie du mariage, l'économie du crime, etc. Je conteste cette vision, car au lieu de se plonger dans la réalité de la vie, ils essaient de prendre dans la vie ce qui les intéresse et de l'intégrer dans leur système réductionniste.

— Comment définir, d'une manière plus réaliste et complète, les objectifs de la vie sociale ?

— Il y a beaucoup d'indicateurs qui, implicitement, définissent des buts. Tous ont en commun de décrire des niveaux de bien-être. Niveaux d'éducation, d'alimentation, d'espérance de vie. Vous remarquez alors, par exemple, qu'à Sri-Lanka, l'espérance de vie est à peu près comparable à ce qu'elle est aux Etats-Unis, alors que le revenu national est trente-six fois plus bas. Alors on ne peut pas dire que les habitants de Chicago et de Washington, qui ont beaucoup plus d'hôpitaux, sont trente-six fois plus riches s'ils peuvent s'attendre à la même durée de vie que les habitants du Sri-Lanka.

Je ne sous-entends pas qu'il faut reconstruire une notion de la valeur qui soit égale pour tout le monde. Il y a des choses comparables, comme la durée de vie, et dont il faut examiner la qualité selon qu'il y a maladie, surmenage, etc. Les niveaux d'éducation ne se mesurent pas non plus par le fait de savoir si tout le monde connaît Shakespeare. Il faut laisser partout une marge telle que la discussion sur la définition de la richesse devienne un but du débat politique.

Adaptation

— Cela pose certainement, « a priori », beaucoup de problèmes politiques, car, d'abord, qui devra décider ? Gouvernements ou gouvernés ? Aux Etats-Unis et en Europe, ce sont plus ou moins les groupes de pression et les grandes compagnies qui décident cela avec les gouvernements ; dans les pays de l'Est, ce sont les gouvernements tout seuls, etc. C'est tout le système politique que vous remettez en cause ?

— Je ne vois pas cela exactement ainsi. Le développement économique, aujourd'hui, est en état de crise un peu partout. C'est à la fois une réalité contraignante et une affaire d'ordre culturel, fonction du cadre de référence philosophique de l'Europe et des Etats-Unis. Cela est vrai pour *tout* le *monde* dans la mesure où les élites dirigeantes de presque tous les pays ont été formées dans ce cadre. Or tout cela est générateur de frustration, non parce que la réalité est mauvaise, car les gens essaient de trouver des boucs émissaires, mais parce que le cadre culturel qui permet d'interpréter cette réalité est vieilli. Ces références culturelles font apparaître, paradoxalement, la réalité comme irrationnelle. Or l'irrationalité, quand on la découvre, réside plutôt du côté de l'observateur que de la chose observée. Se pose donc le problème de la réadaptation culturelle...

— Est-elle en marche ?

— Je vois autour de moi des centaines de formes de mutations culturelles qui passent encore pour marginales, mais qui montrent que la réadaptation est en marche.

— Cela ne remet-il pas en question davantage l'économie telle qu'on l'enseigne dans les « business schools » américaines, alors que, plus on va vers l'Europe et les pays du Sud, plus les critères de valeur sont différents et complexes ?

— Je n'en suis pas sûr. L'américanisme a été, depuis des années, la manière la plus efficace de gérer la révolution industrielle, et, dans la mesure où tous les autres pays se sont mis aussi à gérer la révolution industrielle, ils sont devenus américains. Le pays le plus américain dans les vingt dernières années a été la France, (qui s'est tellement adaptée aux conditions de la vie industrielle), la plus entreprenante des nations européennes depuis vingt ans...

— Cela veut-il dire qu'elle aura le plus d'efforts à faire, en sens inverse, pour se réadapter ?

— Non. La plus grande quantité d'efforts reviendra aux Américains, car l'Europe a beaucoup d'inertie provenant de son passé, qui a joué dans un certain sens jusqu'à maintenant et qui risque de jouer dans l'autre dans l'avenir. Le pays qui connaîtra la plus grande crise sera certainement les Etats-Unis. Surtout parce qu'ils n'ont pas cherché à s'adapter. Ils étaient en harmonie parfaite avec leurs données culturelles pour gérer la révolution industrielle et c'est ce qui les a mis en tête du monde. Aujourd'hui il leur faut changer.

— Qui résistera le plus au mouvement de changement à l'intérieur même des Etats-Unis ?

— La réalité du pouvoir américain est beaucoup plus diffuse et ambiguë qu'on ne le dit. Les grandes compagnies, les pouvoirs en place, ressentent la situation actuelle comme une situation d'incertitude. Là où ils réagissent d'une manière excessivement dure, à mon avis, c'est par manque de confiance en eux-mêmes. Toute mon expérience m'en a convaincu.

— Les pays de l'Est n'ont pas tellement appliqué les idées économiques ni le management à l'américaine, et pourtant...

— Ils se trouvent dans la même situation parce que nous avons tous vécu deux siècles de révolutions industrielles qui ont été déterminés sur le plan culturel et philosophique par un certain nombre de prémices, qui furent le cartésianisme et le positivisme qui a donné deux grandes branches : le libéralisme occidental et le marxisme oriental (soviétique *et* autres). Les deux font partie de ce phénomène d'industrialisation. A l'Ouest, il a été un peu plus efficace parce qu'il a su mieux orienter l'allocation des ressources, laisser libre cours à l'esprit d'entreprise, etc. De l'autre côté, le système marxiste part des mêmes prémices philosophiques. La notion de valeur est la même au départ.

» Même lorsque les économistes modernes évoluent un peu, il est bien clair qu'ils se réfèrent aux mêmes philosophes : ceux qui ont développé le cartésianisme et une certaine notion de la révolution industrielle, elle-même fondée sur la science et la technologie. Le pari marxiste est un simple pari rousseauiste sur l'idée que le pouvoir peut représenter les masses et couper court à l'antagonisme de classes. C'était un rêve de révolution industrielle aussi.

— Les pays marxistes ont appliqué leur révolution industrielle plus au domaine militaire qu'au domaine civil...

— C'est une question marginale par rapport au problème philosophique, mais très importante dans les faits. Cela montre que, pour échapper à l'économie, c'est-à-dire à la loi des rendements décroissants des investissements et à tout le reste, ils se sont lancés dans le domaine militaire. Ils sont incapables de se soumettre à une « optimisation » en termes de coûts et de bénéfices.

— Est-ce à dire que les Russes ont réussi à échapper à cette tyrannie de *l'économie*, alors que les Américains n'y échappent pas ?

— Non. Personne n'y échappe, parce que tous les systèmes deviennent de plus en plus coûteux et de plus en plus vulnérables. On a bien vu, avec la guerre irako-iranienne, que les chars peuvent bien être modernes, mais sont de ce fait difficiles à utiliser, car ils posent des problèmes de logistique et de gestion du système. C'est comme une machine à laver, qui demande à être manipulée avec précision, dans un cadre électrifié, etc. : elle est parfois moins utile qu'une lavandière. On sait moins s'adapter à l'environnement dès que la technologie devient plus *efficace*. Voyez l'échec des Américains lorsqu'il s'est agi d'aller chercher les otages à Téhéran. Ils ont des systèmes très efficaces à condition qu'il n'y ait pas d'imprévu. Le comte de Monte-Cristo est inconcevable dans notre monde moderne où tout est perfectionné : la loi des rendements décroissants joue, même dans les armées. ■

ANNIE BATLLE

REPÈRES

Le premier musée sur le tiers-monde

Le premier musée d'Europe entièrement consacré aux cultures du tiers-monde a été inauguré en Suède, à Stockholm. Dans les collections du musée, on trouve la plus vaste réunion au monde de masques de Sri-Lanka, d'outils et d'instruments de divers pays, quelque quarante mille échantillons de tissus et costumes nationaux de différents pays du tiers-monde ainsi qu'un étourdissant ensemble de barques et de canots du monde entier.

Beaucoup de collections du musée sont des dons d'expéditions scientifiques ou de voyages d'exploration. Une grande partie du *financement* est fournie par le ministère suédois de l'éducation et le musée doit contribuer à faire connaître aux Suédois des façons *différentes* de vivre, en montrant des danses, des fabrications de tissus, toutes représentatives de cultures du tiers-monde. (*Forum Développement*, Palais des Nations unies, CH 1211 Genève.)

Hôpital anti-gaspi

La Grande-Bretagne va construire le premier hôpital du monde conçu de façon à limiter les dépenses d'énergie.

Une équipe d'architectes, d'ingénieurs et de géomètres a établi, pour le compte du ministère britannique de la santé, les plans d'un établissement de 300 lits qui utilisera 50 % de moins d'énergie que les meilleurs hôpitaux modernes.

Le bâtiment sera construit en terrasses pour que le plus grand nombre possible de salles bénéficient de la lumière naturelle et d'un ensoleillement maximum. Les matériaux utilisés seront choisis pour leurs qualités isolantes. Des doubles vitrages sont prévus sur toutes les ouvertures. Enfin, l'air chaud des cuisines et des machines sera intégralement récupéré et recyclé.

La C.E.E. a participé à hauteur de 750 000 livres sterling à ce projet. (*Innovation et produits nouveaux*, 1, rue Paul-Houette, 92190, Meudon. Tél. : 534-84-44.)

Circoncision au laser

La première circoncision par rayon laser a été opérée dans un hôpital de Tel-Aviv sur la personne d'un garçon de treize ans. Les chirurgiens ont utilisé cette méthode *révolutionnaire* sur un garçon souffrant d'hémophilie, raison pour laquelle il n'avait pas été circoncis après sa *naissance*. La moindre incision pouvant en effet le vider de son sang. L'opération s'est effectuée sans la moindre goutte de sang. (*Agence télégraphique juive*, 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.)

BOITE A OUTILS

L'alcool à bon escient

La National Alcohol Fuels Commission vient de remettre son rapport final au Congrès. Fruit de dix-huit mois d'études, le rapport conclut que l'utilisation de mélanges fuel/alcool peut largement diminuer la consommation de pétrole des Etats-Unis et qu'il est par ailleurs urgent de concevoir et de réaliser des véhicules capables de fonctionner à l'alcool à 100 %. Il s'appuie sur l'affirmation que la technologie permet désormais d'étendre la production d'alcool à partir du méthane, de la biomasse et du charbon.

La N.A.F.C. propose un programme fédéral choc pour démontrer la fiabilité et l'efficacité des véhicules à alcool. Elle plaide en faveur d'achats fédéraux garantis, de la mobilisation de l'U.S. Synthetic Fuels Corporation, ainsi que du département de l'énergie et de l'agriculture. Cible du programme proposé : 50 000 véhicules en 1983, 250 000 en 1987. (« Alcohol Week » donne une synthèse du rapport : P.O. BOX 7167 Ben Franklin Station, Washington D.C. 20044.)

L'informatique dans l'entreprise

Pour les décideurs : les nouveaux horizons de l'informatisation des entreprises.

Dans un langage accessible aux non-spécialistes et en moins de cent pages dactylographiées, ce rapport, élaboré par Claude-Alain Sarre pour l'Institut de l'entreprise, fait le point des orientations technologiques de l'informatique dans les années 80 et des perspectives qu'elles ouvrent aux entreprises désireuses d'améliorer leurs performances économiques et sociales par une innovation indispensable à leur survie et à leur développement.

Un rappel des concepts et du vocabulaire de base, des informations et des conseils concrets, une bonne lisibilité : à recommander aux dirigeants « *qui n'ont plus le temps de lire* ». (« L'informatisation des entreprises françaises dans les années 80 », Institut de l'entreprise, 6, rue Clément-Marot, 75008 Paris, tél. 723-63-28.)

Certificat d'écologie humaine

Le Centre européen d'écologie humaine annonce son prochain cours, qui débutera en janvier 1981. Il s'agit d'un enseignement de type troisième cycle qui conduit, après deux ans d'études, à un certificat de spécialisation. Ce certificat international est délivré conjointement, sous les auspices du bureau régional de l'Europe de l'Organisation mondiale de la santé, par l'ensemble des universités participantes, dont l'université de Paris-V René-Descartes.

Le thème retenu pour 1981-1982 est « Informatique et société, les dimensions biologiques et sociales de l'informatisation ». (C.E.E.H., 5, rue Saint-Ours, CH-1211 Genève 4.)

BLOC-NOTES

- **COMMERCE INTERNATIONAL.** — La Chambre internationale de commerce organise, avec le concours de la Ligue internationale contre la concurrence déloyale, une conférence sur l'application extraterritoriale des lois de concurrence, à Paris, les 11 et 12 mars. L'activité des firmes est de plus en plus affectée par l'application des lois de concurrence mises en œuvre par les différents pays. Le but de la conférence est de passer en revue la nature des problèmes et de concevoir les moyens de réduire les conflits et les incertitudes. (Chambre internationale de commerce, 3, cours Albert-Ier, 75008 Paris. Tél. : 261-85-97.)
- **INSTITUTION ET INNOVATION SOCIALE.** — Comme chaque année, la Fondation internationale de l'innovation sociale organise, avec le Tavistock Institute of Human Relations de Londres, un séminaire sur « Management et innovation sociale » du 3 au 10 mars 1981. Ce séminaire s'adresse aux responsables de tous niveaux dans les entreprises privées ou publiques, les administrations, les organisations professionnelles ou syndicales. Il repose sur l'idée que les hommes et les femmes ont eu, eux-mêmes, la capacité de renouveler leurs institutions ; il cherche à approfondir les comportements en matière d'innovations sociales au sein des institutions, et étudie plus particulièrement des aspects tels que le rôle, l'objectif, l'autorité. Les participants sont invités à la fois à interpréter leur expérience déjà vécue de l'exercice de l'autorité et à formuler des choix personnels et collectifs précis en termes d'action et d'innovation. (F.I.I.S., 5, rue d'Alger, 75001 Paris. Tél. : 260-30-48.)



CLAUDE VENEZIA

FAÇONS DE DIRE

Paul Ricœur, philosophe de la métaphore et du récit

De la volonté à la psychanalyse, puis à la métaphore, au récit et à l'histoire, la pensée de Paul Ricœur ne cesse d'avancer dans des directions imprévues. C'est, explique-t-il, que chacun de ses travaux laisse « des résidus », qui sont le point de départ de nouvelles réflexions.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

APRES avoir été longtemps professeur de philosophie à l'université de Paris-X (Nanterre) — dont il reste doyen honoraire, — Paul Ricœur est aujourd'hui président de l'Institut international de philosophie et l'un des philosophes français les plus connus aux Etats-Unis, où il vit plusieurs mois par an.

Mais les travaux de Paul Ricœur ont aussi, en France même, leurs défenseurs passionnés. Ses livres, peu nombreux, mais longuement médités, ont presque tous fait événement. Rappelons d'abord *Philosophie de la volonté* (Aubier), dont les deux volumes — *le Volontaire et l'involontaire* (1950), *Finitude et culpabilité* (1960) — constituent une véritable somme, constamment rééditée depuis sa parution. Ensuite vient *De l'interprétation* (1965), travail sur la psychanalyse, puis *le Conflit des interprétations* (1969) et *la Métaphore vive* — ces trois derniers livres aux éditions du Seuil.

Ajoutons que Paul Ricœur a traduit, chez Gallimard, les *Idées directrices pour une phénoménologie* de Husserl et qu'il a fondé, toujours au Seuil, une collection fameuse, « L'ordre philosophique », qu'il continue de diriger en collaboration avec François Wahl.

***

« De vos recherches sur le volontaire et l'involontaire à vos travaux sur la psychanalyse, et de ceux-ci à votre intérêt actuel pour l'épistémologie historique, quel est le lien qui fait l'unité de votre démarche ?

— La succession de mes travaux n'obéit pas à un plan linéaire : chacun d'eux part des « restes » du travail précédent. C'est ainsi qu'à la fin de mon travail sur la volonté je me suis trouvé face à un « résidu » : le problème de la volonté mauvaise. J'ai donc tenté de prendre ce résidu en charge dans mon ouvrage sur la symbolique du mal. Ce dernier travail, à son tour, laissait un résidu : le problème du symbole. Il y a deux façons, en effet, de parler du mal : soit à travers des mythes (la souillure originelle, la chute, la culpabilité), soit à travers la psychanalyse — qui envisage les mêmes phénomènes dans une perspective pathologique. La possibilité d'une double lecture de ces symboles s'est donc présentée à moi : d'un côté, une lecture qui surélève (celle d'Eliade, par exemple) ; de l'autre, une lecture qui réduit et qui abaisse (celle du psychanalyste). D'un côté, une ligne théologico-poético-mythologique ; de l'autre, la ligne du soupçon : Feuerbach, Marx, Nietzsche, Freud. C'est vers le conflit de ces deux traditions que se déplaça mon intérêt : dès lors, le problème du mal devenait un cas particulier, le point aveugle de cette recherche sur le double régime symbolique sous lequel nous vivons : *faire crédit* et *soupçonner*.

— Parallèlement, une autre querelle vous occupait : celle du structuralisme...

— En effet, le structuralisme m'apparaissait comme une tentative pour régler par une combinatoire de signes le problème de l'imagination créatrice — dont une lecture complètement différente me semblait possible. Malheureusement, n'étant pas hégélien, je ne voyais pas le moyen de surmonter ce conflit. C'est pour sortir de cette impasse que j'ai entrepris une théorie du poétique — qu'expose *la Métaphore vive* — puis mon travail actuel sur le récit, très lié au précédent.

— Pourquoi donner une telle importance à cette « figure de style » qu'est la métaphore ?

— Ce qui m'a attaché à cette question, c'est que je pouvais reprendre le problème du symbole avec des instruments plus adaptés, du fait qu'une théorie des tropes (des figures de style) s'est constituée depuis des siècles, à travers la rhétorique et la poétique. Mais, tandis que la rhétorique pense que les tropes ne servent qu'à plaire, qu'ils ont une fonction purement décorative, il m'est apparu que la métaphore était un phénomène beaucoup plus important : quelque chose comme une déviance créatrice du langage. Il n'y a pas de dictionnaire des métaphores. On ne peut pas traduire une métaphore, on ne peut pas la dire autrement. *Ce qui fait métaphore, c'est l'apparentement surprenant de mots étrangers : par cette « figure de style »*, le langage est conduit à une sorte de torsion qui lui fait dire plus qu'il ne dit d'ordinaire.

» Mais, en signifiant plus, la métaphore révèle des aspects de notre expérience qui ne demandaient qu'à être dits et qui ne pouvaient l'être, faute de trouver leur expression appropriée dans le langage quotidien. La fonction de la métaphore est *donc de faire* venir au langage des aspects de notre manière de vivre, *d'habiter* le monde, d'avoir commerce *avec les êtres — qui resteraient* muettes sans elle, sans cette faculté singulière qu'a le langage d'aller au-delà de lui-même. *Donc, loin d'être simplement* ornementale, comme le croyait la *rhétorique, la métaphore est un* détecteur d'expériences rares.

— Cette conception de la métaphore nous renvoie, en fait, à une théorie générale de l'imagination.

— Oui. La notion d'où est parti tout mon *travail actuel* est la notion d'imagination productrice au sens de Kant, c'est-à-dire la capacité de faire travailler ensemble deux *significations* usuellement étrangères l'une à l'autre, autrement dit, d'apercevoir leur similitude, d'en avoir *l'intuition*. Kant est le *premier* philosophe à avoir rompu avec la tradition qui faisait de l'image le représentant d'une chose absente : *cette* fonction de l'image n'est pour lui que la fonction *reproductrice*, la plus pauvre. Heureusement, il en existe une autre, l'imagination véritablement *productrice*, qui est la source de toutes les synthèses nouvelles (or les métaphores sont des synthèses nouvelles).

Intrigues

» Je devais donc remonter du problème des tropes à celui de la faculté qui les produit, qui « configure » le langage. Le propre *de l'imagination*, c'est de schématiser des relations nouvelles. *Ou encore, comme le dit* Bachelard : l'image n'est pas une perception mourante, mais un langage naissant. C'est dans cette région intermédiaire entre la rationalité et l'expérience que se situe la créativité.

» Remarquons en passant que le problème de la créativité est un piège philosophique. Il est à la fois facile et difficile d'en parler. Ne tombons pas dans le culte de la créativité, qui est si à la mode aujourd'hui. Loin d'être une question simple, c'est un problème retors, un réduit bien caché, « *un art caché dans les profondeurs de la nature* », comme disait encore Kant. On ne s'y engage pas sans risque. Mais si, de la *créativité* pure, on ne peut rien *dire ou presque, la créativité* réglée, elle, est plus abordable : *la* métaphore en est un bon exemple, puisque le chemin est *balisé, ici, par les règles de la* rhétorique classique.

— Quels rapports y a-t-il entre cette façon de concevoir l'imagination et votre théorie du récit ou — pour le dire plus largement — de la fonction narrative ?

— Le problème du récit nous engage sur une voie tout à fait parallèle. *Pourquoi* ? Parce que l'imagination productrice *s'exerce dans la création d'intrigues*, comme dans celle de métaphores. Raconter, fabriquer une intrigue, *c'est* aussi un acte synthétique. Qu'est-ce qu'une intrigue, sinon le schème qui permet de composer ensemble des circonstances, des intentions, des motifs, des conséquences non voulues, des rencontres, des adversités, des secours, la réussite, l'échec, le bonheur, l'infortune... ? Tout cela que nous égrenons par des mots *séparés*, l'intrigue en fait un récit synthétique *où chaque* chose retrouve sa place. Bref, c'est « *un agencement d'incidents en un système* », comme le définissait déjà Aristote, *c'est-à-dire* une manière de donner *forme* à l'expérience humaine (qui est toujours décousue) où, pour reprendre le mot que j'utilisais tout à l'heure, de la « configurer ».

» Voilà *donc* un autre usage de l'imagination productrice, comparable à la métaphore. A partir de là, *on* peut voir que toute culture est constituée de *manières de raconter*. La tragédie grecque, les récits hébraïques, les épopées germaniques, le *roman depuis* le dix-huitième siècle ne sont que diverses ma*nières de raconter. L'art de ra*conter n'est donc, si l'on veut, que l'histoire de notre imaginaire (de notre imaginaire configurant). Bien faire les métaphores, disions-nous, *c'est* bien voir les similitudes. J'ajouterai que bien faire les intrigues, c'est être capable de composer ensemble des intentions, des causes et des hasards...

— Ne pourrait-on, de la métaphore et de l'intrigue, donner une explication plus simple en termes de combinatoire ? N'est-il pas plus commode de les rattacher à une « logique des possibles narratifs » qui fonctionnerait toute seule ?

— Je crois qu'il y a toujours plus, dans la production narrative, que dans ce que les codes parviennent à en maîtriser et que les codes eux-mêmes ne sont qu'une réécriture de ce qui a déjà été produit dans une tradition vivante. Ce sont les schèmes — au *sens* kantien — qui engendrent les catégories, et *non l'inverse. Kant le savait bien*, qui écrivait déjà, dans sa *Critique de la faculté de juger*, que la création d'œuvres contraint à « *penser plus* ». Il y a toujours, en effet, un excès de l'imaginaire sur la logique. La métaphore elle-même n'est qu'un excès par rapport au langage constitué...

— Qu'entendez-vous exactement par « tradition vivante » ?

— La tradition n'est pas un dépôt mort, un boulet qu'on traînerait derrière soi. Elle n'est pas la transmission mécanique de modèles fixés une fois pour toutes — même si une partie des contes populaires semble répéter indéfiniment les mêmes structures. Il est évident que ces contes forment une matière de choix pour les *structuralistes*, puisque les structures générales y sont bien fixées et que les œuvres singulières n'en constituent que des variantes. *C'est ainsi que* Propp a pu montrer que tous les contes russes n'étaient que des variantes *du* conte russe... Mais nous sommes là dans un cas extrême.

» A l'autre *extrémité*, nous avons la culture systématique de la déviance. C'est elle qu'exploite le roman moderne.

(Lire la suite page XVI.)

HISTOIRE

Le pessimisme de la Renaissance

La Renaissance est souvent associée aux fastes joyeux des fêtes et des châteaux, à l'euphorie des voyages et des découvertes. C'est oublier le pessimisme foncier d'une époque marquée par le scepticisme et par la peur.

JEAN DELUMEAU (*)

PERSONNE ne conteste que la justification par la foi a constitué, au seizième siècle, la clef de voûte du protestantisme. Or, cette doctrine était proposée comme réponse à un « désespoir ». Ce terme revient comme un leitmotiv sous la plume des réformateurs. Luther, tout le premier, exposant sa théologie en avril 1518 au chapitre des Augustins à Heidelberg, déclara : *« Le libre-arbitre après la chute n'est plus qu'un nom ; en faisant ce qu'il peut l'homme pèche mortellement... L'homme doit entièrement désespérer de lui-même afin de devenir capable de recevoir la grâce du Christ ».* Même si l'on discerne dans certains textes de Zwingli une réhabilitation partielle de l'homme inspirée par Erasme et la Renaissance italienne, dans d'autres, au contraire, en particulier dans le *De vera et falsa religione* (1525), la tradition augustinienne reparait. *« La vie du chrétien,* assure-t-il, *ressemble au navire jeté deçà, delà par une horrible tempête ; tantôt les marins le dirigent un peu grâce au gouvernail ; tantôt ils sont obligés de céder à la violence des vents ».* Zwingli dit de l'homme qu'il est imperméable à sa propre intelligence, semblable à la sèche, au poisson-encre qui secrète un nuage noir pour échapper à ses poursuivants : *« méchant et insondable, tel est le cœur de l'homme. Qui peut le connaître ? »* Le chrétien ne peut donc accéder au salut qu'en reconnaissant *« sa trahison et sa misère ».* C'est *« en désespérant totalement de soi »* — ce désespoir qui est au cœur de la théologie protestante — qu'il découvrira *« le vaste dessein de la miséricorde divine ».*

Ces textes peuvent nous surprendre. Car ils ont été écrits en pleine Renaissance. Or ils semblent contredire la présentation habituelle de celle-ci, associée, d'ordinaire, à des châteaux, à des fêtes brillantes, à des réussites artistiques, à d'audacieux voyages outre-mer, à la révolution copernicienne ; et nous mettons tout naturellement derrière ces réalisations le dynamisme, la confiance en l'avenir et la foi en l'homme. Depuis Michelet, Burckhard et Cassirer, nous sommes accoutumés à ces associations, qui ne sont d'ailleurs pas sans fondements et qui s'appuient sur un certain nombre de témoignages célèbres et constamment cités. Le Florentin Giovanni Rucellai déclarait en 1457 : *« On pense que notre temps depuis 1400 a plus de raison de contentement qu'aucun autre depuis que Florence a été fondée. »* Et Marsile Ficin de renchérir un peu plus tard : *« C'est indubitablement un âge d'or qui a ramené à la lumière les arts libéraux auparavant presque détruits : grammaire, éloquence, peinture, architecture, sculpture, musique. Et le tout à Florence. »* En 1518, Ulrich de Hutten s'écriait : *« O siècle, ô études, c'est une joie de vivre. »* Rabelais lui fit écho en faisant dire à Gargantua : *« Je voy les brigans, les boureaulx, les avanturiers, les palefreniers de maintenant, plus doctes que les docteurs et prescheurs de mon temps. »*

La Renaissance, à ses heures d'optimisme, est même allée plus loin encore que ces affirmations, exaltant alors les possibilités infinies de l'homme. Gianozzo Manetti, dans son *De dignitate et excellentia hominis* (1452), déclare avec exaltation : *« Nôtres, parce que réalisés par les hommes, sont toutes les maisons, toutes les places fortes, toutes les villes et tous les édifices de la terre... Nôtres les peintures, les sculptures, nôtres les arts et les sciences, etc. »* Eloge bientôt repris par Pic de la Mirandole, à la fois dans son *Oratis de hominis dignitate* (1486) et dans son traité *In astrologiam* (1489). Dans celui-ci, il s'écrie : *« Les merveilles de l'esprit sont plus grandes que celles du ciel. Sur terre il n'y a rien de plus grand que l'homme ; et dans l'homme il n'y a rien de plus grand que son esprit et son âme. Quand tu t'élèves à leur hauteur, tu montes au-dessus des cieux. »*

On ne peut récuser ces textes qui sont des documents qu'il faut prendre en compte. On ne peut davantage négliger les images de fête que la Renaissance nous a laissées d'elle-même : elles aussi sont des documents. L'histoire ne saurait être le lieu du simplisme. Mais précisément, peut-on et doit-on résumer la Renaissance — comme tranche chronologique — en une longue fête et oublier l'*Apocalypse* gravée par Dürer, les *Simulacres de la mort* d'Holbein, le *Jugement dernier* de la Sixtine, les procès de sorcellerie et les guerres de religion ? On a dénombré jusqu'à présent, en Europe occidentale et centrale, 264 tombes (encore existantes ou détruites) des XIVe-XVIe siècles comportant la figuration d'un transi (1) : cinq seulement sont du XIVe siècle, 75 du XVe, mais 155 du XVIe. Au XVIIe siècle, on n'en trouve plus que 29.

Danses macabres

Quant au thème du Jugement dernier, il est plus rare que jamais présent au XVIe siècle. D'une part, il inspire des œuvres de grande classe, non seulement à la Sixtine, mais aussi à Orvieto (Lucas Signorelli), à Salamanque, à Albi... Mais, d'autre part et surtout, il donne lieu à toute une menue monnaie d'œuvres provinciales. En Normandie, on en a compté trois pour les XIIe-XIIIe siècles, six pour le XIVe, six pour le XVe, 16 pour le XVIe et une du début du XVIIe. Les chiffres concordent dans le Midi français. Soit maintenant les représentations de danses macabres : la première actuellement identifiée étant celle du cimetière des Innocents, à Paris (1424) : on en connaît 80 pour les XVe-XVIe siècles et une trentaine pour les trois siècles postérieurs. Ces comptabilisations provisoires suggèrent une chronologie de la peur et invitent, en outre, à dessiner une géographie de la peur. Voici la localisation des tombes avec figuration de transis : Allemagne, Suisse et Pays-Bas, 57 ; France, 61 ; Angleterre, 146. On remarque l'absence de l'Espagne et de l'Italie — deux pays que précisément la Réforme n'atteignit pas durablement. En ce qui concerne les 80 danses macabres connues des XVe-XVIe siècles, elle se répartissent ainsi : 22 en Allemagne (plus Alsace, Autriche, Esthonie, Croatie), 8 en Suisse, 6 aux Pays-Bas, 22 en France, 14 en Angleterre, 8 en Italie (mais il s'agit du nord-est de la péninsule soumise aux influences germaniques). Il y a évidence correspondance entre cette quatification et la précédente.

On ne peut donc comprendre le succès de la Réforme que si l'on abandonne l'idée que l'optimisme a été la dominante dans la culture dirigeante de l'époque. Il faut, au contraire, souligner que la notion d'un progrès moral et technique de l'humanité était absente de l'outillage mental du temps. L'idée de progrès n'a vraiment fait son chemin dans les esprits qu'au VIIIe siècle. Je crois donc que c'est par erreur qu'on a représenté l'homme de la Renaissance comme une sorte de Prométhée. En réalité, il s'est, le plus souvent, senti fragile et malheureux. Ces deux adjectifs pourraient introduire à une large étude de deux réalités importantes — et conjointes — de l'époque : le rôle attribué aux étoiles et à la Fortune — celle-ci considérée comme une puissance le plus souvent malveillante, — et la place tenue, dans les préoccupations des médecins, des théologiens, des littérateurs, par la mélancolie. Il s'agit là, me semble-t-il, de deux clés pour pénétrer dans un vaste secteur des mentalités du temps et apercevoir que la Réforme — théologie fondée sur une expérience du désespoir — s'est répandue dans une civilisation inquiète, qui avait l'habitude d'insister sur la faiblesse de l'homme face au destin et sur les limites que les étoiles et la Fortune imposaient à sa liberté.

L'historien américain H. Haydn qualifie d'*« anti-Renaissance »* le courant de pensée sceptique du XVIe siècle qui met en relief les limites de l'intelligence humaine et la vanité du savoir. A l'intérieur de ce courant, on distingue notamment Jean-François Pic de La Mirandole, Cornelius Agrippa de Nettesheim, Montaigne et son disciple Pierre Charron. Je ne crois pas que le terme d'*« anti-Renaissance »* soit adéquat. Il s'est agi plutôt d'un des aspects du pessimisme de la Renaissance. l'homme est dupe de ses sensations ; son esprit est, à tous égards, borné ; il n'atteint que le superficiel et le changeant : tels sont les thèmes majeurs de l'*Apologie de Raymond Sebon*, qui refuse d'accorder un intérêt quelconque au relatif et au passager et dans lequel le scepticisme antique et le *contemptus mundi* (le mépris du monde) des moines du Moyen Age se prêtent mutuellement la main pour dévaloriser l'homme.

Larron

On dira peut-être que cette critique impitoyable de la connaissance reste à l'époque relativement marginale : ce qui serait à prouver. Mais les textes qui démontrent au niveau de la culture dirigeante une vision attristée du monde et de l'homme sont légion. J'en citerai quelques-uns, pêle-mêle, à seule fin de marquer qu'ils sont en consonance les uns avec les autres. Ainsi, au *De dignitate hominis* de Pic de La Mirandole on pourrait opposer de nombreux proverbes qui traduirent une amère philosophie, sans doute largement répandue : *« Larron est le nom d'un homme », « Le bon homme est rare au monde », « L'homme à l'homme est ennemy ou à soy mesme », « Tout homme est menteur », « Moult vaut homs qui ses de barraz »* (« beaucoup vaut l'homme qui sait tromper »), *« Soubz la peau de l'homme plusieurs bestes ont umbre »*, etc.

On aurait tort d'associer systématiquement humanisme et éloge de l'homme. E.-S. Piccolomini écrit dans le *De Ortu... imperii romani* : *« ...De même que l'homme procure beaucoup de bienfaits à l'homme, de même il n'est aucun fléau* (pestis) *que l'homme n'apporte à l'homme. »* Plus catégorique, L.-B. Alberti assure que *« la nature humaine est perverse, méchante, égoïste »*. Paradoxalement, *« des bêtes sauvages nées pour être grandement féroces et exemptes de tout frein, ne se font pas de tort les unes aux autres, sauf dans des crises de fureur. Mais nous, les hommes, qui sommes nés pour être doux, bienveillants et sociables, nous cherchons toujours à être rebelles, importuns et nuisibles aux autres ».* Avec Machiavel et Guichardin, l'Italie de la Renaissance propose clairement de fonder une théorie purement laïque de l'Etat et la pratique politique sur le constat de la méchanceté humaine.

Le regard sur l'homme de Cornelius Agrippa (1486-1535), médecin de Louise de Savoie, puis historiographe de Charles Quint, avant d'être emprisonné pendant un an pour magie, est aussi sévère que celui de Machiavel et de Guichardin. Toutes les catégories sociales, lit-on dans son

(*) Professeur au Collège de France.

(1) Le transi est une sculpture représentant un cadavre nu, un moment après la mort. Symbolisant le passage entre l'homme et le squelette, il est destiné à frapper l'imagination en montrant le devenir de toute chair.

ANDRÉ BARBE

Paul Ricœur, philosophe de la métaphore et du récit

(Suite de la page XV.)

Aujourd'hui tout roman est l'anti-roman, il tente de s'opposer aux romans antérieurs. L'*Ulysse* de Joyce illustre bien cette tendance : tous les modèles clasiques de récit, de caractérisation psychologique, d'identification du héros, y sont brisés. Mais même dans ce cas extrême, on peut encore reconnaître le travail de la tradition.

En effet, le lecteur que souhaite le romancier moderne a été formé dans la tradition du roman classique. Cette tradition crée, chez le lecteur, des attentes qui sont ensuite frustrées... L'artiste joue ainsi avec nos attentes, nos frustrations, le plaisir pervers que nous prenons à être trompés...

» Mais, entre ces deux cas extrêmes, il y a tout un spectre. En gros, le régime naturel de la tradition, c'est de transmettre en engendrant du nouveau, en réinterprétant. C'est le jeu de ce que Malraux appelait *« la déformation réglée ».* C'est sur ce jeu qu'il faut se fonder, non sur les cas extrêmes, si l'on entend bâtir une théorie de la narrativité.

— Justement, nous pourrions en venir aux rapports entre les deux grandes façons de raconter : le récit historique et le récit de fiction. Qu'est-ce qui les distingue et qu'est-ce qui les apparente ?

— S'agissant de l'unité du genre narratif — genre qui couvre à la fois l'histoire des historiens et le récit fictif. — il y a deux points critiques. Le premier s'articule autour de la question de savoir si l'histoire est encore narrative. Les historiens modernes, depuis Marc Bloch et l'Ecole des Annales ne racontent plus. Leur critique de « l'histoire événementielle » semble aller à contre-sens de l'assimilation « histoire = narrativité ». Mon travail consiste donc à explorer les liens qui, à mon sens, ne peuvent pas être rompus, entre l'historiographie et le récit. Je pense que si l'histoire rompait complètement avec le récit, elle deviendrait sociologie et cesserait d'être histoire ; le temps cesserait d'être son enjeu ; ce que les hommes font et souffrent échapperait à son regard.

» Certes, le lien est devenu très indirect. Il n'est pas question d'en revenir à l'histoire des batailles. Mais le problème épistémologique majeur, pour l'historien, c'est la nature de ce lien indirect. Naturellement, le travail de l'histoire scientifique consiste à construire des artefacts légitimes, ce que Max Weber appelait des « types idéaux » : tendance, crise, développement, etc., dans lesquels on ne perçoit plus l'action des hommes. Il n'en reste pas moins que la tâche d'une réflexion philosophique consiste à montrer que même cette histoire abstraite renvoie indirectement, par toute une série de relais dissimulés ou oubliés, à ce que les hommes font et souffrent réellement.

» En fait, on pourrait sans doute dire que l'histoire ne construit ses objets qu'à la faveur d'un *oubli concerté* de ces relais, et de leur enracinement dans l'action concrète. Il existe d'ailleurs un de ces relais qui n'est pas tout à fait oublié : c'est notre appartenance à des communautés (nation, classe sociale, etc.) qui ne sont pas encore de purs artefacts. C'est ce lien associatif, cette appartenance participante (au prolétariat, à la France, etc.) qui sert de lien entre le niveau événementiel et le niveau des structures. C'est sur ces entités d'appartenance que sont construits tous les autres artefacts. Et l'on voit bien par là, même si c'est de façon indirecte, que l'intentionnalité historique reste de viser ce que les hommes font et souffrent.

Sublunaire

— Autrement dit, l'objet de l'histoire consiste à construire des artefacts et l'historien peut se reposer sur ces objets, tandis que le philosophe, lui, doit chercher à repérer, sous ces objets construits, les expériences d'appartenance qui relient l'histoire à la réalité ?

— Exactement. Je suis d'ailleurs très proche, ici, de ce que dit Paul Veyne. Pour lui, l'histoire n'est qu'un « récit vrai ». Non une science, mais une discipline « sublunaire » au sens d'Aristote. C'est-à-dire qu'elle relève d'une logique du probable, non d'une logique du nécessaire.

— Vous êtes également proche de l'interprétation qu'Husserl et les phénoménologues proposaient de l'histoire...

— En effet. De même que Husserl — le Husserl de la *Krisis* — cherchait l'enracinement de la physique dans le monde de la vie *(Lebenswelt)*, de même je crois qu'il y a une racine narrative de l'histoire la moins narrative. Tous nos apprentissages narratifs commencent avec le récit de fiction : or ce sont ces mêmes apprentissages que nous utilisons pour construire des récits vrais. La mise en intrigue est le noyau commun au récit de fiction et au récit historique, mais alors que celui-là montre ses ressorts dramatiques, celui-ci les enfouit derrière la construction d'objets abstraits.

» Je pense donc que l'histoire, même si elle rompt avec le mythe, continue d'entretenir des liens avec le récit mythique. J'ai été très frappé, à cet égard, par l'opposition entre Fernand Braudel et Lévi-Strauss. Le rêve de Lévi-Strauss est d'arriver à une logique derrière les structures, d'atteindre des matrices intemporelles, bref d'abolir le temps, alors que l'historien, même l'historien le plus épris de structures, s'intéressera d'abord à leur évolution, à leur dissolution...

— Vous avez annoncé deux points critiques. Où se situe le second ?

— Il s'agit de la différence entre histoire vraie et histoire fictive. Non seulement l'histoire diffère du récit en ceci qu'elle refuse la narrativité (encore que ce refus, je viens de le dire ne soit jamais absolu), mais, en plus, elle a la prétention de dire ce qui est réellement advenu. Or ce qui est réellement arrivé est à jamais perdu : par là-même l'historien se sent l'héritier d'une dette. Il a pour tâche de restituer l'absent. C'est ce qui fait que l'histoire diffère une seconde fois de la fiction...

» Mais là non plus il n'y a jamais coupure complète. Il y a toujours de la fiction dans l'histoire, comme il y a toujours une sorte de vérité dans la fiction. L'histoire est plus fictive que ne le croient les positivistes : elle n'est jamais la reconstruction pure de l'événement, elle n'est — dans le meilleur des cas — qu'une reconstruction fictive gouvernée par un événement introuvable. Et, inversement, derrière le récit de fiction, il y a toujours une expérience vraie qui aspire à être racontée, qui crie pour être entendue, mais à un niveau si profond qu'on ne la voit pas...

» L'enjeu de cette réflexion croisée, au fond, c'est la question du temps.

— Je vous la pose : qu'est-ce que le temps ?...

— Je viens d'y répondre : seule la double articulation de la fiction et de l'histoire porte au langage notre expérience temporelle. La fiction aussi dit vrai, mais autrement que l'histoire. Bref, il y a complémentarité entre fiction et histoire, et cette complémentarité est nécessaire pour penser le temps humain... » ■

De Vanitate, s'appuient sur la cruauté et le mensonge. Les nobles ne sont arrivés au pouvoir que par la guerre — un autre nom du meurtre, — par la prostitution de leurs épouses et de leurs filles livrées à l'appétit sensuel des monarques ou par les plus basses flatteries et la plus abjecte servitude à l'égard des grands et des puissants. Ils ne se maintiennent qu'en opprimant les inférieurs, en fraudant la Couronne et en vendant leur influence à la cour. Beaucoup de religieux ne voient dans leur prétendue vocation qu'un moyen de mener une vie oisive protégée des regards indiscrets. Les médecins sont des ignorants et des charlatans qui font plus de mal que de bien. Les gens de robe sont véreux. Les marchands sont des trompeurs et des usuriers. Le peuple est superstitieux et cruel.

Cornelius Agrippa reprend à son compte le proverbe antique : « *L'homme est un loup pour l'homme.* » Mais le dicton complet comprenait deux parties antithétiques et complémentaires : « *Nosce te psum : homo homini deus. Homo homini lupus* » (Connais-toi toi-même : l'homme est un dieu pour l'homme. L'homme est un loup pour l'homme.)

La suppression de la première des deux propositions opposées est lourde de conséquences. En prolongeant la réflexion politique de Machiavel et de Cornelius Agrippa, on aboutit logiquement à Hobbes. L'homme, dans la situation présociale, expliquera le *Leviathan* (1651), est un concurrent pour son semblable. Seul un pouvoir tout-puissant, celui de l'Etat, peut lui garantir le droit à la vie.

Ni Machiavel, ni Guichardin, ni Cornelius Agrippa ne sont devenus protestants, mais leurs pessimismes convergents aident à comprendre la crédibilité, à l'époque, du protestantisme. En affirmant que l'homme sans la grâce est totalement mauvais, il prenait en compte un des lieux communs de la pensée occidentale du temps. Il affirmait sur le plan religieux ce qui semblait à beaucoup vérité d'expérience. Ce n'est pas sans raison qu'on a rapproché à cet égard Machiavel de Luther. ■

AFRIQUE

Guerriers, rebelles et conquérants

L'histoire de l'Afrique noire est riche de prophètes en armes et de conquérants de légende. Des livres récents font revivre quelques-uns d'entre eux.

PHILIPPE DECRAENE

AU moment où dans l'un de ses récents numéros (juin 1980), le *Courrier* de l'UNESCO indiquait que l'ensemble des dépenses d'armement dans le monde équivalait à une démentielle hémorragie financière de 1 million de dollars par minute, de plus en plus nombreux sont les historiens qui se penchent sur l'histoire des conflits mondiaux. Longtemps restée à l'écart de telles études, l'Afrique *noire tente* à *son tour* chercheurs et curieux. C'est ainsi qu'à quelques mois d'intervalle l'historien guinéen Ibrahima Baba Kake a publié un ouvrage *sur les Armées traditionnelles de l'Afrique noire* (1) et Mme Nicole Lécuyer-Samantar un *Mohamed Abdulle Hassan, poète et guerrier de la corne de l'Afrique.* Un peu plus anciens sont les ouvrages d'Emile Ducoudray sur *El Hadj Omar*, de Mme Françoise Bretout sur *Mogho Naba Wobgho*, et d'Ibrahima Kake sur *Djouder* et *sur Chaka* (2).

En feuilletant *les Armées traditionnelles de l'Afrique noire*, grand album dont la mise en pages et la présentation typographique sont particulièrement soignées, on est frappé par la très belle qualité des *illustrations* : photographies de documents anciens extraits de vieux récits de voyages, aujourd'hui introuvables, telle la description de l'Afrique du Flamand Olfert *Dapper, parue en 1686* à *Amsterdam*, ou bien le voyage du Bornou au Baguirmi de l'Allemand Gustav Nachtigal, édité en 1880 dans le populaire *Tour du monde*. Illustrateur attitré de ce périodique qui fit les délices de deux générations de lecteurs de 1860 à 1914, le graveur Riou est ici très largement présent, de même que les auteurs anonymes de certaines images d'Epinal consacrées, à la fin du siècle dernier, à la célébration de la geste coloniale. *Guerriers* fang de l'actuel Gabon anachroniquement coiffés de hauts bonnets d'ourson des grenadiers français du Premier Empire, miliciens de l'Egypte pharaonique du *prince* Mesekhti armés de lances et protégés par des boucliers en peau d'hippopotame, éléphants d'Hannibal caparaçonnés pour le combat, cavaliers djerma en cottes de mailles et aux montures encoconnées de harnachements ouatés multicolores, soldats ashanti armés de fusils de traite, Sofa de Samory au vaste *chapeau de paille conique*, amazones du Bénin maniant l'arc, telles sont quelques-unes des dizaines d'illustrations qui concourent à faire de cette histoire *des guerres africaines* un véritable livre d'art.

Promenant le lecteur à travers les siècles, Ibrahima Baba Kake, traitant de l'ensemble du continent noir, présente ainsi d'abord les guerres qui marquèrent l'Afrique durant l'Antiquité et le Moyen Age, puis pendant la période de la traite des esclaves, et enfin lors de la conquête coloniale. Cette dernière partie du livre évoque longuement la pénétration des colonnes françaises dans l'Ouest africain, la lutte des fameux « tirailleurs sénégalais » contre les armées de Samory en Guinée, de Béhanzin au Bénin, de Rabah au Tchad. Dans les deux derniers chapitres, l'auteur parle d'abord des guerres en pays Bamoun au Cameroun, puis de la lutte des nègres d'Ethiopie contre les peuples africains, qu'ils soumirent progressivement à l'Empire, et contre les armées anglaise et italienne, qui cherchèrent vainement à les asservir à la fin du dix-neuvième siècle.

Le « mollah fou »

Epouse d'un poète somali, diplomate en poste durant plusieurs années à Paris, aujourd'hui conseiller du président de la République de Somalie, Nicole Lecuyer-Samantar raconte une des épopées africaines les plus mal connues en France : celle de Mohamed Abdulle Hassan, qui, de 1899 à 1920, prêcha la guerre sainte contre l'envahisseur étranger et souleva derrière lui les populations de l'Ogaden. *Considéré comme* le *père du mouvement* pansomalien, ce personnage de légende parvint à tenir tête à une coalition des armées anglaise, italienne et éthiopienne.

Il fallut cinq corps expéditionnaires successifs, comprenant des éléments venus de l'empire des Indes, pour triompher de la résistance de Mohamed Abdulle Hassan, que ses guerriers, les derviches, considéraient comme *un nouveau Mahdi. Encore*, la dernière campagne nécessita-t-elle l'intervention de l'aviation anglaise, qui bombarda les nomades dont les campements *étaient dispersés dans les steppes* de la corne orientale du continent, pour contraindre Mohamed Abdulle Hassan à la fuite. Prédicateur d'un islam combatif, poète au *souffle épique, stratège* astucieux, leader politique de type moderne, celui que les Britanniques surnommèrent par dérision « *the mad mullah* » (le « mollah fou ») n'est pas sans présenter quelques traits communs avec l'ayatollah Komeiny.

Avec El Hadj Omar, Emile Ducoudray évoque l'un des plus tenaces adversaires de la pénétration française au Soudan. Régnant sur un empire qui, à la fin du siècle dernier, s'étendait de Tombouctou au Fouta-Djalon guinéen et de Médine à Segou, ce khalife ne put réaliser son rêve d'Etat unifié et disparut mystérieusement, sans laisser la moindre trace, le 12 février 1867, dans une grotte de la boucle du Niger où il avait cherché refuge.

Empereur des Mossi, principale ethnie de l'actuelle république de Haute-Volta, Mogho Naba Wobgho s'opposa à une diplomatie subtile qui visait à annexer ses *sujets* à la République française. Au moment où les officiers français multipliaient les missions au cœur de l'Afrique, de Monteil à Binger et de Voulet à Lamy, il entra en campagne pour préserver le patrimoine ancestral. Combattant pied à pied durant deux ans, il battit en retraite et, en 1904, mourut exilé près de Gambaga, en Gold-Coast, alors britannique, dans le nord de l'actuel Ghana.

Avec Djouder, c'est la fin, au seizième siècle, du fabuleux empire songhay que raconte Ibrahima Kake. Formé d'éléments originaires d'Europe, la *colonne* *Djouder partit du Maroc avec* des renégats espagnols et des pirates barbaresques et, de Marrakech, gagna Tombouctou et Gao à travers le Sahara. Comme en Amérique les *Incas* effrayés par les chevaux des conquistadores espagnols, les Songhay prirent la fuite sous le feu des mousquets, armes nouvelles qu'ils éprouvaient pour la première fois. Grâce à Djouder, à l'approche de l'an 1000 de l'hégire, les grandes villes de la vallée du Niger passaient sous souveraineté marocaine pour des dizaines d'années.

Qualifié de « Napoléon noir » par les historiens européens, le souverain zoulou Chaka, dont la date présumée de naissance se situe trois ans avant la Révolution française, est mort assassiné par l'un de ses proches deux ans avant la prise d'Alger par le corps expéditionnaire français débarqué à Sidi-Ferruch. Considéré comme un réformateur, un organisateur qui tenta sans succès d'unir sous son commandement une partie des peuples d'Afrique australe, Chaka est surtout connu — le texte d'Ibrahima Baba Kake tend à le confirmer — comme le plus glorieux conquérant que le continent africain ait jamais *connu*.

Il n'est pas étonnant qu'à la dernière Foire de Francfort, où l'Afrique occupa pour la première fois le premier plan de la *scène, les ouvrages consacrés* à l'histoire africaine aient longuement retenu l'attention du public. Soucieux d' « authenticité », de retour aux sources, les Africains se penchent avec une avidité de néophytes sur leur passé, appelant de tous leurs vœux « une nouvelle histoire ». Cette dernière n'est pas pour déplaire aux Européens, toujours attirés par tout ce qui garde une saveur exotique et de plus en plus prisonniers d'un complexe de culpabilité étroitement lié à tout ce qui concerne *l'histoire* de la colonisation en Afrique. ■

(1) Editions du Lion, B.P. 754, Libreville, diffusé par ABC, 9, rue du *Château-d'Eau, Paris (10e)*.

(2) Tous ces ouvrages sont diffusés par ABC, 9, rue du Château-d'Eau Paris (10e).



SCIENCE

La France... et les autres

PAUL CARO

L'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE* a publié récemment un article intitulé : « La science française décline-t-elle ? » (1). L'auteur expose en préambule que la France est connue pour ses vins, ses restaurants et sa culture, mais que, depuis la Seconde Guerre mondiale, seuls les restaurants et les vins marchent fort. Tant qu'à la science, elle aurait décliné considérablement. Comme preuve de cette assertion, il énumère les prix Nobel scientifiques que la Grande-Bretagne (31) et la République fédérale d'Allemagne (12) ont obtenus malgré la crise économique pour l'une et les ruines de la guerre pour l'autre, comparés à ceux acquis par la France (4). Le coupable est facile à trouver : c'est de Gaulle. De Gaulle qui incarne trois fâcheux défauts français : le nationalisme, le dirigisme centraliste et le technocratisme. Il en résulterait une France drapée dans une attitude provinciale vis-à-vie du monde moderne, c'est-à-dire un peu marginale.

Cet article est un exemple typique de critique anglo-saxonne de la science française. Il en reprend les leitmotive : déjà le centralisme napoléonien a été mis en cause par les historiens pour expliquer le déclin — relatif — qui s'est produit au milieu du dix-neuvième siècle. De Gaulle est assimilé ici à Napoléon. Il reste à comprendre pourquoi le texte est aussi singulièrement violent : il affirme par exemple que « *l'attitude de la France est mortelle pour la science* ». De quoi culpabiliser, s'il en était besoin, les chercheurs français déjà portés sur la lamentation et l'analyse morbide. C'est que le jugement anglo-saxon, traditionnellement sévère, est fondé, plus ou moins consciemment, sur une base historique, ancienne, qui remonte à une période de coupure spirituelle de l'Europe et d'affrontements passionnels : la réforme. Cette coupure est elle-même la cause première du système, effectivement particulier, dont la France use pour traiter les problèmes scientifiques. On voit se former de nos jours des divergences comparables avec la partition politique et culturelle Est-Ouest et ses conséquences sur la science.

Dans l'article du *Herald*, on se gausse des professeurs de Sorbonne qui, après la guerre, ont refusé un poste à un grand mathématicien français dont le seul tort était, semble-t-il, d'avoir passé le temps du conflit, sur ordre, dans une célèbre université américaine. Et d'attribuer cette décision surprenante à une crise de nationalisme. Cela est faux ; l'affirmer, c'est mal connaître le fonctionnement traditionnel de l'université. Celle-ci s'appuyait alors, et s'appuie toujours en partie, sur le « système des patronages » (2). C'est-à-dire que, pour faire carrière, il faut obtenir l'appui d'un groupe influent, avoir été coopté par ce groupe. Les nominations sont le résultat d'une lutte d'équilibre interne entre des groupes éventuellement rivaux. Dans ce jeu, l'extérieur dérange. C'est un système très ancien, très hiérarchique, qui s'est constitué dans la forme moderne avec la création des facultés des sciences en 1808 et sous l'influence de la fameuse société d'Arcueil, sorte de société savante élitiste qui regroupait sous la direction de Laplace et de Berthollet de grands chercheurs comme Chaptal, Arago, Gay-Lussac et Biot. Ces personnages « trustaient » sous l'Empire les postes de responsabilité et plaçaient leurs élèves ou leurs créatures.

Conformisme

Ce système, dans lequel Napoléon n'est pour rien, s'est pratiquement perpétué jusqu'à nos jours et on pourrait même s'amuser à établir de véritables généalogies. Il implique évidemment un certain respect filial de patron à élève, ce qui exige, entre autres, de maintenir l'enseignement du maître aussi longtemps que cela est possible et de perpétuer ses principes. On voit que cela peut conduire, dans certains secteurs, à l'orthodoxie et au conformisme et rendre la vie dure aux marginaux et aux iconoclastes, auxquels il faut parfois bien du mérite pour percer. Dans ces conditions, il est par exemple admirable que nous ayons eu Pasteur.

Lutter contre le conservatisme universitaire a toujours été le souci du pouvoir central en France ; de là les interventions que les Anglo-Saxons, paradoxalement, lui reprochent. Sous l'Ancien Régime, les créations successives du Collège de France, du Jardin du roi, de l'Académie des sciences, toutes à l'origine institutions parallèles, sont destinées à permettre des recherches dans des voies nouvelles. De même, un peu plus tard, la création des grandes écoles : les ponts et chaussées, par Trudaine en 1748, l'Ecole militaire en 1751, et surtout en 1748 la fameuse Ecole du génie, de Mézières, dont sortiront tant de savants. La Révolution continue dans cette voie avec l'Ecole normale et l'Ecole polytechnique (1795). Napoléon ne fera que poursuivre cet effort pour bâtir une puissance politique et militaire sur un pouvoir associé au savoir. L'Empire disparu, les vieux démons français du paternalisme conservateur, calmés quelques décennies sous l'énergie des fondateurs, reprendront le dessus. Déjà, dès avant le désastre de 1870, des voix — celle de Renan, celle de Pasteur — se font entendre pour dénoncer le retard des programmes d'enseignement par rapport à l'évolution scientifique.

De vigoureuses campagnes seront entreprises après la défaite pour obtenir un statut professionnel et des garanties de carrière en dehors de l'enseignement pour le chercheur, mais sans beaucoup de succès, alors que l'Université s'oppose par exemple à l'enseignement des idées atomistes ! La faiblesse de la recherche devait être encore une fois révélée par la guerre de 1914, et le gouvernement intervenait alors avec énergie. Puis, de nouveau, les politiciens s'en désintéressent. A l'approche de l'orage de 1939, un sursaut permet la création du C.N.R.S., qui ne prendra sa forme définitive qu'après la guerre. Avec, en plus, la création par de Gaulle du C.E.A. et de l'INRA, s'élabore la base et les moyens d'une politique scientifique délibérée, à laquelle participe activement une Université rénovée et ouverte à la recherche. On trouvera l'historique détaillé de tout cela dans le livre de Pierre Papon (2).

S'il y a un problème permanent dans la recherche en France, c'est que l'histoire montre que le processus national du « patronage » arrive à envahir peu à peu les institutions créées pour lui échapper. Il en résulte qu'elles retombent dans l'ornière, qu'il faut inventer un nouveau système séparé, etc. Si, aujourd'hui, le statut social des patrons scientifiques — les mandarins, comme on dit — est parfois bien diminué, on voit apparaître de nouvelles formes de « patronage », différentes dans l'allure, mais égales dans les conséquences : la formation et la protection à tout prix d'une clientèle. Suivent cette pente, par exemple, le syndicalisme scientifique (3) et les « mafias » des grandes écoles ou des corps d'Etat. Ce phénomène n'est pas autre chose que l'esprit de parti si caractéristique d'un pays qui a toujours été profondément divisé, division contre laquelle justement lutte le centralisme étatique dans le domaine politique. Cet esprit de clan est parfois un obstacle dans le progrès scientifique, surtout parce qu'il implique l'intolérance et porte mal à admettre les idées nouvelles.

Lorsque les Anglos-Saxons pensent aux erreurs du nationalisme français en matière de science, ils pensent, entre autres, à la querelle franco-britannique, au dix-huitième siècle, sur l'attraction universelle. « *Ces attractions, abolies, à ce qu'on croyait, par le cartésianisme, et ressuscitées par les Anglais* », comme écrit Fontenelle, le leader des anti-newtoniens, c'est-à-dire des meilleurs esprits éclairés et mécanistes du temps, qui flairaient, avec raison d'ailleurs, chez Newton un relent alchimique, ou tout au moins déiste. Ses théories furent vivement combattues en France au nom du cartésianisme, physique nationale, et vigoureusement défendues par... Voltaire.

Phares

Cependant, il ne faut pas être trop masochiste : la France n'est pas, en recherche, systématiquement à la remorque de l'étranger. La science d'un pays ne peut être décrite sommairement comme un bloc uniforme : elle a ses tours, ses phares, ses gouffres. Nous avons nos phares, ils sont appréciés et respectés. Qui peut nier, par exemple, le succès du C.E.A. dans la conquête de tous les aspects de la technologie nucléaire ? Le C.E.A., qui vient justement de vendre aux Anglais un procédé pour l'élimination automatique, sous forme vitreuse, des déchets radioactifs. aussi le système des « patronages » a du bon et, en particulier, il a souvent permis l'existence de liaisons fortes avec l'industrie, justement grâce à la relation maître-élèves. Beaucoup de laboratoires universitaires en ont gardé l'habitude d'opérer sur un terrain pragmatique qui permet de contribuer concrètement au progrès des connaissances. Ce travail, certainement, n'attirera pas l'attention des enquêteurs du Nobel, mais il est précieux pour une nation, et c'est l'une des bases sur lesquelles s'est construit le prodigieux et indéniable essor de la technologie française d'après la guerre.

Enfin, peut-on juger de la qualité de la recherche d'une nation sur le seul critère des prix Nobel ? Ceux-ci ont pris le tour que l'on connaît aux médailles olympiques. C'est-à-dire qu'ils font partie de la Société du Spectacle. Ils servent d'aliment aux médias et de caisse de résonance à la propagande politicienne. On les exploite sans se préoccuper des conditions assez particulières de leur attribution. La terre d'élection des Nobel scientifiques est constituée sur un axe Chicago-Cambridge - La Haye - Stuttgart-Zürich-Stockholm. C'est par rapport à cet axe que la France est « provinciale ». C'est en effet une sorte de dialogue Nord-Sud. Sur l'« axe », la langue et les habitudes scientifiques sont, aujourd'hui, communes ; les échanges sont fréquents. Entre le Nord et le Sud, les échanges sont plus sélectifs, plus rares, mais souvent profonds. C'est l'histoire qui nous indique l'origine et la nature de cette séparation : c'est la ligne qui distingue les pays où la religion réformée s'est, au seizième-dix-septième siècle, partiellement ou totalement implantée, du bastion catholique intégral du Sud. C'est au nord de la ligne que la science a pris naissance au dix-septième siècle, c'est là que les universitaires ont pris l'habitude d'enseigner à la fois les sciences et la théologie, tandis que l'Université était stérilisée au Sud par le Saint-Office et la condamnation de Galilée en 1633.

La multiplicité des sectes, admise dans le protestantisme, est en soi un élément propre à autoriser l'esprit de libre examen indispensable à la critique des idées reçues et à l'innovation. Le monolithisme hiérarchique et autoritaire de l'Eglise, au Sud, a imposé son style aux habitudes universitaires. La méfiance des scientifiques du Nord envers ce qui se fait au Sud vient d'un temps où, après la révocation de l'édit de Nantes, la France était le pays du goulag. Déjà, bien avant, un Descartes, même exilé, avait cru plus prudent de renoncer, en 1634, à son *Traité du monde*, où il reprenait les thèses de Galilée. L'horreur qu'a inspirée la France de Louis XIV dans le monde réformé est restée imprimée à travers les âges dans les mentalités universitaires successives. Et quand les Lumières ont triomphé en France, leur opposition radicale au cléricalisme ne leur a pas permis, réciproquement, de bien comprendre cette science protestante, née dans la compagnie familière de la théologie. De là le rejet de l'attraction newtonienne, trop inspirée des doctrines de l'amour divin, et la nouvelle horreur suscitée au Nord par l'apparition d'une science française tardive, mais athée. Ce malentendu historique profond est resté inscrit, plus ou moins, dans le subconscient contemporain. Comme l'attribution du prix Nobel dépend d'un système délicat de nominations, on comprend que de telles ombres jouent un rôle diffus, vu que les mérites sont nombreux et que, bien souvent, seuls des cheveux subjectifs permettent de les départager. Les préférences, conscientes ou non, des « nominateurs » influents, en particulier les anciens prix Nobel, jouent alors un rôle décisif.

Il y a un autre moyen de mesurer l'influence scientifique, c'est l'analyse des citations. Dans ce cas, on dépend naturellement des langues utilisées et aussi de l'importance numérique de l'ensemble des chercheurs dans un domaine donné. Mais, lorsque l'on dispose de chiffres, on trouve quelquefois des résultats intéressants et consolants pour la France : par exemple, pour le monde entier, vingt et un chercheurs en biologie moléculaire ont été cités plus de trois mille sept cents fois pour des articles publiés entre 1961 et 1976. Sur ces vingt et un chercheurs, quatre sont français, deux d'entre eux ont déjà eu le prix Nobel, les deux autres sont parmi les plus jeunes du lot. Cela nous laisse de l'espoir. ■

(1) *International Herald Tribune*, 5 décembre 1980.

(2) Pierre Papon, *le Pouvoir et la Science en France*, Le Centurion, Paris 1978.

(3) Pierre Lelong, « Recherche, syndicalisme et compétitivité », *le Monde*, 29 août 1979.

GÉNÉALOGIE

Ces dames du logis Sardini

PIERRE CALLERY

SI Ingres resta si célèbre à cause de son violon, ce n'est pas qu'il fût grand musicien mais simplement qu'il éprouvait parfois le besoin de quitter la peinture où il excellait pour une autre activité, la musique, où il ne se révélait que très moyen mais dont il demeurait très fier.

Que cette histoire soit vraie ou légendaire, elle reflète une attitude générale : l'artiste ou même le simple amateur ne peut rester confiné dans un domaine trop étroit qui l'étouffe peu à peu. Le généalogiste, aussi passionné soit-il, a besoin, de temps en temps, d'autres activités parfaitement différentes, la photographie par exemple, ou très proches mais vues sous un angle tout à fait divergent, telle l'étude de la petite histoire familiale et de ses anecdotes pittoresques, cocasses.

L'édition reflète également cette règle. Elle n'y déroge pas. Ses dernières productions expriment toutes ces tendances.

A la fois austères et passionnants, les *Cahiers de saint Louis* (1), de Jacques Dupont, ont maintenant dépassé les douze premières générations de descendance de Louis IX et abordent vaillamment les cinq suivantes. Le dix-huitième siècle est désormais atteint, le début des documents notariaux et de catholicité, mannes des généalogistes, également. Les recherches des amateurs peuvent donc éventuellement coïncider...

Avec *les Maréchaux de Napoléon III, leur famille et leur descendance* (2), Joseph Valynseele pousuit sa série, commencée il y a quelques années déjà, sur les maréchaux de France aux dix-neuvième et vingtième siècles et sur leur entourage familial. Des révélations curieuses, des anecdotes amusantes, font l'objet de nombreuses notes et permettent à l'ouvrage, érudit et savant, d'échapper à une austérité qui aurait paru rébarbative au lecteur moyen, non spécialiste.

Bretons

La collection « I.N.F. - Histoire (3) » plonge dans le passé, et néanmoins elle respire l'actualité. C'est le deuxième volet des tendances de l'édition généalogique.

Jean-Marie Le Guévellou y trace l'histoire d'*Une famille de Bretons du Moyen Age à nos jours*. Bien sûr, les grandes lignes de l'histoire événementielle sont données à l'occasion de la succession des générations. Toutefois, la plus difficile, l'histoire familiale des différentes époques surgit à chaque page. Ainsi, les traditions superstitieuses exigent, apprend-on au moment d'un décès, en 1816, d'ouvrir la fenêtre afin de permettre à l'âme du défunt de partir librement, de vider l'eau des récipients pour lui éviter de se noyer et de mettre en deuil toutes les ruches en les couvrant de coutil (p. 102)... Vers la fin de l'ouvrage, et toujours sous l'angle généalogique, les problèmes contemporains sont-eux-mêmes abordés : alcoolisme et industrialisation ; marées noires, centrales nucléaires et écologie.

L'autre ouvrage de cette même collection : *Une famille de marchands et industriels du Moyen Age à nos jours*, de Philippe Brochard, exprime lui aussi les mentalités et les mœurs des générations successives d'une famille qui n'est « imaginaire » qu'au sens strict. L'épisode de l'épidémie de peste qui frappe la famille, à Gênes en 1302, est poignant et lourd de vérité. L'attitude des teinturiers de Lyon au début du dix-septième siècle, qui exigent un travail de 4 h. 30 à 19 heures, avec seulement une heure d'arrêt pour les repas, est d'autant plus choquante que l'on apprend que, pour devenir tissotier, il faut accepter de boire au repas tel ou tel verre de vin...

Un livre de Gilles Henry représente pleinement le troisième volet des tendances actuelles. Auteur de trois précédents ouvrages à trame généalogique, celui-ci nous offre aujourd'hui l'histoire d'une ville : *Caen au fil des ans* (4).

Récréation

Dans la même optique, mais plus sérieusement, car l'ouvrage est réellement de la généalogie, sous toutes ses formes, le livre *Ces dames du logis Sardini 1480-1980* (5), de Mérona Dutray, mérite de donner son titre à l'ensemble de cette chronique. En effet, il nous offre une récréation historico-généalogique sur une base scientifique incontestable. Il distrait sans inventer, sans affabuler. Il amuse même. Il constitue indubitablement, en son genre, un modèle à imiter...

Les soixante premières pages, intitulées modestement « Introduction » ou « Expérience de la dernière des dames Sardini de 1960 à 1977 », sont à la fois inattendues et passionnantes. L'auteur de l'ouvrage y raconte avec brio ses mésaventures contemporaines pour la remise en état de la vieille maison qui « *est maintenant sa vie, son bonheur, son quatrième enfant, depuis que les deux aînés sont tirés d'affaire et alors que le troisième, entre deux colles au lycée, ingurgite sa part de gravats et de chroniques locales* ».

Toutes les découvertes des ouvriers sont présentées comme le seraient les résultats de la fouille d'une ville romaine enfouie... Les trouvailles y sont comparables. On imagine facilement, par exemple, la joie en s'apercevant que les chevrons de la toiture sont magnifiquement sculptés mais qu'ils avaient été retournés, il y a un ou deux siècles, pour obtenir une plus grande simplicité, ou plutôt pour suivre la mode ! Et qu'on ne pouvait donc pas s'en rendre compte...

Tout est à l'avenant. La présentation de la généalogie de l'auteur et de celle de son mari est narré de la même veine, vivante et colorée. L'histoire d'un massacre au Moyen Age, où les ancêtres auraient sauvé leur vie en faisant les morts au milieu des cadavres, est donnée pour ce qu'elle est : une légende, peut-être vraie, peut-être pas. En revanche, certains faits parfaitement vérifiés n'ont pas été omis. Ils sont donnés sans complaisance, tel ce mariage, que l'on qualifierait maintenant de monstrueux, de ce viguier de soixante-trois ans avec une fillette de quinze ans... ■

(1) Jacques Dupont, 2, rue Saint-Stanislas, 44042 Nantes Cedex.

(2) Joseph Valynseele, 8, rue Cannebière, 75012 Paris.

(3) Editions Hachette, 79, bd Saint-Germain, 75288 Paris Cedex 06.

(4) Editions Charles Corlet, 22, rue de Vire, 14110 Condé-sur-Noireau.

(5) Le Clairmirouère du temps, B.P. 25, 41004 Blois Cedex.

L'industrie des surgelés

Depuis dix ans, la production et la consommation de produits surgelés progressent rapidement en France. Si les préjugés sont tombés, les consommateurs réclament toutefois des garanties supplémentaires.

MARYSE WOLINSKI

La conservation des aliments par le froid ne date pas d'hier. Etant donné la production saisonnière de bon nombre d'entre eux, *elle a été, jadis*, une véritable assurance anti-famine, pen*dant les périodes* de disette.

Cependant, faute de moyens techniques pour produire des basses températures, on a *d'abord utilisé ce qu'offrait* la nature, c'est-à-dire la neige et la glace. La petite histoire du froid rapporte que, en 1804, des savants russes ont découvert et dégusté un mammouth congelé dont la chair, ont-ils assuré, n'avait subi aucune altération au cours des millénaires... En France, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, la glace importée *de Norvège* était recueillie et conservée dans des silos aménagés. Mais de tels procédés empiriques coûtaient fort cher. Aussi la Société d'encouragement, à l'instigation du baron Haussmann, promit-elle une somme coquette à qui mettrait au point une machine à fabriquer des cubes de glace à bon marché.

Deux Français en tête de cette course au froid artificiel : Ferdinand Carré et Charles Tellier, qui construisirent des armoires refroidies par des machines à absorption utilisant l'ammoniac liquide. *Les températures atteintes* : — 20 °C. C'est *le principe de la congélation* lente, appliquée aux transports par Tellier. Il arma *le Frigorifique*, un navire de 650 tonnes, qui transporta en trois mois — en 1876 — de Rouen à Buenos-Aires, en excellent état, une cargaison de viande congelée.

Au fil des années, les techniques se perfectionnèrent. Un Américain, Clarence Birsdseye, comprit en 1939 le bénéfice à tirer d'une congélation effectuée très rapidement et notamment pour les denrées périssables et de petite taille. C'est le « queek *freezing* » *ou congélation ultra*-rapide — utilisation de températures encore plus basses, jusqu'à — 50 °C et refroidissement très rapide, — appelée encore « surgélation », un terme introduit en 1948 par nos industriels, soucieux, dit-on, de faire oublier aux Français le souvenir des viandes congelées de qualité plutôt médiocre importées pen*dant la guerre. A l'étranger*, seul vocable utilisé : « *Frozen foods », c'est-à-dire congelés*.

Les premiers surgelés commer*cialisés dans* les années 50 sont accueillis avec la méfiance qui caractérise les Français en matière de gastronomie. Tant et si bien qu'ils font l'objet d'un décret interministériel, publié en septembre 1964, qui les définit et précise leurs conditions de fabrication et de commercialisation. Cette réglementation, unique sans doute, due en partie aux *responsables du Conseil national* du froid, véritable « conseil » *des pouvoirs* publics dans le domaine du froid artificiel (1), prévoit entre autres : un parfait état de fraîcheur des produits au moment de l'opération de surgélation, une congélation ultra-rapide permettant d'obtenir, « à cœur », une température de — 18° C (2), réalisée dans les *meilleurs délais* après la cueillette, la capture ou l'abattage, enfin le maintien de cette température jusqu'à la vente.

Un décret qui a *finalement* incité, d'une part, les industriels *à jouer la carte de la qualité*, et, d'autre part, les consommateurs à réviser leurs préjugés. Et, de 15 000 tonnes en 1961, la production a atteint plus de 87 000 tonnes dix ans plus tard, et plus de 300 000 tonnes en 1979, assurée par quelque quatre cents établissements, dont la majorité possèdent leurs propres installa*tions de surgélation. Nos importations* (133 649 tonnes en 1979, *constituées de poissons, épinards* ou choux-fleurs) influent encore beaucoup sur le marché intérieur. Cette importance, toutefois, tend à décroître rapidement, alors que nos exportations (55 398 tonnes, des petits pois notamment) sont en plein développement, avec une augmentation de plus de 60 % en 1979 par rapport à l'année précédente.

Après la surgélation du poisson — le premier chalutier fut équipé en 1937 par Vivagel — et des légumes, de nouvelles gammes de produits ont été lancées sur le marché : surgelés partiellement transformés, filets *de poisson panés, viande hachée*, pâtes à pâtisserie et préparations déjà élaborées, prêtes à l'emploi après réchauffement ou décongélation. Ce sont les plats cuisinés, du couscous à la choucroute, des coquilles saint-jacques au hachis Parmentier, des entrées, pizzas, quiches, crêpes et tous les pro*duits — de plus en plus nombreux* — à base de pommes de terre, ainsi que les desserts variés. Le dernier en date, le soufflé. Léger, onctueux et gonflé à souhait, un vrai soufflé sorti l'an dernier des cuisines de deux tout jeunes fabricants. Huit mille sont préparés, conditionnés et surgelés *chaque jour* dans une usine de la région parisienne. Enfin sachons que la cuisine gourmande et le surgelé ne sont pas inconciliables. A preuve, les sept recettes savoureuses (3), imaginées par un chef de talent, leader de la « nouvelle cuisine », Michel Guérard, cuisinées à l'usine par *Findus*.

Cependant, si l'effort réalisé par les industriels a été payant, force est de constater que cet accroissement de la vente des surgelés est lié en grande partie à *l'équipement frigorifique* électro-ménager des familles. Un mouvement parti, une fois n'est pas coutume, des campagnes, où les agriculteurs ont eu tôt fait de profiter des avantages apportés par le froid, congelant les produits cultivés à la ferme, la volaille et le gibier. Au 1er janvier *1979*, 40 % des consommateurs, selon l'INSEE, étaient équipés à — 18 °C, les ruraux achetant plus volontiers des congélateurs indépendants (deux tiers) alors que dans les zones urbaines on se contente de combinés réfrigérateur - congélateur pour stocker des produits surgelés industriels. ■

(1) Il est présidé aujourd'hui par le professeur Roger Ulrich.

(2) A cette température, l'action du froid stoppe la multiplication des germes pathogènes.

(3) De nouvelles recettes vont être bientôt commercialisées.

La chaîne du froid

Le froid représente, selon les nutritionnistes, « *le meilleur moyen pour maintenir au maximum les principes nutritifs originels des produits et les stabiliser dans un état très proche de leur constitution naturelle* ».

En effet, il *transforme* l'eau, principal constituant des aliments (1) en cristaux de glace et lorsque la température au cœur de l'aliment atteint — 18 °C (2), les réactions chimiques responsables de l'altération et le développement des micro-organismes sont bloquées. Et si l'opération est réalisée dans les quelques heures suivant la cueillette, la *pêche ou* l'abattage — c'est le cas de la surgélation, — la perte vitaminique est faible et la valeur protéique pratiquement la même.

Les *surgelés* conservent donc, en principe, leurs caractéristiques organoleptiques — couleur, saveur, fermeté — et leur valeur nutritionnelle. En principe seulement, car le maintien de ces caractéristiques exige un certain nombre d'impératifs tout au *long* de la chaîne du froid, c'est-à-dire aux *différents stages parcourus* par l'aliment avant d'être vendu, voire *consommé* : de la fabrication au stockage chez l'utilisateur.

Le premier maillon de cette chaîne, *la fabrication*. Avec trois impératifs :

● *La sélection des matières premières*, d'abord, en fonction de leur adaptation à la congélation. Puisque le froid restitue ce qu'on lui a confié, autant traiter des produits particulièrement frais, dont la qualité bactériologique est irréprochable. Les variétés de fruits et légumes font l'objet d'une première sélection génétique, sont plantées à certaines périodes de l'année et récoltées au moment optimal de leur maturité. Les viandes et volailles proviennent d'abattoirs agréés et les poissons subissent eux aussi une sévère sélection.

● *La rapidité de l'opération*, afin que le temps n'altère pas les qualités des produits. Pour les légumes et le poisson, délai de quelques heures après la récolte ou la pêche, ou encore la préparation, s'il s'agit d'un plat cuisiné. Aussi sont-ils surgelés sur place, après avoir été traités, *nettoyés, épluchés, pelés, triés*, calibrés, blanchis pour les légumes afin de détruire les enzymes et fixer les pigments, les poissons à bord des chalutiers ou dans les ports de pêche, légumes et fruits dans des usines situées au cœur *même des récoltes. Pour* les viandes, le délai est plus long : *la préparation* ne peut avoir lieu qu'après un certain temps de maturation en chambre froide, mais les installations de surgélation sont implantés, le plus souvent, à proximité des centres d'abattage.

Sitôt prêts, et parfois même conditionnés, les produits sont *introduits dans l'appareillage de* congélation. Les techniques utilisées dépendent de leur nature, de leur volume, de leur forme et de leurs dimensions.

— Congélation par air soufflé *soit* dans des tunnels aux parois isolantes, où des ventilateurs *soufflent* de l'air très froid (grosses pièces, viandes, volailles, poissons) ; soit dans un surgélateur où un courant d'air à — 40° C soulève de bas en haut les produits et qui flottent sur une sorte de lit fluidisé (petits pois, haricots verts, choux de Bruxelles).

— Congélation par contact, sur des plaques où circule un fluide frigorigène, plaques empilées *dans* une grande armoire (aliments, plats déjà conditionnés).

— Congélation par pulvérisation de gaz liquéfiés dans un tunnel où *les produits sont* acheminés par une bande porteuse (plats cuisinés en sauce et autres produits).

— Congélation par immersion dans un fluide frigorigène (aliments de forme irrégulière).

A partir de cette phase de surgélation, la chaîne du froid ne peut plus être interrompue.

● Dernier impératif, enfin, de ce premier maillon : *le conditionnement. Il joue* un rôle important. Les emballages varient suivant les produits : aluminium ou fer-blanc pour les jus de fruits, matières plastiques ou papiers et cartons. Mais ils doivent prévenir toute altération du goût ou de la valeur nutritive, toute contamination par l'air extérieur, et ne *pas s'opposer à la pénétration du* froid.

Deuxième *maillon, le stockage*. Une fois *surgelés*, les produits *sont entreposés dans des entre*pôts frigorifiques, sortes de grandes chambres froides. Ces entrepôts sont soit publics, soit privés.

— Publics : deux cents en France destinés à diverses fabrications provenant de producteurs, négociants ou distributeurs. Ainsi les quatre centres gérés dans la région parisienne par la Compagnie des entrepôts et *gares frigorifiques* permettent d'assurer toutes les opérations *de stockage* de la *région*.

— Privés. Ils sont situés le plus près possible des usines.

Plus la température de *stockage est basse, plus la durée de* bonne conservation des produits est *longue*. *Dans ces entrepôts* publics ou privés, elle atteint le *plus fréquemment* — 30° C à — 35° C. Dans les plus récents, les *manutentions sont* entièrement mécanisées et même *informatisées*, comme à Corbas, près de Lyon, où a été inauguré un entrepôt construit et exploité par la Société des transports et entrepôts frigorifiques (STEF). En outre, ils *sont* équipés de quais couverts ne communiquant avec les camions de transport que par des portes correspondant *aux dimensions des véhicules* et protégés par des sortes de *sas*.

Troisième maillon, *le transport*. Entre l'usine et l'entre*pôt, d'un entrepôt* à un *autre* ou bien de l'entrepôt au point de vente. L'éventualité de rupture de la chaîne devient plus grande. A cet effet, deux arrêtés ont été publiés en *février* 1974 et juillet 1975, réglementant les conditions dans lesquelles doivent être transportées les diverses catégories de produits *surgelés. Chaque* moyen de transport doit posséder une autorisation de circuler, renouvelée après des visites périodiques d'inspections ou d'essais. Ce sont les services vétérinaires du ministère de l'agriculture qui sont chargés de l'application des différentes modalités de ces *arrêtés. En outre*, un code des usages a été élaboré en 1973 par les organismes professionnels, la FICUR (Fédération des industries et commerces utilisateurs de basses températures (3) et Transfigoroute France. Le plafond de température à respecter pour les *surgelés* : — 18° C.

Par rail ou par route, ces moyens de transport sont isothermes, réfrigérants ou frigori*fiques. Vingt mille frigorifiques* sillonnent les routes et voies *ferrées* à l'heure actuelle. La STEF, par exemple, possède un parc de deux mille wagons et a inauguré l'an dernier un train frigorifique, le premier du genre, construit pour Gervais-Findus : vingt wagons formant un convoi de 400 mètres, *équipés d'un* groupe frigorifique et *parfaitement isothermes*.

Un point important encore à ce *maillon de la chaîne* : le chargement et la livraison, pen*dant lesquels il faut* réduire le bref passage à température ambiante entre la chambre frigorifique et le camion ou le wagon d'une part, et le lieu d'entreposage chez le détaillant d'autre part. La création des sas de chargements supprime cette courte interruption de la chaîne du froid. Au cours de *la livraison*, le problème n'a pas été *résolu. Le maintien de la température* réglementaire est fonction dans ce cas de la célérité et de la vigilance du transporteur.

Dernier maillon avant le *stockage* chez le consommateur, *la distribution et la vente au détail*. Multiples transits et manipulations, des entrepôts ou des usines chez les grossistes, des grossistes chez les détaillants. Normalement, les conditions de transport restent les mêmes. En *réalité, l'observation des* règlements devient moins stricte et *les risques de rupture* de la chaîne de plus en plus *grands*. C'est en fait le maillon le plus critique. Le nombre de points de vente — soixante-cinq mille selon les statistiques — a pratiquement doublé dans les années 70. Ce sont :

— des hyper ou supermarchés : 98 % de ces grandes surfaces disposent d'un rayon de *surgelés. Leur choix est étendu* et la rotation des stocks rapide ;

— les magasins d'alimentation traditionnels, 95 % des *magasins libre-service*, mais aussi quelques boucheries, charcuteries, boulangeries ;

— les magasins spécialisés ou freezers-centers : quelque six cents ont *été* ouverts depuis 1972, particulièrement bien équipés, large gamme de produits et bonne information du consommateur ;

— les home-service ou entreprises *spécialisées* de distribution à domicile. En plein développement (cent cinquante sociétés). Théoriquement, la chaîne du froid n'est pas interrompue puisque le transport se fait sous froid des entrepôts au consomma*teur qui passe* sa commande par téléphone. Montant minimal des commandes de l'ordre de 200 F. Certains — comme Picard Surgelés qui livre vingt-cinq mille particuliers dans la région parisienne — sont mixtes : *freezer-center et home-service à la fois*. 45 % à 50 % des achats sont réa*lisés dans ces* derniers *points* de vente. Chez ces détaillants, la température des meubles fermés ou vitrines de présentation — les plus courantes — ne doit pas être supérieure à — 18 °C. ■

(1) 74 % dans la viande, 80 % dans le poisson, 80 % à 90 % dans *les fruits et légumes*.

(2) Seuil de température réglementaire justifié, d'une part, par *la stabilisation microbienne* qui s'opère à ce degré de refroidissement. Aucune bactérie ne se multiplie au-delà de — 10°C. Pour les levures et moisissures, il faut atteindre — 18°C. D'autre part, la quantité d'eau transformée en cristaux de glace est plus grande *et donc* le produit se conserve mieux.

(3) Fédération des industries et des commerces utilisateurs des basses températures, 3, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17.

La vogue des plats cuisinés

Cuisiner des surgelés était encore, il y a dix ans, contraire aux bonnes mœurs gastronomiques françaises. Insuffisamment informés peut-être, nous leur préférions les conserves ou les aliments frais. La consommation *annuelle par habitant était*, à l'époque, de 1,960 kilo.

Fait sans précédent dans le domaine de l'alimentation, en Europe comme en France, au cours de cette dernière décennie, leur vente s'est développée à un taux de croissance de 25 % à 30 % d'une année à l'autre. *La consommation annuelle* par habitant est, à l'heure actuelle, de 8 kilos. Aucune comparaison, bien sûr, avec les 40 kilos (par personne et par an) consommés par l'Américain (1), ou même les 22,800 kilos du Suédois. Mais la France se place en tête de l'Europe méditerranéenne. Répartie *entre les collectivités (80 %) et* les particuliers, dont la part d'achats s'est, elle aussi, considérablement accrue, la consommation des aliments surgelés continuera de progresser, selon les perspectives d'avenir de la profession, de 15 % à 20 % chaque année d'ici à 1990.

Un véritable « dégel » de certains préjugés à l'encontre des produits conservés à basses températures. Les Français ont donc découvert la valeur alimentaire du surgelé et son intérêt pratique. De nombreuses expériences, conduites en laboratoires, ont démontré que la perte de qualité au cours de la surgélation est moindre que celle subie par une denrée fraîche entre le temps de sa production et sa mise en vente. Il a été prouvé, en outre, que, après un an d'entreposage à — 19 °C, *la teneur en vitamines d'aliments* surgelés est très supérieure à celle d'aliments frais de même nature achetés par le consommateur sur le marché. A condition toutefois que les divers impératifs de la chaîne du froid aient été respectés, *ainsi* qu'un certain temps de stockage, qui *varie selon les produits*.

Autre avantage : ils sont prêts à l'emploi, triés, épluchés, écossés, nettoyés, pelés, parés, débarrassés de tous leurs déchets. Ainsi faut-il 2 kilos d'épinards frais pour réaliser une *plaque de 600 grammes d'épi*nards surgelés.

Quelque cinq cents articles sont désormais offerts au choix du consommateur. Et les statistiques *révèlent* que ce sont les produits nouveaux et les plus élaborés qui connaissent un développement rapide : *produits à base de pommes de terre*, de pâtes, plats cuisinés et produits *de la mer*. En 1979, 78 581 tonnes de plats cuisinés à base de viande et de poisson ont été vendues ; 22 598 tonnes d'entrées cuisinées. Autre progression importante, le steack haché : 40 000 tonnes en 1980.

Selon les statistiques de 1978, la consommation des plats cui*sinés a été multipliée par quinze* au cours des cinq dernières *années, et celle des produits à* base de pommes de terre par quatre.

(1) Les spécialistes américains affirment que la surgélation est le phénomène plus important du XXe siècle dans le domaine alimentaire.

Les questions des consommateurs

● LE CONTROLE DE LA CHAINE DU FROID. — Comment savoir si elle a été maintenue, au cours des différentes manipulations ? La Fédération nationale des coopératives de consommateurs et le Laboratoire coopératif d'analyses et de *recherches ont proposé, à cet* effet, l'adoption, sur les embal*lages, d'un voyant changeant* de couleur lorsque le produit a subi un passage à une température supérieure à — 18 °C. De telles pastilles de contrôle — il en existe de plusieurs types — sont à l'étude en Suède, en Grande-Bretagne et en France, *depuis plusieurs années déjà*. Réponse *des fabricants : elles n'ont aucun* intérêt, car aucune ne peut mesurer la température au cœur du produit, mais seulement la température de surface de l'emballage, ni mesurer la qualité du produit, ni même donner une indication satisfaisante de l'histoire de la température en entre*pôt frigorifique, celle de la température* du produit durant son *transport*, pendant la distribution au détail et dans les meubles de vente.

En fait, les produits préparés à basses températures subissent plusieurs contrôles d'un bout à l'autre de la chaîne du froid. Contrôles opérés, d'une part, au minimum trois fois par an par *les agents des services vétérinaires* et ceux du service de la *répression des fraudes* et de la qualité, qui s'appuient sur des textes réglementaires. L'arrêté ministériel du 26 juin 1974, par exemple, rend obligatoire la déclaration au préfet de tout établissement de congélation ou *surgélation. Celui du 10 mars* 1977 précise les conditions de santé auxquelles doit satisfaire le personnel des usines de fabrication.

Les inspecteurs départementaux de la répression des fraudes *dressent à l'occasion* des procès-verbaux de délit, transmis au parquet (quatre à cinq affaires importantes par an).

Néanmoins, la répression des *fraudes* a lancé une enquête au printemps dernier concernant *neuf cents points de vente* répartis sur trente départements. *Les résultats de cette enquête* révèlent en effet un certain *nombre d'infractions. On affirme* à la répression des fraudes que si, jusqu'à maintenant, les agents ont surtout « fait de l'information », auprès des détaillants, en 1981, ils réprimeront tous les abus.

Autre contrôle : celui des gendarmes chargés, eux, de surveiller la température intérieure et l'équipement des transports routiers. Autocontrôles, d'autre part, à tous les stades *de la fabrication* et *de l'entreposage*, par les industriels eux-*mêmes*. *Ils s'exercent d'abord* à l'arrivée des matières pre*mières, en cours d'élaboration* des articles, et aucun produit fini n'est normalement commercialisé sans l'obtention d'un accord signé par les laboratoires maison. Dans les entrepôts, des appareils indiquent si la température-seuil n'a pas été dépassée.

● L'ETIQUETAGE DES PRODUITS. — Comment connaître *l'âge des produits, leur date de* surgélation et celle de stockage ? *Un arrêté de février 1967* confirme l'obligation, mentionnée dans le décret de 1964, d'inscrire une date de surgélation, mais autorisant au choix soit le datage en clair, soit l'utilisation d'un code. Malgré les campagnes de protestations des organismes de défense du *consommateur, le choix des industriels s'est porté plus souvent sur le code que sur le* datage, un code parfaitement mystérieux pour l'acheteur *moyen*. Cependant, les batailles engagées ne furent pas vaines : depuis le 1er septembre 1980, la date limite d'utilisation opti*male du produit doit figurer sur* l'emballage. Un datage encore *un peu fou qui est plutôt un* simple conseil pour utiliser le produit dans les meilleures conditions.

● LE COUT DU SURGELE ET SURTOUT SA DEPENSE EN ENERGIE. — Une idée fausse, selon les spécialistes du froid qui ont mené leur enquête. Ils ont comparé les dépenses d'énergie nécessaires à la sur*gélation d'un produit, son conditionnement* et sa conservation et celle *nécessaire* à la fabrication d'une boîte métallique ou d'un bocal de verre destinés aux produits appertisés. « Le surgelé, ont-ils constaté, d'un bout à l'autre de la séquence des opérations, est un peu moins *gourmand en énergie* que l'appertisé (3). »

● *L'INFORMATION DU* CONSOMMATEUR. — Auprès de qui présenter une réclamation ? Sur l'étiquetage *informatif* figurent toujours le nom et l'adresse de l'établissement où le produit a été surgelé, celle du fabricant *ou d'un intermédiaire. Certaines* entreprises, soucieuses justement *de mieux informer le public, ont* mis en place des services de relation avec les consommateurs, et publient revues, brochures et fascicules (4).

(3) Travaux, notamment, d'André Gac, docteur-ingénieur.

(4) *Rayon-20*, publié par France - Glaces - Findus ; *Petit guide de cuisson des surgelés*, par Bonduelle, et *Comment acheter, conserver et utiliser les produits surgelés*, dans la collection « Guide Pratique Alimentation Familiale », éditions Chiron, en collaboration avec Vivagel.

On peut consulter également : l'Institut national du froid, 177, boulevard Malesherbes, 75017 Paris ; l'Association française du froid, 12, rue de La Boétie, 75008 Paris.

Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

AUJOURD'HUI

RADIO-TELEVISION (IX à XII) : Les dramatiques sur France-Culture ; Télédistribution à Liège : Le câble autour du cou.

DEMAIN

CLEFS

CHRONIQUES

DOSSIER

UNE NOUVELLE INÉDITE DE PETER SEEBERG

L'échafaudage

UN matin, News, le documentaliste bien connu, passa près du chantier où l'une des grandes équipes d'ouvriers de Graves était en train de couler les fondations d'une maison neuve.

« Je suppose que le prix des matériaux monte vertigineusement ?, dit News à Graves au moment où celui-ci allait gagner sa voiture.

— *Oui, mais il n'y a rien à faire, n'est-ce pas ?*, marmonna Graves, qui, comme d'habitude, ne voulait pas qu'on le dérange.

— *Si !* dit News. *Depuis trente-cinq ans que je lis les journaux, j'ai fini par amasser tant de sagesse et de savoir que je peux donner une méthode sûre pour faire baisser les prix de la construction. Cette méthode ne coûte rien, je la cède à condition qu'on la mette à exécution.*

— *Ah bon !*, dit Graves, qui voulait poursuivre son chemin.

— *Je vais expliquer rapidement ce que je veux dire*, dit News. *Il s'agit tout simplement de cesser d'utiliser des matériaux pour construire les maisons, cela ne sert à rien. Que les camions roulent comme s'ils allaient chercher les matériaux, que les hommes fassent comme s'ils les déchargeaient, les manœuvres comme s'ils les portaient et que les maçons maçonnent sans employer de pierres. De la sorte, il faudrait à peu près autant de temps pour construire une maison qu'avant, les gens gagneraient la même chose, mais vous épargneriez les matériaux. Naturellement, le loyer des appartements sera approximativement le même et je ne doute pas que les gens auraient grande envie d'habiter dans des maisons de ce genre.*

— *Brillante idée*, dit Graves en se retournant, *parfaitement pensée. On va s'y mettre sur-le-champ.* »

Graves expliqua alors aux maçons qu'ils ne devaient plus maçonner avec des briques et du ciment, mais avec de l'air. La maison aurait la même hauteur que ce que l'on avait calculé jusque-là, mais il n'y avait pas de raison d'élever davantage les échafaudages. Tout ce qu'ils feraient, ce serait de descendre de l'échafaudage et de remonter dessus pour chaque étage qu'ils atteindraient. Ensuite, naturellement, les charpentiers viendraient poser le toit de la maison, sans employer de bois, bien entendu, mais le toit serait tout à fait solide tout de même, il ne pouvait y avoir de doute là-dessus. Les maçons n'avaient pas à craindre pour leur salaire, il serait le même que jusqu'ici, pourvu qu'ils fassent tout exactement comme ils l'avaient fait jusqu'ici.

LES maçons furent très satisfaits de cet arrangement et dirent qu'ils avaient pleine confiance en cette nouvelle forme de construction.

Sur ce, Graves alla trouver les aides-maçons et leur dit que, désormais, il était parfaitement superflu qu'ils aillent porter du ciment et des pierres aux maçons. En revanche, il était très important qu'ils eussent l'air de le faire. Pour que la maison soit de haute qualité, ils devaient s'évertuer tant et plus à faire les choses exactement comme jusqu'ici et, ainsi, ils gagneraient la même chose et peut-être un peu plus.

Les aides-maçons apprécièrent ce progrès dans le domaine de la construction.

« *La construction sera sensiblement meilleur marché de cette façon-là*, dit l'un d'eux.

— *Et les gens auront une bonne maison à habiter*, dit un autre.

— *Bien meilleure*, dit un troisième.



ALAIN REVELLIN

Alors, Graves alla vers les manœuvres qui chargeaient et déchargeaient et leur dit que c'en était fini maintenant de traîner les lourds sacs de ciment et les pesantes briques. Désormais, ils ne feraient pas le moindre effort, étant donné que la construction serait exécutée sans matériaux, pour faire baisser le prix des immeubles. Il leur garantit le même salaire que jusque-là, avec des primes pour les travaux particulièrement bien exécutés, pourvu qu'ils fassent tout comme jusqu'ici. Ils devaient s'appliquer de toutes leurs forces à avoir l'air de porter des fardeaux, sinon tout le travail serait gâché. S'ils n'avaient pas l'air de faire les choses comme elles devaient l'être, les aides-maçons feraient faux bond, et alors les maçons ne recevraient pas l'assistance dont ils avaient besoin pour exécuter leur pénible besogne. Or du travail des maçons dépendait que les appartements fussent rapidement loués aux gens.

Les manœuvres rassurèrent Graves en disant qu'il pouvait absolument compter sur eux. Ils voyaient bien les gros avantages qui s'attachaient à cette nouvelle méthode, laquelle, sûrement, ferait que les familles nombreuses pourraient avoir sensiblement plus de place pour le même prix qu'auparavant.

Graves ne pouvait garantir que cela ferait une très grande différence car, comme il disait, les salaires des ouvriers jouent un grand rôle dans les prix, mais l'appartement serait sûrement un peu meilleur marché.

« *Un peu, c'est exactement ce qu'il faut* », dit Graves aux ouvriers.

Ils dirent que c'était parfaitement correct.

Enfin, Graves alla trouver les chauffeurs des gros camions qui faisaient la navette jusqu'au chantier et apportaient les matériaux. Il leur représenta que, dans l'avenir, ils auraient un job très difficile, mais aussi qu'en conséquence ils recevraient un supplément pour compenser ces difficultés. Ils ne conduiraient plus du tout de matériaux jusqu'au chantier. Les bons de commande continueraient à être délivrés par lui, personnellement, selon les calculs de l'architecte, et on continuerait à les lui retourner, mais il ne fallait surtout pas que les chauffeurs prennent rien en charge. Ce n'était plus nécessaire dans la nouvelle méthode de construction.

A l'avenir, les maçons pouvaient se débrouiller sans pierres, les charpentiers sans bois, les plombiers sans tuyaux, les vitriers sans verre et les peintres sans peinture. La seule chose dont les chauffeurs devaient prendre soin, c'était de faire toutes choses comme ils les avaient faites jusqu'ici. Ils devaient ouvrir et refermer les ridelles arrière comme ils en avaient l'habitude, et ainsi de suite. Car, s'ils ne le faisaient pas pour la forme, ils démoraliseraient les manœuvres, qui démoraliseraient les aides-maçons, qui, au moindre accroc, feraient perdre la tête aux maçons si bien que ceux-ci ne sauraient plus pourquoi ils maçonnaient et cela pourrait finir par priver les gens de maisons où habiter. Par conséquent, une lourde responsabilité pesait précisément sur les épaules des chauffeurs.

Ceux-ci trouvèrent bon ce nouvel arrangement et promirent de tout faire comme ils l'avaient fait jusque-là, et au même rythme exactement. Ainsi, personne ne dirait qu'ils en prenaient à leur aise là-dessus.

La construction alla son train. Etage après étage, la maison neuve montait. Les gens venaient la regarder, tous étaient d'accord pour dire que, selon toute apparence, ce serait une maison de très grande classe, aux lignes très pures.

« *Vous devriez la faire deux fois plus haute*, dit le documentaliste News, un jour qu'il passait, *elle peut supporter beaucoup d'étages avec le poids qu'elle a, cela fera baisser énormément les frais. Le toit sera le même.* »

Graves lui donna raison et en parla avec l'architecte, qui n'avait rien contre, si les règles de construction pour le quartier en question permettaient d'élever de hautes constructions. Après discussion avec les autorités, on parvint à obtenir la permission de construire, en tout, vingt étages.

Quand on planta le bouquet, le maître d'œuvre, l'architecte et les artisans s'accordèrent pour dire que c'était une construction comme on en voit peu et qu'elle convenait particulièrement à de hauts édifices.

« *On reproche souvent, n'est-ce pas, aux hautes maisons de trop dominer le paysage*, dit l'architecte, *mais ici nous avons enfin trouvé une forme de construction qui, pratiquement, ne peut être vue.* »

LES listes ouvertes par la société de construction pour les locataires éventuels furent closes maintes années à l'avance. Il était expressément dit dans les contrats que ces nouveaux appartements à bon marché n'exigeaient qu'une seule chose des gens : qu'ils les prennent entièrement en charge. A cela, pas un locataire n'avait rien à redire. Au contraire, dirent plusieurs d'entre eux.

Ensuite, les camions de déménagement se mirent à arriver devant la première maison. Les déménageurs firent tout comme ils en avaient l'habitude. Les gens entrèrent dans les ascenseurs, montèrent à leurs appartements, et agirent et vécurent comme ils avaient toujours fait. Tout le monde était très satisfait.

« *C'est une bonne idée que j'ai eue là*, dit News à Graves, un jour que, de nouveau, il le rencontrait par hasard ; *ce sont des maisons qui résistent aux bombes. C'est un argument que l'on n'a pas encore exploité.* »

« *On l'exploitera* », dit Graves, et, par la suite, la nouvelle méthode de construction se répandit avec succès dans le monde entier.

News se vit offrir un appartement gratuit par la société de construction, en raison de ses mérites, mais il refusa poliment. Il déclara avoir le préjugé qu'il fallait que l'on pût voir les maisons. Mais il avait un désir, il aurait bien aimé monter un kiosque d'où il pourrait vendre des journaux à tout le nouveau quartier.

Graves y réfléchit longtemps. Puis il déclara à News que c'était la seule chose dont il ne pouvait obtenir la permission. Non seulement cela ferait tort à la construction, mais cela nuirait à tous les habitants qui, depuis longtemps, étaient habitués à recevoir les journaux à la nouvelle mode. News ne savait peut-être pas que, là aussi, on avait introduit une nouvelle mode.

« *Je ne saurais aller jusque-là*, dit News.

— *C'est la voie de l'avenir*, dit Graves, *voyez les maisons autour de nous : c'est une idée fortuite qui a été ici mise en œuvre. Personne n'aurait pu penser qu'elle aurait de telles suites.*

— *Maintenant que tout le monde déménage pour ces quartiers*, dit News, *je n'ai plus aucun profit avec mon commerce de chocolats sur la Grand-Place. Il faut que je vive. Personne ne m'achète plus rien.*

— *Passez à la nouvelle méthode*, dit Graves, *il y a moyen d'en vivre pour tout le monde.*

— *Non*, dit News. *Je n'ai qu'une chose à faire. Je vais souscrire des assurances pour tous ceux qui perdent confiance. Que se passera-t-il alors ?*

— *Personne ne peut perdre confiance*, dit Graves.

— *Et s'il y en a un qui tombe soudain à travers les étages et qui crie, qu'est-ce qui se passe ?* dit News. *Alors, ils vont tous tomber ?*

— *Personne ne peut tomber à travers les étages*, dit Graves, *ces maisons sont invraisemblablement solides.* » ■

Traduit du danois
par RÉGIS BOYER.

Né en 1925, PETER SEEBERG est un des principaux représentants de l'école littéraire dite « aburdiste », qui aura été le plus grand mouvement littéraire danois de ces quinze dernières années. Après un roman, *les Personnages secondaires*, paru en 1956, il s'est spécialisé dans les recueils de nouvelles : *Nourriture pour un oiseau* (1957), *l'Enquête et autress nouvelles* (1962) et *Berger* (1970).